This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

5
13

25
N93

LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

AP
25
.N93

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Mai 1702.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCII.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

AVIS.

Dans les Nouvelles d'Avril, pag. 443. lig. 8. *Il n'y avoit pas encore un an que Marin étoit mort, lors que Proclus l'écrivit.* lisez. *Il n'y avoit pas encore un an que Proclus étoit mort, lors que Marin l'écrivit.*

Dumesnil
m 24-39
39433

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Mai 1702.

ARTICLE I.

GERARDI JOAN. VOSSII OPERA *in sex Tomos divisa. Tomus I. in quo Etymologicon Linguæ Latinæ. Præfigitur ejusdem de Literarum permutatione Tractatus. Editio Nova, quamplurimis Jani Vossii Observationibus aucta.* C'est-à-dire, *Les Oeuvres de Gerard Jean Vossius, divisées en six Tomes; dont le premier contient le Dictionaire Etymologique de la Langue Latine, précédé d'un Traité du même Auteur sur le chan-*

gement des lettres, & augmenté dans cette nouvelle Edition d'un grand nombre de remarques d'Iſaac Voſſius. A Amſterdam, chez les Waesbergues, Boom, van Someren, & Goethals. 1701. in folio. pagg. 700. d'un Caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

LEs Ouvrages de *Gérard Jean Voſſius* ne ſont pas du nombre de ceux, qui n'ont cours qu'un certain tems, après lequel on les confine au fonds d'une Bibliotheque, abandonnez à la merci de la pouſſiére & des vers. Ils ſeront eſtimez auſſi long-tems qu'il y aura des Savans & des perſonnes de bon gout dans le Monde, & recherchez par tous ceux de ce caractére, qui les connoîtront. Il eſt vrai que Voſſius n'a pas été tout-à-fait exemt de certains défauts aſſez ordinaires à ceux de ſa profeſſion. Il a quelquefois un peu trop étalé ſa lecture, & a trop ſu l'art de mettre à profit tout ce qu'il avoit lû. Comme il avoit le gout fort bon, & que d'ordinaire il choiſiſſoit bien, il auroit pû ſe diſpenſer de nous dire tout ce qu'il ſavoit ſur les ſujets qu'il manioit, & omettre certains ſentimens, dont lui-même reconnoiſſoit

fort

fort bien le foible, ou même l'impertinence. Il pouvoit auſſi obſerver en diverſes occaſions une méthode plus naturelle & plus exacte, que celle qu'il a ſuivie. Enfin, il n'a pas toujours raiſonné bien juſte, & a pris ſouvent de ſimples probabilitez, pour des raiſons convainçantes & ſolides. Mais outre qu'à l'égard de ces deux derniers défauts, il les a beaucoup moins, que la plûpart des autres Critiques, ils ſont d'ailleurs ſi avantageuſement recompenſez par le grand nombre de belles & bonnes choſes qu'on rencontre à chaque pas dans tous ſes Ouvrages, que je puis dire qu'il y en a peu dans la lecture deſquels il y ait plus à apprendre que dans les ſiens.

On a donc rendu un bon ſervice au Public d'avoir ramaſſé en un corps tout ce qu'a fait ce grand homme, & il y a lieu d'être ſurpris qu'on ne s'en ſoit pas aviſé plûtôt. Je crois auſſi, que je n'employerai pas tout-à-fait mal mon tems, ſi je m'attache à faire connoître un peu mieux les Ouvrages de Voſſius, que la plûpart des gens ne les connoiſſent, en indiquant dans cet Article & dans quelques ſuivans, du moins les principales matiéres qu'ils conticnnent.

Ceux qui ont eu ſoin de cette Edition les ont diviſez en ſix Volumes, & ont ſuivi dans cette diviſion non l'ordre des tems, mais en quelque ſorte l'ordre des matiéres. C'eſt pour cette raiſon que le Dictionaire Etymologique, qui ne fut publié pour la premiére fois qu'après la mort de l'Auteur, paroît ici à la tête de tous les autres Ouvrages, parce que les mots dont une Langue eſt compoſée, & qui ſont le ſujet de ce Livre, ſont comme les premiers Elemens de toutes les Sciences qu'on peut traiter en cette Langue.

Nous avons dit dans ces * *Nouvelles* en parlant des Dictionaires de *Martinius*, qui traitent de la même matiére que celui de *Voſſius*, que Mr. *Ménage* accuſoit ce dernier d'avoir pillé le premier ſans le nommer; & que Mr. *Le Clerc* tâchoit de le juſtifier, dans la Diſſertation qu'il a miſe au devant de Martinius. La raiſon qu'il allégue de ce ſilence, c'eſt que Voſſius, qui étoit trop honnête homme & trop riche de ſon propre fonds, pour vouloir encore s'enrichir des dépouilles d'autrui, n'a pas publié lui-même ſon Ouvrage, & que s'il l'eut fait, il auroit aparemment averti dans ſa Préface

* *Mois de Mars* 1701. *pag.* 323.

ce, qu'il avoit tiré pluſieurs choſes de Martinius, & qu'il ne l'avoit pas cité, parce qu'il l'auroit fallu faire trop ſouvent. Je ne doute point de la ſolidité de la conjecture de Mr. Le Clerc; mais on peut encore ajouter, que Ménage ſuppoſe faux, s'il prétend que Voſſius n'ait point cité Martinius; j'ai parcouru l'*Etymologicon* de Voſſius avec ſoin & avec plaiſir; mais j'y ai trouvé Martinius * très-ſouvent cité, & d'ordinaire avec éloge & pour approuver ſon ſentiment.

Je ſai bien, au reſte, que l'étude des Etymologies eſt tombée dans un grand mépris, & eſt regardée comme inutile par beaucoup de gens; parce que quelques uns de ceux qui ont traité ces matiéres, n'ont pas obſervé certaines régles que le bon ſens leur preſcrivoit, & ont aporté des Etymologies ſi éloignées, que ceux qui les ont ſuës n'ont pû s'empêcher d'en rire. Le P. *Thomaſſin*, quoi qu'habile homme d'ailleurs, eſt tombé dans ce défaut & dans pluſieurs autres, comme l'a remarqué Mr. Le Clerc dans la Diſſertation, que nous avons déja ci-

* *Voyez pag. 6. col. a. pag. 11. col. b. pag. 12. col. a. pag. 18. col. b. pag. 10. col. b. & en une infinité d'autres endroits.*

rée. Ménage, quoi que plus savant & plus judicieux que le Pére Thomassin, n'a pas toujours fait usage de son jugement dans toutes ses Etymologies: comme par exemple, dans celle qu'il nous donne du mot *Laquais*; qu'il fait venir du Latin *verna*, par ces degrez, *verna*, *vernula*, *vernulaca*, *vernulacarius*, *lacarius*, *laquais*. Mais ces défauts n'empêchent point que ces sortes d'Ouvrages ne soient d'une très-grande utilité, pourvû qu'on fasse usage de son jugement, & qu'on n'adopte pas sans discernement toutes les conjectures des Etymologistes.

1. En premier lieu, quoi que les mots perdent souvent dans l'usage la signification de leur origine, ou en reçoivent une plus étenduë; il est pourtant vrai, que la connoissance de cette origine peut beaucoup servir d'ordinaire pour fixer le véritable sens d'un mot, & celui de tous ses dérivez & composez. C'est ce qu'on peut voir en une infinité d'endroits de cet *Etymologicon* de Vossius. En voici un seul exemple. Sur le mot *Lacus*, l'Auteur remarque d'abord que ce mot signifie deux choses: premiérement il se prend pour un grand amas d'eaux croupissantes, d'où naissent quelques ri-

vières

viéres ou quelques fleuves; & en ſecond lieu pour ces cuves que l'on met ſous un preſſoir, pour y recevoir le vin. Il croit que la ſignification primitive de ce mot eſt la premiére que je viens de marquer, & que les cuves où l'on reçoit le vin ne ſont appellées de ce nom, que parce qu'elles reſſemblent à de petits lacs. Or, ſelon Voſſius, le nom *Lacus* vient du Grec λάκκος qui ſignifie une foſſe, ou de λακὶς, qui, ſelon *Heſychius*, ſe prend pour une fente, & entr'autres pour une ouverture de la terre, χάσμα γῆς. Et, en effet, un Lac ne paroît être autre choſe qu'une grande fente ou ouverture de la terre pleine d'eau. Le mot *Lacus*, par la même analogie, ſe prend auſſi pour le vaiſſeau plein d'eau dans lequel les forgerons plongent leur fer après l'avoir travaillé, pour un lieu public où on lave le linge, & *Vitruve* donne ce nom aux creux dans leſquels on éteint & détrempe la chaux; enfin *Columella* prend ce mot pour les endroits d'un grenier où l'on conſerve les grains ſéparez les uns des autres. De *Lacus* vient le mot *Lacuna*, qui dans toutes ſes diverſes ſignifications retient le nom de ſon origine, qui eſt celui d'une fente; car il ſe prend

pour une fosse où l'eau se ramasse, & d'où elle ne coule pas, comme une fondriére; pour toute cavité ou enfoncement, qui se trouve dans un chemin, ou même dans le corps des animaux, &c. du même mot *Lacus* vient celui de *Lacunar*, ou *Laquear*, car le *c* & le *q* ne diférent presque point, qui signifie un lambris, ou proprement l'entredeux des poutres ou des solives, qui est enfoncé & qui fait une fossé. C'est la pensée de notre Gerard Jean Vossius; mais Isaac son fils croit, que les lambris ont été ainsi apellez, parce que d'ordinaire ils étoient voutez, ce qui a mieux la forme d'un Lac, surtout si étant près de l'eau, les rayons du soleil peuvent être refléchis par la surface de l'eau vers ces lambris, car alors on y voit tous les mêmes mouvemens, que reçoit cette surface. Il est si vrai que le mot de *Laquear*, vient de celui de *lacus*, que les anciens se sont quelquefois servi de ce dernier mot pour signifier un lambris. Enfin, pour n'alléguer pas ici tous les noms dérivez de celui de *lacus*, de ce mot vient le verbe *ablaqueare*, qui signifie *déchausser un arbre*, parce qu'alors on fait une espéce de petite fosse tout autour de son tronc. Cet exemple

ple suffit, pour faire voir le premier usage que nous avons dit qu'on pouvoit tirer des Etymologies.

2. Mais il y en a un second, qui n'est pas moins important: c'est que par leur moyen on peut découvrir quelle est l'origine des peuples, & d'où ils sont venus: & il est sûr, par une infinité d'exemples que les Savans en ont alleguez, que l'Asie a été comme l'Atelier du genre humain, d'où les hommes se sont répandus dans tout le reste de l'Univers; puis que toutes les Langues que nous connoissons tirent leur origine, de celle que parloient les hommes, qui ont demeuré dans les lieux, que l'Histoire sainte suppose avoir été les premiers habitez: ce qui sert merveilleusement à confirmer la verité de cette histoire, & à établir la certitude de la Création du Monde, telle qu'elle nous est raportée dans *Moyse*. On verra des preuves de cette vérité dans l'*Etymologicon* de notre Auteur, dans les Ouvrages de *Bochart*, dans les Notes de Mr. Le Clerc sur Hésiode, & dans un grand nombre d'autres Livres de cette nature. Et je ne saurois m'empêcher de remarquer ici, par occasion, que les Voyageurs, qui nous donnent des Relations des

Pays éloignez, où ils ont été, ne devroient jamais oublier, de nous dire quelque choſe de la Langue des habitans de ces Pays. Quand ils n'en raporteroient que trente ou quarante mots des plus communs, cela ſuffiroit pour découvrir l'origine de ces peuples; & je ne doute point, qu'on ne pût confirmer encore mieux par ce moyen la vérité de nos Ecritures. On pourra voir dans cèt Ouvrage de Voſſius pluſieurs exemples de mots Latins, qui viennent de l'Hébreu ou des autres Langues aprochantes de celle-là, ſoit médiatement, ſoit immédiatement. Ainſi on ne ſauroit douter que le mot Grec κέρας, le Latin *Cornu*, & le François une *Corne*, ne viennent du Syriaque *Carna*, au lieu de quoi les Arabes ont dit *Karn*, & les Hébreux קֶרֶן. Le mot *Corium*, du *cuir*, eſt fait de l'Hébreu עוֹר, qui eſt la même choſe, & qui vient de la racine עָרָה, qui ſignifie, *nudari, être dépouillé, être découvert*. *Clavus*, un *clou*, tire ſon origine de כָּלָה *fraper, cogner*, parce que c'eſt en frapant qu'on enfonce les cloux. Ainſi du verbe Chaldaïque כחל, *il a peint de couleur, coloravit*; vient le mot latin *color*, & notre François *couleur*. De כלא, qui ſignifie

gnifie un *lieu fermé* ou une *prison*, vient le mot Latin *Cella*, un *Cellier*, un *Garde-manger*, & on en voit bien la raison. On n'auroit jamais fait, si on vouloit aporter tous les autres mots Grecs, Latins, ou François, qui tirent leur origine de l'Hébreu, ou de ses Dialectes, je veux dire le Chaldaïque, l'Arabe, & le Syriaque.

En troisiéme lieu les Etymologies peuvent servir infiniment à nous aprendre, d'où sont venuës dans certains Pays certaines coutumes, certains animaux, certaines plantes, certains vétemens, & un grand nombre d'usages: car il est arrivé d'ordinaire qu'en empruntant certaines choses d'un Pays, on en a aussi emprunté les noms qu'elles avoient dans ces Pays. C'est ainsi que les Latins ont apellé une espéce de fin lin *Byssus* & les Grecs Βύσσος, du mot Hébreu, Chaldaïque, & Syriaque בוץ, qui signifie la même chose: puis que c'est de l'Orient qu'est venuë la plante, de l'écorce de laquelle on fait le fin lin. De même le mot Grec Ἄγγαρος, qui signifie un *postillon* ou *messager*, qui porte les paquets du Roi, est Persan, parce que ce fut *Cyrus* Roi de Perse, qui s'avisa le premier d'en établir de lieu en lieu. Et parce que les Postil-

lons avoient le pouvoir de se servir des chevaux qu'ils trouvoient en chemin, & de contraindre ceux à qui ils apartenoient de les leur livrer, de là vient le mot Grec ἀγγαρεύειν, & le Latin *Augariare*, qu'on trouve dans le *Digeste*, & qui signifient *contraindre, prendre par force.*

4. En quatriême lieu, personne ne doute, que par les Etymologies on ne puisse découvrir souvent, du moins en partie, la nature des choses auſquelles on a donné certains noms. Ainsi, il y a une sorte de serpent, que les Grecs ont apellé ἀμφίσβαινα, & les Latins *Amphisbæna*. Qui saura que ce mot vient d'ἀμφὶς, qui signifie de part & d'autre, & de βαίνειν, *marcher*, verra que ce serpent a été ainsi nommé, parce qu'il peut marcher en avançant par la tête & en avançant par la queüe. C'est ce qui a fait croire à *Pline*, à *Galien*, à *Lucain*, à *Solin* & à *Isidore*, que ce serpent avoit deux têtes, une à chaque extrémité du corps; & peut-être ne se sont-ils pas trompez; puis que nous avons des modernes, qui ont assuré avoir vû de tels serpens, quoi que Voſſius dise qu'on doit mettre au rang des monstres un serpent de cette nature.

5. En

5. En cinquiéme lieu, un habile Etymologiſte, tel qu'eſt notre Auteur, ne ſe contente pas d'aporter ſimplement les Etymologies des mots, & de faire voir leur origine; il les aſſaiſonne toujours de remarques utiles & curieuſes, qui attachent un Lecteur, qui a du gout pour les bonnes choſes. C'eſt ainſi qu'outre qu'on trouve dans ce Volume l'explication ou la correction d'un nombre infini de paſſages d'anciens Auteurs tant Grecs que Latins, & qu'on y voit les fautes des Commentateurs très-ſouvent relevées, il y a peu d'article qui ne contienne quelque remarque importante, ou quelque point d'antiquité expliqué. En voici un petit nombre d'exemples.

Sur les mots *Caminus*, & καμινος une *cheminée*, l'Auteur nous aprend que ces mots ſignifient proprement une *fournaiſe*, quoi que nous les prenions aujourdhui pour le tuyau par où ſort la fumée; qu'ils viennent du mot Grec καιω, qui ſignifie brûler; & que les Anciens n'avoient point de cheminées telles que celles que nous avons aujourdhui. Ils faiſoient le feu au milieu d'une chambre, qu'ils nommoient *conclave*, il n'y avoit point de conduit, pour laiſſer paſſer la fumée; mais

mais elle se répandoit par toute la chambre; à moins qu'on n'ouvrit les fenêtres, pour la laisser sortir; ou qu'on ne se servit de bois enduit de lie d'huile, ce qui étoit une invention de *Caton*, mais qui coutoit beaucoup, & qui ne pouvoit être pratiquée, que par des personnes fort riches.

L'Article *Bucephalus*, qui est le nom du Cheval *d'Alexandre* le Grand peut desabuser ceux qui sont encore dans l'opinion commune, que ce Cheval fût ainsi nommé, parce qu'il avoit la tête semblable à celle d'un Bœuf. C'est la pensée de *Strabon*; & Pline & *Aulu-Gelle* ne la desaprouvent pas. Mais il est constant que tous les bons chevaux de Thessalie étoient appellez *Bucéphales*, parce qu'on leur imprimoit avec un fer chaud la figure de la tête d'un bœuf. Le Cheval d'Alexandre le Grand, fut apellé Bucephale, par excellence, parce qu'il étoit un des meilleurs de ceux de sa sorte. C'est ce qui se prouve par deux passages *d'Aristophane*, qu'on pourra voir dans notre Auteur.

Au mot *Ambubajæ*, qui est le nom de certaines femmes dont parlent *Horace* & *Suétone*, Vossius refute l'opinion de *Turnèbe*, qui a voulu que ces femmes

mes fussent ainsi appellées, d'*ambu* pour *am*, qui signifie *autour*, & de *Baye*, *Bayes*, parce qu'elles se tenoient autour de Bayes, où elles gagnoient leur vie en se prostituant. Il soutient, après plusieurs sçavans hommes, que ce mot est Syriaque d'origine, venant de celui d'*Abbub*, qui signifie *une flute*: les Arabes y insérant une *n* en ont fait *anbub*, & les Latins ont changé l'*n* en *m*, & y ont ajoûté la terminaison Latine. Les *Ambubaiæ*, étoient donc des femmes qui gagnoient leur vie à Rome en se prostituant & en joüant de la flute. Et il ne faut pas s'étonner avec Turnèbe, que les Romains ayent pris ce nom des Syriens, puis qu'il n'est rien de si ordinaire, comme on l'a déja remarqué, que d'emprunter les noms de certains peuples, en empruntant leurs coutumes. On en a mille exemples & anciens & modernes. Les noms de *Thé* & de *Caphé*, ceux de je ne sai combien de sortes de toiles, & de drogues nous sont venus des Indes ou d'Arabie, en même tems, que les choses que ces noms signifient. Or si quelcun doutoit qu'il fut venu de Syrie à Rome des joüeurs de flute, de tambour, & d'autres instrumens, il pourroit s'en

con-

convaincre par ces quatre vers de * *Juvenal.*

Jampridem Syrus in Tyberim defluxit Orontes,
Et linguam & mores, & cum Tibicine Chordas
Obliquas, nec non gentilia tympana secum
Vexit, & ad Circum jussas prostare puellas.

Ce que le Pére *Tarteron* a traduit ainſi: *Il y déja longtems que les Syriens ſont venus en cette ville, on en a pris les mœurs & les maniéres; leur langage, leurs tymbales, & tous leurs autres inſtrumens y ſont à la mode.* On ne ſauroit guéres douter de la vérité de cette Etymologie après une auſſi bonne preuve que celle-là. Auſſi eſt-ce la methode ordinaire de Voſſius de n'en alleguer aucune qui ne ſoit accompagnée de ſa preuve. Il ſe moque avec raiſon de toutes celles qu'on n'appuye que ſur des antiphraſes, qu'il nomme la retraite des ignorans & une pure viſion des Grammairiens: comme quand on dit que les Latins ont apellé la guerre *bellum*, parce qu'elle n'eſt point *belle*, & les Déeſſes, qui

* *Satyr. III.*

qui, selon les Poëtes, préſident à la vie des hommes *Parcæ*, *Parques*, parce qu'elles n'épargnent perſonne. Il aime mieux ſur ce dernier mot, croire avec Scaliger, que ces prétendues Déeſſes ſont apellées de ce nom, parce qu'effectivement elles épargnent les hommes; puis que de trois qu'elles ſont, il n'y en a qu'une qui coupe le fil de la vie; & que des deux autres, l'une la donne, & l'autre la conſerve: on peut même dire que celle qui termine cette vie épargne les hommes, puis qu'elle ne fait ſa fonction, que lors qu'elle y eſt obligée par les Deſtinées. Que ſi cette Etymologie ne plaît pas, on peut dire, qu'elles ont été nommées *Parcæ* pour *Partæ*, du mot *partiri*, *partager*, parce qu'elles donnent à chacun la portion de vie qui lui eſt aſſignée par les Deſtins. Ce qui peut confirmer cette conjecture; c'eſt que les Grecs leur ont donné un nom, qui vient viſiblement d'un autre qui ſignifie *partager*. μοῖρα, ἀπὸ τῦ μείρειν, *dividere*, *partiri*.

A l'égard du mot *Bellum*, *la Guerre*, Voſſius remarque, qu'on diſoit autrefois *Duellum*, d'où vient notre mot François *Duel*; & l'un & l'autre tirent leur origine de *duo deux*, parce que la guer-

guerre se fait toujours entre deux personnes particulieres ou entre deux partis. Il est vrai que le premier usage de ce mot *duellum* est de signifier un combat singulier; mais en suite il a été aussi employé pour un combat entre deux partis différens; & Juvenal lui-même s'en est servi en ce sens dans sa premiére Satyre. *Galeatum sera Duelli pœnitet, quand on est prêt d'en venir aux mains il n'est plus tems de reculer.*

En voila assez pour donner quelque idée de ce Dictionaire de Vossius, & pour marquer, par quelques exemples, l'usage qu'on en peut faire; car je n'ai rien moins prétendu que de raporter toutes les utilitez qu'on peut tirer des Etymologies. Je dois seulement ajouter, qu'on a inseré dans cette nouvelle Edition, un grand nombre de remarques d'Isaac Vossius. Elles sont ordinairement assez courtes; mais il y a peu de pages où l'on n'en trouve. On les a renfermées entre des crochets, pour les distinguer du texte de l'Auteur: mais il semble qu'il auroit mieux valu les renvoyer au bas des pages en forme de Notes: car un Lecteur qui ne sera pas bien attentif, ne prendra pas toujours garde à cette distinction, d'au-

'autant plus qu'on n'a point pris de oin d'en avertir dans la Préface, en orte qu'il a fallu que j'aye eu recours la précédente Edition, pour m'aper- evoir de ces additions dont on parle ans le titre. Elles consistent presque oujours dans de nouvelles étymolo- ies, qu'Isaac Voſſius a cru plus justes ue celles qui sont alleguées par son ére. Il les accompagne quelquefois le preuves, & les raporte souvent sim- lement sans les prouver. Ainsi il veut ue le mot *Bellum*, la guerre, vienne e πόλεμος ; mais il ne dit pas pour- uoi, ni ce que ce mot signifie. Il rétend que le mot *cœlebs*, qui signifie *celui qui vit dans le célibat*, vient du Grec κολοβὸς, qui marque celui qui est privé de quelque chose : au lieu que Gérard Jean Voſſius le tire de κοίτη, n lit & de λείπω, manquer, avoir fau- e ; parce que celui qui n'a point de emme est privé d'un lit nuptial ; ce que *Virgile* paraphrase de cette maniére.

Non licuit thalami expertem ſine cri-
mine Vitam
Degere.

Ce qui signifie mot à mot, *je n'ai pas été en liberté de passer ma vie dans l'in-*

guerre ſe fait toujours entre deux perſonnes particulieres ou entre deux partis. Il eſt vrai que le premier uſage de ce mot *duellum* eſt de ſignifier un combat ſingulier; mais en ſuite il a été auſſi employé pour un combat entre deux partis différens, & Juvenal lui-même s'en eſt ſervi en ce ſens dans ſa premiére Satyre. *Galeatum ſerò Duelli pœnitet*, *quand on eſt prêt d'en venir aux mains il n'eſt plus tems de reculer.*

En voila aſſez pour donner quelque idée de ce Dictionaire de Voſſius, & pour marquer, par quelques exemples, l'uſage qu'on en peut faire; car je n'ai rien moins prétendu que de raporter toutes les utilitez qu'on peut tirer des Etymologies. Je dois ſeulement ajouter, qu'on a inſeré dans cette nouvelle Edition, un grand nombre de remarques d'Iſaac Voſſius. Elles ſont ordinairement aſſez courtes; mais il y a peu de pages où l'on n'en trouve. On les a renfermées entre des crochets, pour les diſtinguer du texte de l'Auteur: mais il ſemble qu'il auroit mieux valu les renvoyer au bas des pages en forme de Notes: car un Lecteur qui ne ſera pas bien attentif, ne prendra pas toujours garde à cette diſtinction, d'au-

d'autant plus qu'on n'a point pris de soin d'en avertir dans la Préface, en sorte qu'il a fallu que j'aye eu recours à la précédente Edition, pour m'apercevoir de ces additions dont on parle dans le titre. Elles consistent presque toujours dans de nouvelles étymologies, qu'Isaac Vossius a cru plus justes, que celles qui sont alleguées par son Pére. Il les accompagne quelquefois de preuves, & les raporte souvent simplement sans les prouver. Ainsi il veut que le mot *Bellum*, la guerre, vienne de πόλεμος ; mais il ne dit pas pourquoi, ni ce que ce mot signifie. Il prétend que le mot *cœlebs*, qui signifie *celui qui vit dans le célibat*, vient du Grec κολοβὸς, qui marque celui qui est privé de quelque chose : au lieu que Gérard Jean Vossius le tire de κοίτη, un lit & de λείπω, manquer, avoir faute ; parce que celui qui n'a point de femme est privé d'un lit nuptial ; ce que *Virgile* paraphrase de cette maniére.

Non licuit thalami expertem sine crimine Vitam
Degere.

Ce qui signifie mot à mot, *je n'ai pas été en liberté de passer ma vie dans l'in-*

l'innocence, sans avoir de lit nuptial; c'eſt-à-dire, *ſans me marier*. Je ne dois pas oublier de remarquer ici que Voſſius ne manque pas de rejetter l'Etymologie ordinaire du mot *cælebs*, qu'on fait venir de celui de *cœlum le Ciel*; comme ſi ceux qui vivent dans le célibat, étoient des perſonnes céleſtes, & vivoient déja comme des Anges. Quelque peu de fondement qu'ait cette Etymologie, S. *Jerôme*, qui recommandoit le Célibat autant qu'il pouvoit, & qui, à la maniére des Orateurs, faiſoit ſouvent fléche de tout bois, ne manque pas de ſe ſervir de cette belle raiſon, contre *Jovinien*, *Cœlibes*, dit-il, *quod cœlo digni ſunt, inditum nomen*; *on leur a donné ce nom, parce qu'ils ſont dignes du Ciel.*

ARTICLE II.

SUPLE'MENT *du* VOYAGE AU TOUR DU MONDE, *contenant une Deſcription d'Achin, ville de Sumatra, du Royaume de Tonquin, & autres Places des Indes, & de la Baye de Campéche. Où il eſt traité des différens Terroirs de tous ces Pays, de leurs Ports, des Plantes, des Fruits,*

& des Animaux qu'on y trouve : de leurs Habitans, de leurs Coutumes, de leur Religion, de leur Gouvernement, de leur Négoce, &c. Enrichi de Cartes & Figures en Taille douce. Tom. III. Par GUILLAUME DAMPIER. A Amſterdam, chez Paul Marret. 1701. en grand *in* 12. d'un caractére plus petit que celui de ces Nouvelles, pagg. 351. ſans la Table.

LEs deux premiers Volumes du Voyage de *Dampier* autour du Monde, écrits originairement en Anglois, furent imprimez pour la premiére fois en François, à Amſterdam en 1698. Le Public les a reçus fort favorablement, & on a été obligé d'en faire une ſeconde Edition. Mais le troiſiéme ne paroit en notre Langue que depuis l'année dernière. Les deux premiers ſont trop connus, pour nous arrêter à en donner un Extrait : nous nous contenterons de rapporter ici en peu de mots ce que l'Auteur dit des peuples de la Nouvelle Hollande ſur la fin de ſon ſecond Volume, parce que cela nous a paru tout-à-fait ſingulier.

Chacun ſait que ce Pays fait partie des Terres Auſtrales inconnuës. On

ignore

ignore si c'eſt une Iſle ou un Continent; mais l'Auteur aſſure qu'il ne touche ni à l'Aſie, ni à l'Afrique, ni à l'Amérique. Le terroir en eſt ſec & ſablonneux, & on n'y a point d'eau, à moins qu'on n'y faſſe des puits. Il y croît pourtant des arbres. La plupart de ceux que l'Auteur y vit, lui parurent des arbres à Dragon: ils ſont de la groſſeur des plus gros pommiers, & à peu près de la même hauteur. Ce ſont les plus grans du pays. L'écorce eſt eſt blanchâtre & tant ſoit peu dure, les feuilles en ſont noires; il diſtille de la gomme, des nœuds & des crevaces, qui ſont au corps des arbres. L'Auteur n'y vit aucune ſorte d'animaux, ni aucune trace de bêtes, ſi ce n'eſt une ſeule fois, & il crut que c'étoit la piſte d'un mâtin. Il y a quelques petits oiſeaux terreſtres, qui ne ſont pas plus gros qu'un merle, & peu d'oiſeaux marins. La mer n'eſt pas non plus fort poiſſonneuſe, à moins qu'on ne mette au rang des poiſſons la vache marine & la tortue. Il y a quantité d'animaux de ces deux eſpèces, qui ſont fort farouches, quoi que peu inquietez par les Habitans, qui n'ont ni bateaux, ni fer.

Les Indiens de ce Pays ſont les gens du

du monde les plus miſérables, & à la figure près, ils ne different guéres des bêtes. Ils ſont grans, droits, & déliez, ils ont les membres longs & menus, la tête groſſe, le front fort, & les ſourcils épais. Leurs paupiéres ſont toujours à demi fermées, de peur que les mouches ne leur donnent dans les yeux; auſſi ſont-elles ſi incommodes, qu'il eſt bien difficile de s'en garantir. Inquiétez par ces inſectes dés leur enfance, ils n'ouvrent point les yeux, comme les autres peuples. Auſſi ne ſauroient-ils voir de loin, à moins qu'ils ne lévent extraordinairement la tête. Ils ont le nez & les lévres groſſes, & la bouche grande. Les deux dens de devant de la machoire ſupérieure manquent à tous tant hommes que femmes, ſoit qu'ils ſe les arrachent, ſoit que naturellement il ne leur en vienne point en cet endroit-là. Ils n'ont point de barbe non plus. Ils ſont noirs comme les Négres de Guinée. Ils n'ont pour tout habit qu'un morceau d'écorce d'arbre au milieu du corps en forme de ceinture, & une poignée d'herbe longue ou trois ou quatre petites branches, avec leurs feuilles, & ſoutenuës par leur ceinture, pour couvrir leur nudité. Ils n'ont point

qu'ils se servent de hâches de pierre, comme font certains Indiens de l'Amérique. Ils parlent fort du golfe, & notre Auteur n'entendit pas un mot de tout ce qu'ils dirent. C'est tout ce que j'avois dessein de remarquer sur ses deux premiers Volumes. Je passe au troisiéme, qui n'ayant paru en notre Langue, que l'année derniére, est connu de moins de gens.

Il est divisé en trois Parties. La premiére contient le Suplément du Voyage de l'Auteur autour du Monde. Il y est parlé d'Achin, de Malaca, du Tonquin, de Cambodia, de Bencouli, du Fort *S. George*, & de quelques autres lieux des Indes Orientales. Dampier fait, par tout, comme dans les Volumes précédens, des remarques fort curieuses & fort utiles, pour ceux qui ont à nayiger, dans les endroits, dont il parle. Il traite des vens qui y régnent, de la nature des ports & des rades, de la quantité d'eau qu'on y trouve, de la nature du fonds, & de diverses autres choses semblables, que l'Auteur a observées avec beaucoup de soin.

En parlant du Royaume de Tonquin, il nous aprend qu'il y a une prodigieuse quantité d'une espéce de

 sau-

sauterelles de la groſſeur du bout du doit, & de ſa longueur, à le prendre depuis ſa premiére jointure. Elles ſe nourriſſent dans la terre, d'où elles ſortent par troupes aux mois de Janvier & de Février, qui eſt le tems de les prendre, puis qu'elles ne paroiſſent que dans ce tems-là. Elles ont alors une couleur blanchâtre avec de petites ailes, ſemblables à celles des abeilles. Dès qu'elles ſont ſorties de terre, elles prennent leur vol; mais manque de force ou d'habitude, elles retombent bien-tôt à terre. Les habitans du Pays les mangent fraîches, après les avoir fait griller ſur le charbon; ou bien ils les ſalent pour les garder. Elles ſont graſſes & ſuculentes, également eſtimées par les pauvres & par les riches, comme une viande bonne & ſaine, fraîches, ou ſalées. Les Tonquinois mangent auſſi de la chair de cheval, de chat, & de chien, & leurs marchés en ſont pourvûs. Celle de Cheval eſt autant eſtimée que la chair de bœuf.

L'Auteur remarque à l'occaſion du Tonquin, que, toutes choſes étant d'ailleurs égales, les lieux près des Tropiques ſont beaucoup plus chaux, que ceux qui ſont ſous l'Equateur; la rai-

ſon qu'il en donne paroit très-ſolide & eſt facile à comprendre. Sous l'Equateur le jour n'a jamais plus de douze heures, & la nuit eſt toujours de la même longueur. Mais ſous les Tropiques le plus long jour a plus de treize heures & demi; & la nuit n'en a que dix & demi, ce qui fait trois heures de différence, & qui eſt conſidérable pour ceux ſur leſquels le Soleil darde ſes rayons perpendiculairement. D'ailleurs dans les endroits qui ſont à trois degrés du Tropique du Cancer, ou à vint ou environ de l'Equateur, le Soleil n'allant que deux ou trois degrez au delà du Zénith de ces peuples, revient & repaſſe peu de tems après par le même Zénith, de ſorte qu'ils ont fort * long tems le Soleil perpendiculaire ou à peu près ſur leur tête. Au lieu que quand le Soleil vient dans l'Equateur en Mars ou Septembre, il paſſe d'abord vers le Nord ou le Sud, & ne demeure pas vint jours à paſſer depuis trois degrez d'un côté, juſqu'à trois degrez de l'autre côté de l'Equateur: de ſorte qu'à cauſe du peu de ſéjour qu'il y fait, la chaleur ne peut pas être égale à celle d'auprès des Tro-

piques;

* *Environ depuis le commencement de Mai, juſques à la fin de Juillet.*

piques, où il continuë d'être si long-tems vernal. L'Auteur dit qu'une personne qui avoit été en plusieurs endroits des Indes, l'avoit assuré que le Tonquin étoit le plus chaud qu'il eut vu.

Ce Pays est fort peuplé. Le ris est la nourriture ordinaire des habitans. Lors qu'il leur manque, ils sont dans la dernière misére, à moins qu'ils ne soient secourus par leurs voisins. Quand ils en sont reduits là, les péres vendent leurs enfans pour avoir du pain, & ceux qui n'ont point d'enfans, n'ont aucuns moyens de fournir à leur nourriture, sont contraints de mourir miserablement dans les ruës. Cette disette vient par la sécheresse, lors que par malheur le pays n'est pas inondé par des pluyes abondantes, qui tombent d'ordinaire dans une certaine saison.

Les Tonquinois font consister une de leurs beautez à avoir les dents les plus noires qu'il leur est possible. Ils se les teignent de cette couleur à l'âge de douze ou quatorze ans, tant garçons que filles. Ils employent à cette occupation deux ou trois jours, pendant lesquels ils n'osent prendre d'autre nourriture qu'un peu d'eau ou quelque

que autre liqueur. Pour se marier, il faut acheter sa femme. Ainsi les pauvres seroient contraints de vivre dans le célibat, s'il n'y avoit des filles, qui se donnent à très grand marché, étant bien aises d'avoir un mari, quelque pauvre qu'il puisse être. Il est vrai que lors que la disette arrive, le mari vend femme & enfans, afin d'avoir du ris, pour vivre lui-même. Les femmes ne se font nulle peine de devenir grosses d'un homme blanc; les enfans n'en seront que plus beaux, & par conséquent plus estimez, quand ils seront grands, sur tout si ce sont des filles. Ce n'est pas une charge fort incommode, que celle de les nourrir, & au pis aller, si les mères n'en veulent pas le moyen, elles en sont quittes pour les vendre, lors qu'elles sont jeunes.

Les Tonquinois ont deux fêtes tous les ans. La principale se fait à la premiére nouvelle Lune du nouvel an; & leur nouvel an commence à la premiére nouvelle Lune, qui paroit après la mi-janvier; car autrement cette Lune est raportée à l'année précédente. Dans ce tems-là, ils ne travaillent point, chacun se met le plus propre qu'il peut, & se divertit dix ou douze jours. La seconde grande fête se célébre

lébre après qu'on a fenné la recolte de Mai, vers le commencement de Juin. Leurs réjoüissances sont alors beaucoup moindres qu'à la premiére fête. Ils sont Payens & grans Idolâtres. Ils croyent les peines & les récompenses d'une autre vie. Ils n'ont que des idées fort obscures de la Divinité.

Le Tonquin est une Monarchie absoluë ; mais en sorte qu'il y a deux Rois, dont chacun est Souverain dans ce qui est de son ressort. L'un est apellé *Bona* & l'autre *Chona*. On n'enrôle personne pour soldat, qu'on n'ait éprouvé auparavant s'il a bon apétit. Pour le faire on leur donne du ris, tant qu'ils en peuvent manger ; & dans la suite ils sont avancez dans les emplois, à proportion de ce qu'ils ont bien fait leur devoir le jour de leur épreuve.

Lors qu'il arrive quelque dispute entre des personnes de la plus basse condition, & qu'il faut le Magistrat pour les mettre d'accord, celui-ci, ayant égard à leur pauvreté, n'impose aucune grosse amende à celui qui a tort, mais il lui ordonne pour peine, de régaler la personne qu'il a offensée, d'un grand pot de terre plein * d'*Arack*.

Y 5

* C'est une espece de boisson.

sage de l'une à l'autre est plus difficile. Il n'en est pas ainsi des Missionaires, ils présentent à ces peuples des objets d'adoration tels que ceux qu'ils avoient accoutumé d'avoir : *du moins*, dit l'Auteur, *le changement n'est pas considérable, de passer du culte des Idoles payennes, à celui des images des Saints.*

En parlant du Royaume d'*Adhem*, on nous apprend, que depuis longtems il n'est gouverné que par des Reines. C'est, dit on, une vieille fille qu'on choisit dans la famille Royale. Après son élection, elle est comme renfermée dans son Palais, dont elle ne sort que rarement, & n'est jamais vuë des personnes d'un rang inférieur, excepté de ses Domestiques. Une fois l'année, elle monte sur un Eléphant vêtuë de blanc, & va se baigner à la riviére ; mais notre Auteur ne sait pas, s'il est permis au peuple de la voir dans cet équipage. A propos de bains, il remarque, que c'est un remède souverain contre la Dyssenterie, que de se baigner dans l'eau froide à la riviére, & qu'il en a fait l'expérience.

II. La seconde Partie de ce Volume, contient la Relation d'un Voyage que l'Auteur avoit fait dans les In-

des Occidentales, longtems avant qu'il entreprit celui du tour du monde, dont il eſt parlé dans les deux premiers Volumes. Il s'attache principalement à décrire la Baye de Campéche, d'où l'on tire le bois de teinture, qui porte ce nom, & les Pays voiſins. Campéche eſt une fort belle ville ſituée au bord de la Mer, dans un petit enfoncement, & c'eſt la ſeule qu'il y ait ſur toute la côte, depuis le Cap *Catoch*, juſqu'à la *Vera Cruz*. Elle eſt toute bâtie de bonnes pierres. Les maiſons n'y ſont pas hautes; mais les murailles en ſont très-fortes. Les toits en ſont plats à l'Eſpagnole, & couverts de tuiles. A l'une de ſes extrémitez, il y a une bonne Citadelle, munie de pluſieurs canons. Quoi que cette Forteresſe commande la ville & le port, elle a pourtant été priſe deux fois. La premiére par le Chevalier *Chriſtophle Mims*, vers l'an 1659. & la ſeconde par des Boucaniers Anglois & François, vers l'an 1678. La ville n'eſt pas fort riche. La principale manufacture qu'il y ait eſt de la toile de coton. Les Indiens s'en habillent, & les Eſpagnols pauvres ne portent autre choſe. On s'en ſert auſſi pour faire des voiles de navire. On tire auſſi du ſel des ſalines

trouvent une perſonne ſeule, ils font mine de la vouloir dévorer. L'Auteur en trouva une fois une groſſe troupe, qui ſe lançoient d'arbre en arbre par deſſus ſa tête, craquetoient des dens, & faiſoient un bruit enragé. Il y en avoit même pluſieurs qui faiſoient des grimaces de la bouche & des yeux & mille poſtures groteſques. Quelques uns rompoient des branches ſeiches & les lui jettoient, d'autres répandoient leurs ordures ſur lui. A la fin l'un des plus gros vint ſur une petite branche juſtement au deſſus de la tête de l'Auteur, & ſauta tout droit contre lui, ce qui le fit reculer en arriére; mais le Singe ſe prit à la branche avec le bout de ſa queüe, & demeura là ſuſpendu à ſe brandiller & à faire la moüe à l'Auteur. Enfin, il ſe retira, & Meſſieurs les Singes l'accompagnérent juſqu'aux hutes où il logeoit. S'ils voyent deux perſonnes enſemble, ils s'entuyent. Ils ſe ſervent de leurs queües auſſi bien que de leurs pattes; & tiennent auſſi ferme avec elles. Les femelles ſont fort embarraſſées pour ſauter après les mâles avec leurs petits: car elles en ont ordinairement deux. Elles en portent un ſous un de leurs bras, & l'autre

qui

qui eſt aſſis ſur leur dos ſe tient accroché à leur cou avec ſes deux pates de devant. Il eſt impoſſible de les apriſoiſer. Ils ſont fort rarement à terre, & il y en a même qui diſent qu'ils n'y vont jamais.

Il y a dans le même Pays une eſpéce d'Ours, qui ſe nourrit de fourmis. C'eſt une béte à quatre piés de la groſſeur d'un chien de bonne taille. Il a le poil rude & d'un brun, qui tire ſur le noir. Il a les jambes courtes, le muſeau long, de petits yeux, la gueule fort petite, & une langue auſſi déliée qu'un ver de terre, de cinq ou ſix pouces de long. On le trouve toujours pres des fourmilieres. Pour prendre les fourmis, il met ſon muſeau tout plat ſur la terre, auprés des ſentiers où les fourmis paſſent & repaſſent, & il y en a grande quantité dans ce Pays. Enſuite, il met ſa langue à travers du ſentier; & lors que les fourmis qui vont & viennent ſans ceſſe y arrivent, elles s'y arrêtent un peu: de ſorte que la langue en eſt toute couverte en deux ou trois minutes de tems. Alors il la retire & les avale, après quoi il recommence le même exercice, pour en attraper davantage.

Il y a une autre béte à quatre piés

ſur le tronc entre les branches. Il y en a qui ſont auſſi gros qu'un tonneau de 63. gálons d'Angleterre. C'eſt là où elles paſſent l'hiver, & dès que la ſaiſon pluvieuſe arrive, elles ſe retirent toutes dans ces petits bourgs, où elles conſervent leurs œufs. Les Européens, qui ſont allez habiter dans les Indes Occidentales, employent ces œufs à nourrir leurs poulets, & les eſtiment autant pour cet uſage, que le gruau. Lors que ces fourmis ſortent de leurs nids, on voit partout des ſentiers qu'elles font dans les bois, larges de trois ou quatre pouces, & auſſi battus que les grands chemins. Elles partent fort legéres ; mais elles retournent au rendé-vous avec de peſans fardeaux ſur le dos, tous de la même maniére & d'une égale groſſeur. L'Auteur a toujours obſervé que ces fardeaux étoient de gros morceaux de feuilles vertes ; mais ſi gros, qu'à peine pouvoit-il voir l'inſecte, qui étoit deſſous. Cependant elles marchoient fort vîte, & il y en avoit une ſi longue file, qui s'empreſſoient à ſe devancer les unes les autres, que c'étoit un plaiſir de voir ce manége ; & le ſentier tout rempli de verdure. Ce que l'Auteur dit de l'*Alligator*, qui eſt

une

une eſpéce de Crocodile, & dont il y en a de la longueur de ſeize à dix-ſept piés eſt fort curieux. On le trouvera à la page 287. On peut auſſi voir la deſcription de la Vache montagnarde, à la page 318. On croit qu'elle n'eſt pas fort différente de ce qu'on apelle l'Hippopotame. Elle a une force prodigieuſe, & peut renverſer un bateau, & tout ce qu'il y a deſſus. Elle deſcend au plus profond de l'eau, & marche là ſur le gravier, comme ſi elle étoit ſur terre. Elle eſt fort ennemie des hommes blancs.

III. La troiſiéme Partie contient des Remarques très-curieuſes ſur les Vens. C'eſt une eſpéce d'Hiſtoire naturelle de ces Météores, pour divers Lieux, ſurtout, pour la Zone Torride dans les Indes Orientales & Occidentales. C'eſt l'endroit le plus curieux de tout l'Ouvrage. Il peut infiniment ſervir & à ceux qui ont à naviger dans ces Parties du Monde, pour pouvoir le faire commodément & ſûrement, & aux Phyſiciens, pour leur aider à découvrir les véritables cauſes des vens, tant générales que particulieres. L'Auteur parle auſſi des Tempêtes, & des Ouragans; des Marées & des Courans, & de leurs différences, dans les divers

Pays

Pays où il a été. Il refute en plus d'un endroit quelques opinions communément reçues, & fondées sur des relations de personnes crédules & mal-instruites. On ne sauroit donner d'extrait de ce Traité, parce que les matiéres sont trop liées ensemble, en sorte que ce ne seroit rien aprendre au Lecteur, que d'en tirer des remarques détachées. Je me contenterai donc de transcrire ici une maniére de pêcher bien singuliére, qui se pratique sur la côte du Perou & du Mexique. Les Pêcheurs se servent pour cet effet de peaux de veau marin qu'ils ajustent fort proprement. Il y a comme un cou de vessie, où ils mettent un tuyau pour les enfler, comme nous enflons les vessies. Deux de ces peaux étant attachées ensemble, le pêcheur se met entre deux, jambe deça, jambe delà, une peau devant & l'autre derriére, & se tient aussi ferme qu'un Cavalier sur sa selle. Pour se conduire sur mer, il a un bâton en forme de rame aux deux bouts, avec quoi il se fait chemin, poussant l'eau en arriére d'un côté & puis de l'autre.

Ce Volume finit par une courte description du Pays de *Natal* en Afrique. Il est borné au Sud par un Pays où habite

bite un petit peuple Sauvage, que les Anglois nomment d'un nom, qui signifie *le peuple aux basses fonds sauvages*. Ils demeurent dans des cavernes & dans des trous de rochers, & n'ont d'autres maisons que celles que la nature leur fournit. Du côté du Nord le Pays de Natal est borné par la riviére de Dellagoa. Ceux qui habitent près de cette riviére trafiquent avec les Portugais de Mozambique. Vers l'Est, il est borné par la Mer des Indes, & du côté de l'Ouest on ne sait pas encore son étendue. Les Elephans y sont en si grande abondance, qu'ils paissent par troupeaux de mille ou de quinze cens ensemble. Le matin & le soir on les voit manger l'herbe dans les prairies; mais lors que la chaleur du jour commence ils se retirent dans les bois. Ils sont fort doux, pourvû qu'on ne les fâche pas. Les habitans s'y adonnent principalement à l'agriculture. Chaque homme peut avoir autant de femmes qu'il en pourra nourrir; mais il faut les acheter. C'est la seule marchandise qui se vend dans le Pays.

Les jeunes filles sont au pouvoir de leurs péres, fréres, & autres plus proches parens, pourvû que ce soit un homme. Leur prix est selon leur beauté.

té. Comme il n'y a point d'argent, on troque des femmes pour des vaches. Ainsi celui-là est le plus riche, qui a le plus de filles ou de sœurs. Il est assuré d'avoir assez de bétail. C'est ce que dit l'Auteur, d'où je conjecture, qu'il faut donner plus d'une vache pour avoir une femme.

ARTICLE III.

D. Edmundi Dickinsoni M. D. Physica Vetus & Vera, sive Tractatus de naturali veritate Hexaemeri Mosaici. Per quem probatur in Historia Creationis, tum Generationis universæ methodum atque modum, tum veræ Philosophiæ Principia, strictim atque breviter à Mose tradi. C'est-à-dire, *la véritable & ancienne Physique, ou Traité de la vérité naturelle de l'Histoire des six jours de la Création écrite par Moyse. Où l'on prouve que dans l'Histoire de la Création, il nous a donné d'une manière serrée & abrégée la manière de la formation de l'Univers, & les Principes de la vraye Philosophie. Par Edmond Dickinson Docteur en Medecine.* A Londres, chez Henri Ri-

botteau.

botteau. 1702. in 4. pagg. 320. gros caractére. Et ſe trouve à Amſterdam, chez Paul Marret.

IL y a près de cinquante ans que Mr. *Dickinſon* s'eſt fait connoître au Public, par un * Ouvrage qui lui a aquis beaucoup de réputation. Celui-ci excitera aparemment ſa curioſité, par l'importance de la matiére, & par la ſingularité des ſentimens que l'Auteur y débite. Son principal deſſein eſt de s'oppoſer à tous ceux qui ont prétendu, que l'Hiſtoire de la Création écrite par *Moyſe*, ou ne devoit pas être priſe à la lettre, ou du moins, étoit écrite d'une maniére populaire & acommodée à la portée du vulgaire. Il prétend, que cet ancien Légiſlateur des Hébreux, a expliqué d'une maniére claire, mais conciſe, les véritables principes de toutes choſes, & nous a donné une eſpéce de Compend. de Phyſique exact & précis. Son Syſtême, qu'il prétend être celui de Moyſe, eſt un Syſtême composé, qui emprunte quelque choſe de la plûpart des autres. Il ſuppoſe le vuide & les atomes avec *Démocrite*; quoi qu'il n'ait pas les

Z

* Delphi Phœniciſſantes *imprimé à Oxford en* 1655.

les mêmes idées des atomes, que cèt ancien Philoſophe. Il croit qu'il y en a de ronds, plus gros les uns que les autres, & de longs, qui ont quelque largeur. Il enſeigne qu'ils ſe peuvent briſer, & que les ronds ſe heurtant les uns contre les autres, peuvent être reduits en une pouſſiére fort menuë. Il croit que ces atomes ou ces corpuſcules furent créez de Dieu au commencement; qu'après les avoir créez il les mit en mouvement, & que par les loix de la Méchanique, aidées pourtant de la providence de Dieu, il en a réſulté cèt Univers que nous voyons. Il emprunte auſſi diverſes choſes des Chymiſtes. Il croit la Terre en repos au milieu du monde, les Cieux fluides, & d'une matiére extrémement rare, parce que les parties longues & en forme de larmes, dont ils ſont compoſez, ſe mouvant en rond, par un mouvement que Dieu leur a imprimé, ont beſoin chacune d'un grand eſpace vuide autour d'elles pour ſe mouvoir en ce ſens. Il ne fait pas difficulté, de donner à Dieu ou aux Anges le ſoin de mouvoir les Aſtres, & de les mouvoir, ſelon la route que nous leur voyons tenir, quelque irréguliere qu'elle nous paroiſſe, ſans qu'il ſoit be-

besoin, pour expliquer ces irrégularitez, d'avoir recours aux Epicycles, & à toutes les autres suppositions, que les Astronomes ont inventées, pour nous faire concevoir, comment les mouvemens des Planétes nous paroissent si irréguliers; quoi qu'ils se meuvent d'une maniére réguliére. Enfin l'Auteur admet les influences de tous les Astres, & leur attribuë un nombre infini d'effets sur tous les Etres sublunaires, sans en excepter les hommes & leurs inclinations. Voilà en gros le Systême de Mr. Dickinson; mais il ne sera pas inutile d'entrer dans quelque détail, pour satisfaire la curiosité du Lecteur.

I. Tout l'Ouvrage est divisé en vint Chapitres. Les cinq premiers sont comme une espéce d'introduction, dans laquelle après quelques avis Préliminaires, l'Auteur fait voir que le Systême des Atomes ou des Corpuscules, est le plus ancien comme le plus véritable de tous; que c'est celui que Moyse a suivi, qu'il nous a véritablement expliqué les Principes des choses naturelles; & que la Création, dont il parle, ne regarde pas seulement cette Terre, que nous habitons, comme quelques uns ont prétendu; mais tout

ce qui eſt compris depuis la ſurface extérieure du Ciel Empyrée juſques au centre de la Terre. Il prétend, que ce qui a empêché qu'on n'entendît le langage de Moyſe, quoi qu'il ſe ſoit expliqué d'une maniére fort nette & fort préciſe, c'eſt qu'on s'eſt rempli l'eſprit des idées fauſſes de la Philoſophie d'*Ariſtote*, entiérement oppoſée à celle de Moyſe. C'eſt ce qui a fait que ne trouvant point l'Hiſtoire de la Création conforme à ces principes des Péripatéticiens, les uns n'ont pas fait difficulté de la tourner toute en allégorie, & les autres ont ſoûtenu, que l'Hiſtorien ſacré s'étoit ſervi d'idées populaires, & accommodées à la portée d'un peuple groſſier, qui n'avoit point d'intelligence.

On a rendu odieuſe la Doctrine des Atomes en ſuppoſant mal à propos, que les premiers qui l'ont enſeignée en établiſſoient l'éternité, & nioient la providence, en prétendant que le concours fortuit de ces atomes, avoit produit cét Univers. On fait voir ici le contraire. *Democrite*, le grand Défenſeur de cette Doctrine, a aſſuré poſitivement que tous les animaux étoient l'ouvrage de Dieu, & il étoit ſi éloigné de l'Athéiſme, qu'il déclaroit ouvertement

vertement qu'après la mort, il espéroit d'aller revivre dans le Ciel. *Empedocles* Sectateur de la même Doctrine a enseigné que ce Monde n'étoit point l'effet du hazard ; mais d'une providence très-sage. La Secte Ionique qui tenoit le Système des Atomes, passoit pour avoir beaucoup de pieté & un grand respect pour la Divinité. Il est vrai qu'il en faut excepter quelques uns de cette Secte, & entre autres *Anaximander*, qui osa nier l'existence de l'Etre suprême, & établir l'éternité de la matiére ; mais on doit plûtot regarder cette erreur, comme un effet de la foiblesse de son jugement, que comme une suite nécessaire de la Doctrine des Corpuscules. Anaximander eut plus de Sectateurs, qu'il n'eut été à souhaiter ; mais enfin *Anaxagore* rétablit ce que l'autre avoit détruit, & ajouta aux Corpuscules, qu'il enseigna être le principe de toutes choses, un Entendement, c'est-à-dire, Dieu même, pour les mouvoir, & pour en former cet Univers. Tous ceux qui suivirent Anaxagore, si on en excepte *Epicure* & ses Sectateurs, enseignérent constamment la même Doctrine.

Notre Auteur prétend, que ce Système est aussi ancien que le Monde,

ce qui eſt compris depuis la ſurface extérieure du Ciel Empyrée juſques au centre de la Terre. Il prétend, que ce qui a empêché qu'on n'entendît le langage de Moyſe, quoi qu'il ſe ſoit expliqué d'une maniére fort nette & fort préciſe, c'eſt qu'on s'eſt rempli l'eſprit des idées fauſſes de la Philoſophie d'*Ariſtote*, entiérement oppoſée à celle de Moyſe. C'eſt ce qui a fait que ne trouvant point l'Hiſtoire de la Création conforme à ces principes des Péripatéticiens, les uns n'ont pas fait difficulté de la tourner toute en allégorie, & les autres ont ſoûtenu, que l'Hiſtorien ſacré s'étoit ſervi d'idées populaires, & accommodées à la portée d'un peuple groſſier, qui n'avoit point d'intelligence.

On a rendu odieuſe la Doctrine des Atomes en ſuppoſant mal à propos, que les premiers qui l'ont enſeignée en établiſſoient l'éternité, & nioient la providence, en prétendant que le concours fortuit de ces atomes, avoit produit cét Univers. On fait voir ici le contraire. *Democrite*, le grand Défenſeur de cette Doctrine, a aſſuré poſitivement que tous les animaux étoient l'ouvrage de Dieu, & il étoit ſi éloigné de l'Athéiſme, qu'il déclaroit ouvertement

vertement qu'après la mort, il espéroit d'aller revivre dans le Ciel. *Empedocles* Sectateur de la même Doctrine a enseigné que ce Monde n'étoit point l'effet du hazard ; mais d'une providence très-sage. La Secte Ionique qui tenoit le Système des Atomes, passoit pour avoir beaucoup de pieté & un grand respect pour la Divinité. Il est vrai qu'il en faut excepter quelques uns de cette Secte, & entre autres *Anaximander*, qui osa nier l'existence de l'Etre suprême, & établir l'éternité de la matiére ; mais on doit plûtot regarder cette erreur, comme un effet de la foiblesse de son jugement, que comme une suite nécessaire de la Doctrine des Corpuscules. Anaximander eût plus de Sectateurs, qu'il n'eut été à souhaiter ; mais enfin *Anaxagore* rétablit ce que l'autre avoit détruit, & ajouta aux Corpuscules, qu'il enseigna être le principe de toutes choses, un Entendement, c'est-à-dire, Dieu même, pour les mouvoir, & pour en former cèt Univers. Tous ceux qui suivirent Anaxagore, si on en excépte *Epicure* & ses Sectateurs, enseignérent constamment la même Doctrine.

Notre Auteur prétend, que ce Système est aussi ancien que le Monde,

d'Anaxagore, comme ſi ce Philoſophe eut cru, que chaque être en particulier avoit été compoſé de parties ſimilaires de même nature que le tout, & qui fuſſent comme la prémiére matiére, dont ils ont été formez. Il eſt vrai qu'Ariſtote a donné ce tour à la doctrine d'Anaxagore, pour le rendre ridicule; mais dans le fonds, il n'a eu d'autre penſée, ſi ce n'eſt que le Principe de tous les Etres étoit de petites particules différentes en groſſeur & en figure, qui s'approchant les unes des autres, ou s'uniſſant entr'elles, ont compoſé ces différens corps, qui ſont partie de l'Univers. Mr. Dickinſon ſoutient que tous ces anciens Philoſophes, Thales, Anaxagore, Empedocles, *Leucippe*, *Pythagore* ont emprunté des Hébreux cette Doctrine des corpuſcules, qui eſt la même que celle de Moyſe; ce qu'il croit qu'il n'eſt pas difficile de reconnoitre dans les Livres de cèt ancien Légiſlateur, & ſurtout dans le commencement de la Geneſe.

II. APRE'S ces Préliminaires, l'Auteur employe ſes ſix Chapitres ſuivans à expliquer les Ouvrages des ſix jours de la Création. Dieu donc après avoir créé la prémiére matiére, telle que nous l'avons décrite, donna à ces particules

ticules différentes, qui nageoient dans le vuide deux sortes de mouvemens, le premier leur & de travers, par lequel les parties, qui avoient été créées séparées les unes des autres, venant à se mêler & à se rencontrer, celles qui étoient semblables s'unissant par leurs surfaces, formérent de petites *molécules*, les unes ignées, les autres aëriennes, les autres aqueuses, d'où résultérent ces quatre espéces de corps simples qu'on a nommez les quatre élémens, savoir le feu, l'air, l'eau, & la terre. C'est ce mouvement lent & de génération qu'a entendu Moyse, quand il a dit que *l'Esprit de Dieu se mouvoit sur les eaux*.

Mais outre ce mouvement, Dieu en imprima un autre à toute la masse, par laquelle elle tourna toute entiére en rond autour de son centre. C'est ce que Moyse a marqué quand il nous a apris que Dieu dit qu'il y eut de la lumiére ou du feu: parce que ce feu ou cette lumiére ne pouvoient se produire, que par ce mouvement circulaire. Mais par ce mouvement, les parties rondes, qui, comme l'enseigne la Geométrie, contiennent le plus de matiére, sous une moindre superficie, venant à s'éloigner du centre du mouvement à la ronde formérent ce qu'on

a apellé le *Ciel Empyrée* ou le *Ciel de feu*. C'eſt là cette premiére lumiére ou ce premier feu, car le mot Hébreu אור ſignifie l'un & l'autre, qui a tant fait de peine aux Interprétes, & les a jettez dans des opinions ſi différentes. L'Auteur donne à ces particules rondes, compactes, & fort agitées le nom de *Pilules*; réſervant celui de *Globules*, pour les parties de l'eau, qu'il croit devoir être auſſi rondes, mais plus groſſes & plus polies, ſans quoi il prétend que l'eau ne ſauroit être fluide.

Outre ces deux ſortes de particules; il en faut concevoir de longues & un peu plates, qui ſe mouvant auſſi circulairement, ont beſoin d'un eſpace égal à un Globe, dont la longueur de chacune de ces particules ſeroit l'axe. Ce ſont ces parties, qui forment un Corps extrêmement rare qu'on nomme l'*Air*, & qui s'étend depuis la ſurface de la terre, juſques au Ciel Empyrée.

Il y a une quatriéme eſpéce de particules plus maſſives & plus peſantes, qui parce qu'elles ſont révétuës de formes très-différentes compoſent les différentes eſpéces de Mixtes, qu'on trouve dans l'Univers. On peut apeller ces parties des *Parties Terreſtres*.

En-

Enfin, on doit concevoir comme de petites rognures, ou de la menuë pouſſiére, qui a dû néceſſairement ſe former, lors que diverſes parties venant à heurter les unes contre les autres, elles ſe ſont briſées, ou écornées; ces parties ont des figures fort différentes, & ſont plus petites que les Pilules. L'Auteur ne les met pourtant pas au nombre de ſes Principes, parce que quoi qu'elles ſoient d'une extrême petiteſſe, ayant pourtant beaucoup de ſuperficie, ſelon leur maſſe, & divers angles, elles s'uniſſent trop facilement aux autres corps, elles ne ſont capables que de peu d'action, & ne ſont point propres à entretenir ce commerce, qu'il doit y avoir perpetuellement entre le Ciel & la Terre.

En même tems que ces Pilules s'élevérent juſques à la ſurface extérieure de toute la matiére, pour compoſer le Ciel Empyrée, ce même mouvement circulaire obligea un grand nombre des plus petits globules, de s'éloigner auſſi de leur centre, & d'entrer dans la compoſition de cette premiére ſphére la plus éloignée du centre du Monde & de la Terre. Ce ſont ces globules, que Moyſe apelle les *eaux ſuperieures*; que Dieu conſerva là, pour la punition des mé-

chans du tems du Déluge, de même que pour le bien des hommes; comme l'Auteur l'explique plus bas. Il ne faut pas croire, au reste, que toutes les Pilules se soient éloignées du centre de leur mouvement. Il en reste une grande quantité d'embarrassée entre les parties longues ou branchuës, dont nous avons parlé, de même que les globules les plus gros & les moins polis. C'est parce que le Ciel est composé de pilules & de globules, c'est-à-dire, de feu & d'eau, que Moyse l'apelle *Schamajim*, d'un nom qui semble être composé d'שׁ & de מ'ם, qui signifient le *feu* & *l'eau*; quoi que d'autres lui donnent d'autres étymologies.

Le mouvement circulaire de tout le reste de la matiére continuant, les parties longues vinrent aussi à se séparer, & composérent le second Ciel, que l'Ecriture apelle l'*Etenduë*, רקיע; car notre Auteur ne pose que deux Cieux, & dit que l'Ecriture n'en reconnoit pas * davantage, savoir l'Empyrée, & le Ciel des Etoiles ou l'Etenduë. Ce second Ciel ne différe de l'air, qu'en ce que les

* *Lorsqu'il s'agit de la Création, qui ne dit rien du Ciel des bienheureux, situé au delà de l'Empyrée.*

les Vapeurs & les Exhalaiſons s'élévent dans l'air & ne parviennent pas pour la plupart juſques à ce Ciel. Il a une vertu de reſſort ſi grande, qu'il eſt capable d'empêcher que les parties qui compoſent le Soleil & les autres Aſtres, ne s'éloignent de leur centre, & ne ſe diſſipent. C'eſt cette même vertu qui arrondit la Terre, qui la rend ſolide & capable d'être la demeure des hommes & des animaux; qui retient la Mer dans ſes bornes, & l'empêche de ſe répandre au delà de ſes rivages.

Par ces principes & par quelques autres ſemblables, l'Auteur explique comment la Mer ſe retira & laiſſa la Terre à ſec; comment ſe produiſirent les montagnes, les plaines, & les vallées. Il ne doute point qu'au centre de la Terre, il n'y ait un feu perpétuel, qui eſt cauſe des exhalaiſons & des vapeurs, qui s'élévent continuellement dans l'air. Il explique méchaniquement la production des fontaines, des goufres, & des fleuves ſouterrains: car il croit, qu'outre ces fleuves, qui coulent ſur la ſurface de la Terre, il y en a encore pluſieurs dans ſes entrailles. Il y en a un ſurtout qui va du Nord au Sud; par le moyen de l'Océan Septentrional, dont les eaux s'a-

bymant dans un gouffre profond, duquel les vaiſſeaux ont bien de la peine à ſe garantir, s'ils en aprochent, va ſourdre vers le Pole Meridional; ce qui empêche, qu'on n'en puiſſe aprocher; parce que comme les eaux coulent ſous terre du Nord au Sud, elles coulent ſur la Terre du Sud au Nord, & circulent ainſi perpétuellement. Ce grand fleuve a pluſieurs branches, qui ſe répandent en divers endroits de la Terre; ce qui ſert à expliquer pourquoi on trouve ſouvent dans des lieux fort éloignez de la mer, dans des plaines, & ſur des montagnes, des coquillages, des ſquelétes de poiſſon, des débris de navire, & même des navires entiers. *Maſcardi*, *Moret*, & *Baptiſte Fulgoſe* ont raporté qu'en 1460. près d'une ville de Suiſſe nommée *Verone*, on trouva dans une mine profonde de cinquante toiſes, un Vaiſſeau tout entier avec ſes mats rompus & ſes ancres, & les corps morts de quarante nautonniers. Il faut, ſelon notre Auteur, que ce vaiſſeau aît été englouti dans ce grand gouffre qu'il ſuppoſe être dans la Mer du Nord, qu'il aît été porté, par une des branches du fleuve qui coule ſous terre, juſques à l'endroit où il fut déterré.

terré, & qu'en ſuite les eaux l'ayant environné de ſable & de terre peu à peu, il aît reſté enterré, juſques au tems de ſa découverte.

On peut voir dans notre Auteur comment il conçoit que le feu central a pû ſe produire, & quels ſont ſes uſages pour la production des mineraux, des vegetaux, & des plantes. Il prétend que ces dernieres germérent, pouſſérent, & produiſirent leurs fruits dans un ſeul jour; & pour rendre ſenſible la maniére dont cela ſe fit, il nous parle des moyens que les hommes ont trouvez, pour faire croître les plantes à vuë d'œil. Il ſoutient, qu'il n'y a point de plante, ſans en excepter les trufes & les champignons, qui n'aît ſa ſemence, ou quelque choſe d'analogue, quoi qu'on ne puiſſe pas toujours la découvrir, à cauſe de ſa petiteſſe.

Le quatriéme jour de la Création, Dieu fit le Soleil & les autres Aſtres. Il ne laiſſa pas le ſoin de cèt Ouvrage à la ſeule nature, de peur de donner lieu à l'Idolatrie. Il y travailla de ſes propres mains, en ramaſſant en un corps les parties ignées qui étoient encore répanduës dans le ſecond Ciel; & la matiére plus groſſiére qui environne ce corps ignée, l'empêche de ſe diſſiper.

La

La ſurface du Soleil n'eſt pas unie, mais à peu près ſemblable à celle de la terre, ayant ſes plaines, ſes montagnes, & ſes vallées. Outre la chaleur & la lumiére, le Soleil a encore d'autres benignes influences, qu'il répand de toutes parts ſur la Terre, & dont néanmoins Mr. Dickinſon ne nous donne pas des idées fort diſtinctes. Celles de la Lune conſiſtent dans une moiteur aqueuſe & onctueuſe, qui non ſeulement tempére les ardeurs du Soleil; mais qui ſert auſſi à produire un Mercure univerſel, lequel a une grande vertu & de grans uſages. Les autres Planétes ont auſſi châcune leurs influences particuliéres. Les Etoiles fixes, qui luiſent par leur propre lumiére, n'en manquent pas. De là vient que Dieu lui-même a voulu impoſer le nom à certaines Conſtellations, comme à *l'Orion* & aux *Pleiades*, pour mieux nous aſſurer de leur vertu. Tous ces Aſtres, le Ciel & la Terre mêlant enſemble leurs influences concourent à produire dans l'air, une ſubſtance merveilleuſe, à laquelle les Poëtes ont donné le nom de *Pandore*, les Chymiſtes celui *d'Or aërien Aurum auræ*; & les Phyſiciens celui de *Quinteſſence*.

Le Soleil, ſelon notre Auteur, ſe

diſſi-

diſſiperoit bien tôt, s'il n'étoit nourri tant par la matiére qui l'environne, dont il ronge toujours quelque partie, que par les exhalaiſons, qui lui viennent perpétuellement de la terre & d'ailleurs. Si la Zone torride eſt habitable, quoi que le Soleil lui envoye ſes rayons perpendiculairement, c'eſt que Saturne & ſes ſatellites, qui ſont d'une nature froide, y répandent auſſi les leurs par des lignes droites & perpendiculaires. Ceux qui compareront cette raiſon, avec celle qu'on a allegué dans l'article précédent, jointe aux pluyes fréquentes, qui tombent dans cette Zone, jugeront laquelle eſt la plus concevable, & par conſéquent la plus plauſible. Les Planétes, excepté le Soleil, ſont compoſées de ſel, de ſoufre, & de Mercure; mais en ſorte que ces trois élemens ne ſont pas de la même nature dans toutes les Planétes, ni dans la même quantité. Ceux qui ſeront curieux de ce détail, le pourront trouver dans le Chapitre neuviéme de notre Auteur. Quoi qu'il veuille que les Etoiles fixes ſoient d'une nature ignée; * il prétend pourtant qu'elles ſont ſolides, à peu prés comme ces pierres précieuſes, que les

* *Voyez la pag.* 137.

les Grecs ont nommées *Pyropus*, ou celles que nous apellons *Escarboucles*. Toute la différence qu'il y met, c'eſt que la matiére des étoiles eſt plus pure, plus ſubtile, & plus pleine de feu.

Dieu employa le cinquiéme jour de la Création à la production des animaux brutes. Nous ne nous arrêterons pas long tems ſur ce ſujet; parce que nous ne comprenons pas trop bien ce qu'en dit l'Auteur, & que dès qu'il abandonne le méchaniſme, ſes idées ne paroiſſent pas les plus claires du monde. Par exemple, il nous dit qu'après que Dieu eut créé les ames des brutes qu'il croit être matérielles, il les envelopa d'une *matiére ſéminale*, en ſorte qu'elles reſſembloient à des œufs, qui étant répandus dans l'eau & dans la terre, vinrent à éclorre, d'où ſortirent tous les animaux. Ces ames matérielles ſont auſſi mortelles; mais elles ne laiſſent pas d'être intelligentes, capables de ſentiment, de connoiſſance, de réflexion, & diſciplinables. Dieu les forma de la terre, mais après l'avoir changée en une eſſence pure, par une eſpéce d'exaltation & de ſublimation. L'Auteur croit, que dans l'union des deux ſexes, pour la propa-

gation

gation de l'eſpéce, il s'échape une partie de l'ame de l'un & de l'autre, d'où ſe forme celle de l'animal, qui eſt produit. Malgré la connoiſſance qu'il attribuë à l'ame des brutes, il croit pourtant qu'elle différe eſſentiellement de celle de l'homme; parce que le raiſonnement de l'ame des bêtes ne comprend que les choſes matérielles & ſenſibles, au lieu que celle des hommes comprend les choſes ſpirituelles, abſtraites, & détachées de la matiére. Je ſerois bien aiſe de ſavoir les abſtractions mentales d'un Caribe ou d'un Cafre; je crois que c'eſt quelque choſe de merveilleux, & qui l'éleve infiniment au deſſus des méditations d'un vieux ſinge; car puis que l'Auteur attribuë aux bêtes, juſques à la vertu, que nous apellons reconnoiſſance; comment nous prouvera-t-il qu'un vieux ſinge ne médite pas? Il faut même qu'il ſoutienne qu'il médite, ſelon ſes principes, pourvû que ce ne ſoit que ſur les choſes ſenſibles; par exemple, ſur les rayons, qui paſſent à travers les humeurs de l'œil, & qui vont ſe réunir ſur la retine; car cela eſt ſenſible; ou, pour parler plus ſérieuſement, ſur le bien qu'on lui fait, afin d'en avoir de la reconnoiſſance.

Mr.

Mr. Dickinſon croit l'ame humaine ſpirituelle ; mais je ſoupçonne que le mot de *Spirituel* eſt équivoque dans ſon Syſtême ; car dans la ſuite il nous donne l'idée de cette ame comme d'un feu ſubtil, ou d'une lumiére qui a ſon ſiége dans le cœur, & non dans le cerveau, & qui fait toutes les fonctions de ce que les Philoſophes nomment *l'ame ſenſitive* & *l'ame végétative*. Ainſi, après avoir élevé l'ame des bêtes juſques à leur donner des vertus intellectuelles, il ſemble rabaiſſer celle de l'homme à la matiére, car enfin, un feu, quelque ſubtil, quelque quinteſſencié & *ſublimiſé* qu'il ſoit, c'eſt toujours de la matiére. Cependant je ne veux rien imputer à l'Auteur ; peut-être ne le comprens-je pas bien, & c'eſt ma faute.

A l'égard du corps du premier homme, il ne penſe pas qu'il ait été tranſparent, avant ſa chute, comme l'a enſeigné *Antoinette Bourrignon* ; mais il croit que la terre dont il fut créé étoit une terre pure, belle, de couleur de roſe, ce qui rendoit le corps d'Adam tout autrement beau, qu'il ne le fut après ſa chute : qu'y auroit-il, en effet, de plus charmant que le corps d'un homme couvert d'un vermillon éclatant

tant depuis les piés juſqu'à la tête? Peut-être feroit-il d'abord peur à nos belles, par ſa ſingularité; mais elles s'y accoutumeroient bientôt, & dans peu de tems elles n'aimeroient plus que lui. Par malheur, Adam perdit tous ces charmes corporels avec ſon innocence, tout le vermillon & toutes les roſes s'évanoüirent, il n'en demeura plus que quelques triſtes reſtes par ci par là, que les années même effacerent entiérement.

Notre Auteur ſe moque de la Doctrine des œufs, dont quelques Modernes ont prétendu que tous les animaux ſe formoient. L'homme & la femme concourent également à la propagation de leur eſpéce. Il y a ici des penſées bien ſingulières & bien nouvelles; mais on ne ſauroit les expliquer en notre Langue. Il faut renvoyer le Lecteur au Livre même, où elles ſont expliquées dans la Langue des Savans. Ce que nous pourrons dire, c'eſt que Mr. Dickinſon croit que notre ame eſt infuſe dans le corps dès le moment de la conception; & que c'eſt à elle à qui Dieu a commis le ſoin de ſe former ſon corps & ſon domicile, dans le ſein de la mére, & ce qu'il y a de merveilleux, c'eſt qu'elle fait tout cela, ſans

ſans le ſavoir, de même qu'une infinité d'autres fonctions, durant toute la vie de l'homme. Elle ne forme pas néanmoins tellement ſon corps, que Dieu n'y concoure encore, figurant tous les membres, de la maniére convenable, pour les uſages auſquels ils ſont deſtinez. Du reſte, l'Auteur croit, que toutes les principales parties du corps humain ſe forment en même tems; ou que s'il y en a quelcune de formée avant les autres, ce doit être le cœur. Il prétend que dans le corps de l'homme, il y a beaucoup de matiére métallique, & il le prouve par quelques expériences.

III. APRE'S avoir expliqué les œuvres des ſix jours de la Création, l'Auteur traite dans les ſept Chapitres ſuivans, de la Création de la matiére prémiére & de ſon mouvement, des principes des Etres naturels, du feu & de la Lumiére primitive, c'eſt-à-dire, du prémier Ciel, du Second Ciel, ou de l'Etenduë, des eaux & de la terre élémentaires. Il y a ici bien des choſes repetées de celles qui ont été dites dans les Chapitres précédens, ce qui fait que nous nous y arrêterons moins.

Mr Dickinſon entend par le *Bohu* de l'Ecriture, le vuide, qu'il ne met

pas

mas comme un Principe proprement dit des Etres naturels, mais comme une condition sans laquelle ces Etres n'auroient pû se produire. Nous avons dit que les eaux supérieures avoient été placées dans le lieu où elles sont, pour la peine & pour l'avantage des hommes, & nous avons expliqué comment elles ont contribué à leur peine. Pour ce qui regarde leur avantage, l'Auteur nous dit ici, que ces parties aqueuses se mêlant avec les ignées & tempérant leur chaleur concourent conjointement à produire cette *substance Mercuriale*, cet *Elixir de vie*, qui communique sa vertu à tous les Etres sublunaires. Ce sont aussi ces eaux, qui dans les grandes sechereſſes, & dans les Pays les plus chaux, fournissent une agréable rosée, qui ranime les plantes & les animaux.

Sur la fin du Chapitre dix-huitiéme l'Auteur se fait une objection contre son sentiment du feu central : c'est que l'expérience nous aprend, que le feu ne se peut conserver sans aliment, & sans soupiraux, & qu'il ne paroit pas que ce feu soit pourvû de ces deux secours. On répond à l'égard des soupiraux, que l'air pénétre toute la terre, & s'insinuë de toutes parts, sans quoi

quoi il ne se feroit aucune fermentation, & nous n'aurions ni metaux, ni mineraux. L'expérience nous apprend, qu'il y a des animaux qui vivent sous terre, ce qui n'arriveroit pas, s'il n'y avoit point du tout d'air pour respirer. Mr. Dickinson a apris de personnes dignes de foi, que dans une carriére d'Angleterre, on trouva un crapaut vivant au milieu d'une grosse pierre fiée avec une fie, sans qu'il y parût d'autre trou, que les pores naturels de la pierre. Il y a aparence, que ce crapaut s'étoit enveloppé dans la terre, avant qu'elle se fut durcie en pierre, qu'il y avoit passé plusieurs années ou peut-être plusieurs Siécles, & qu'il y avoit vécu par le moyen de l'air, qui passoit à travers des pores de la pierre; à moins qu'on n'aime mieux dire, qu'il y avoit dans le corps de ce crapaut un trou semblable à celui qu'on nomme le *trou ovale*, par le moyen duquel la circulation du sang se faisoit, sans avoir besoin du secours de la respiration. Pour ce qui regarde l'aliment du feu central, il lui est fourni par la mer, qui abonde en parties sulfurées & salines.

IV. Les deux derniers Chapitres de cèt Ouvrage parlent des Fraîches;

qui

qui vécurent dans l'Egypte, & de Moyſe leur Législateur. On croit d'ordinaire, que la dure ſervitude ſous laquelle ce peuple gemiſſoit, lui avoit tellement abattu l'eſprit & le courage, qu'il ne différoit guéres de la bête. Notre Auteur s'en eſt formé une toute autre idée. Il croit que c'étoit un peuple docile & inſtruit, qui n'avoit point oublié les leçons qu'il avoit reçuës de ſes Ancêtres, Abraham, *Iſaac*, Jacob, les douze Patriarches, les plus ſavans hommes qu'il y eût eu dans le Monde. L'Auteur confirme cette vérité, par pluſieurs exemples tirez de l'Hiſtoire Sainte.

Quant à la ſervitude des Iſraëlites, il prétend que, conſidérée en elle-même, elle n'étoit point ſi rude qu'on s'imagine. Ce qui la leur faiſoit paroître telle, c'étoit les grandes promeſſes faites à Abraham, qui les portoient à regarder le moindre joug comme inſupportable. D'ailleurs, entrant en Egypte, ils avoient pris leurs précautions, pour y être traitez en étrangers, ce qui leur faiſoit regarder un traitement different, comme une violation de tous les droits de l'hoſpitalité: ajoutez à cela, qu'ils avoient cueilli

les fruits de la Terre de Goſcen, qui étoit ſi fertile, pendant un ſiécle entier, ſans avoir payé aucun tribut, ni ſans être obligez à aucune corvée. Toutes ces raiſons leur rendoient la liberté ſi chére, qu'à la moindre brêche qu'on y faiſoit, il leur ſembloit qu'on mettoit ſur leurs épaules un fardeau inſuportable. Il eſt vrai que l'Edit de faire mourir tous les mâles, étoit d'une ſévérité outrée; mais cèt Edit dura peu. Il fut aboli preſqu'auſſitôt qu'il fut publié. Du reſte, cette ſervitude, ſi l'Auteur en eſt crû, ne fut ni ſi peſante, ni ſi cruelle, ni d'une auſſi longue durée, ni ſi génerale, qu'on ſe l'imagine ordinairement; & dans le milieu de cèt eſclavage, il s'en falloit encore beaucoup, que les Iſraëlites ne fuſſent reduits en l'état auquel *Joſeph* reduiſit les Egyptiens, quand il les aſſujettit au Roi d'Egypte, pour du pain. Il eſt vrai qu'on les contraignit ſur la fin à faire de la brique; mais il ne faut pas croire que tous fuſſent occupez à cèt Ouvrage ſervile; ce n'étoit que la lie du peuple; les autres vivoient comme des perſonnes libres, à la reſerve de quelques impôts, qu'ils étoient obligez de payer. Ainſi il y eut toujours des gens d'eſprit parmi eux,

eux, qui cultivant les Sciences, y firent des progrès, & conservérent les instructions, qu'ils avoient reçuës de leurs ancêtres.

Quant à Moyse, il étoit fort habile dans toutes les Sciences, & principalement dans l'Astronomie & dans la Chymie. L'adresse qu'il eut de reduire le Veau d'or, en une poudre qui se dissolvoit dans l'eau, fait assez voir qu'il avoit pénetré dans les secrets les plus profonds de ce dernier Art. La Chymie étoit même beaucoup plus ancienne que Moyse, puis que Noë fut un excellent Chymiste; comme on le prouve par deux exemples très-remarquables. On croit d'ordinaire, que quand Dieu lui commanda de donner du jour à l'Arche, cela signifie qu'il y fit une fenêtre: mais on se trompe, Noë exécuta cèt ordre en faisant une espèce de phosphore, qui renfermé dans des bouteilles de verre, ou dans quelque autre vase transparent, répandoit sa lumiére dans tous les divers apartemens de ce vaste édifice. Et quant à la nourriture des animaux, qui y furent renfermez, le même Noë fit une espèce d'Elixir, dont il le nourrissoit, qui se changeoit tout en leur propre substance, sans qu'ils infectassent

ſent l'Arche d'aucun excrément, tout le tems qu'ils y furent renfermez. Quelques barils de cèt Elixir ſuffirent; ce qui, comme chacun voit, débarraſſe l'Arche en plus d'une maniére. Pour s'aſſurer qu'on peut par le moyen de l'Art faire un ſemblable Elixir, il n'y a qu'à remarquer, que ce n'eſt que la plus petite partie des alimens, que nous prenons, qui ſe change en notre propre ſubſtance; nous nous déchargeons du reſte, comme d'un fardeau ſuperflu, par les voyes ordinaires, & par la tranſpiration. On peut donc facilement concevoir, que ſi on avoit le ſecret de ſéparer des alimens cette partie, qui ſe convertit en notre propre ſubſtance, on pourroit s'en nourrir, ſans en rien rejetter, & qu'elle contiendroit très-peu de place. Cette penſée de notre Auteur n'eſt pas nouvelle; mais c'eſt aux Savans à voir ſi elle s'accorde bien avec les principes de la bonne Phyſique. Malgré ce merveilleux Elixir Mr. Dickinſon avoüe, que Noë donna quelque peu d'autres alimens aux plus gros des animaux pour des raiſons qu'il allégue. Mais ce Magiſtére avoit cette vertu, que les excrémens que ces animaux rendoient, pouvoient eux mêmes être

changez

changez en une nourriture ſalutaire par ſon moyen; ainſi rien ne ſe perdoit, & cèt habile Chymiſte mettoit tout à profit.

ARTICLE IV.

MELANGES d'HISTOIRE & de LITTERATURE *recueillis par M. de* VIGNEUL-MARVILLE. Troiſiéme Volume. A Rotterdam, chez Elie Yvans. 1702. in 8 pagg. 286. du caractére des deux précédens.

C'EST ici le dernier Volume des *Mélanges* de Mr. *de Vigneul-Marville*. Je ne ſai s'il plairra autant au public que les deux précédens. Pour en dire librement ma penſée, quoi qu'il y aît quelques bons endroits, il ne me paroit pas du même prix. Peut-être eſt-il arrivé dans cette occaſion ce qui arrive ſi ſouvent. Un Ouvrage a-t-il eu du débit, cela anime l'Auteur & le Libraire, & à la faveur de cette premiére réputation, ou, ils font des ſecondes Editions augmentées, qui ne valent pas les premiéres, ou ils donnent des ſeconds Volumes, qui

ne répondent point à la bonté des premiers. Il en est des Auteurs comme de ceux qui ont gagné aux jeux de hazard. Comptans sur une premiére fortune, non seulement ils viennent à perdre le profit qu'ils avoient fait, mais ils se ruinent même à n'en jamais revenir.

Quoi qu'il en soit, car je n'ai nul dessein de prévenir le Public, le Libraire nous aprend qu'il est redevable de ces *Mélanges* à Mr. l'Abbé de *Garence*, homme savant & poli, qui nous les a communiquez. Peut-être pourrions nous donner plus de lumiéres que le Libraire n'a trouvé à propos de nous en donner sur ce qui concerne cèt Ouvrage; mais il n'importe pas beaucoup au Lecteur d'en être instruit, & il pourroit importer aux intéressez. Il vaut mieux donc se taire, & extraire ici quelques endroits de ce troisiéme Volume.

Dès la seconde page, l'Auteur nous aprend le nom de celui qui a composé l'Abrégé des Conciles Généraux, qui a paru il y a quelque tems, & qu'on dit être de main de maître. Cèt Auteur étoit un Religieux de l'Ordre des Carmes nommé le Pére *Felix Buy*, fils d'un riche marchand de

Lyon

Lyon. Il étoit d'un mérite singulier. Il se jetta dans un Couvent étant fort jeune, & eut pour Professeur un habile Molinisse. S'étant avisé d'étudier par lui-même & de lire les Auteurs originaux, il abandonna les sentimens de son Maître, & prit le Doctorat en Théologie à Valence en Dauphiné. Cependant le Pére *Moral* Docteur de Paris, & Provincial de sa Province, le choisit pour Assistant ou Secretaire & le mena à Paris: Ce fut là que charmé de la Doctrine de Messieurs de Sorbonne, il voulut être Docteur de cette Faculté, & y harangua avec tant d'éloquence, qu'on le dispensa des études ordinaires. La tentative faite, il fut élu Prieur de la Maison de Besançon, & ensuite de celle de Lyon. De retour à Paris, il fit sa licence. Il fut le premier qui soutint les propositions du Clergé, avec tant de force, qu'il enleva l'estime de toute l'Assemblée, le fameux Mr. *Gerbais* argumenta six heures contre lui. Ses réponses furent envenimées, & envoyées à Rome, qui lui en fit des reproches; ce qui n'empêcha pas qu'il ne prît le bonnet de Docteur. Le Pére Buy étoit aussi bon Prédicateur. Il écrivoit facilement, & composa son Abrégé

des Conciles en moins de ſix ſemaines. Il n'avoit pas deſſein qu'il vît le jour, ne l'ayant écrit que pour contenter un de ſes amis, qui l'avoit prié de lui donner une idée générale des Conciles. Il mourut de pleureſie en 1687. âgé d'environ cinquante ans, dans le tems qu'il prêchoit le carême dans un bourg près de Paris. Il a été enſeveli dans le Cloître des Carmes de la Place Maubert.

Je ne dirai rien du Dialogue de l'Equierre, du Compas, & de la Régle qui commence à la pag. 17. Ceux qui n'entendent pas les Mathématiques, n'y comprendroient que peu, & ceux qui les entendent n'y trouveroient pas le mot pour rire.

Ce que l'Auteur dit du Chevalier de *Meré* paroit beaucoup mieux penſé. Après avoir donné à ce bel eſprit les loüanges qu'il mérite, il nous dit, avec beaucoup de raiſon, ce me ſemble, que ce Chevalier, à force de vouloir trop polir ſon ſtile, ſe guinde & ne paroit pas aſſez naturel. C'eſt un de ces Auteurs ſcrupuleux, qui ſemblent marcher ſur des épines, toujours auſſi gênez que ce Seigneur Eſpagnol, qui ſe piquant d'une propreté vétilleuſe, n'oſoit s'aſſeoir, de peur de faire un

pli

pli à ſes habits. Il me paroit que ces traits ne répréſentent pas mal le Chevalier de Méré.

Peu de lignes après ce que nous venons de raporter notre Auteur nous donne une longue Apologie de ceux qui s'attachent à la culture des fleurs. Ceux qui ont beſoin de ſe défendre ſur cèt article, pourront trouver là des raiſons telles quelles.

Je ſuis ſurpris, que notre Collecteur portant ſon jugement ſur les Auteurs de l'Hiſtoire Byſantine, la plûpart deſquels il ne paroit pas eſtimer beaucoup, il n'ait pas fait une petite exception en faveur de *Jean Cantacuzéne*. Cèt Hiſtorien, qui fût auſſi Empereur, mérite d'être tiré de la foule des méchans Auteurs; & je crois que tout homme qui a du gout, prendra du plaiſir à la lecture de ſon Hiſtoire.

On trouve à la page 67. &c. la Revolte & le Manifeſte des noms propres latiniſez. On ſait aſſez la confuſion que cette Méthode de vouloir latiniſer les noms propres a portée dans la République des Lettres, & les erreurs qu'elle a fait commettre à quantité de Savans, qui ont ſouvent multiplié les Auteurs & pluſieurs autres perſonnes, parce qu'ils ont trouvé leurs noms

écrits d'une maniére différente. L'Hiſtoire de Mr. *de Thou*, d'ailleurs ſi eſtimable, a ce grand défaut d'avoir tout latiniſé, en ſorte qu'il a fallu faire un Dictionaire pour ce ſeul Ouvrage, Livre dont on auroit pû ſe paſſer, ſi l'Auteur dont je parle, avoit bien voulu ne pas obſerver ſi exactement les régles de la Grammaire. On voit ici quelques bévuës dans leſquelles on eſt tombé, par cette envie de vouloir latiniſer tous les noms propres. Il y a eu, par exemple, des gens, qui ont pris *Quercetanus*, qui eſt le nom latiniſé de l'Hiſtoriographe *du Cheſne*, pour un homme du Pays de Quercy. La faute eſt groſſiére, j'en conviens: Mais comme tous les noms propres ne ſont pas tirez des noms des choſes naturelles, & qu'il y en a un grand nombre dont on ſeroit bien embarraſſé de marquer la ſignification, je ne ſai ſi on ſeroit en droit de traiter d'ignorant une perſonne, qui voyant que *Quercetanus* eſt le nom d'un homme, le traduiroit par celui de *Quercetan*. Il eſt bien ſûr, du moins, qu'on n'eſt pas obligé de deviner, qu'*Akakia*, par exemple, eſt le nom d'un Medecin, qui s'appelloit en François, *ſans malice*; que *Crinitus*, ſignifie *Ricci*; *Dou-*

za,

za, *Van der Does*; *Petreius*, *Perez*, *Vulteius*, *Voulté*; *Vatablus*, *Gaſtebled*, ou *Ouatdebled*. Il eſt ſi vrai que ce changement de nom en impoſe preſque néceſſairement, quelque bien qu'on ſoit ſur ſes gardes, qu'après qu'on a ainſi métamorphoſé un nom; le dernier prend tellement la place du premier, qu'on vient entiérement à oublier celui-ci. C'eſt ce qui eſt arrivé au mot *Douza*; on s'y eſt ſi bien accoutumé, que celui de *Van der-Does* a été entierérement ſuprimé, lorſqu'il s'agit de ce Savant, & n'eſt en uſage qu'en Hollande, pour déſigner une famille illuſtre de ce nom.

On plaiſante ici ſur ce que ce changement de nom dégrade du tître de nobleſſe je ne ſai combien de familles, en leur ôtant les articles *le*, *la*, *de*, *de la*, *du*, *des*, qui ſont inſéparables des noms de qualité, & qui ſe ſont fourrez dans les plus riches familles, ſous prétexte de les ennoblir. *De Coligny*, eſt converti tout ſimplement en *Colinius*; *de la Tour*, en *Turrius*, *le Pont de la Caſe* en *Pontius Caſa*, &c.

On verra à la pag. 97. la Généalogie de l'Illuſtre Maiſon de *Vaſſy*, qui peut ſervir à l'Hiſtoire de Normandie.

Notre Auteur croit que la Requête des Dictionaires par Mr. Ménage eſt la plus jolie production de ſa plume. *Il s'y trouve*, dit-il, *plus de ſel que dans ſon Hiſtoire de Sablé, & dans tout le reſte des Rhapſodies qu'il a données au Public. L'Academie*, ajoute-t-il, *étoit bien de mauvaiſe humeur, lors qu'elle prit la chévre, pour une Satyre ſi ingénieuſe, qui ne nuiſoit ni à ſon Dictionaire, ni à ſa réputation. De quoi s'aviſa-t-elle, cette illuſtre Académie, d'exclurre de ſa Compagnie un homme, par un endroit, qui lui en devoit faire ouvrir toutes les portes. Je joins à cette Requête le* Mamurra, *la Métamorphoſe de* Montmort *en Perroquet, avec quelques Epigrammes Latines, particuliérement celle qui eſt pour M.* Scarron. *Après cela, je baiſe les mains à l'Auteur & je néglige le reſte; à l'exception toutefois de ſes Remarques ſur la Langue Françoiſe, qui ont leur utilité.* Il me ſemble, que notre Auteur pouvoit encore excepter les Remarques de Ménage ſur les Poëſies de *Malherbe*, qui contiennent bien des choſes curieuſes; & ſon Dictionaire Etymologique, qui eſt pour le moins auſſi curieux, que ſes Remarques; quoi qu'il y ait quelques puérilitez. Au reſte, il ne ſera, peut-être, pas inu-

tile

tile d'avertir, qu'il eſt vrai, que Ménage ne fut jamais Membre de l'Académie Françoiſe. Il faut donc rayer cette qualité du tître des *Ménagiana* édition de Hollande; puis qu'il eſt ſûr que c'eſt une faute.

On a mis dans ce Volume une Diſſertation ſur les Mélanges, avec des Additions & des Corrections, qui contiennent près de cent pages. Il ſeroit à ſouhaiter, que des perſonnes judicieuſes & habiles en fiſſent de ſemblables ſur la plupart des autres *Ana*; car il eſt ſûr qu'il y a bien des fautes, principalement ſur des Queſtions de fait, en ſorte qu'il eſt néceſſaire de ne s'y fier qu'à bonnes enſeignes. Nous ne raporterons de ces Additions, que le Portrait dont on trouve bien des Originaux dans le monde, & qui ne le céde guéres à quelques uns des caractéres de Mr. de la Bruyére. *Cornélie*, dit notre Auteur, *ſe plonge dans la triſteſſe: elle ne veut point voir ſes amis & elle gronde ſes Domeſtiques. Qu'a-t-elle Cornelie pour être de ſi mauvaiſe humeur? Son chat eſt malade: le Médecin déſeſpére de ſa ſanté. Enfin Cornelie eſt inconſolable, & ne reçoit du ſoulagement de perſonne. Son chat eſt mort de pulmonie. Cette Prude, qui n'a verſé ſur la*

tombeau de ſon Mari, que de fauſſes larmes, ou des larmes de bienſéance, en répand de véritables ſur les cendres de ſon chat. Heureux chat, malheureux mari, femme folle !

ARTICLE V.

NAUDÆANA & PATINIANA. *Ou ſingularitez remarquables, priſes des Converſations de Meſſ.* NAUDÉ *&* PATIN. *Seconde Edition, revuë, corrigée, & augmentée d'Additions aux Naudæana, qui ne ſont point dans l'Edition de Paris.* A Amſterdam, chez François vander Plaats. 1703. en grand in 12. gros caractére. pagg. 388. ſans la Table.

IL y a déja du tems que nous avons annoncé l'Edition de ce Livre, qui s'eſt faite en France, & nous annonçâmes le mois paſſé celle qu'on vient d'en faire en ce Pays. Mais comme nous n'en avons point encore fait d'Article, il eſt néceſſaire de lui en deſtiner un, pour en parler un peu plus amplement. Cèt *Ana* eſt à peu près de la nature de ceux qu'on nous a donnez

donnez jusques ici. Il y a quelques bons endroits, il y en a de médiocres & d'autres qui ne sont presque d'aucune valeur. Les Articles en sont assez courts, & il y est parlé le plus souvent ou de quelque Savant ou de ses Ouvrages.

Il y a dans ce Volume trois Parties principales; & qui, à une ou à deux pages près, sont de la même longueur. La premiére est le *Naudæana*. La seconde les *Additions*, qu'un Savant de Paris a envoyées au Libraire de ce Pays, & qui ne se trouvent par conséquent que dans son Edition. La troisiéme est le *Patiniana*.

S'il est vrai que le *Naudæana* soit un Recueuil de remarques qu'on a oüies de la bouche de *Gabriel Naudé*, il est étonnant qu'on ait tant tardé à les publier, & il faut, ou que le Collecteur ait eu bonne mémoire, pour s'en ressouvenir encore, ou que ces pensées ayent été longtems manuscrites, avant que de faire rouler la presse: car il y a près de cinquante ans que *Naudé est mort. Quoi qu'il en soit, ce Recueuil contient diverses remarques Historiques, qui peuvent avoir leur utilité, & servir surtout à ceux qui veulent savoir

* *il mourut en 1653.*

voir l'Hiſtoire des belles-Lettres. En voici un petit nombre, pour donner au Lecteur quelque idée de cèt Ouvrage.

Dans la page 7. on trouve un terrible portrait d'*Hieronymus Borro*, Profeſſeur de Philoſophie à Piſe. L'eſtime qu'en faiſoit le Grand Duc de Toſcane n'empêchoit pas que ce ne fût un Athée de profeſſion, qui ne fut pas brûlé, mais qui le méritoit bien, à ce qu'aſſûre Naudé. Il avoit dit un jour qu'il n'y avoit rien au deſſus du huitiême Ciel. L'Inquiſiteur le voulut obliger de ſe dédire. Il monta en chaire le lendemain, & dit à ſes Auditeurs; *je vous ai maintenu & prouvé qu'il n'y avoit rien au deſſus du huitième Ciel; on veut que je me dédiſe; je vous aſſûre que, s'il y a autre choſe, ce ne peut être qu'un plat de macarons pour Mr. l'Inquiſiteur.* Après avoir dit cela il s'enfuit. Il mourut dans ſa fuite, & on nous aſſûre, qu'il eut été brûlé, ſi le Grand Duc, qui l'aimoit, ne l'eut ſoutenu. Il eſt parlé de quelques autres Athées de profeſſion dans ce *Naudæana*, dont quelques uns ont été aſſez ridicules, pour oſer prétendre que la reſurrection du *Lazare* étoit arrivée ſans miracle. Quand on a pouſſé

un

un Athée jusques à de tels retranchemens, on peut se vanter, sans présomtion, d'avoir remporté sur lui une victoire toute entiére.

On nous aprend à la page 37. après *Machiavel* & *Cardan*, que le Pape *Gregoire VII.* fit brûler la plûpart des bons Livres des Anciens, & entr'autres toutes les Oeuvres de *Varron* le plus sçavant de tous les Romains. Il les immola à la mémoire de *S. Augustin*, dont la réputation eut été ternie dans les Siécles futurs, si on eut pû voir, par la confrontation, que tout ce que l'Evêque d'Hippone a inséré de Littérature Payenne dans son Livre de la *Cité de Dieu* a été puisé des Ouvrages de cèt ancien Romain. *Ce Pape*, ajoute Naudé, *en avoit bien fait & entrepris d'autres.*

L'idée qu'il nous donne de l'Italie n'est pas fort avantageuse. Il nous aprend que de son tems elle étoit pleine de libertins, d'athées, & de gens qui ne croyoient rien, quoi qu'il y eut un nombre presque infini d'Auteurs Italiens, qui ont écrit de l'Immortalité de l'Ame, mais qui, peut-être, n'en croyoient pas plus que les autres. Il ajoute qu'il tient pour une maxime certaine que le doute qu'ils ont sur l'Im-

l'Immortalité de l'Ame eſt une des premiéres cauſes, qui les oblige d'en écrire. D'ailleurs ils en ont écrit ſi foiblement, à ce qu'en juge notre Auteur, que bien loin de perſuader, il ſemble qu'ils ayent eu deſſein de faire douter de tout.

On pourroit former un bon Volume des équivoques & des erreurs groſſiéres, que l'ignorance du Latin & de quelques autres Langues a produites. Chacun ſait qu'elle a placé dans le Ciel des Saints, qui ne furent jamais, tels que Saint *Longin*, & Saint *Architriclin*. On trouve à la pag. 71. des *Naudæana* un exemple bien ridicule ſur ce ſujet. Il y a deux Villes dans le Boulonois, dont l'une s'appelle *Imola* & l'autre *Briſiguelle*. Ces deux petites villes ont ſouvent des diſputes entr'elles à cauſe de leur voiſinage. Ceux de la derniére, dont l'eſprit étoit fort échauffé, ayant entendu chanter à la Meſſe ces mots, *qui immolatus eſt pro nobis*, *qui a été immolé pour nous*, & croyant qu'il fut parlé dans cèt endroit de ceux d'Imola, qui étoient pour lors leurs ennemis, ordonnérent qu'on ne chanteroit plus cela à la Meſſe; mais qu'on y diroit *qui Briſiguellatus eſt pro nobis*. Si cette Hiſtoire eſt vraye, il faut que

les

les Prêtres de cette ville & le magiſtrat n'entendiſſent pas plus de Latin, que le commun peuple. On ne doit pas en être ſurpris. Il y a eu des Siécles d'ignorance, où il étoit plus rare de trouver un homme qui entendit le Latin, qu'il n'eſt rare d'en trouver aujourd'hui qui entendent l'Arabe ou le Perſan. C'eſt dans ces tems-là qu'on voit des Princeſſes même, qui ne ſavent pas écrire, comme il eſt facile de le prouver par quelques anciens Actes.

On nous aprend à la pag. 82. que l'uſage du linge fait de chanvre n'eſt pas fort ancien. Du tems de *Charles VII.* Roi de France il étoit encor fort rare, & l'on dit qu'il n'y avoit que la Reine ſon Epouſe, qui en eut deux chemiſes. *Rabelais*, ſur la fin de ſon troiſiéme Livre, a parlé du Chanvre ſous le nom de *Pentaguellion*, comme d'une herbe nouvelle, & qui n'étoit en uſage que depuis un Siécle. On le connoiſſoit bien; mais on ne s'en ſervoit point à cèt uſage. Chacun ſait que le papier fait de linge n'étoit point connu des Anciens; ils écrivoient ou ſur des Tablettes cirées, qu'on apelloit *pugillares*, ou ſur des écorces d'arbre. Les Manuſcrits ſur de l'écorce

ne

ne ſont pas bien rares. J'en ai vû dans la Bibliothéque de Genéve.

Voici une remarque plus importante tirée de la pag. 98. On nous y aprend que Naudé diſoit à Rome à certains dévots, que la Religion s'emparant d'un eſprit fait dire du bien ou du mal d'un homme, ſelon l'opinion qu'on en a priſe. Liſez tous les anciens Péres. Ils ſe ſont tous unanimément déchainez contre *Julien* l'Apoſtat. Il a eu grand tort d'apoſtaſier & de perſécuter les Chrétiens. C'eſt de quoi on peut le blâmer ; mais on ne ſauroit lui refuſer ſans injuſtice un grand nombre de très-bonnes qualitez. Il étoit *fort légal*, homme de bien moralement & grand Politique. On peut voir ce que *Montagne* en a dit dans ſes *Eſſais*, & *la Mothe le Vayer* dans ſon Traité *de la vertu des Payens*. De même, dans Veniſe, on fait paſſer pour Martyr *Antoine Bragadin*, qui fut écorché tout vif par le commandement de *Muſtapha*, après la priſe de Famagouſte. *Mais*, ajoute Mr. Naudé, *je ſai la vérité de tout cela. Les Turcs ſont hommes, comme les autres. Ils firent mourir ce Bragadin & les autres Capitaines Chrétiens, parce qu'ils ne purent repréſenter les priſonniers*

niers Turcs, qu'ils avoient fait égorger, quand ils virent, qu'ils seroient obligez de se rendre à ce Mustapha. Ainsi tous les dévots disent toute sorte de bien de Marie d'Ecosse, dont la conduite néanmoins n'étoit pas selon les régles. J'ai vû à Rome les Lettres qu'elle écrivoit au Comte de Bothwel subactori suo. *Pour moi j'en veux croire d'elle, comme très-vrai, ce qu'ont écrit Mr. de Thou & Buchanan.* Ce que dit Naudé de Marie d'Ecosse est important : car il est vrai que les dévots ont voulu faire passer les Réformez pour des gens Satyriques, parce qu'ils n'ont pas parlé avantageusement des vertus de cette Princesse : cependant il est sûr qu'elle étoit de complexion fort amoureuse, & que sa conduite répondit à peu près à sa complexion, comme l'avoüe Naudé, & comme on peut le voir dans les *Mémoires de Melvil*, qui ne doit pas être suspect sur cèt Article. Qu'on se fie après cela à l'Histoire qu'un Moine nous a donnée de Marie d'Ecosse, où il nous la représente exemte de tout défaut, & ornée de toutes les vertus. Ces Loüeurs impitoyables sont infiniment plus à craindre, que les Historiens Satyriques. Ceux-ci nous dépeignant certains hommes

mes plus méchans qu'ils ne ſont, ne nuiſent tout au plus qu'à la réputation de ces mêmes hommes; qui ne ſait d'ailleurs combien eſt grande la corruption du cœur humain ? Mais un Hiſtorien qui loüe tout, perſuade aiſément que tout eſt loüable, & que ceux qui ſont dans un poſte ſemblable à celui qu'occupent ceux qu'il loüe, peuvent tenir une pareille conduite, ſans encourir aucun blame. Combien les Panégyriſtes d'*Alexandre le Grand* ont-ils fait de Princes Tyrans & de peuples malheureux. S'ils nous l'euſſent repréſenté comme un inſigne voleur, un brigand de profeſſion, qui raviſſoit impunément ce qui ne lui apartenoit point, & portoit partout la frayeur & la mort ; ou ſi on nous l'eut dépeint tel qu'il étoit en effet, comme un

* *écervelé qui mit l'Aſie en cendre,*
Un fonguëux l'Angeli, qui de ſang altéré,
Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop ſerré.

peut-être n'auroit-on pas vû dans tous les Siécles ſuivans tant de Princes ſe pi-

* *Deſpreaux. Satyr. VIII.*

piquer de la folle ambition de vouloir reſſembler Alexandre, en pillant des Provinces, qui ne leur apartenoient pas, & troublant le repos des peuples, dont ils n'avoient que toute ſorte de ſujet de ſe loüer. N'eſt-ce point d'Alexandre & de ſes ſemblables, dont Mr. de la *Rochefoucault* a voulu parler, quand il nous a dit qu'il y avoit des Heros en mal, comme en bien?

Puis que nous en ſommes ſur le Chapitre des Hiſtoriens, il ne faut pas oublier ce que Mr. Naudé nous dit de *Melchior Inchoffer*, qui a fait un Livre intitulé *Veritas vindicata*, touchant une Lettre que ceux de Meſſine en Sicile diſent avoir reçuë & leur avoir été écrite par la Vierge *Marie*, aparemment dans le même tems, que les Anges tranſportérent la ſainte maiſon de la Paleſtine à Laurette en Italie, où elle ſubſiſte encore à préſent. Comme Mr. Naudé alléguoit pluſieurs raiſons au Jéſuite, pour lui prouver que cette Lettre avoit été ſuppoſée par ceux de la Ville de Meſſine; le Jéſuite répondit, qu'il ſavoit toutes ces raiſons-là, de même que lui, & que tout ce qu'il en avoit dit dans ſon Livre n'étoit que pour plaire & obéïr à ſes Supérieurs, qui le

lui

lui avoient commandé, & qu'au reſte il ne croyoit rien de tout ce qui étoit contenu dans cette Lettre. Si ce fait eſt bien véritable, voila toute une Societé, qui croit qu'il eſt permis de mentir, & qui ordonne de le faire, *ad majorem Dei gloriam*, pour la plus grande gloire de Dieu. C'eſt aparemment pour faire dépit à S. *Auguſtin*, qui a ſoutenu, que le menſonge n'eſt pas permis, quand même il s'agiroit de ſauver tous les hommes du monde. On trouve à la page 108. une plaiſante penſée de Mr. *de Bautru* ſur la promotion de quinze Cardinaux faite par *Urbain VIII.* en 1643. & dont *Fachinetti* fut du nombre. Il diſoit qu'au lieu de quinze, il n'en faloit compter que quatorze, que le nom de *Fachinetti*, qu'il mettoit à la tête, n'étoit pas le nom d'un de ces Cardinaux; mais un tître commun à tous; parce que ce n'étoit que des *faquins*.

Quos genuit quoties voluit fortuna jocari.

Pour ce qui regarde les Additions & Corrections aux *Naudæana*, l'Auteur s'y propoſe de fixer les époques de tous les faits dont il y eſt parlé, d'y ajouter

ajouter quelquefois des circonſtances abſolument néceſſaires, & de ne rien laiſſer avancer au Collecteur, qui ne ſoit ſoûtenu du témoignage de quelque autre perſonne digne de foi. Des gens d'eſprit, qui ont lû ces Additions, prétendent qu'elles valent mieux, que les *Naudæana* même. Celui qui en eſt l'Auteur paroit être curieux, exact, & bien inſtruit. On a mis à la fin un Catalogue de tous les Ouvrages de Naudé. L'Hiſtoire de la mort malheureuſe de *Ferrante Palavicino*, qu'on a raportée ſi diverſement, n'eſt pas ce qu'il y a de moins important dans ces Additions. On l'a trouvée Manuſcrite dans une des plus célébres Bibliothéques de Paris, ajoutée à la fin du Volume intitulé, *Ieglorie de gl'Incogniti di Padoua*. On la verra à la pag. 223. Elle eſt trop longue, pour être inſérée ici.

Il eſt tems que nous diſions un mot de *Patiniana*. Ceux qui ont lû les Lettres de *Guy Patin* ſavent qu'il étoit homme à bons mots, & que, par conſéquent, ſi on avoit recueuilli tout ce qu'il diſoit dans ſes converſations, il y auroit de quoi faire un Volume raiſonnable. Mais ce qu'on nous en donne ici eſt fort court, & quoi qu'on

nous assure dans la Préface, que les Lettres de Patin & ce Recueil n'ont rien de commun que le vif, le fin & l'agrément; je suis fort trompé si l'on ne trouve dans le dernier de ces traits dont on a déjà fait usage dans les Lettres. On doit même dire, que si le *Patiniana* n'est pas une fiction, à moins qu'on n'y ait pris garde de bien près, il est impossible, qu'il ne s'y soit fourré des pensées qu'on trouve déjà dans ses Lettres; car qui doute que Patin n'ait souvent dit de vive voix dans la conversation à quelques uns de ses amis, ce qu'il écrivoit à d'autres, qui étoient éloignez de lui.

Pour nous dédommager nous nous contenterons de rapporter ce qui est dit de l'impie *Julius Cæsar Vanini*, qui fut brûlé à Toulouse l'an 1619. convaincu d'Athéisme. Ce malheureux étoit de Naples, où il y a encore une famille de son nom. Si Patin en est cru, il étoit las de vivre & enragé de mourir, parce qu'il étoit gueux, ou au moins parce qu'il n'avoit pas autant d'argent qu'il en vouloit. Il faisoit le savant & ne l'étoit point. Tout son Livre *De Arcanis Naturæ Theologia* est dérobé de l'Ouvrage de *Scaliger* contre *Cardan*, de *Fracastor* & de *Pomponace*;

nace, ce que Patin a vérifié. On dit qu'il écrivit au Pape *Paul V.* que, si on ne lui donnoit un bon bénéfice capable de le nourrir & de l'entretenir, il renverseroit dans trois mois toute la Religion Chrétienne. Patin connoissoit un homme d'honneur, qui avoit vû cette Lettre, dans laquelle il y avoit plusieurs autres folies, & même des choses horribles. Il avoit prêché en Italien en divers endroits de Paris. Son Livre *de Admirandis Naturæ Reginæ Deæque mortalium arcanis*, y fut imprimé en 1616. chez *Adrien Perier*, sans aucune difficulté, & approuvé avec éloge par deux Cordeliers de la Faculté. Quand on lui dit de demander pardon à Dieu, au Roi, & à la Justice, il répondit, qu'il ne croyoit pas qu'il y eut de Dieu, qu'il n'avoit jamais offensé le Roi, & qu'il donnoit la Justice au Diable, s'il y en avoit.

ARTICLE VI.

Johannis Alphonsi TURRETTINI *Sacrarum Antiquitatum Professoris, de multiplici* SACRARUM ANTIQUITATUM USU *ac* PRÆSTAN-

TANTIA, ORATIO *inauguralis. Dicta in Academia Genevensi A. D. XIII. Kal. Jun. M.DC.XCVII. Quo die recens erectam, sibique publica Auctoritate demandatam Historiæ Ecclesiasticæ Professionem auspicaretur.*

Ejusdem de LUDIS SECULARIBUS *Academicæ* QUÆSTIONES. *In Solennibus Academiæ Genevensi Ludis A. D. V. Non. Mai. MDCCI. propositæ ac discussæ; Nunc variis accessionibus locupletatæ.* C'est-à-dire. *Harangue Inaugurale sur les divers Usages & l'excellence des Antiquitez Ecclésiastiques, prononcée dans l'Académie de Genéve, par J. Alphonse Turrettin, Professeur dans ces Antiquitez, le 19. de Juin, 1697. Lors qu'il commença les fonctions de la Profession d'Histoire Ecclésiastique nouvellement érigée, & dont il a été revêtu.*

Questions Académiques, sur les Jeux Séculaires, proposées & résolues le troisiéme de Mai 1701. jour des Promotions, pour l'Académie de Genéve. A Genéve, chez la Societé. 1701. in 4. gros carractére. pagg. 102.

IL n'y a d'ordinaire que ſept Profeſſeurs dans l'Académie de Genéve, ſavoir trois en Théologie, un en Langues Orientales, deux en Philoſophie, & un en Morale & en Grec. Le Magiſtrat en a établi un en Droit de tems en tems, ſelon que les ſujets propres ſe ſont préſentez; mais plutôt pour l'honneur, que pour le profit. Le ſavoir & le mérite de Mr. *Turrettin* ont porté ce même Magiſtrat à ériger en ſa faveur une Charge de Profeſſeur en Hiſtoire Eccléſiaſtique; &, quoi que dans une grande jeuneſſe, il s'aquitte de cèt emploi avec beaucoup de réputation, & a toujours un grand nombre d'Auditeurs. Il nous donne ici dans ces deux Ouvrages, comme les prémiſſes de ce que le public doit attendre de lui. Son Oraiſon Inaugurale eſt ſur l'utilité des Antiquitez Eccléſiaſtiques. Il fait voir qu'il n'y a point de Science, qui n'en puiſſe recevoir de grans avantages, depuis la Théologie, qui a une liaiſon preſque néceſſaire avec la connoiſſance des Antiquitez, juſques à la Médecine, qui ſemble n'avoir qu'un raport fort éloigné avec l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Pour ce qui regarde l'in-

telligence de l'Ecriture en particulier, on ne peut douter que l'étude des Antiquités Judaïques & Chrétiennes, que tant d'habiles gens ont cultivée avec soin, n'ait répandu de grandes lumiéres sur quantité de passages, que ceux qui étoient destitués de ce secours entendoient tout de travers. Mais comme on abuse des meilleures choses, il est bien sûr, que certaines légéres convenances qu'on a trouvées entre certaines coutumes ou cérémonies anciennes, & certains passages de l'Ecriture, ont fait bronocher plus d'une fois les Interprétes: tant il est difficile de n'être pas tenté de mettre à profit des découvertes, qui ont beaucoup coûté à ceux qui les ont faites, & dont ils ne retirent d'ordinaire d'autre avantage, que le plaisir de les publier. On peut voir divers exemples de cette vérité dans *Lightfoot*, dans *Spencer*, & dans quelques autres.

La Dissertation sur les Jeux Séculaires contient les Questions les plus importantes qu'on peut faire sur cette matiére. Elles se réduisent à six principales. La premiére est de savoir quelle a été leur origine. *Varron*, *Valére Maxime*, *Zosime* & plusieurs autres Auteurs ont recours au merveilleux,

& prétendant que ces jeux n'ont été instituez qu'après divers prodiges, qui leur ont donné naissance. Mais les Sages d'entre les Payens même, se sont moquez de tous ces contes, qui ne sont fondez que sur les tromperies des prêtres, les artifices des Princes, la mauvaise foi des Historiens, & la crédulité des Peuples.

La Peste ou quelque autre fleau public est ce qui a donné lieu à l'Institution de ces Jeux. *Auguste* les rétablit, pour gagner l'affection du peuple, naturellement enclin aux Spectacles, & pour s'affermir ainsi sur le Thrône.

On demande en second lieu quelles étoient les cérémonies qu'on observoit dans ces Jeux, & les raisons de ces cérémonies. Mr. Turrettin décrit tout cela avec beaucoup d'exactitude & paroît avoir joint une vaste lecture avec un solide jugement.

La troisiéme Question est de savoir combien il se passoit de tems depuis un Jeu Séculaire jusqu'à l'autre. Les Auteurs varient fort sur ce sujet, & il est très-difficile de rien dire d'assuré. Les anciens même ne s'accordent pas; les uns soûtiennent qu'on les célébroit toutes les cent années, & les autres

de cent dix en cent dix ans. Cette différence vient en partie de ce que le mot même de Siécle ne marque pas toujours un même espace de tems. Il signifie originairement l'espace de la vie d'un homme; mais comme cette vie est tantôt plus longue & tantôt plus courte, de là est venu qu'un Siécle ne s'est pas toujours pris pour un même nombre d'années. D'ailleurs ceux qui ont gouverné l'Empire Romain ne se sont pas tellement fixez à un certain terme pour la célébration de ces jeux, qu'ils n'ayent ou reculé ou avancé le tems, comme ils l'ont jugé à propos. Il est sûr que jusques à Auguste on ne peut point déterminer, en quel tems ces Jeux se sont célébrez. Sous l'Empire de ce Prince on fit une Loi pour les célébrer tous les cent dix ans; mais elle ne fut point observée par ses Successeurs. Après Auguste *Claude* les célébra, sans avoir égard s'il y avoit cent ans qu'on ne les eut célébrez; mais seulement parce qu'il y en avoit huit cens de la fondation de Rome. *Domitien* en fit aussi célébrer par raport à ceux d'Auguste, & non à la fondation de la Ville. Mr. Turrettin parcourt de même ceux qui ont été célébrez par les

Em-

Empereurs suivans. Les derniers dont on soit assuré furent célébrez par l'Empereur *Philippe*, ce qui suffit pour refuter l'opinion de ceux qui prétendent que ce Prince ait été Chrétien.

On demande en quatriéme lieu pourquoi *Zosime* n'a point parlé des Jeux célébrez par Philippe, & si cet Empereur a été Chrétien; on répond négativement à la seconde partie de cette Questron, & on refute les raisons alleguées au contraire. On resout la premiére partie en distinguant deux sortes de Jeux Séculaires, les uns qui revenoient tous les cent dix ans selon l'institution d'Auguste & en comptant depuis le tems qu'il les célébra, & les autres qu'on célébroit tous les cent ans en remontant à la fondation de Rome. Ceux que célébra Philippe étoient de cette derniére sorte, & Zosime ne parle que des premiers dans son Histoire.

On demande en cinquiéme lieu, si ces Jeux furent célébrez par l'Empereur *Honorius* ou, du moins, sous son régne, comme le prétendent *Panvinius*, *Baronius*, *Erizzo*, & plusieurs autres. Mr. Turrettin est pour la négative, & repond solidement aux deux seules raisons plausibles alléguées par

ceux qui sont d'un sentiment contraire.

Enfin la sixiéme Question concerne le Jubilé observé par ceux de l'Eglise Romaine. Mr. Turrettin prétend qu'il n'a point été établi à l'imitation du Jubilé des Juifs ; puis qu'il y a très-peu de conformité entre l'un & l'autre. Il ne veut pas assûrer que cette Institution aît été faite sur le modéle des Jeux Séculaires des Payens : mais il avoüe qu'on seroit tenté à le croire, si on vouloit en juger par la ressemblance ; puis qu'il y a bien plus de rapport du Jubilé du Pape aux Jeux Séculaires, qu'au Jubilé des Juifs. Cela ne doit point faire de peine aux Catholiques R. puis qu'ils avoüent qu'ils ont emprunté des Payens, plusieurs Cérémonies, en les sanctifiant & leur donnant d'autres motifs & d'autres significations.

ARTICLE VII.

OEUVRES DIVERSES *du Sieur* BOILEAU DESPREAUX : *avec le Traité du Sublime, ou du Merveilleux dans le Discours. Traduit du Grec de Longin. Nouvelle Edition, revûë & augmentée de diverses Piéces Nouvelles. Avec les passages des Poëtes Latins traduits par l'Auteur.* A Amsterdam, chez Henri Schelte. 1702.

en

en petit in 8. petit caractére. Tom. I. pagg. 315. Tom. II. pagg. 342.

Il n'y a qu'un an que le Sieur *Henri Scheele* fit une nouvelle Edition des *Oeuvres* de Mr. *Despreaux*, dans laquelle il fit mettre les passages des Poëtes Latins imitez par l'Auteur; & quoi qu'elle eut été précédée de beaucoup d'autres Editions, elle n'a pas laissé de se débiter dans très-peu de tems. Cependant Mr. Despreaux en fit faire une in 4. à *Paris* préférable en plusieurs choses à toutes les précédentes. Car premiérement il y a mis son nom, ce qu'il n'avoit point encore fait par modestie. En second lieu, il en a revû toutes les piéces avec soin, & y a retouché de nouveau plusieurs endroits; d'où vient qu'il l'appelle son *Edition favorite*. En troisiéme lieu il y a ajouté plusieurs Piéces, qui n'étoient point dans les Editions précédentes, & dont il est bon de dire ici quelque chose.

La premiére est une nouvelle Préface de douze pages, dans laquelle il rend compte de cette nouvelle Edition. Il y examine aussi la raison du succès qu'ont eu ses Ouvrages, & il croit que c'est parce qu'il a pris soin de s'y conformer toujours aux sentimens du Public, & d'attraper autant qu'il lui a

été poſſible, ſon gout en toutes choſes. Un Ouvrage a beau être aprouvé d'un petit nombre de Connoiſſeurs, s'il n'eſt plein d'un certain agrément & d'un certain ſel propre à piquer le gout général des hommes, il ne paſſera jamais pour un bon Ouvrage, & il faudra à la fin que les Connoiſſeurs eux-mêmes avoüent qu'ils ſe ſont trompez en lui donnant leur aprobation. Mais qu'eſt-ce que ce ſel & cèt agrément. C'eſt un je ne ſai quoi qu'on peut beaucoup mieux ſentir que dire. Selon Mr. Deſpreaux il conſiſte principalement à ne jamais préſenter au Lecteur que des penſées vrayes & des expreſſions juſtes. L'eſprit de l'homme eſt naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuſes du vrai, que ſouvent il n'entrevoit qu'à demi; rien ne lui eſt plus agréable, que quand on lui ofre quelcune de ces idées bien éclaircies & miſes dans un beau jour. Les ignorans ſe perſuadent qu'une penſée neuve, brillante, extraordinaire, eſt une penſée que perſonne n'a jamais euë, ni dû avoir. Ils ſe trompent, c'eſt au contraire une penſée qui a dû venir à tout le monde, & que quelcun s'aviſe le premier d'exprimer. Un bon mot n'eſt bon mot, qu'en ce

qu'il

qu'il dit une choſe que chacun penſoit, & qu'il la dit d'une maniére vive, fine, & nouvelle. Une penſée fauſſe, au contraire, eſt toujours froide & puérile, & ne ſauroit plaire qu'aux petits eſprits. Tels ſont deux vers du Poëte *Théophile*, dans ſa Tragédie intitulée *Pyrame & Thyſbé*; lors que cette malheureuſe amante ayant ramaſſé le poignard encore tout ſanglant, dont Pyrame s'étoit tué, Elle querelle ainſi ce poignard,

Ah! voici le poignard, qui du ſang de ſon maître
S'eſt ſouillé lâchement. Il en rougit le Traître.

Toutes les glaces du Nord enſemble ne ſont pas plus froides que cette penſée. Quelle extravagance de vouloir que la rougeur du ſang, dont eſt teint le poignard d'un homme, qui vient de s'en tuer lui-même, ſoit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué. La penſée de *Benſerade* parlant du Déluge que les Dieux envoyérent pour châtier l'inſolence de l'homme eſt un autre exemple d'une penſée froide & inſipide,

Dieu lava bien la tête à ſon image.

Peut-on, à propos d'un ſi grand événement que le Déluge, dire rien de

plus petit, ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la pensée est d'autant plus fausse en toutes manières, que le Dieu, dont il s'agit en cet endroit, c'est *Jupiter*, qui n'a jamais passé chez les Payens, pour avoir fait l'homme à son image! L'Homme dans la Fable étant, comme chacun sait, l'Ouvrage de *Prométhée*.

La seconde Piéce considérable, que Mr. Despreaux a ajoutée dans cette Edition est une nouvelle Satyre, sur le vrai & le faux honneur. Il nous aprend qu'il l'a travaillée avec le même soin que tous ses autres Ecrits: mais je ne sai si on y trouvera le même feu que dans ceux qu'il a faits dans un âge moins avancé. Il me semble même, que les vers, du moins quelques uns, ne coulent pas si naturellement, que ceux des précédentes Satyres. Il y a pourtant de fort beaux endroits. Je ne sai si on ne doit pas mettre en ce rang les vers suivans, qui sont les seuls, que j'en raporterai.

Mais allons voir le vrai jusqu'en sa source même.
Un dévot aux yeux creux & d'abstinence blême,
S'il n'a point le cœur juste est affreux devant Dieu.

L'E-

L'Evangile au Chrétien ne dit en aucun lieu,
Sois dévot : Elle dit, sois doux, simple, équitable.
Car d'un dévot souvent un Chrétien véritable,
La distance est deux fois plus longue à mon avis,
Que du Pole Antartique au Détroit de Davis, &c.

En troisiéme lieu on trouve dans cette nouvelle Edition vint-six autres piéces tant en prose qu'en vers, la plûpart de Mr. Despreaux, & un petit nombre de quelques autres Personnes, mais qui se raportent aux Ouvrages de notre Auteur. La plus considérable de ces derniéres est une Lettre du fameux Mr. *Arnaud*, où il justifie Mr. Despreaux, contre les accusations de Mr. Perrault, surtout au sujet de la Satyre contre les femmes. Il y explique, entr'autres choses, pourquoi il y a de certains termes sales ou deshonnêtes, & d'autres honnêtes & purs, bien qu'ils signifient tous dans le fond la même chose. Quoi que ce qu'il dit sur ce sujet soit juste & bien pensé ; il est pourtant vrai que cette question est traitée d'une maniére plus précise & plus exacte dans l'*Art de penser*, auquel Mr.

Mr. Arnauld renvoye dans ſa Lettre. C'eſt à mon avis un des meilleurs endroits de cette excellente Logique.

Pour ce qui regarde les corrections, Mr. Deſpreaux en a fait en pluſieurs endroits, & d'aſſez conſidérables. Par exemple, dans la dixiéme Satire, dix vers qu'on y liſoit contre le Poëme de Mr. Perrault qui a pour titre *Saint Paulin*, ont été changez en deux ſeuls qui ne le regardent point. Il eſt vrai que dans l'Edition du Sr. Schelte ſuite ſur celle de Paris, on a remis dans le texte les vers contre Mr. Perrault, & pour ne rien perdre, on a renvoyé à la marge les deux qui avoient été ſubſtituez à la place. Dans le *Lutrin* l'Horloger *la Tour* des Editions précédentes eſt changé au *Perruquier l'Amour*, qui eſt le véritable nom de celui dont l'Auteur veut parler. Outre ces corrections Mr. Deſpreaux a ajouté quelques Notes à la marge, pour expliquer certains endroits, qui commençoient à devenir difficiles. Voila l'idée qu'on doit avoir de la derniére Edition de Paris ; diſons un mot de celle d'Amſterdam, qui fait le ſujet de cét Article.

Elle a été faite ſur celle de Paris, & en a par conſéquent tous les avan-

ta-

tages. D'ailleurs on vient de dire, que dans quelques endroits où les changemens ont paru trop considérables, comme dans celui de Mr. Perrault, on a inséré ces changemens, sans retrancher ce qui se trouvoit dans les anciennes Editions. Il seroit même nécessaire qu'on l'eût fait partout, & il est aisé d'en deviner la raison. Mr. Despreaux a déjà été cité par un très-grand nombre d'Auteurs, qui ont rapporté ses propres paroles. Il y a même bien des gens, qui savent une bonne partie de ses Ouvrages par cœur. Quelle confusion cela ne pourra-t-il pas produire dans la suite, quand on ne trouvera plus dans ces Ouvrages, ce qu'on en a cité ou ce qu'on en a apris? Qui nous dira que dans les siécles avenir les Critiques ne trouvant point ces Citations dans l'Original, ne s'iront point imaginer que Mr. Despreaux a fait plusieurs autres Ouvrages qu'on ne trouve plus, & dont il ne reste que des fragmens. Si les gens de ces Siécles futurs sont faits comme ceux des précédens, ne ramasseront-ils point ces fragmens, pour en faire des recueuils, de même qu'on en a fait aujourd'hui de plusieurs Anciens? Cependant il se trouvera, après tout, que

ces

ces fragmens ne seront, que des morceaux de rebut, qui avoient été retranchez par l'Auteur même, pour en supléer de plus convenables. Le Pays de la Critique, est tout voisin de celui des contes faits; ils sont presque aussi vastes l'un que l'autre.

On a inséré dans cette Edition les passages des Poëtes Latins imitez par Mr. Despreaux, qui n'étoient dans l'Edition précédente, & on y en a ajoûté quelques uns. On n'a pas mis les Pièces attribuées à cet Auteur, & qu'il ne reconnoît point pour siennes, & on a eu soin d'en avertir. Enfin, le Libraire a fait refaire les tailles douces, qui avoient été entiérement gâtées, par le grand nombre d'Editions précédentes, dans lesquelles on s'en étoit déja servi. C'est donc ici l'Edition la plus exacte qu'on ait encore faite des Oeuvres de Mr. Despreaux, & pour ainsi dire, celle sur laquelle on doit se servir désormais, puis que c'est celle que l'Auteur a reconnuë, en y mettant son nom.

ARTICLE VIII.

Extrait de diverses Lettres.

DE France. Il vient de paroître (Paris) un gros in 12. sans nom d'Auteur, intitulé, *Défense de l'Hi-*

stoi-

foire des cinq Propoſitions de Janſenius, *en deux véritez capitales de cette Hiſtoire défenduës, contre un Libelle intitulé* la Paix de *Clement IX.* ou Démonſtration de deux Fauſſetez Capitales &c. *A Liége, chez Daniel Mommal.* 1701. *in* 12. *pagg.* 432. C'eſt Mr. l'Abbé *du Mas*, qui répond au P. Queſnel de l'Oratoire. Il diviſe cette Défenſe en trois Parties. La premiére montre les prétendus égaremens du P. *Queſnel* dans la Préface de ſon Ecrit. La ſeconde fait la Diſcuſſion de la premiére Partie de ſon Ouvrage; & la troiſiéme éclaircit ce qu'il a tâché d'embrouiller dans la ſeconde Partie. Cét Abbé prétend confirmer par ces trois Parties ce qu'il a avancé dans ſon Hiſtoire des cinq Propoſitions, ſavoir 1. Que les Diſciples de S. *Auguſtin* d'Ypres, avant que les cinq Propoſitions euſſent été condamnées, ont reconnu qu'elles étoient tirées du Livre intitulé *Auguſtinus* &c. & qu'elles avoient le ſens que leur donnoient leurs Adverſaires, & qui a été condamné comme Hérétique par l'Egliſe. 2. Que Clément IX. n'a reconcilié à l'Egliſe & reçu à la paix les quatre Evêques, que ſous la condition qu'ils avoient ſigné le Formulaire *purement*

rement & simplement, sans exception ni restriction, c'est à-dire, qu'il ne leur accorda cette paix, que dans la persuasion où il étoit qu'ils avoient reconnu pour hérétiques *les cinq Propositions dans le sens de Janſenius*. Il y a à la fin du Livre des Extraits des Piéces authentiques concernant la signature du Formulaire, & le Fait de Clément IX. Un Jésuite nous fait espérer dans peu un autre *in*-12. intitulé *Errata* Historiæ Congregationum de Auxiliis, du P. *Serry*, Dominicain.

On nous a donné depuis peu une Histoire des Indulgences & du Jubilé, in 12. Elle est attribuée au P. *Sable* Jésuite. Je ne l'ai point encore lue. J'ai parcouru les Méditations que Mr. *de Meaux* nous a données sur la remission des péchez pour le tems du Jubilé & des Indulgences, suivant la doctrine du Concile de Trente, telle qu'elle est contenuë dans la *Session XXV.* où il traite de la nécessité & du fruit de la satisfaction, & dans le Décret des Indulgences, où ce Concile en établit la foi & en régle l'usage. La matiére que Mr. de Meaux se propose se réduit à deux Méditations par raport à la double puissance de l'Eglise, la puissance de lier

& de

& de retenir; la puiſſance de délier & de remettre. L'Egliſe peut exercer cette double puiſſance tant à l'égard de la coulpe qu'à l'égard de la peine. Le deſſein de ces Méditations n'eſt pas de conſidérer la puiſſance de l'Egliſe par raport à la coulpe; mais ſeulement par raport à la peine. Mr. de Meaux n'étend point la foi des Indulgences auſſi loin que quelques Théologiens Catholiques ont crû qu'on la pouvoit étendre. Pour marcher plus ſimplement dans la voye de la foi, il ne s'attache ici qu'à ce qu'il y a de certain ſuivant la Foi de l'Egliſe propoſée dans le Concile de Trente. Enfin tout le but des Méditations de Mr. de Meaux eſt, que quelque opinion que l'on veüille ſuivre dans la maniére d'expliquer l'effet des Indulgences, le Chrétien demeure toujours convaincu qu'il doit tâcher d'augmenter ſon amour envers Dieu, à proportion des graces qu'il en reçoit, ſelon la maxime de l'Evangile, *Qui eſt celui qui aime le plus? C'eſt celui à qui on a le plus pardonné.*

Le Sr. *Guignard* Libraire à Paris a imprimé pour la neuviéme fois le *Praticien François* ou *la Pratique Civile, Bénéficiale & Criminelle*, de feu Mr. *Lange* Avocat à Paris. Il y a des Additions de Mr. *Simon* Aſſeſſeur de Beauvais.

vais. Cet Ouvrage est *in 4.* Le même imprime pour la seconde fois le Traité des successions par Mr. *le Brun* Avocat. C'est un *in folio.* *Le Traité de la Chambre des Comptes, de ses Officiers, & des Matières, dont elle connoît*, imprimé depuis peu *in 8.* a été entrepris à la sollicitation du Libraire ; mais on dit que l'Auteur n'a pas toute la connoissance requise pour son sujet, & qu'il ne sait pas même les noms de la plupart des Officiers, qui composent cette Chambre.

De Rome. Le P. *Bonjour* va travailler à un Recueil *de Cyclis Ecclesiasticis.* Il dédiera cet Ouvrage au Pape. Celui qu'il a fait pour la correction du Calendrier n'est pas fort estimé ici, non plus que celui de Mr. *Tournine* sur la même matière. Ces Messieurs augmentent les difficultez au lieu de les diminuer. Monsignor *de Tournon* entre par ordre du Pape dans les Congrégations, qui se tiennent devant lui sur les affaires de la Chine.

Le P. *de la Ponte* Minime, qui travaille à l'Histoire de Narbonne, est de retour de la Calabre depuis * sept à huit jours, après y avoir resté quatre mois. Il dit qu'il n'a rien trouvé dans les

* Dans sa Lettre du 28. Février, 1702.

les Bibliotheques ; les Vandales de Sicile ayant tout enlevé.

D'Allemagne. Quoi que ce Pays (Brandebourg) ne manque pas de Savans, cependant on imprime moins, parce que les Imprimeurs craignent de n'avoir pas un débit suffisant des Livres qu'ils imprimeroient. Voici cependant un Ouvrage qui vient de paroître : *Lettres Choisies de Jean Calvin, mises en François pour l'usage de Monseigneur le Prince Royal par les soins de Jean Henry Ostervald Chapelain de sa Majesté de Prusse.* 1702. C'est un in 8. de 590. pages d'un caractere un peu plus gros que celui de vos Journaux. On dit que Mr. Cunrad Miniare à Berlin travaille sur la matiere du *Logos* ; mais, autant que je le puis comprendre, il prendra un milieu, qui sera du goût de tout le monde. Il a bien pris juste, & je ne doute point que les passages qu'il alleguera ne soient très-concluans. Ce grand nombre de passages allegués par Mr. *Allix* & autres fait tort à la bonté de notre cause.

Je suis surpris que ceux qui vous ont écrit touchant l'Ouvrage de *Samuel Wolph*, qui est le Rabin qui s'explique d'une maniere Cabalistique sur le Pf. XXI. dont vous faites mention dans la pag. 237. de vos *Nouvelles* de Février

1702. ne vous ayent pas parlé de la Réponse que fit à ce Rabin Mr. *Rabeaudol* autrefois Ministre en Bourgogne ; & qui est connu par le Traité de l'*Urim & Thummim*, qu'il a fait contre *Spencerus*. C'est un habile homme dans les langues. Il répondit au Rabin, & en lui rendant Cabale pour Cabale, il prouva au Juif que le Messie étoit venu, & qu'il devoit l'adorer.

Il paroît ici (Berlin) depuis quelque tems un *in* 8. de 96. pages, sous ce titre. *De Prædestinatione & Gratia Tractatus Auctori Reverendissimo & celeberrimo viro Gilberto Burneto SS. Theologiæ D. Episcopo Sarisbur. Ex ejusdem Expositione XXXIX. Articulorum Ecclesiæ Anglicanæ excerptus ; ut ad primam quandam piam hoc in Articulo unionem Modestiores Latinè versis Berolini. 1701.* Le Traducteur y a joint une assez longue Préface.

* *On le trouve aussi à Amsterdam chez Petzold.*

TABLE des Matieres Principales.

Mois 1702.

GEB. JO. VOSSII *Opera. Tomus I.* 483
GUILL. DAMPIER, *Supplément du Voyage autour du Monde.* 502.
D. EDM. DICHINSON *Physicâ vetus & vera.* 528
VIGNEUL-MARVILLE, *Mélanges d'Histoire & de Litterature. Tome III.* 557
Nuudzana & Patiniana. 566
JO. A. TURRETINI *de Eæ. Antiquitatum usu ac præstantia Oratio.* 579
BOILEAU DESPREAUX, *ses Oeuvres.* 586
Extrait de diverses Lettres. 594

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Juin 1702.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCII.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

Fautes à corriger dans les Nouvelles des six premiers mois de 1702.

Pag. 26. lig. 13. K'ir. lisez K'ir. 28. lig. 3. *Scaene.* lisez *Scéne.* pag. 39. lig. 9. ôtez une fois, *il s'en eſt allé.* pag. 40. lig. 22. *de Sabbath,* lisez *du Sabbath.* pag. 42. lig. 8. *Levant,* lisez *Couchant.* Ibid. l. 11. *du pays ;* lisez *de pays.* pag. 47. lig. 22. *concipient* , lisez *concipiens.* pag. 51. lig. dern. *elles,* lisez *telles,* pag. 57. lig. 12. *imperniam* , lisez *imperitiam.* pag. 112. lig. 18. *voit.* lisez *veut.* pag. 140. lig. dern. *fut* , lisez *fût.* pag. 143. lig. 6. *Eccædecateride;* lisez *Eccædecaeteride.* pag. 172. lig. 24. ושמע , lisez ושמע , pag. 295. lig. 15. *Sparre* . lisez *Sparte.* pag. 300 lig. dern. *mais,* lisez *comme.* pag. 324. lig. dern. *encore* , lisez *entrez.* pag. 338. lig. dern. *ſes* , lisez *ces.* pag. 378. lig. 22. flater , lisez pour flater. pag. 406. lig. 26. *ſa chair,* lisez *la chair.* pag. 408. lig. 12. *un* , lisez *une.* pag. 415. lig. 27. *n'a,* lisez *n'y a.* pag. 429. lig. 14. *le même* , lisez *de même.* pag. 468. lig. 19. *dictim,* lisez *ſtrictim.* pag. 487. lig. 23. *ſues* , lisez *lues* pag. 530. lig. 21. *larmes* , lisez *lames,* pag. 555. lig. 29. *le* , lisez *les.* pag. 558. lig. 13. *qui nous les a,* lisez *qui les lui a.*

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Juin 1702.

ARTICLE I.

GERARDI JOANNIS VOSSII *Aristarchus, Sive de Arte Grammatica Libri Septem. Accedunt de Vitiis Sermonis & Glossematis Latino-Barbaris Libri IX. Quorum quinque posteriores nunc primùm prodeunt.* C'est-à-dire, *l'Aristarque de Gérard Jean Vossius, ou Sept Livres sur la Grammaire. Avec neuf Livres des fautes qu'on peut commettre dans le Discours, & des expressions Latines-Barbares, dont les cinq derniers paroissent présentement pour la premiére fois.* A Amsterdam,

chez les Waesbergues, Boom, van Someren, & Goethals. in folio. pagg. 888. ſans les Tables.

QUOIQUE tous les Ouvrages de *Gerard Jean Voſſius* ſoient excellens, on doit convenir pourtant, que ce qu'il a fait ſur la Grammaire eſt comme ſon chef d'œuvre ; parce que bien qu'il eût une Science preſque univerſelle, il étoit ſurtout très-bon Grammairien. Ainſi on peut dire hardiment que ce ſecond Volume eſt le meilleur de tous. Il comprend une infinité de choſes curieuſes & utiles, & je ne ſai ſi ce ſeroit en dire trop, que d'oſer avancer, qu'il n'y a pas une page où il n'y ait quelque choſe à aprendre. On a pû voir par le titre, que ce Volume eſt compoſé de deux principaux Ouvrages. Le premier traite de la Grammaire ; & le ſecond des fautes qu'on peut commettre en parlant Latin.

I. A L'ÉGARD du premier, l'Auteur ne s'y propoſe point d'expliquer les premiers principes de la Grammaires, tels qu'on les fait aprendre aux enfans. Il pénétre dans les myſtéres de cèt Art, il en cherche les premiers fondemens, & quoi qu'il ne néglige pas ce qui a été dit par ceux qui l'ont pré-

précédé, il évite pourtant autant qu'il peut, de nous donner des mets réchaufez ; & s'attache ſurtout à nous aprendre ce qui a été omis par les Grammairiens, qui l'ont précédé, ou à relever les fautes qu'ils ont commiſes.

1. Tout l'Ouvrage eſt diviſé en ſept Livres. Dans le premier, Voſſius parle de la Grammaire en général, & des Lettres dont les mots ſont composez, en particulier. On y voit les noms différens, qui ont été donnez à cèt Art, & les raiſons de ces noms; on en explique la nature, l'origine, les progrès, les différentes parties, & eſpéces ; & on fait voir comment elle eſt diſtinguée de la Critique. Les Grecs ont fait *Promethée* Auteur de la Grammaire ; mais comme il vivoit avant les tems Hiſtoriques ; tout ce qu'ils en ont dit eſt fort incertain. On ne peut preſque douter que *Platon* ne ſoit le premier qui ait traité de cèt Art ; mais tout ce qu'il en dit ſe reduit à bien peu de choſe, & ne regarde preſque que l'origine des mots. Ce fut *Ariſtote* qui commença à en traiter méthodiquement ; qui diviſa les mots en noms, verbes, & conjonctions, qui parla des différens genres des noms, & expliqua certaines autres choſes, qui

apartiennent proprement à la Grammaire. Le plus ancien Grammairien Grec, dont les Ouvrages soient parvenus, jusqu'à nous, est *Apollonius* d'Alexandrie, surnommé *le difficile*, Δύσκολος, dont il nous reste quatre Livres, qui traitent de *la Syntaxe*. Il vivoit du tems de *Marc Antonin*. Parmi les Latins nous n'avons rien de plus ancien que les trois Livres *de l'Analogie*, de *M. Terentius Varron*. Pour ce qui regarde les Hébreux, ils ne se sont attachez à l'étude de la Grammaire que fort tard, & après que les Arabes eurent cultivé cette Science. Le plus ancien de leurs Grammairiens est le Rabbin * *Juda*, fils de *David* surnommé *Chiug*, originaire de Fez en Afrique. Il publia deux Livres sur les Lettres *Begad-Kephat*, qui reçoivent le *dagesh*, qu'on nomme *doux*. Ce fut vers l'an 1040. de J. C.

A l'égard des Lettres de l'Alphabet, Voſſius en examine l'origine, le nombre, la figure, le son, & les autres proprietez essentielles & accidentelles qu'elles peuvent avoir. Il prétend qu'*Adam* a été le premier Inventeur des

* *C'est l'opinion de Voſſius; mais M. Simon a prouvé que les Juifs ont eu des Grammairiens plus anciens.*

des Lettres. Les Grecs les reçurent de *Cadmus*, qui étoit Phénicien, mais qui n'en étoit pas l'inventeur, & les Latins les aprirent des Grecs. On trouvera ici la réfutation de beaucoup d'erreurs communes sur le sujet des Lettres. On y verra par exemple, qu'on ne doit pas juger de leur nombre, par le différent nombre de leurs figures; mais par les différens sons qu'elles ont: Ainsi, il se trouvera, qu'au lieu de cinq ou de six voyelles, les Latins en ont sept ou huit. Ils ont un *u*, par exemple, qui se prononce comme l'*upsilon* des Grecs, & un autre, qui tient le milieu entre cette lettre & la diphtongue *ou*. On met l'*h* au nombre des consonnes, & ce n'est point une lettre, mais une aspiration. Le *c* n'est point différent du *q* chez les Latins, & il se doit prononcer de la même manière devant toutes les voyelles.

Les Grecs n'ont que cinq voyelles, l'*Eta* n'étant pas différent de l'*Epsilon*, ni l'*Omicron* de l'*Oméga*: les Lettres qu'on apelle doubles, ne sont point à parler proprement des lettres, mais des abréviations, dont chacune vaut deux Lettres. Les Hébreux n'ont point de *Ph*, mais un *Ph*, qui se prononce com-

comme notre *F*; ce que les Grammaires Hébraïques enſeignent du *Pe*, avec un *Dagesh*, qu'elles veulent qu'on prononce *p*, eſt une invention des Maſſoréthes. Auſſi les anciens Interprétes ont-ils rendu conſtamment par *ph*, tous les noms propres dans leſquels il y a un *Ph* Hébreu. Le G eſt une Lettre aſſez nouvelle dans l'Alphabet des Latins, & qui n'étoit pas encore en uſage du tems de la premiére guerre Punique; à ſa place, on ſe ſervoit partout du C.

Chez les Hebreux *l'Aleph*, le *He*, le *Heth*, & le *Hain*, n'étoient pas proprement des Lettres, mais des aſpirations; quoi qu'il ſemble que dans quelques Pſeaumes & dans les *Lamentations* de *Jérémie* elles ſoient miſes au nombre des lettres. Il ne faut pas croire que ces Peuples n'ayent point eu de voyelles; les caractéres *Aleph*, *Vau*, & *Jod*, les leur faiſoient connoître; mais les points ont été inventez par les Maſſoréthes pour plus de facilité.

A l'égard de la maniére différente d'écrire, il y en a quatre principales, ou de la droite à la gauche, comme font les Hebreux, les Arabes, &ci Ou de la gauche à la droite, comme les

Grecs,

Grecs, les Latins, &c. Ou de haut en bas, comme quelques peuples des Indes ; ou de la gauche à la droite, en revenant ensuite de la droite à la gauche & ainsi consécutivement, ce que les Grecs apelloient βουστροφηδὸν, parce que cette écriture imitoit les bœufs qui en labourant, forment un sillon d'un bout à l'autre, & en font un second en revenant d'où ils sont partis. Les Loix de *Solon* étoient écrites de cette maniére. On verra dans le Chapitre 36. & les suivans, les diverses matiéres sur lesquelles on écrivoit, les divers instrumens, & les différentes liqueurs, dont on se servoit pour écrire.

2. Vossius traite des Syllabes dans son second Livre. Il contient plusieurs remarques importantes sur les diphtongues, les accens, les esprits, les figures de Grammaire, qui concernent les Syllabes, & leur quantité. On y refute plusieurs opinions erronées de divers Auteurs, & on y corrige un grand nombre de passages des anciens Poëtes. C'est principalement à quoi sert la prosodie. Quand on ne voudroit jamais faire de vers, ni en Latin, ni en Grec ; il est nécessaire d'aprendre la quantité des Syllabes, tant pour entendre les Poëtes, que pour

en rétablir les endroits corrompus par les Copiſtes. Voſſius n'explique pas ſeulement ici cette quantité, ce qu'on trouve dans toutes les Grammaires; mais il pénétre dans les raiſons qui ont rendu longues ou brêves certaines Syllabes. Ainſi, par exemple, quoi que les noms terminez en *o* ayent la derniére Syllabe brêve au Nominatif, ils la font longue au Datif & à l'Ablatif; parce que la Langue Latine étant formée de la Grecque, elle en ſuit l'analogie, or en Grec les Datifs en *o* ont la derniere longue, parce qu'elle s'écrit par un *oméga*; c'eſt-à-dire, par un *o* long de ſa nature. Si on examine ainſi la plûpart des autres régles, on en découvrira facilement la raiſon; car quoi que les Langues dépendent beaucoûp de l'uſage, cét uſage même eſt d'ordinaire fondé ſur la raiſon.

3. Les quatre Livres ſuivans traitent de l'Analogie & de l'Anomalie des mots. Le premier des quatre, qui eſt le troiſiéme de tout l'Ouvrage, parle des mots en général, & en particulier des noms, de leur diviſion, de leur genre, de leur nombre, & de leurs cas. On peut voir ici, combien il eſt difficile de donner des définitions exactes des choſes; puis que Voſſius dé-

démontre que des huit Parties d'Oraison, il n'y en a pas une seule, qui ait été exactement définie par le commun des Grammairiens. Il explique exactement la nature de ces Parties; & il s'attache principalement à considérer ce que c'est que le Nom. Voſſius remarque que les Latins n'ont point d'article, & que c'eſt très-mal à propos, que ceux qui enſeignent les jeunes gens à décliner, leur font joindre le pronom démonſtratif *hic*, *hæc*, *hoc*, avec les noms qu'ils déclinent; puiſque *liber*, par exemple, & *hic liber*, ne ſignifient point la même choſe; & que cela ne ſert qu'à embarraſſer ceux qui commencent. Il fait voir que le nombre de pronoms eſt plus grand, qu'on ne dit ordinairement, puiſque *unus*, *nullus*, *ullus*, *ſolus*, *totus*, *uter*, *alter*, &c. ſont de véritables pronoms.

Il nie que chez les Romains les filles n'aye eu point de *Prénoms*, puiſqu'il y a une infinité d'exemples contraires; & que même pour diſtinguer les Prénoms des filles de ceux des garçons, on écrivoit renverſée la premiére lettre de leur prénom. Ainſi la lettre C. en cette ſorte, ⅁ marquoit *Caius*, & la même lettre C. renverſée ſignifioit *Caia*. Il eſt vrai, que ſi elles étoient

filles uniques, elles se contentoient du nom de leur famille, ou tout entier, ou diminutif. Il arrivoit aussi souvent que, si elles étoient deux, la premiére s'apelloit simplement l'Ainée, & la seconde la Cadette. S'il y en avoit plusieurs, on leur donnoit le nom de leur rang, l'ainée se nommoit *la premiére*, celle qui suivoit immédiatement *la seconde*, celle d'après *la troisiéme*, & ainsi de suite.

Le *Surnom* chez les Latins & le nom de famille étoit la même chose, on le mettoit après celui de la Tribu ou de la tige. Car il y a bien de la différence entre *gens* & *familia*; *gens* est composée de plusieurs branches, qui viennent de la même tige, & *familia*, ce sont les branches de cette tige.

En traitant des noms Adjectifs, Voſſius remarque qu'à parler proprement ils n'ont point de genre: & il voudroit que les Grammairiens établissent pour premiére maxime sur cette matiére, que quand un nom Adjectif est pris substantivement, il est du genre du nom en la place duquel il est mis. Il croit que cette régle leveroit bien des difficultez, & aboliroit bien des exceptions. Ainsi les noms des mois sont des veritables Adjectifs, qui ne

sont

ſont proprement d'aucun genre, mais qui prennent celui des ſubſtantifs, dont ils occupent la place. Si c'eſt celui de mois, ils ſont du Maſculin, parce que le mot *Menſis* eſt maſculin; ſi c'eſt celui de *Calendes*, *d'Ides*, ou de *Nones*, ils ſont féminins, parce que ces mots ſont de ce même genre en Latin.

Voſſius reléve encore les fautes des Grammairiens à l'égard de quantité de noms, qu'ils ont dit n'avoir point de ſingulier, ou de pluriel, ou de certains cas; parce qu'ils n'ont point trouvé ces nombres & ces cas dans ſes anciens Auteurs; ne prenant pas garde qu'il ſe peut faire qu'ils n'ayent pas tout lû, ou tout remarqué en liſant, ou que quand ils auroient tout lû & tout remarqué, il n'eſt pas impoſſible; qu'un certain nom n'aît point été employé en un tel cas ou en un tel nombre, dans les Auteurs qui nous reſtent, qui l'étoit, peut-être, dans ceux que nous n'avons plus. Pour établir quelque choſe de certain, il faut avoir ou des preuves poſitives, ou quelque raiſon d'analogie ou autre, qui prouvent ce qu'on prétend. Combien n'a-t-on pas corrigé d'endroits dans les Anciens mal-à-propos, fondé ſur des régles établies, avant que de s'être bien aſſuré de leur vérité? On

prétend, par exemple, que les noms propres n'ont point de pluriel, fondé sur une mauvaise définition du nom propre; cependant il n'y a rien de plus faux. Ils en ont chez les Grecs; pourquoi n'en auroient-ils pas chez les Latins? Pourquoi ne pourra-t-on pas dire, *Tullii*, *Ciceroñes*, *Cornelii*, *Scipiones*, *Senecæ*; les *Tullius*, les *Ciceron*, les *Corneilles*, les *Sénéques*. On dit de même que les noms de métaux n'ont point de pluriel; ce qui n'eſt pas vrai ſans exception, puis qu'on trouve chez *Horace*, le mot *Æra*, du Cuivre, au pluriel; & chez *Vitruve* ceux d'*Orichalca*, & de *Stanna*; *le Leton*, & *l'Etain*. Il en eſt de même des choſes, qui naiſſent de la terre, qu'on a auſſi aſſuré fauſſement n'avoir point de pluriel en Latin. Ajoutons ici qu'on ne ſe tromperoit pas moins, ſi à l'égard des métaux on vouloit établir la même régle en François; puis que les métaux ont un pluriel, quoi qu'on s'en ſerve rarement. C'eſt ce qu'il faudroit remarquer dans les Dictionaires, & que je ne vois pas qu'on ait fait.

A l'égard des cas des noms, Voſſius refute ceux qui en ont voulu donner plus ou moins de ſix aux Latins; & qui ont ſoutenu que les Grecs avoient un Ablatif.

tif. Il prétend que le mot de *Cas* venant de la chute du nom, c'eſt ſur la différente terminaiſon, que peut recevoir un nom, qu'on doit établir la différence des cas; car ſi on tire d'ailleurs leur différence, comme quelques Grammairiens ont fait; il faudra en établir non ſeulement ſix, mais douze ou quinze.

4. Le Quatrième Livre, qui eſt le ſecond de l'Analogie, traite de ce qui regarde les différens cas des Noms en particulier ſelon leur déclinaiſon, leur nombre, leur genre, leur degré de comparaiſon, leurs dérivez & leurs compoſez. A l'égard des cas, Voſſius fait voir que la troiſiéme Déclinaiſon des Latins n'eſt pas tant anomale qu'on la croit ordinairement. On prétend, par exemple, que c'eſt une anomalie, que *Præceps* faſſe au genitif *præcipitis*, pendant que *Princeps* fait *principis*. Mais on ne prend pas garde qu'autrefois on diſoit *Præceps*, & *Præcipes*, de *Præceps* on faiſoit *præcipis*, & de *Præcipes*, *præcipitis*. On ne regarde quelquefois de certains mots comme anomaux, que parce qu'on ne fait pas attention que les cas joints à certains noms, ou les tems joints à certains verbes, ne leur apartiennent pas

pas proprement ; mais viennent de certains autres noms ou verbes, qui ne ſont plus en uſage qu'en certains tems, qu'ils ont prêté aux noms ou aux verbes, qui ont pris leur place dans les tems auſquels ces premiers ne ſont plus en uſage. Ainſi *tuli*, & *latum*, ne viennent point du verbe *fero* ; non plus que *ſuſtuli* & *ſublatum* de *tollo*. Il me ſemble que les faiſeurs de Dictionaires devroient prendre garde à cela, pour ne pas obliger les enfans à aller chercher ces tems ſous une racine d'où ils ne viennent point, & qu'ils ne peuvent deviner, ſans être ſorciers. Il en eſt de même du genitif *Jovis*, qui ne vient point du nominatif *Jupiter*, mais du nominatif *Jovis*, qui étoit en uſage anciennement. *Sanguinis*, ne vient point de *Sanguis*, mais de *Sanguen* ; ni *Supellectilis* de *Supellex*, mais du nominatif *Supellectilis*.

Notre Auteur fait voir que la quatriéme Declinaiſon Latine ne différe pas eſſentiellement de la troiſiéme ; mais n'en eſt qu'une anomalie, par le moyen des figures qu'on nomme *Craſe*, *Syncope*, & *Apocope*. *Fructûs* au genitif eſt pour *fructuis* ; *fructum* à l'accuſatif pour *fructuem* ; *fructu* à l'ablatif pour *fructue* ; le datif eſt régulier.

La

La cinquiéme Déclinaiſon tire auſſi ſon origine de la troiſiéme. Le nominatif ſe termine toujours en *es* ; mais le genitif a quatre terminaiſons différentes, *ei*, *ii*, *es*, & *e*, ce à quoi les Grammairiens n'ont pas pris garde; mais dont on trouve divers exemples dans notre Auteur.

§. Le Verbe fait le ſujet du cinquiéme Livre, qui eſt le troiſiéme de l'Analogie. Notre Auteur prétend, contre *Scaliger*, que le Verbe a été bien diſtingué en perſonel & impersonel. Mais il y a apparence que c'eſt une pure diſpute de mots. Car puis que Voſſius avoüe, que tout verbe impersonel ſuppoſe un nominatif, il ſemble qu'on puiſſe aſſurer, qu'il a toujours une troiſiéme perſonne, & que, par conſéquent, il n'eſt pas impersonel mais défectif ; en ce qu'ayant une troiſiéme perſonne, il n'a ni la premiére, ni la ſeconde. Voſſius ſemble avoir plus de raiſon de ſoutenir qu'à parler proprement il n'y a point de verbe Neutre ; & que ceux qu'on nomme de ce nom doivent être apellez abſolus ; parce que quoi qu'ils marquent une action ; ce n'eſt néanmoins qu'une action immanente, & non pas une action tranſitive, comme les autres verbes

bes actifs. De là vient qu'ils ont très-souvent un régime, de même que ceux-ci, ce qui ne pourroit être si ce n'étoit pas de véritables verbes actifs. Mais ce ne sont pas seulement les verbes Neutres, qui se prennent activement, les Passifs sont souvent employez de même, comme il paroit par la liste, qu'en allégue Vossius; & les Déponens au contraire prennent souvent la signification du Passif. Il fait voir qu'il n'y a proprement que trois Modes, l'Indicatif, l'Impératif, & le Subjonctif. L'Infinitif n'est pas actuellement un mode; puis qu'il n'a ni nombre, ni personne; mais il se peut résoudre en un autre mode. Il montre que les Gérondifs ne sont ni des Verbes, ni des Participes. Comment le Gerondif seroit-il un Verbe, puis qu'il a pour le moins trois cas? Il n'est pas non plus un Participe; puis que le Participe a toujours un tems, & le Gerondif est indéfini & n'en a point. C'est donc un véritable nom. Il est vrai qu'il a souvent un régime; mais les noms qu'on apelle verbaux en ont très-souvent, & ne laissent pas d'être des noms: ainsi on dit *profectio domum*, le départ pour la maison; *obtemperatio scriptis legibus*, *l'obéissance qu'on rend aux*

aux loix écrites. On fait voir de plus que les Gérondifs ont un ſens actif & paſſif, ſi les Verbes dont ils viennent ont l'un & l'autre ſens ; & qu'ils n'ont que l'un ou l'autre, lors que leurs Verbes n'ont que le ſens actif ou que le paſſif. Voſſius prétend encore que les Gérondifs n'ont pas ſeulement trois cas ; mais qu'ils en ont cinq ; ſavoir tous les mêmes cas que les noms, excepté le vocatif, comme il le fait voir par des exemples. Nous nous ſommes un peu arrêtez ſur cet Article ; parce que la nature du Gerondif n'eſt bien connuë que de peu de gens. Ce que l'Auteur dit ſur les Tems, & ſur l'Imperatif n'eſt pas moins curieux, on le trouvera aux Chapp. XIII. & XIV.

Dans le XLII. il fait voir que c'eſt une erreur groſſiére de prétendre que les Verbes impersonels n'ont point de troiſiéme perſonne du pluriel ; puis qu'on trouve chez les bons Auteurs Latins, *decent*, *deceant*, *oportebant*, *pudent*, *pudeant* &c.

6. Après avoir parlé du Nom & du Verbe, Voſſius traite des ſix autres Parties d'Oraiſon dans le ſixiéme Livre, qui eſt le quatriéme de l'Analogie. Il y refute pluſieurs erreurs de même que dans les précédens. Il fait voir, par exem-

exemple, que presque tous les pronoms ont un vocatif, au lieu que le commun des Grammairiens n'en donne qu'à trois ou quatre : qu'il y a des Verbes qui ont des participes du présent & du futur, quoi qu'ils n'ayent point de supin : que les participes ne changent pas de nature dans la composition, non plus que dans la comparaison; &c.

A l'égard des Adverbes, il fait voir, qu'on n'a attribué un nombre à quelques uns, que parce qu'on a pris de véritables Verbes, pour des Adverbes, comme *Age*, *Agite*; & que par cette raison & pour quelques autres on en a extrêmement multiplié le nombre.

Quant aux Prépositions, il en explique la nature d'une maniére beaucoup plus exacte que ne l'a fait Scaliger, & montre qu'elles ne marquent pas toutes le mouvement ou le repos, comme l'a prétendu ce Savant. Il ôte du nombre des Prépositions celles qu'on nomme inséparables, parce que ce sont des particules d'une tout autre nature.

Pour ce qui regarde les Conjonctions, on fait voir qu'à parler proprement elles n'unissent ni le sens, ni les mots; mais les parties différentes des périodes & du discours; qu'on en a trop aug-

augmenté le nombre, & qu'il y en a, qui font l'office d'Adverbes & de Conjonctions. L'Interjection eſt trop différente de l'Adverbe, pour ne pas faire une partie d'Oraiſon à part. Sa principale différence, eſt qu'elle renferme elle ſeule un ſens complet & achevé, ce que ne fait pas l'Adverbe.

7. Le Septiéme & dernier Livre traite de la Syntaxe. Voſſius y fait voir entr'autres choſes, qu'il n'y a point de nom adjectif ni de verbe qui régiſſe proprement le datif : que ce qu'enſeignent les Grammairiens ſur les régimes des Comparatifs & des Superlatifs eſt ou faux, ou inutile. Le cas le plus ordinaire après le Comparatif eſt l'Ablatif : ce n'eſt pourtant point le Comparatif qui le régit, mais la préposition *præ* ſouſentenduë, qu'on peut exprimer ſi l'on veut ; car il eſt indifférent de dire *immanior aliis* ou *præ aliis*, *plus cruel que les autres*. De même le Superlatif ne régit point le génitif, & quand on dit *Doctiſſimus omnium*, c'eſt qu'on ſouſentend *è numero*, *le plus ſavant de tous*. On fait voir auſſi que tous les Verbes impersonnels ont un nominatif ſouſentendu. On montre que pluſieurs Verbes, qu'on ne joint d'ordinaire qu'au Datif ou à l'Abla-

blatif, ne laissent pas de regir l'Accusatif dans les bons Auteurs ; & qu'il y en a un très-grand nombre, qui ne régissent point les cas qu'on leur joint ordinairement, & qui ne peuvent leur être joints qu'en vertu ou d'une préposition sousentendue, ou d'un autre nom, qui n'est point exprimé, ou pour quelques autres raisons de cette nature. Vossius prouve aussi par divers exemples combien on se trompe dans les régles qu'on donne pour ce qu'on apelle les questions de lieu, & le peu de lumiére des Grammairiens sur ce sujet.

En parlant des noms de prix, il soutient que ce n'est point une phrase Latine, que de dire *parvi curo*, *je m'en mets peu en peine*. Elle n'est fondée que sur un passage de Térence corrompu, où il faut lire *parvi pendo*. Il soutient & prouve contre *Scaliger*, que les pronoms *mea*, *tua*, *sua*, avec le Verbe *refert*, ne sont point à l'Accusatif, mais à l'Ablatif. Il fait voir de même que les verbes *doceo*, *moneo*, & semblables ne régissent point deux Accusatifs, puis qu'il est sûr qu'un de ces accusatifs est toujours régi par une préposition sousentendue. *Doceo te ad literas*, ou *secundum literas*. De là vient

vient que ce même accusatif demeure au passif, *doceor literas*, c'est à-dire, *doceor ad literas*, ou *secundum literas*. Mais à-propos de verbe passif, Vossius prétend qu'il n'est point vrai qu'il gouverne l'Ablatif avec la prépositon *à* ou *ab*, ou l'Accusatif avec la prépositon *per*.

Les Supins sont de véritables noms de la quatrième déclinaison, qui n'ont que l'Accusatif ou l'Ablatif. Ils ne sont mis après les verbes de mouvement qu'en vertu d'une prépositon sousentenduë; quand on met le supin en *um* on sousentend la prépositon *ad*, & quand on se sert de celui en *u*, c'est en vertu de la prépositon *in* sousentenduë. Peut-être aussi que ce dernier supin est quelquefois au datif, car ce cas se terminoit autrefois en *u* de même qu'en *ui*.

Notre Auteur fait aussi plusieurs Remarques importantes sur les autres parties du Discours; mais ce que nous venons de dire suffit, pour donner quelque idée de cèt Ouvrage. Peut-être même nous accusera-t'on de nous être trop arrêtez sur des matiéres, que bien des gens regarderont comme des vetilles, ou comme une pure pédanterie. Mais ils nous pardonneront

bien

bien ſi nous ne ſommes pas tout-à-fait de leur opinion, & ſi nous croyons qu'il y a une différence eſſentielle entre une perſonne qui parle & qui parle même naturellement bien; mais ſans ſavoir pourquoi il faut parler de cette maniére plutot que d'une autre; & entre une perſonne qui ne dit pas un mot, qu'elle ne ſache rendre raiſon pourquoi elle le dit ainſi, & pourquoi elle le met en une telle place. Chacun a ſon gout; j'avoüe que je prens un grand plaiſir à pénétrer dans les fondemens de la grammaire générale, à découvrir la nature de toutes les parties différentes d'un diſcours, & à pénétrer dans ces régles fondamentales, qui ſont preſque les mêmes dans toutes les Langues. Ceux qui ne voudront pas s'enfoncer dans le grand Ouvrage de Voſſius, peuvent prendre une legére teinture de ces principes dans la *Grammaire générale & raiſonnée* du Pére *Lancelot*, ou dans *l'Art de Parler* du Pére *Lamy*. Car il faut remarquer, que preſque tous ceux qui ont écrit un peu raiſonnablement ſur la Grammaire après notre Auteur, ont beaucoup profité de ſon Ouvrage.

II. Quoi que de neuf livres, dont le

le ſecond Traité de ce volume eſt compoſé, il y en aît cinq qui paroiſſent ici pour la premiére fois; nous nous y arrêterons peu; non ſeulement parce qu'il faut donner quelque choſe à l'impatience de ceux à qui ces ſortes de matiéres ne plaiſent point, que parce que c'eſt une eſpéce de Dictionaire, peu propre à fournir de quoi remplir un Extrait. Voſſius s'y attache à diſtinguer les mots qui ſont de la pure Latinité, de ceux qui n'ont pas été employez par les bons Auteurs, ſoit qu'ils ſoient entiérement barbares, & que ceux qui s'en ſont ſervis les ayent emprunté des autres Langues; ſoit qu'ils ſoient d'origine Latine, mais qu'on s'en ſoit ſervi dans une ſignification, qui a été inconnuë aux Auteurs purs. Et parce qu'il y a des conſtructions barbares, auſſi bien que de ſimples noms, Voſſius en aporte un aſſez grand nombre ſur la fin de cèt Ouvrage. Il parle auſſi de certaines conſtructions, qui péchent contre les régles fondamentales de la Syntaxe, & en allégue pluſieurs qu'on a ſoupçonnées injuſtement de n'être pas Latines, quoi qu'on les trouve dans de très-bons Auteurs. Il ſeroit à ſouhaiter que Voſſius ſe piquant moins de certaines diviſions & ſubdiviſions, qu'il a employées, ſe fut con-

tenté de joindre tout enſemble, & de raporter toutes ſes remarques, dans un ſeul ordre Alphabétique. Son Ouvrage n'eſt point de ces Livres qu'on puiſſe lire tout de ſuite, mais de ceux auſquels on doit avoir recours dans l'occaſion. Or il eſt bien difficile de ſe mettre toutes ces diviſions dans la tête; pour trouver préciſément & ſans peine ce dont on aura beſoin. Il eſt vrai qu'il y a une Table, qui paroit aſſez exacte; mais toujours eſt-on obligé de chercher deux fois; ce dont on auroit été diſpenſé ſi Voſſius avoit moins été amoureux de ſon ordre. Le tems eſt ſi précieux aux gens de Lettres, qu'on ne ſauroit trop le leur ménager.

ARTICLE II.

Extrait d'une LETTRE *écrite de Paris à l'Auteur de ces Nouvelles, contenant un* PHENOMENE *de* MEDECINE, *& un Abrégé de ce qui s'eſt paſſé dans l'*ASSEMBLÉE *de l'*ACADEMIE ROYALE *des Sciences, la derniére fois qu'elle a été ouverte au Public.*

JE vous promis dans ma derniére de vous parler d'un Phénoméne de Médecine fort extraordinire, & qui

qui mérite d'être examiné par les Savans. Voici le fait. Une Lingére femme d'un Ouvrier en chambre nommé *Poulevrin*, qui demeure sur le Quay de l'Horloge du Palais, se sentit fort incommodée d'une douleur de reins vers le mois d'Octobre dernier. Croyant que son mal étoit un Rhumatisme, elle se mit dans le marc de raisin pour avoir du soulagement. Ce remède, loin de la soulager, lui fut tout-à-fait pernicieux. Elle fut obligée de l'abandonner, à cause des suites fâcheuses. Elle étoit alors grosse environ de trois mois. La fermentation du marc de raisin ne la fit point accoucher; mais lui procura ses purgations ordinaires, qui sont, dit-on, des signes très-mauvais dans une grossesse. Elle eut toujours une fiévre lente depuis ce tems-là, jusqu'au mois de Decembre vers les Fêtes de Noël, qu'elle tomba malade d'une espéce de dyssenterie. Elle jetta pendant quelque tems par le fondement des chairs pourries & fort puantes. Dans la suite de ce flux, qui dura long-tems, elle s'aperçut qu'elle rendoit des ossemens: enfin après avoir rendu les plus petits, il falut implorer le secours des Chirurgiens. C'est Mr. *de Litre* Médecin Anatomiste de l'Académie Roya-

le des Sciences, qui l'a traitée. Il lui a tiré du corps en plusieurs fois avec des ferremens, les os, qui n'avoient pû sortir d'eux-mêmes par les selles. Il a tiré entr'autres, une portion d'un petit cadavre, qui contenoit l'épine du dos avec quelques petites côtes, qui y étoient attachées. Les os des bras & des cuisses ont été tirez en plusieurs fois. On a eu beaucoup plus de peine à tirer la tête de ce *Fœtus*, & il a fallu la casser en piéces dans le corps de la malade, pour en venir à bout. Ces opérations n'ont pû se faire, sans beaucoup de péril pour cette femme. Elle n'est point morte après tant de maux : mais elle est à present dans un si grand accablement, qu'à peine a-t-elle la force de respirer. Les Médecins jugent par les os du petit cadavre, que ce *Fœtus* avoit environ six mois, lors qu'il est mort dans le corps de la mére, & que, comme il n'est venu qu'au bout des neuf mois, il s'est corrompu dans l'espace des trois derniers mois. Ce qu'il y a ici de surprenant est qu'on ne sait quelle voye la nature a pris pour conduire ce fœtus par l'*anus*. La Matrice n'est point percée. On n'a du moins trouvé aucune marque, en la visitant, qu'elle eut été rompuë. Ainsi il ne paroit pas qu'il soit facile

cile de dévéloper la cause de ce Phénoméne, qui passera même pour incroyable dans l'esprit de plusieurs personnes. Ceux qui raisonnent en Physiciens sur ce sujet disent qu'apparemment le fœtus a passé par l'orifice supérieur de la Matrice, & qu'étant tombé entre la Matrice & les intestins, il y étoit mort. Qu'après s'y être corrompu, la pourriture des chairs aura corrodé le *Rectum*, & s'y sera fait un passage. Quoi qu'il en soit, il paroitra toujours surprenant, qu'une femme conçoive, que l'enfant ait vie pendant six mois, & que le fœtus sorte par l'*anus*.

Hier, 26. d'Avril 1702. l'Académie Royale des Sciences fut ouverte au Public. Monsieur le Duc d'*Orleans* l'honora de sa présence. Il y eut quatre Académiciens, qui firent part de leurs lumiéres à l'Assemblée.

I. Mr. *Maraldi* Pensionaire de l'Académie, & qui est présentement à Rome, pour travailler à la correction du Calendrier, avoit envoyé à Mr. *Cassini* son Oncle, un Mémoire des Observations qu'il a faites en Italie, sur une Cométe, qui a paru à Rome, au commencement du mois de Mars dernier. C'est la coutume de l'Académie, que ceux qui passent d'une pla-

ce à une autre plus élévée, faſſent part à l'Aſſemblée de quelque nouvelle découverte dans les Sciences. On fit donc la lecture de cette Rélation de Mr. Maraldi, qui eſt fort curieuſe. Il remarque que la Cométe qu'il a obſervée ſe trouve dans les mêmes circonſtances que celles que Mr. Caſſini obſerva en 1668. il y a trente quatre ans; & qu'ainſi ce peut être la même Cométe, qui fait ſa révolution en 34. ans. Que même elle peut avoir fait pluſieurs révolutions dans cèt eſpace de tems, ſans qu'elle aît été viſible, parce qu'il s'eſt pû faire, qu'alors elle ſe ſoit trouvée envelopée dans les rayons du Soleil ou de la Lune. Mr. Maraldi remarque encore qu'*Ariſtote* fait mention d'un ſemblable Phénoméne arrivé de ſon tems dans les mêmes circonſtances que celles de 1668. & de 1702. de ſorte que diviſant le nombre d'années écoulées depuis le tems de la Cométe obſervée par Ariſtote, juſqu'en 1702. il ſe trouvera préciſément un nombre exact de révolutions de 34. ans, pour quotient de cette diviſion. Ces obſervations favoriſent aſſez le ſentiment de ceux qui croyent que les Cométes ſont de véritables Planétes, qui ont leurs mouvemens réglez, &

leurs

leurs révolutions déterminées. Que ſi ces Cométes ne ſont viſibles que pendant un tems fort court, c'eſt qu'elles font leurs révolutions ſur des cercles ou des ellipſes fort excentriques à la Terre, & qu'elles ne paroiſſent à nos yeux, que lors qu'elles ſont dans la partie de cette courſe la plus proche de nous.

II. Mr. *Carré*, qui eſt monté de la place d'Eléve à celle d'Aſſocié fit part à l'Aſſemblée d'une Diſſertation ſur la réfraction, qu'il prétend expliquer par un principe nouveau. Il ſoutient que ſi la lumiére paſſant obliquement de l'air dans l'eau ſoufre réfraction en s'aprochant de la perpendiculaire, c'eſt que l'eau réſiſte moins que l'air au mouvement de la lumiére, &c. Si, au contraire, un autre corps ſolide paſſant de l'air dans l'eau rompt ſa direction en s'éloignant de la perpendiculaire, c'eſt que l'eau réſiſte plus que l'air à ce corps ſolide. Ainſi, ſelon Mr. Carré, l'air a plus de réſiſtance que l'eau, par raport à la lumiére ; mais l'eau en a plus que l'air par raport aux autres corps ſolides. Ce ſentiment ſur la réfraction ne me paroit pas tout-à-fait nouveau. Il y a plus de douze ans que je l'ai entendu expliquer publique-

ment par Mr. *Hebert*, qui professoit alors les Mathématiques au Collége de M. *Gervais*, & qui depuis a quitté la Profession ingrate de Mathématicien, pour prendre celle d'Avocat.

III. Mr. *de la Hire* le Pére donna ensuite une fort belle explication des effets de la poudre à canon, de la construction des fusées volantes, & des autres feux d'artifice. Il expliqua aussi par le même principe les effets des éclairs & du tonnerre.

IV. Enfin Mr. *du Verney* parla le dernier, & fit part au Public de ses belles découvertes sur l'anatomie de l'ouïe des poissons. Son discours fut écouté avec plaisir.

On mande de Rome qu'on avance fort la Canonisation du P. *Regis* Jésuite mort dans le Vivarés en mission. On justifie un nombre prodigieux de miracles qu'il a faits.

ARTICLE III.

ACCIDENTIA PROFLIGATA, SPECIES INSTAURATÆ, *sive de speciebus panis ac vini post consecrationem Eucharisticam dumtaxat manentibus. Opus Philosophico-Theologicum.* C'est-à-dire,

à-dire, *les Accidens bannis & les Espéces rétablies, ou Traité Philosophico-Théologique, où l'on fait voir que les seules Espéces du pain & du vin demeurent dans l'Eucharistie après la Consécration.* A Milan, chez A. le Cadet. 1700. in 12. pagg. 286. petit caractére.

L'Auteur de cèt Ouvrage est, à ce qu'on croit, un Minime de Toulouse. Le but qu'il s'y propose est de prouver que la Doctrine des Péripatéticiens, sur les Accidens & les Espéces intentionelles renferme une infinité de contradictions & d'absurditez, & n'est point propre à expliquer le dogme de la Transubstantiation & de la présence réelle du Corps de *Jesus-Christ*, dans le Sacrément de l'Eucharistie. Il fait voir en même tems que la maniére la plus facile, la plus intelligible, & la moins sujette aux inconvéniens, est celle qui a été proposée par le célébre Pére *Maignan* autre Minime de Toulouse, & qui aparemment a été le Maître de notre Auteur. Voici en un mot à quoi se reduit cette explication. Nous employerons les termes de Mr. *Rohault* dans ses Entretiens de Physique. *Il n'y a qu'à dire*

que le pain & le vin étant ôtez, Dieu continuë de faire dans nos ſens les mêmes impreſſions qu'ils faiſoient, avant qu'ils fuſſent changez. Ceux qui entendent la Philoſophie Cartéſienne, & qui ſavent comment elle explique l'action des objets ſur nos ſens, & la perception que reçoit l'ame de cette action, n'ont pas beſoin qu'on leur explique plus au long la penſée du Pére Maignan. Notre Minime la ſuppoſe plûtôt qu'il ne l'explique. Il pénétre dans les Myſtéres les plus réculez du Péripatétiſme, & dans ce que la Scholaſtique a de plus abſtrait; & il a trouvé le ſecret d'expliquer tout cela d'une maniére ſi claire, que pour peu qu'on ſoit Philoſophe & attentif, on n'aura pas de peine de le comprendre. On n'a, peut-être, rien vû juſqu'ici de ſi exact ſur cette matiére.

I. TOUT l'Ouvrage eſt diviſé en trois Parties. La premiére traite des Accidens Péripatéticiens, & on y examine huit choſes principales. 1. Quel doit être le nombre prodigieux d'Accidens matériels, ſelon la doctrine des Péripatéticiens. 2. On prouve que le nombre des Accidens ſpirituels eſt encore infiniment plus grand. 3. Que ce nombre eſt encore augmenté parce-

que

que chaque Accident devient dans cette doctrine le ſujet d'un nombre infini d'autres Accidens, qui à leur tour ont chacun les leurs, & ceux-ci encore d'autres à l'infini. 4. On examine en quatriéme lieu, quelle eſt l'eſſence ou l'*entité* de ces Accidens. 7. En ſeptiéme lieu comment ils périſſent ou ſe corrompent. 8. Et, enfin, quelle eſt leur activité.

Pour montrer la multiplicité des Accidens Matériels, notre Auteur fait remarquer, qu'une goute d'eau, quelque petite qu'elle ſoit, outre qu'elle apartient à la Catégorie de la ſubſtance, ce qui conſtituë ſa nature, eſt auſſi le ſujet des neuf autres Catégories d'Ariſtote, qui ſont tout autant d'accidens différens; qui chacun en particulier ſe ſubdiviſent en une infinité d'eſpéces différentes. La ſeule Qualité, par exemple, contient ſous elle huit eſpéces différentes, qui ne ſont point des *eſpéces ſpécialiſſimes*, comme parlent les Scholaſtiques; mais qui ont ſous elles d'autres eſpéces, & peut-être celles-ci d'autres. En ſorte que ſi tous ces accidens ont leur entité ou eſſence diſtincte & poſitive, il ſera inconcevable combien une ſeule goute d'eau enfermera en ſoi de ſemblables en-

entitez. Que ſi on ajoute, que ſelon les Péripatéticiens, & peut-être, auſſi ſelon la vérité, une goute d'eau, quelque petite qu'elle ſoit, eſt diviſible à l'infini, & que châcune de ſes parties priſe à part poſſéde tout autant d'accidens avec leurs entitez, l'imagination ſe trouvera confonduë dans ce nombre infini d'accidens & d'entitez différentes. Comme les Etres ſpirituels ont un beaucoup plus grand nombre de perfections que les Etres matériels; il eſt facile de concevoir, qu'ils ſont auſſi le ſujet d'un beaucoup plus grand nombre d'accidens.

A l'égard des Accidens, il eſt ſûr qu'ils ont châcun en particulier leurs propriétez eſſentielles, desquelles réſultent un grand nombre d'autres attributs, qui ne peuvent être affirmez de ces accidens qu'accidentellement, en ſorte que les premiers deviennent les ſujets des ſeconds, leſquels ont châcun ſéparément leur entité propre & particuliére. Ainſi le mouvement local eſt un accident à l'égard de la matiére; mais de combien d'autres accidens n'eſt-t-il pas le ſujet? Il eſt ou vite ou lent, ou en droite ligne ou circulaire, il ſe fait ou le matin, ou le ſoir, &c. La viteſſe elle-même, qui

eſt

eſt un accident du mouvement a auſſi ſon eſſence particuliére, d'où reſultent une infinité d'autres accidens; comme qu'elle procéde d'une telle cauſe, qu'elle peut produire un tel effet, qu'elle a commencé, qu'elle ceſſera en un certain tems, &c. Ainſi, ſi les Péripatéticiens en ſont crûs, le monde ſera plein d'une infinité d'entitez, à la fin deſquelles on ne pourra jamais parvenir.

Mais toutes ces entitez ſont chimériques, comme le prouve notre Auteur. Selon l'opinion des Péripatéticiens tout être eſt corps ou eſprit, qu'il devienne le ſujet de ce qu'on nomme *accident*, ou qu'il devienne l'accident de ce qu'on nomme *ſubſtance*, *ſubſtat accidenti*, ou *accidat ſubſtantiæ*, comme ils parlent, tout cela n'ajoute rien de réel à cèt être, qui eſt corps ou eſprit; par conſéquent l'entité des Accidens, entant qu'accidens, n'eſt point réelle; mais ſeulement *intentionnelle & rélative.*

On peut juger de là ce qu'on doit croire de la *ſéparabilité* ou de l'*inſéparabilité* des accidens. Il n'y a point d'union ſi étroite entre deux Etres corporels, qui empêche qu'ils ne ſoient réellement & phyſiquement ſéparez l'an

de l'autre; ils ont chacun leur essence séparée, & par conséquent aucun être corporel ne peut être changé essentiellement, de ce qu'il lui arrive un autre être dont il devient le sujet; parce que nul être qui avient à un autre ne peut être de l'essence de celui à qui il avient, puis qu'autrement il n'en seroit pas l'accident. Ainsi ou ces êtres qu'on appelle accidens ont leur réalité propre & individuelle, ou ils ne l'ont pas. Au premier cas, cette réalité demeure toujours la même dans l'état de conjonction & dans l'état de séparation; puis que cèt état ne change point essentiellement le sujet auquel il arrive, ni n'en peut être changé. Si ces accidens n'ont point de réalité propre & individuelle, mais seulement rationelle, il est évident, qu'ils ne peuvent être séparez de leur sujet que par la pensée. Or il est sûr que la plûpart des accidens Péripatéticiens, principalement ceux qui regardent les choses spirituelles, & beaucoup de ceux des sujets corporels, sont de cette dernière espèce; & par conséquent il est ridicule de dire, qu'ils puissent être séparez de leurs sujets, autrement que par la pensée & par une abstraction mentale.

Cette inséparabilité paroitra encore mieux,

mieux, ſi on examine la production des accidens. Puis que les êtres réellement diſtincts ne dépendent point les uns des autres; il eſt ſûr que Dieu, qui les a tous créez, a pû en créer un, ſans en créer un autre, ſi donc l'intelligence eſt différente de l'Ange intelligent, Dieu a pû créer l'intelligence ſans créer l'Ange; & ſi la pénétration de cette intelligence, eſt différente de l'intelligence même, Dieu a pû créer cette pénétration, ſans créer l'intelligence. De même ſi un atome & le mouvement ont chacun leur eſſence diſtincte, Dieu aura pû créer le mouvement ſans créer l'atome; & ſi la viteſſe du mouvement a une eſſence différente du mouvement même; Dieu aura pû créer la viteſſe ſans créer le mouvement.

On fait voir auſſi que ſi les accidens ont chacun leur entité, & ſont des êtres diſtincts, la production des accidens eſt une véritable création, qui ne peut avoir que Dieu pour Auteur, contre l'opinion des Ariſtotéliciens, qui veulent qu'il ſe produiſe tous les jours un nombre infini d'accidens par la ſeule force des agens naturels. Il en ſera de même de leur deſtruction, qui ne pourra être l'effet, que de la puiſſance de Dieu; puis qu'il n'y a que lui

lui ſeul qui puiſſe annihiler ce qu'il a-eréé.

Enfin, on prouve, que quoi que les Philoſophes contre leſquels on diſpute n'ayent inventé les accidens, que pour rendre les Etres naturels capables de produire tous les effets, qu'on leur voit produire tous les jours, ces mêmes accidens ne peuvent avoir aucune efficace pour la production de ces effets, & ſont par conſéquent entiérement inutiles.

II. Dans la ſeconde Partie, l'Auteur fait voir que tout ce que les Scholaſtiques enſeignent des Eſpéces intentionelles produites par les objets, & envoyées vers leurs puiſſances, c'eſt-à-dire, dans les organes de ceux qui aperçoivent ces mêmes objets, que tout cela, dis-je, eſt avancé en l'air & ſans fondement, & que ces prétenduës Eſpéces intentionelles n'ont aucune réalité Phyſique. Cette Partie eſt diviſée en ſix Articles. 1. On examine dans le premier ſi cette multitude d'eſpéces ſenſibles priſes au ſens Péripatéticien eſt poſſible. 2. Dans le ſecond on examine la poſſibilité de leur production. 3. Dans le troiſiéme la poſſibilité de leur *émiſſion*. 4. Dans le quatriéme la poſſibilité de leur pro-

pa-

pagation. 5. Dans le cinquiéme la possibilité de leur réception. 6. Et dans le sixiéme on fait voir quelle est la véritable essence, la véritable émission, la véritable propagation &c. de ces mêmes Espéces. Pour comprendre tout ceci, il faut se ressouvenir, que les Aristotéliciens croyent que les objets n'agissent sur nos sens qu'en vertu de certaines espéces ou entitez, dont ils rempliſſent l'air, & qui venant jusques à nos organes nous font apercevoir les qualitez sensibles, dont ces objets sont revetus. On leur montre donc ici sur ce premier article, qu'ils font agir la nature d'une maniére infiniment composée, contre la maxime reçuë de tous les Philosophes, qu'elle suit toujours les voyes les plus courtes. D'ailleurs les objets étant des agens néceſſaires, ils envoyeroient incessamment & sans interruption ces Espéces sensibles, & comme la plûpart sont capables d'affecter tous les sens, ils seroient incessamment occupez à remplir l'air d'une infinité d'Espéces différentes, dont les unes se rendroient dans les yeux, les autres dans les oreilles, &c. & parce que chacune de ces Espéces a son essence & son entité particuliére; un seul grain

de

de ſable produiroit enfin plus d'êtres réels, que n'en a jamais fait Dieu, lors qu'il créa l'Univers. Il eſt vrai que les Scholaſtiques n'atribuent à ces Eſpéces que des moitiez d'entitez, pour ainſi dire, des *entitatules* extrêmément minces; mais on ne conçoit point ces demi entitez, chaque eſpéce étant un véritable être, a auſſi une entité toute entiere. D'ailleurs ces Eſpéces une fois produites, ou perſévérent dans leur être, ou ſont ſucceſſivement détruites. Le premier ne ſe peut dire, à moins que de remplir l'univers d'un nombre infini d'Etres, & qui multiplient à l'infini à tout moment. Le ſecond n'eſt pas plus croyable; puis qu'on ne voit pas pourquoi une Eſpéce, ſoit d'un même genre, ſoit d'un genre différent, en détruiroit une autre; pourquoi, par exemple, une Eſpéce lumineuſe détruiroit une autre Eſpéce lumineuſe, ou pourquoi celle-ci ſeroit détruite, par une Eſpéce *ſonore*, ou *odoriférante*.

On fait voir de même, qu'il eſt abſolument impoſſible, que les objets ſenſibles produiſent de telles Eſpéces, & que quand ils les produiroient ils ne pourroient les envoyer hors d'eux mêmes vers les Puiſſances, qui doivent les recevoir. Puis que cette

émiſ-

émission ne se peut faire sans mouvement, & qu'il y a plusieurs objets, qui étant parfaitement en repos, ne laissent pas d'envoyer incessamment ces prétenduës Espéces de toutes parts.

Ce que les Scholastiques disent de la propagation des Espéces n'est pas moins difficile à comprendre. Ils prétendent que sortant de l'objet elles sont portées dans la puissance par le milieu par où elles passent. Que l'Espéce, par exemple, qui représente un homme est portée par la lumiére de l'homme qu'elle représente dans les yeux de celui qui le voit; mais comment cela peut-il être; puis que cette espéce doit se mouvoir d'un mouvement local, pour aller de l'objet dans la puissance; & que la lumiére, selon ces Philosophes, ne se meut que d'un mouvement de génération? Dira-t-on, que ces Espéces se meuvent aussi d'un mouvement de génération? mais ce seroit dire, que le milieu par où elles passent a la puissance de les produire & de les propager; que l'air, par exemple, qui n'a rien de commun avec une montagne, peut produire l'Espéce, qui représente cette montagne. Notre Auteur étend & pousse

pouſſe davantage cèt argument. Les autres qu'il aporte contre cètte propagation des Eſpéces ſont de la même force.

Cette même raiſonqu'on vient d'alléguer peut ſuffire, pour faire voir, que ces Eſpéces ne peuvent point agir ſur nos ſens; car puisque nos ſens, tant internes, qu'externes, ſont corporels, ils ne peuvent recevoir aucune impreſſion, què par un mouvement corporel, & comme il n'y a point de mouvement corporel, qui ne ſoit local, & qu'un tel mouvement ne convient point à ces Eſpéces, il ſuit qu'elles ne peuvent point agir ſur nos organes. D'ailleurs, il n'y devroit point avoir de différence dans nos ſenſations, ſoit que nous aperçuſſions les objets de près, ſoit que nous les viſſions de loin; puis que cèt éloignement ne produit aucune différence dans l'air près ou éloigné, par le moyen duquel ces Eſpéces parviennent juſques à nous. Enfin les Scholaſtiques n'expliqueront jamais comment ces Eſpéces s'ajuſtent tellement à la diſtance de l'œil, par exemple, que, quoi qu'il ſoit près ou loin, elles ſont toujours de la grandeur convenable pour entrer dans la prunelle. Comment s'acommodent-elles à tant de prunelles différentes, de tant d'animaux

maux d'eſpéces différentes, qui aperçoivent en même tems un même objet, dans des diſtances toutes différentes?

Après avoir refuté toutes ces Chimères, l'Auteur explique en quoi conſiſte l'eſſence des eſpéces ſenſibles par leſquelles les objets ſe font apercevoir, & établit qu'elles ne conſiſtent que dans l'action ou médiate ou immédiate de ces mêmes objets ſur nos organes, immédiate, comme quand nous ſentons un corps dur ou mou; & médiate, comme lors que par le moyen de l'air nous apercevons de loin le ſon d'une cloche, par le moyen de la lumiére, nous voyons de loin une montagne, ou par le moyen de petits corps qui échapent continuellement des corps odoriférans, nous apercevons les odeurs. Il n'eſt pas difficile de comprendre comment, par ce principe, on peut expliquer, tout ce qui paroiſſoit inexplicable, dans le Syſtéme Peripatéticien, de la production de ces Eſpéces, de leur émanation, de leur propagation, & de leur réception dans le ſujet. Il ſuit de là auſſi qu'il eſt très-aiſé de concevoir, comment Dieu peut faire voir en ſonge à un homme, des Anges, & d'autres objets, qui n'exiſtent point hors de lui.

Il

n'a pour cèt effet, qu'à agir immé-
iatement ſur ſes organes, de la mê-
ne maniére, qu'agiroient ces objets,
ils étoient préſens. Apliquons cela
l'Euchariſtie. Après la conſécra-
on, il n'y reſte plus ni de ſubſtance,
i d'accidens du pain; il n'y a plus que
e corps de Jeſus-Chriſt, qui, cepen-
ant, par ſa puiſſance divine, agit ſur
os organes, tout de même qu'agi-
oit le pain, s'il étoit encore pré-
ent.

III. C'est ce que l'Auteur explique
lus au long dans ſa troiſiéme Partie,
ui eſt auſſi diviſée en ſix articles prin-
ipaux. 1. Il tâche premiérement de
rouver, que par les Accidens, que
es Catholiques Romains aſſurent de-
eurer dans l'Euchariſtie après la con-
écration, on peut fort bien entendre
s Eſpéces, telles qu'il les a expli-
uées, & que les Péripatéticiens ont
i tort de prendre ces Accidens dans
i autre ſens. 2. En ſecond lieu que
tte doctrine n'eſt point contraire aux
roles de la conſécration, *ceci eſt mon*
ps, *ceci eſt mon ſang*. 3. En troi-
me lieu, qu'elle eſt conforme à ce
e les Conciles ont décidé ſur ce ſu-
. 4. En quatriéme lieu, qu'elle peut
e prouvée par l'autorité des Saints
Pé-

Péres. 5. Dans le cinquiéme Article on répond aux plus fortes Objections. 6. Et dans le ſixiéme on aporte les principales raiſons qui apuyent la Doctrine qu'on enſeigne dans ce Livre. L'Auteur fait paroître partout beaucoup de pénétration ; & une adreſſe ſinguliere à ſe tirer des mauvais pas dans leſquels ſon ſentiment ſemble l'avoir engagé. Ce ſera à ſes Lecteurs à juger, s'il y a autant de ſolidité que d'eſprit dans les raiſons qu'il allégue, pour faire voir que ſa doctrine n'eſt point contraire aux ſentimens de ſon Egliſe. Ajoutons qu'il n'oublie pas l'objection qui a été faite par Rohault, que cette explication multiplie les miracles ſans néceſſité. Il répond que la maxime, que Dieu épargne ſes miracles, autant qu'il peut, n'eſt pas auſſi ſûre, qu'on le croit ; puis qu'il en a ſouvent produit, qui ne paroiſſoient néceſſaires, que pour manifeſter ſa puiſſance, & que ſa libéralité magnifique n'a pas moins paru à cèt égard, que dans les biens de la nature, dont il enrichit les hommes. D'ailleurs ces miracles ne ſont pas inutiles ; puis que toute autre maniére d'expliquer les merveilles de la Tranſubſtantiation, & de la Préſence réelle implique

plique contradiction. Soutenir des Accidens, ſans ſujet, c'eſt une choſe impoſſible, quand ce ne ſeroit qu'un ſeul miracle; mais il n'eſt rien de ſi facile à Dieu, que d'imprimer dans les organes de tous les hommes des ſenſations ſemblables à celles qu'ils ont, lors qu'il y a du pain préſent; quoi que ce pain ne ſoit plus; mais qu'il aît changé au corps de Jeſus-Chriſt.

ARTICLE IV.

DICTIONAIRE HISTORIQUE & CRITIQUE: *par Mr.* BAYLE. *Seconde Edition, revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur.* A Rotterdam, chez Reinier Leers. 1702. Trois Tomes, d'un Caractére plus petit que celui de la premiére Edition. Pagg. en tout 3190. Sans les Préfaces, les Additions, & la Table.

AVANT que d'entrer dans le détail de cèt Ouvrage, il eſt bon de développer une difficulté, que peuvent faire naître ces deux mots du Titre, *ſeconde Edition.* Cèt éclairciſſement ne peut faire tort ni à l'Auteur,

teur, ni au Libraire, & peut être utile au Public. Bien des gens s'étoient persuadez, qu'il y avoit déja eu deux Editions de cèt Ouvrage, outre celle qui paroit présentement, & ils croyoient, par conséquent, que celle-ci dût porter le nom de troisiéme Edition. Cela est si vrai que pour † certaines raisons, qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer ici, j'ai vû bien des personnes préferer ce qu'ils nommoient la premiére Edition à la seconde. Voici l'explication de cette énigme. Quand on eut avancé la premiére Edition de cèt Ouvrage à peu près jusques * à la moitié, la réputation de l'Auteur fit qu'on en demanda au Libraire un si grand nombre d'Exemplaires, que toute l'Edition se trouva venduë, longtems avant que le Livre fût achevé d'imprimer. Sur cela le Libraire se détermina, à en imprimer un plus

† *Mr. Bayle en indique une des principales dans la Préface de cette seconde Edition. pag.* xiv.

* *J'ai oui dire jusques à la Lettre P. Comme je n'ai point cette espéce de seconde Edition, mais la premiére, je ne sai si on n'en a point averti dans la Préface ou ailleurs; je ne le crois pas, & j'en juge par une note de la page que je viens de citer.*

grand nombre qu'il n'avoit d'abord réſolu, & pour ne pas faire des frais inutiles, il commença dès lors, dans le deſſein, après que l'Edition ſeroit achevée, de réimprimer un nombre ſuffiſant des premiéres feuilles, pour rendre complette l'augmentation qu'il avoit faite ſur les derniéres. Il eſt donc vrai à l'égard d'environ la moitié de l'Ouvrage, que c'eſt ici une troiſiéme Edition; mais ce n'en eſt qu'une ſeconde, quant à l'autre moitié.

Cette derniére eſt augmentée beaucoup plus que du tiers, puis que le caractére en eſt plus petit, & qu'au lieu de 2680. pages, que la premiére contenoit, celle-ci en contient 3190.

I. LES Additions ſont de pluſieurs ſortes. La premiére & la plus conſidérable conſiſte en Articles nouveaux, au nombre de plus de cinq cens, la plûpart fort longs & en remarques ſur ces Articles. On y voit, par exemple, un aſſez grand nombre d'anciens Philoſophes, qui ne paroiſſoient point dans la premiére Edition; & comme Mr. Bayle n'eſt pas moins bon Philoſophe que bon Critique, il développe preſque toujours leurs opinions avec beaucoup de netteté, & ne man-

que

ue pas d'en faire voir le fort & le foible. Ceux qui voudront s'assûrer de cette vérité n'ont qu'à consulter les Articles *Anaxagoras*, *Arcesilas*, *Archeaüs*, *Aristarque*, *Ariston*, *Asclepiade*, *Athenagoras*, *Averroës*, *Carneade*, *Chrysippe*, *Crantor*, *Cratippe*, *Diogéne* d'Apollonie, *Diogéne* le Stoïcien, *Xenocrate*, *Zoroastre*, &c.

Dans l'Article d'Anaxagoras, Mr. Bayle refute solidement les *Homœoméries* de ce Philosophe. Il est vrai qu'il les prend dans le sens qu'on leur donne ordinairement, c'est que cèt ancien croyoit, que châque corps particulier étoit composé de petites parties de même nature que le tout, l'or visible de petites parties d'or invisible; un os visible de plusieurs petits os invisibles. C'est en effet, l'idée que les anciens nous ont donnée de la doctrine d'Anaxagoras. On peut voir les passages citez par Mr. Bayle & en particulier celui de *Lucréce*. Je ne sache que Mr. * *Dickinson*, qui nous donne une autre idée des sentimens de ce Philosophe. Il prétend que dans

* *Edm. Dickinson. Physica vetus & vera.* On en a donné l'Extrait dans les Nouvelles du mois passé, pag. 528. & on a dit quelque chose des Homœoméries. pag. 535.

le Chaos ou la premiére matiére Anaxagoras a conçu un nombre infini de particules différentes en grandeur & en figure; que dès que Dieu eut communiqué le mouvement à cette matiére, & que les parties vinrent à se rencontrer les unes les autres, celles qui étoient semblables s'unirent étroitement les unes aux autres, en sorte que les unes formérent des parties aqueuses, d'autres des parties ignées, d'autres des parties terrestres, d'autres des parties aëriennes. Qu'ensuite ces parties ignées, aëriennes, aqueuses & terrestres s'étant séparées les unes des autres, formérent tous les élémens, & toutes les différentes espéces des Etres corporels. Comme nous vivons dans un siécle d'incrédulité, où l'on a peu de penchant à croire les gens sur leur parole, il n'eut pas été inutile d'alleguer quelques preuves de cette exposition des principes d'Anaxagoras. Autrement il est dangereux qu'on n'accuse Mr. Dickinson d'avoir imité plusieurs Théologiens Anciens & Modernes, qui ont commencé par bâtir de nouveaux Systêmes, & fini par en chercher des preuves dans l'Ecriture. Quoi qu'il en soit, jusqu'à ce que l'Auteur dont

dont nous venons de parler: nous allégue de bons argumens de l'hypothése qu'il attribuë à Anaxagoras, nous ne ferons pas mal de croire, que Mr. Bayle a bien expliqué & solidement refuté la pensée de cèt Ancien.

Si notre Auteur refute les Philosophes, lors qu'il croit qu'ils se sont égarez; il ne manque pas aussi de les justifier ou de les excuser, quand il croit qu'il y a lieu à cela. On peut voir à la page 416. comment il excuse *Aristote* & Averroës à l'égard de leurs doctrines chimériques sur l'Entendement. Il croit qu'ils ne se sont égarez, que par trop d'esprit, & parce qu'ils avoient trouvé des difficultez insurmontables dans ce que leurs prédécesseurs avoient avancé sur un sujet si obscur. *Quand une matiére est fort abstruse*, ce sont les paroles de Mr. Bayle, *il ne faut pas s'étonner que les plus grands Philosophes en parlent un peu de travers, & sur des supositions mal aisées à comprendre. Or s'il y eut jamais de matiére difficile, c'est celle de la formation de la pensée.* Pour nous en convaincre, il nous renvoye à ce que le P. * *Malebranche* a écrit sur cette

* *Recherche de la Verité. Liv. III. Chap. 1. & suiv.*

matiére; après avoir refuté tout ce qu'on avoit avancé avant lui, ce grand Philoſophe ſe retranche à dire, que nos idées & Dieu ſont la même choſe, que c'eſt en lui que nous les voyons, & qu'elles ne ſe forment point dans notre ame. Ne quittons pas l'Article d'Averroës, ſans dire, qu'entre autres Remarques qu'il contient, il y en a une ſingulière ſur la fille de ce Medecin, qu'un galand vouloit épouſer, ſans l'avoir vuë, & payer au poids de l'or.

Dans l'Article d'Athenagoras Philoſophe Athénien, Mr. Bayle examine s'il eſt vrai que ce Philoſophe aît été député par les Chrétiens à la Cour Impériale, & y aît préſenté actuellement leur Apologie. Il doute fort de ce fait, quoi qu'il aît paſſé comme pour conſtant juſqu'à préſent. Les raiſons qu'il en a ſont 1. que toute l'Antiquité a gardé le ſilence ſur ce ſujet. 2. Qu'il n'eſt point aparent, que dans un tems que le nom Chrétien étoit ſi odieux & ſi oprimé, Athénagoras ſe ſoit produit à la Cour Impériale comme député du Corps, & qu'il y aît pû obtenir audience, & donner même aux Empereurs un long écrit, où malgré la modération reſpectueuſe qu'il y répand,

pand, il repréſente les infamies les plus ridicules de la Religion Payenne, & ce qui étoit le plus capable d'échauffer la bile des Perſécuteurs. Je me ſuis ſervi * ailleurs de cette ſeconde raiſon pour prouver qu'il n'y avoit pas d'aparence que *Tertullien* eût publié ſon *Apologétique*. Je croyois trouver quelque choſe ſur ce ſujet dans ce Dictionaire; mais je n'ai rien pû déterrer, ni en le parcourant, ni par le moyen de la Table.

Mr. Bayle croit donc, qu'il en eſt d'Athenagoras, comme de certains Ecrivains modernes, qui, ſans ſortir de leur cabinet, ont fait voler par toute la terre une production de leur plume ſous le titre de *Requête des Proteſtans préſentée au Roi*; quoi qu'il y ait aparence qu'elle ne l'a jamais été. L'Auteur cite quelques autres exemples modernes ſemblables. Il a oublié la Requête qui fut dreſſée dans une Aſſemblée tenuë à Toulouſe en 1683. où l'on déclaroit qu'on étoit réſolu de prêcher partout. Cette Requête ne fut point préſentée; mais on en envoya des copies par la Poſte aux principaux Miniſtres d'Etat. Je puis

* *Dans les Nouvelles de janvier.* 1701. *pagg.* 41. *& ſuiv.*

en ſavoir des nouvelles très-ſûres, & marquer par qui elles furent écrites, du moins dans une certaine Province, & à quel bureau elles furent remiſes. Il y a dans ce même Article une conjecture de l'Auteur, ſur ce que le ſouverain Sacrificateur des Juifs ne pouvoit épouſer qu'une fille.

On voit dans l'Article d'Aſclépiade natif de Phlie, que les anciens Philoſophes n'avoient pas les mêmes idées de l'Inceſte que nous, puis qu'Aſclépiade eut ſucceſſivement pour femmes la fille & la mére.

Il ſeroit difficile d'indiquer tous les Articles nouveaux & importans de cette ſeconde Edition: nous en ajouterons encore un petit nombre à ceux que nous venons de marquer. Ceux de la Famille de *Bourgogne* de la ſeconde race, ſont très-curieux. On y voit toute cette Hiſtoire démêlée avec beaucoup de ſoin, & la réfutation de quelques préjugez communément reçus; par exemple, que la premiére ſource des guerres de *Charles* Duc de Bourgogne ſurnommé *le Hardi*, fut très-mince, puis qu'elle ne vint que d'un chariot de peaux de mouton qu'on prit à un Suiſſe. On fait voir que le célébre *Philippe de Comines*, d'ailleurs

ſi judicieux, s'eſt contredit en cèt endroit; puis qu'il dit expreſſément ailleurs que le Duc Charles * *vouloit faire la guerre* aux Suiſſes, *tant parce qu'ils la lui avoient faite étant devant Nuz, qu'auſſi pour avoir aidé à lui ôter le Comté de Ferrette..... & pour ce qu'ils avoient ôté au Comte de Romont partie de ſa terre.*

Ceux des Reines de Navarre, les deux *Marguerites de Valois*, & *Jeanne d'Albret* ne ſont pas moins curieux. On y diſcute bien des faits avantageux ou deſavantageux, à ces Princeſſes. On nous y aprend que le ſage & fameux *Pibrac* fut amoureux de Marguerite de Valois femme d'*Henri IV.* & que tous ſes beaux préceptes moraux n'empêchérent pas que l'Amour ne s'emparât de ſon cœur pour cette belle & ſpirituelle, mais peu vertueuſe Princeſſe. C'eſt le célébre † Hiſtorien d'Henri IV. qui nous aprend cette particularité. pag. 58. Sur quoi Mr. Bayle fait cette exclamation. *Allez-vous fier après cela à ces vénérables Magiſtrats, qui font des Quatrains moraux ſi graves, & ſi ſententieux, que*

* *Comin. Liv. V. chap. 1.*

† *Perefixe. Hiſtoir. de Henri le Grand.*

Caton même se feroit honneur de les avoir composez.

Dans le petit nombre d'Articles de Géographie, qu'on a ajoutez dans cette Edition ; il y en a de très-remarquables. Celui de Cappadoce est de ce nombre. Mr. Bayle ne se contente pas d'en marquer les bornes, & comment elle fut divisée en divers tems; il nous parle du naturel de ses habitans, & des Animaux qu'elle produisoit, il nous donne l'Histoire d'une bonne partie des Princes, qui y ont dominé ; & n'oublie pas le peu d'Orateurs & de bons Auteurs, qui en étoient originaires. Dans l'Article de *Dinant* ville dépendante de l'Evêché de Liége, il relève un Auteur Italien, qui prenant la premiére syllabe de ce nom pour un Article, a confondu la ville de Nantes avec celle de Dinant.

Mr. Bayle n'a pas oublié les nouvelles & les anciennes Sectes ou hérésies, non plus que leurs Autours. Il y a, par exemple, un Article fort curieux sur les * Anabaptistes. On y voit une réponse que fit Mr. van *Benning* Ambassadeur des Etats à Paris à Mr.

* *Il n'est pas à sa place, il faut le chercher après* Anaxagoras.

Mr. de Turenne, qui témoignoit désaprouver la tolérance qu'on avoit en Hollande pour ces Sectaires. Elle mérite d'être lue. Il lui disoit, entr'autres choses, que ces Anabaptistes étoient les gens du monde les plus commodes; parce que n'aspirant point aux Charges, on ne les rencontroit point sur sa route, lors qu'on étoit ambitieux. Qu'il seroit à souhaiter que partout le monde, la moitié des habitans leur ressemblât, & se fit, comme eux, un scrupule de songer aux dignitez. L'autre moitié y parviendroit avec moins de peine, & sans employer tant d'artifices & de bassesses, & tant de moyens illégitimes. On n'avoit d'ailleurs à craindre aucune rebellion d'une Secte, qui met entre les articles de sa foi, qu'il ne faut jamais porter les armes. Ce n'est là qu'une petite partie des Réflexions de Mr. van Beuning.

L'Article d'*Arminius* mérite aussi d'être lû. Mr. Bayle, qui dit partout assez librement sa pensée, ne fait point difficulté de blâmer cê Théologien. *Il eut été à souhaiter*, dit-il, *qu'il eût fait un meilleur usage de ses lumiéres; car encore qu'il soit vraisemblable, que ses intentions étoient bonnes, on peut dire*

qu'il innova, ſans aucune néceſſité, & dans des circonſtances, où l'innovation fut une ſource de déſordres, qui aboutirent à un Schiſme. A l'égard de la doctrine même d'Arminius, il prétend qu'elle *n'eſt propre qu'à faire obtenir quelque avantage, dans ces préludes de combat, où l'on détache des enfans perdus pour eſcarmoucher; mais* que *quand on en eſt à un combat déciſif, il faut qu'elle ſe retire, comme les autres, derriére le retranchement du myſtére incompréhenſible.*

II. La ſeconde ſorte d'Additions qu'on trouve dans cèt Ouvrage concerne les Articles qui étoient déja dans l'Edition précédente. Quelquefois ces Additions ſont & dans le texte & dans les Notes; & quelquefois elles ne ſe trouvent que dans les Notes. Il y en a une remarquable dans l'Article de S. Auguſtin. Elle concerne ce que Mr. * *Petit* Médecin de Paris a avancé, que ce grand Saint avoit la force de boire beaucoup, & s'en ſervoit quelquefois; mais ſans s'enyvrer. Ce Savant ſe fonde ſur un paſſage des † *Confeſſions*, dont voici la tradu-

* *Dans ſon Livre intitulé* Homeri Nepenthes, ſive de Helenæ Medicamento.

† *Livr X. Chap.* 31.

duction Françoiſe, l'*yvreſſe eſt loin de moi, vous aurez pitié de moi, Seigneur, afin qu'elle ne s'en aproche. La crapule ſurprend quelquefois votre ſerviteur, vous aurez pitié de lui, afin qu'elle s'en éloigne.* Il ſemble qu'il y ait là de la contradiction; mais Mr. *Petit* la léve en remarquant que la crapule eſt le dernier période de l'yvreſſe, que c'eſt la douleur de tête, qui reſte, lors que le ſommeil a diſſipé les vapeurs du vin, & lors qu'un homme qui s'eſt enyvré recouvre la connoiſſance, & n'eſt plus dans l'aliénation d'eſprit, qui lui ôtoit le ſentiment. Il ſuppoſe donc que S. Auguſtin avoit la tête aſſez forte pour pouvoir boire beaucoup de vin, ſans perdre l'uſage de la Raiſon, mais non pas ſans en être incommodé le lendemain. Sur ce pié là, un homme peut avoüer qu'il ne s'enyvre jamais, quoi qu'en quelques occaſions il ſe ſente tourmenté de la crapule, pour avoir trop bû, & il doit reconnoître en cela un certain défaut, qui l'oblige à recourir à la miſéricorde de Dieu. Il faut avoüer qu'il y a quelque choſe de choquant dans cette expoſition. Elle ne paroit pas couler naturellement. Auſſi a-t-elle déplû à Mr. *Couſin*, qui l'a refutée

futée dans le * *Journal des Savans.* Il prétend qu'outre les significations du mot de *crapule* alleguées par Mr. Petit, ce mot signifie encore 1. l'excès du manger, & 2. le plaisir même de manger & de boire. Il ne doit pas être pris au premier sens dans l'endroit qui est en question; mais au second. St. Augustin a avoüé, *que bien qu'il s'efforçât de résister continuellement à la tentation du plaisir qui se met comme en embuscade au passage des alimens nécessaires, pour appaiser la faim & la soif, & pour entretenir la santé, néanmoins il s'y laissoit quelquefois surprendre.* Le Lecteur jugera si cette explication est meilleure que la précedente. Mr. Bayle n'a point décidé la question: mais il fait bien comprendre que la pensée de Mr. Cousin ne lui plait pas; puis qu'il souhaite que ce Savant nous eut donné quelque autorité, qui prouvât que le mot de *crapule* a les deux significations qu'il lui attribuë. Quant à lui, il avoüe, qu'il a consulté plusieurs Dictionaires, sans y en trouver la moindre trace. Ne pourroit-on point soupçonner qu'il y a une faute dans le texte Latin, & qu'il

* *Du 27. Juin, 1689. pag. 416. Edit. de Hollande.*

qu'il y manque la particule *ſi*. Je ne propoſe ceci que comme une conjecture, que j'abandonnerai à la moindre difficulté qu'on me fera. S. Auguſtin voudra dire, qu'il ne ſe ſent point de penchant à l'yvrognerie; mais que s'il lui arrivoit par malheur quelque tentation de ce côté-là, il prie Dieu de l'éloigner & de lui faire la grace d'y pouvoir réſiſter. *Ebrietas longè eſt à me: miſereberis ne appropinquet mihi*: & *crapula autem non invadat ſervum tuum; miſereberis, ut longè ſint à me.* Pour donner même plus de ſens à cette penſée je prendrois le mot d'*Ebrietas*, pour l'habitude, & celui de *crapula* pour l'acte; & je la paraphraſerois ainſi. *Seigneur, par un effet de votre grace, je n'ai point le défaut de l'yvrognerie, ayez la bonté de m'en garantir toujours: que ſi, par malheur, je venois à être tenté ou ſurpris par le vin; faites-moi la grace ou de réſiſter à la tentation; ou de me relever bientôt de cette chute.* Je pourrois apuyer ma conjecture de plus d'une raiſon, & faire voir, en la comparant aux deux précédentes, qu'elle eſt beaucoup plus plauſible. Mais j'en laiſſe le ſoin aux Critiques de profeſſion, & je reviens à Mr. Bayle.

Ce

Ce qu'il a ajouté à l'Article d'*Aretin* eſt important. Je parle de cèt Auteur ſi connu par ſes Ecrits ſales & ſatyriques. On fit ſon Epitaphe après ſa mort, dont le ſens étoit qu'Aretin avoit médi de tout le monde, excepté de Dieu; parce qu'il ne le connoiſſoit pas. *Moreri*, qui a raporté cette Epitaphe, fait entendre qu'elle eſt effectivement gravée ſur le Tombeau d'Aretin qui eſt dans l'Egliſe de S. *Luc* à Véniſe. La choſe a paru ſi extraordinaire à Mr. Bayle, qu'il n'a pas fait difficulté d'en douter. Il n'a pû s'imaginer que le Patriarche & les autres Eccléſiaſtiques de la République euſſent ſoufert que non ſeulement on enterrât un Athée en terre Sainte, mais que de plus on expoſât aux yeux du monde dans une Egliſe l'épitaphe de cèt Athée en quatre vers, qui tournent la choſe en plaiſanterie. Il croit donc que ces quatre vers ſont une de ces piéces ſatyriques, qu'on fait courir ſur la mort des gens & ausquelles on donne le nom d'Epitaphe. C'eſt ce que notre Auteur avoit dit dans la premiére Edition. Mr. *de la Monnoye* lui a écrit depuis, qu'il ſe peut faire que quelque railleur pendant ou depuis l'enterrement aît porté dans l'Egliſe de

S.

S. *Luc* l'Epitaphe raportée par Moreri & par tant d'autres avant lui. C'eſt la coutume en pluſieurs Pays d'attacher à quelque colonne ou ailleurs près du tombeau des morts de réputation des Inſcriptions funébres en papier. Ce qu'on fait d'ordinaire fort ſérieuſement & pour honorer la mémoire des morts, c'eſt ce que fit quelque railleur, pour inſulter à celle d'Aretin. Mr. Bayle confirme encore par un Mémoire qui lui a été communiqué par le même Savant ce qu'il avoit avancé, que les Ouvrages de pieté de l'Aretin ne ſont point une marque de ſa pénitence. Il ne les compoſa point ſur la fin de ſes jours, comme on ſuppoſe que *Salomon* compoſa *l'Eccléſiaſte*. L'Aretin ne compoſoit des Oeuvres de piété, que pour exercer ſon imagination & pour faire voir qu'il étoit capable de tout, pour appaiſer les * *dévots irritez* contre lui, & pour s'attirer des libéralitez de la part de quelques grandes Dames à qui il envoyoit des exemplaires de ces ſortes de Livres. Il n'en étoit pas pour cela plus ſage ; puis qu'après avoir publié ſa Paraphraſe ſur les ſept Pſe-

* *Ce ſont les termes de Mr. de la Monnoye.*

Pſeaumes, & ſon *Humanità di Chriſto* en 1535. il s'aviſa ſur la fin de 1537. de dédier à *Battiſta Zatti* de Breſſe Citoyen Romain ces poſtures infames, dont on a tant parlé, au bas de chacune deſquelles il avoit mis un ſonnet auſſi deshonnête, que l'étoient les actions repréſentées. On ſe tromperoit donc fort, ſi l'on prétendoit qu'il compoſa ſes Livres pieux, après avoir renoncé par une ſérieuſe pénitence à ſa vie libertine. Il compoſoit tour-à-tour & des écrits de pieté & des écrits de débauche, étant toujours mal-honnête homme & plongé dans la corruption.

L'Athée Arétin nous conduit naturellement à un Athée d'une autre eſpéce, je veux dire à *Spinoza*. Son Article a été conſidérablement augmenté par Mr. Bayle. La principale raiſon de ces augmentations procéde de ce qu'il eſt revenu de pluſieurs endroits à notre Auteur, qu'on diſoit dans le Monde, qu'il n'avoit pas entendu ce qu'il avoit voulu refuter. Mr. Bayle fait voir ou que Spinoza a parlé d'une maniére inintelligible, ou qu'il a dit ce qu'on lui fait dire. Cela eſt ſi vrai, que les autres Savans qui ont couru dans la même carriére ont entan-

tendu Spinoza tout de même que notre Auteur. Il ne s'agit point ici d'un Ouvrage tout entier ou d'un long discours, dans l'examen duquel il auroit pû arriver quelquefois qu'on n'en auroit pas bien compris le sens. Il s'agit d'une seule proposition extrêmement simple, & sur le sens de laquelle il est difficile de se tromper, à moins que Spinoza n'aît voulu parler un langage inconnu à toute la Terre. Mr. Bayle attribuë à cet Athée d'avoir enseigné. 1. *Qu'il n'y a qu'une substance dans l'Univers.* 2. *Que cette substance est Dieu.* 3. *Que tous les Etres particuliers, l'étendue corporelle, le Soleil, la Lune, les Plantes, les Bêtes, les hommes, leurs mouvemens, leurs idées, leurs imaginations, leurs desirs sont des modifications de Dieu.* Mr. Bayle fonde sur cela ce dilemme, ou Spinoza a enseigné ces trois choses, ou il ne les a pas enseignées. S'il les a enseignées, on a donc compris son Systême; s'il ne les a pas enseignées, pourquoi s'exprimoit-il tout comme ceux qui auroient eu la plus forte passion du monde de persuader au Lecteur, qu'ils enseignoient ces trois choses?

Il est vrai que j'ai ouï dire, de même que Mr. Bayle, qu'il n'avoit point en-

entendu Spinoza, & qui pis eſt, je l'ai encore ouï dire depuis la derniére Edition de ſon Dictionaire. Mais il doit ſe conſoler, on l'a dit preſque de tous ceux qui ont entrepris de refuter les opinions de ce Philoſophe; de plus, on ne le * diſoit, qu'en ſoutenant en même tems, que pour bien refuter cèt Athée, il faut lui lever entiérement le maſque & s'arrêter moins aux paroles dont il s'eſt ſervi, & au ſens naturel qu'elles peuvent avoir, qu'à ſes intentions ſecrétes. Le mot de *Dieu* eſt un mot hors d'œuvre dans le Syſtême de Spinoſa, dont il ne s'eſt ſervi, que pour ſe cacher & en impoſer aux ſimples. Il ne faut pas donc en le refutant conſerver à ce mot les idées qu'on y a jointes ordinairement & faire voir en ſuite que ces Idées ſont incompatibles avec le Dieu de Spinoſa. Le Dieu de cèt Athée, ce n'eſt que le monde, qui eſt une ſeule Subſtance infinie qui a pluſieurs attributs; mais dont les deux principaux ſont l'étenduë & la penſée. Il faut lui prouver, premierement, qu'il y a un être intelligent diſtingué du monde. 2. Que l'étenduë & la penſée

* *Je parle de ceux qui l'ont dit depuis cette derniére Edition.*

ſée ne conviennent pas à un ſeul & même ſujet. 3. Et enfin que toutes les choſes du Monde, ſans en excepter ce qu'on apelle les vertus & les vices, n'arrivent pas par une néceſſité invincible, & par un enchainement de cauſes néceſſaires; comme il eſt néceſſaire, le monde étant plein, qu'afin que le corps A ſe meuve, il déplace le corps B, qui ſe trouve devant lui dans la Ligne de direction de ſon mouvement. Diſputer contre Spinoſa en prenant les noms de Dieu, de ſubſtance, de modification, dans les idées ordinaires; c'eſt à peu près comme ſi quelcun ſoutenoit que le prétendu Prince de *Galles* eſt le véritable fils de *Jaques II.* & n'entendoit par là autre choſe ſi ce n'eſt que Jaques II. l'a reconnu & a voulu qu'il paſsât pour tel; & qu'après cela on alleguât à cèt homme toutes les raiſons qu'on a alléguées, pour prouver que ce prétendu Prince n'eſt point né de Jaques II. & de la Reine ſon Epouſe. Tout cela ne feroit que blanchir; il diroit toujours *vous ne m'entendez pas, vous ne comprenez pas ce que je veus dire.* Concluons de tout cela, que ſi Mr. Bayle & tant d'autres ſont accuſez de ne pas entendre Spinoza, c'eſt parce que ce Phi-

Philoſophe & ſes Sectateurs ont caché ſous des termes de l'uſage commun des ſentimens tout-à-fait contraires à ceux de tout le reſte des hommes, lors qu'ils employent ces mêmes termes. Ils n'ont pas oſé expoſer au grand jour leurs dogmes impies; ils ont fait un mauvais uſage de l'axiome qui dit qu'il faut parler avec la multitude, & croire avec les Sages. De là vient, que ſi vous les pouſſez, ils ont toujours une porte de derriére. Attachez aux mots de Dieu, de ſubſtance, de modification les idées ordinaires, ils vous diront que vous ne les entendez pas; attachez y en quelques autres, ils vous répondront que ce n'eſt pas là la ſignification de ces mots. Pour moi je crois, que ſans diſputer contre les Spinoziſtes directement, & ſans vouloir rendre d'ailleurs odieuſe la penſée de ceux qui croyent qu'il n'eſt pas impoſſible, que la ſubſtance matérielle ſoit capable de penſer, le moyen le plus efficace, non pour les convaincre, ce qui dans le fonds eſt peu important; mais pour les perſuader & les retirer ſérieuſement de leurs erreurs; eſt de leur montrer par des preuves directes, que l'eſſence de la matiére, en quoi qu'on la faſſe d'ailleurs conſiſter, ſoit dans

dans l'étenduë, ſoit dans la compaction, eſt incompatible avec la penſée; & que par conſéquent un être matériel & un être penſant ſont deux êtres eſſentiellement & réellement diſtinguez. Je me ſuis un peu arrêté ſur ce ſujet, parce qu'il m'a paru important.

Ceux qui voudront lire d'autres Additions conſidérables aux Articles de l'Edition précédente peuvent conſulter l'Article de *Baius*, celui de *Beaulieu* où l'on verra diverſes remarques ſur les Démonſtrations Morales; & ſur les Objections qui ne nous ſont ſuggérées que par les paſſions. Celui de *Benſerade*, qui perdit ſa penſion après la mort du Cardinal de *Richelieu*, pour un bon mot qu'il ne ſut retenir. Celui de *Beze*, où l'on refute les calomnies de *Garaſſe* contre ce grand homme. Celui de *Catherine de Bore* femme de *Luther*, où il y a une Lettre curieuſe d'*Eraſme*, qui n'avoit jamais paru, & dans laquelle il eſt parlé du prétendu acouchement prématuré de l'Epouſe de ce Réformateur. Celui de *Calvin*, qu'on juſtifie contre quelques accuſations de Moreri. Celui de *Ceſalpin*, où l'on fait voir clairement qu'il a connu la Circulation du Sang,

Sang, & qu'il n'eſt pas vrai qu'il aît crû que les premiers hommes ont été formez, de la maniére que pluſieurs Philoſophes s'imaginent que s'engendrent les grenouilles. Celui de *Jules Céſar*. Celui de *Charles Quint*, où l'on montre que ce Prince n'entreprit point d'expédition avec plus de juſtice que le ſiége de Mets, ni dont le ſuccès fut plus malheureux. Celui de *Conecte*, où l'Auteur badine agréablement ſur les Fontanges. Celui de *Diceanque*, où il y a des Remarques ſur la queſtion ſi la matiére eſt capable de penſer. Celui de *Neſtorius*, où l'on confirme par de nouvelles preuves ce qu'on avoit avancé dans la premiére Edition, qu'il n'étoit pas néceſſaire qu'un Concile décidât que la Vierge *Marie* étoit *Mére de Dieu*, pour introduire dans le monde le Culte exceſſif qu'on rend à cette ſainte fille: mais que l'inclination des hommes alloit là naturellement, & qu'on doit être même ſurpris, qu'on n'ait pas pouſſé les choſes encore plus avant, quoi qu'il ſemble qu'on eſt allé déja bien loin. Celui du Pére *Nidhard*, où l'on trouve une plaiſante raiſon de l'amitié que la Reine d'Eſpagne Mére de *Charles II.* conçut pour ce bon Religieux

ligieux. Celui d'*Origéne*, où on lit une longue réponſe à ce que l'Auteur du *Parrhaſiana* avoit avancé, pour faire voir que les dificultez des Manichéens ſont ſi peu importantes, qu'il ſuffit de l'opinion de cèt ancien Pére de l'Egliſe pour les refuter. Et, enfin, celui de *Grandier*, où l'on raporte, ſur la foi de l'Auteur du **Journal des Savans*, ce fait ſingulier & preſque ‡ incroyable. *Au tems auquel le Pére Seurin exorciſoit les poſſedez de Loudun, les Démons déclarérent que deux Magiciens s'étoient ſaiſis de trois Hoſties, pour les profaner. Le Pére Seurin ſe mit en priéres pour obtenir la délivrance du corps de ſon Maître, & conſentit que le ſien propre fût mis au pouvoir des Démons pour le racheter. Les offres furent acceptées & l'échange exécuté. Les Démons tirérent les trois Hoſties d'entre les mains de leurs ſuppôts, & les mirent au*

* *Du 9. Mai 1689. pag. 311. Edit. de Holl.*

‡ *On l'apelle ainſi non par raport au fait en lui-même; mais par raport à la hardieſſe qu'on a eûe d'inventer & de publier une choſe de cette nature. Si un Huguenot en avoit tant dit, il ſeroit brûlé ſans miſéricorde.*

pié du Soleil du saint Sacrement, qui étoit alors exposé, & l'un d'eux entra dans le corps du Père, qui demeura possedé ou obsedé presque tout le reste de sa vie. Qu'il y auroit de Réflexions à faire sur ce sujet, & qu'il est utile qu'on trouve ce fait dans plusieurs Livres, de peur qu'on ne vienne à l'oublier! Mr. *Cousin* l'a tiré de la *Vie du P. Seurin*, composée par *Henri Marie Boudon*, Docteur en Théologie, & grand Archidiacre d'Evreux, imprimée in 8. à Chartres & à Paris en 1689.

Mr. Bayle a presque toujours distingué avec soin les Additions & Corrections qu'il a faites dans cette nouvelle Edition, à moins que la chose fût si peu importante qu'elle ne méritât pas la peine d'être distinguée. On en trouvera une de cette nature dans les Notes sur l'Article *Bongars*. Mr. Bayle avoit critiqué *Morhoff*, pour avoir dit qu'outre les Lettres Latines de Bongars on en avoit imprimé d'autres en François différentes des Latines. Il avoue dans cette Edition que Morhoff a eu raison de parler ainsi, s'il l'a entendu de celles qui ont été publiées sous le titre du *Secretaire sans fard*. Voyez ce que nous en avons

dit

dit dans nos *Nouvelles.* pag. 98. & 99. *du mois de Janvier* 1700.

III. La troiſiéme ſorte d'Additions conſiſte 1. Dans la *Diſſertation qui fut imprimée au devant de quelques Eſſais ou Fragmens de cet Ouvrage en* 1692. *ſous le titre de Projet d'un Dictionaire Critique, &c.* 2. Dans des Eclairciſſemens ſur des endroits qui avoient choqué dans la premiére Edition. Le premier concerne les loüanges qu'on avoit données à des perſonnes qui nioient ou la providence ou l'exiſtence de Dieu. Le ſecond regarde les Objections des Manichéens pouſſées avec force, & laiſſées ſans réponſe. Mr Bayle raporte ici la maniére dont il croit qu'on peut leur répondre. Le troiſiéme concerne les Objections des Pyrrhoniens. L'Auteur entrepend d'y faire voir que ce qu'il a dit ſur ce ſujet ne peut point préjudicier à la Religion. Le quatriéme eſt ſur les Obſcénitez qu'on prétend avoir trouvées dans la premiére Edition. Mr. Bayle prétend, que, s'il y en a, elles ſont de celles qu'on ne peut cenſurer avec raiſon. J'oſe dire, ſans vouloir m'oppoſer à ce qu'allégue l'Auteur, que la meilleure juſtification qu'il pouvoit alleguer étoit

la deviſe * des Chevaliers de la Jartiére. Un Philoſophe conſommé, retiré du commerce du monde, & en particulier de celui des femmes, accoutumé à la lecture des Auteurs Payens à qui les ſaletez ne coutoient rien, les lit & les écrit, ſans que tout cela ſaliſſe ſon imagination ou irrite ſes paſſions. Mais tout le monde n'eſt pas de la même trempe; & il eſt ſûr, par l'expérience, que les Livres un peu libres produiſent beaucoup de mal. Il y a dans le cœur de la plûpart des hommes un fonds inépuiſable de corruption, qui exhale ſes vapeurs pour peu qu'on les remuë & produit de funeſtes effets. *Camarinam ne moveas.* Je ſuis ſurpris que Mr. Bayle, qui paroit chercher de bonne foi la Vérité, & qui a tout lû, n'ait point cité ſur les paroles obſcénes & celles qui ne le ſont pas, quoi qu'elles ſignifient la même choſe quant à l'idée principale, ce qui en eſt dit dans † *l'Art de Penſer*; ſoit pour l'aprouver, s'il a de la ſolidité, comme je le crois; ſoit pour y répondre, s'il n'en a point. Il me ſemble que la diſtinction qui y eſt alléguée

* *Honny ſoit qui mal y penſe.*

† *Partie* 1. *Chap.* 14. *de l'Edit. de Holl. en* 1685.

léguée pourroit abréger la diſpute.

IV. ENFIN Mr. Bayle a mis des Additions & des Corrections à la fin de chaque Volume. Il y en a une conſidérable au prémier, à l'occaſion de *Jaques Aymar*, ce celebre faiſeur de miracles par le moyen de ſa baguette; puis que c'en étoit que de découvrir par cette voye des meurtriers, des larrons, des tréſors cachez, des ſources d'eau, &c. On y voit des preuves inconteſtables de ſa fourberie; & que lui-même avoüa enfin la fraude, & en demanda pardon, alleguant pour ſes excuſes que ſa hardieſſe avoit moins contribué à la conduite qu'il avoit tenuë que la crédulité d'autrui. L'Auteur fait ſur tout cela cette réflexion judicieuſe; que quoique les tromperies d'Aymar ayent été bien & duëment avérées; il eſt à craindre qu'on ne les oublie bientôt, & qu'on ne ſoit trop diſpoſé à recevoir la même ſcêne, ſi de ſemblables motifs la font revenir dans ſept ou huit ans. La crédulité des peuples eſt un fonds inépuiſable; c'eſt une maladie ſans remède; on peut en arrêter les ſymptomes pour quelques momens, encore faut-il employer des remêdes bien efficaces: & après tout, ils revien-

nent toujours, & d'ordinaire avec plus de violence qu'ils n'en avoient auparavant. Tant de faux miracles, dont la fausseté a été avérée, ont-ils guéri en Espagne, en Italie & ailleurs, les peuples superstitieux, d'une crédulité outrée?

Dans le second Volume il y a une addition à l'Article de *Lucrece*, dans laquelle on examine de quelle nature furent les armes qu'elle opposa aux violences, qui lui furent faites par *Sextus*. Mr. Bayle est du sentiment de tous les Historiens, qui est que *Sextus* ne se servit point d'une force immédiate, *comme lors qu'une femme se défend le plus qu'elle peut des mains, des pieds, des dents, &c.* ce qui est pourtant la pensée de ceux qui n'ont point lû l'histoire. Elle ne fut violentée, que de la même maniere que le font les personnes, qui se résolvent à jetter leurs marchandises dans la mer, de peur de périr. Elle résista aux menaces de la mort: mais quand Sextus l'eut menacée d'exposer sa réputation à une infamie éternelle, elle fit ce qu'il souhaitoit, & puis se tua. Disons ici, en passant, que l'Article de Lucrece, qui est très-curieux, est un de ceux qui ont été ajoutez tout entiers dans cette Edition.

Dans

Dans le troiſiéme Tome, il y a une Addition dans laquelle on examine en quel tems a été introduit l'uſage du Congrès, qu'on ſait avoir été aboli en France le 18. Février 1677. Il eſt aſſez difficile de le bien fixer. L'Auteur conclut ſur l'autorité *d'Antoine Hotman* fameux Avocat du Parlement de Paris ſur la fin du ſeiziéme ſiécle, qu'on ne le peut faire monter au delà de l'an 1540. Il y a aparence, comme l'aſſure Hotman, que cet uſage honteux fut introduit, *non tant de l'ordonnance des Juges, que par apointement des parties; quand elles-mêmes s'y ſont offertes.*

On examine dans une autre addition de ce troiſiéme Tome, ſi * *Rittangel* a été Juif, & on raporte l'Extrait d'une Lettre manuſcrite, qui contient des raiſons capables de faire douter de ce fait. Celle qui eſt tirée des reproches que lui faiſoit ſa femme dans ſes emportemens, ſans lui parler de ſa circoncilion, ne me paroit pas ſolide.

A R-

* *Nous lui avons donné cette qualité dans ces Nouvelles, Août 1699. pag. 212. C'eſt l'opinion commune.*

nent toujours, & d'ordinaire avec plus de violence qu'ils n'en avoient auparavant. Tant de faux miracles, dont la fausseté a été avérée, ont-ils guéri en Espagne, en Italie & ailleurs, les peuples superstitieux, d'une crédulité outrée?

Dans le second Volume il y a une addition à l'Article de *Lucrece*, dans laquelle on examine de quelle nature furent les armes qu'elle opposa aux violences, qui lui furent faites par *Sextus*. Mr. Bayle est du sentiment de tous les Historiens, qui est que *Sextus* ne se servit point d'une force immédiate, *comme lors qu'une femme se défend le plus qu'elle peut des mains, des pieds, des dents, &c.* ce qui est pourtant la pensée de ceux qui n'ont point lû l'histoire. Elle ne fut violentée, que de la même maniere que le sont les personnes, qui se résolvent à jetter leurs marchandises dans la mer, de peur de périr. Elle résista aux menaces de la mort: mais quand Sextus l'eut menacée d'exposer sa réputation à une infamie éternelle, elle fit ce qu'il souhaitoit, & puis se tua. Disons ici, en passant, que l'Article de Lucrece, qui est très-curieux, est un de ceux qui ont été ajoutez tout entiers dans cette Edition.

Dans

Dans le troiſiéme Tome, il y a une Addition dans laquelle on examine en quel tems a été introduit l'uſage du Congrès, qu'on ſait avoir été aboli en France le 18. Février 1677. Il eſt aſſez difficile de le bien fixer. L'Auteur conclut ſur l'autorité *d'Antoine Hotman* fameux Avocat du Parlement de Paris ſur la fin du ſeiziéme ſiécle, qu'on ne le peut faire monter au delà de l'an 1540. Il y a aparence, comme l'aſſure Hotman, que cet uſage honteux fut introduit, *non tant de l'ordonnance des Juges, que par apointement des parties, quand elles-mêmes s'y ſont offertes.*

On examine dans une autre addition de ce troiſiéme Tome, ſi * *Rittangel* a été Juif, & on raporte l'Extrait d'une Lettre manuſcrite, qui contient des raiſons capables de faire douter de ce fait. Celle qui eſt tirée des reproches que lui faiſoit ſa femme dans ſes emportemens, ſans lui parler de ſa circoncilion, ne me paroit pas ſolide.

A R-

* *Nous lui avons donné cette qualité dans ces Nouvelles, Août 1699. pag. 212. C'eſt l'opinion commune.*

ARTICLE V.

SAMUELIS WERENFELSII *Basilienſis* DISSERTATIO *de* LOGOMACHIIS *Eruditorum. Accedit Diatribe de Meteoris Orationis.* C'eſt-à-dire, *Diſſertation de Mr. Samuel Werenfels Profeſſeur à Baſle ſur les Logomachies des Savans. On y a joint une Diſſertation, ſur les maniéres de parler guindées.* A Amſterdam, chez les Wetſteins. 1702. en petit 8. pagg. 352. d'un caractere un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

LA premiére & la plus importante de ces Diſſertations eſt un Recueuil de Théſes compoſées par Mr. Werenfels & ſoutenuës par ſes diſciples: la premiére Théſe fut ſoutenue en 1688. & la derniére en 1692. Nous tâcherions d'en donner un Extrait qui répondit en quelque ſorte à l'importance de la matiére; ſi nous n'en avions déja parlé amplement dans la * *Bibliothéque Univerſelle.* Nous témoignâmes dès lors, qu'il ſeroit à ſou-

* Tom. XXIII. pag. 409.

ſouhaiter qu'on rimprimât cèt Ouvrage en ce Pays : cependant ce ſouhait n'a été exécuté que dix ans après, c'eſt à-dire, au commencement de cette année.

On a joint à cèt Ouvrage, dans cette Edition, une Diſſertation du même Auteur ſur l'enflure du Diſcours, qui mérite que nous nous y arrêtions un moment. Elle eſt compoſée de deux Parties. La premiére explique en peu de mots ce que c'eſt que le vrai ſublime; & la ſeconde fait voir ce que c'eſt que l'enflure ou le ſtyle guindé. Afin qu'un Diſcours ſoit ſublime il faut qu'un ſujet en ſoit grand ou important, ou ſoit, du moins, eſtimé tel ou par les Auditeurs ou par l'Orateur. Je dis qu'il ſoit, du moins, eſtimé tel. Ainſi, quoi qu'un Général d'Armée mépriſe les richeſſes; il en peut parler d'une maniére ſublime à ſes ſoldats, pour les animer au combat. Quoi qu'un Philoſophe mépriſe un affront qu'il a reçu; un Orateur, qui veut exciter à la vengeance, en peut parler d'un ſtyle, qui marque qu'on doit le conſidérer, comme quelque choſe de fort important. Après que l'Orateur a choiſi un grand ſujet, il doit s'en former une

idée conforme à sa grandeur ; & il faut, pour cet effet, qu'il ait une imagination étenduë, pour pouvoir se représenter en même tems un grand nombre d'objets ; & vive, pour se les imprimer fortement dans l'esprit, en sorte qu'il semble qu'ils soient devant ses yeux.

Mais l'imagination est inutile, si elle n'est accompagnée du jugement, qui la gouverne, qui lui lâche ou qui lui retienne la bride à propos ; qui ne lui passe rien sans examen, & qui n'ait point d'indulgence, pour un premier feu, lequel n'est d'ordinaire qu'une fausse & trompeuse lueur. Comme l'image doit égaler l'objet en grandeur, les paroles doivent aussi convenir à l'image. Les paroles tirent leur sublimité premierement du caractere des personnes qui s'en servent. Les termes des halles & des carrefours employez par la lie du peuple ne peuvent pas passer pour sublimes ; mais on doit reconnoître pour tels ceux qu'employent les personnes distinguées par leur naissance, par le rang qu'elles tiennent dans le monde, & par leur politesse. En second lieu, un stile est sublime quand il est concis, les periodes arrondies, & ayant

ayant une juſte cadence ; tout cela entre dans la compoſition du Diſcours ; quoi que ce ſoit principalement à l'oreille à en juger. Mais la ſublimité du diſcours dépend ſurtout de la ſignification même des paroles. Il y en a pluſieurs que les ignorans prennent pour des termes ſynonymes, qui ne le ſont point du tout ; parce que les unes ne ſignifient qu'une idée ſimple, & les autres, outre l'idée principale, excitent encore dans l'eſprit diverſes idées acceſſoires. Ainſi, lors que *Ciceron* parlant de la Conjuration de Catilina devant le Senat, s'exprime en ces termes ; *Senatus hoc intellexit, Conſul videt, hic tamen vivit : le Senat le comprend, un Conſul le voit, & cet homme vit encore.* Ces mots de *Senat* & de *Conſul*, font naître de tout autres idées dans l'eſprit que ſi l'Orateur eut dit ; *Vous le comprenez, je le vois, & Catilina ne laiſſe pas de vivre.* Les Tropes & les Figures ſervent à exciter dans l'eſprit ces idées acceſſoires, qu'on ne trouve pas toujours dans les termes ou dans les expreſſions ſimples. Un Orateur ne doit pas ſeulement peindre ſon ſujet ; il ſe doit auſſi peindre ſoi-même, & c'eſt là, peut-être, le principal caractére du ſublime. Il

faut que les expreſſions dont il ſe ſert n'expriment pas ſeulement les choſes qu'il veut faire comprendre ; mais auſſi les diverſes paſſions, dont il ſe ſent agité ; en ſorte que par ſes paroles il tranſporte en même tems dans l'eſprit de ſes Auditeurs les idées qu'il s'eſt formées, & dans leur cœur les paſſions qui l'agitent. Que lors qu'il parle d'un objet grand & ſublime, car nous avons dit qu'il n'y a que ces ſortes d'objets, qui ſoient capables d'être traitez d'une maniere ſublime ; il faſſe comprendre par tout ſon diſcours, qu'il eſt tout pénétré de ſon ſujet, qu'il en eſt tout occupé. C'eſt où n'atteindront jamais, ceux qui ſe détermineront froidement à mettre en pratique, les régles ordinaires de la Rhétorique, & qui iront, pour ainſi dire, heurter à toutes les portes des Lieux Dialectiques, pour mandier de quoi ennuyer & faire bâiller tout un auditoire. Un Orateur qui veut atteindre au Sublime, n'a rien de rude, & d'indigeſte, à la verité ; mais il ne s'attache point ſervilement aux régles ſcrupuleuſes de l'Art. Semblable à un habile Géographe, qui connoît toute la terre, comme ſon Pays natal, il ne fuit pas toujours les ſentiers battus.

Il se fait de nouvelles routes, par où l'on n'a jamais passé, & marche hardiment par des endroits où il n'aperçoit nulles traces d'aucun homme qui l'ait précédé. Enfin l'Orateur qui tend au Sublime, répand des sentences çà & là, qui marquent l'élévation de son génie; mais il les répand à propos: elles naissent sous ses pas; ce sont des fleurs qu'il rencontre en son chemin; il ne s'écarte point pour les aller cueuillir; c'est son sujet, dont il est tout pénétré, qui les lui présente; ce n'est point lui qui les fournit à son sujet. *Tite-Live* dans les harangues, qu'il insére dans son Histoire, peut servir d'exemple. Quand vous les lisez, vous ne pensez point que c'est l'Historien qui prête ses paroles à ceux qu'il introduit sur la Scéne, il vous semble entendre ces Maîtres de l'Univers. Mr. Wérenfels raporte à ce sujet un mot énergique & plein de sens qu'on fait dire au Doge de Gênes, lors qu'il fut obligé d'aller à Paris pour faire des excuses au Roi de France de la part de sa République: on lui demanda ce qu'il avoit vû de plus digne de son admiration à Paris & à la Cour de France la premiére de l'Europe; *moi*, dit-il. Il ne manque rien à ce mot, ajoute

notre Auteur, pour être du dernier sublime; il dit beaucoup, il est court, il le dit d'une maniére forte, & fait voir toute l'élevation de l'esprit de celui qui le prononce. On ne peut entendre cette réponse sans en être pénétré, sans concevoir quelque chose de grand, & sans être en quelque sorte transformé en la personne de celui qui dit tant de choses en un seul mot.

Le Sublime a tant de force, qu'il nous fait même pardonner des choses qui nous choqueroient d'ailleurs, si l'admiration ne l'emportoit sur l'amour propre. Alexandre pardonna à un Pirate, qui eut la hardiesse de lui dire. *Je suis Pirate, parce que j'infeste la mer avec une seule petite barque, & tu es Roi, parce que tu l'infestes avec une nombreuse flote.*

Le Style guindé est opposé au Sublime. Il y en a trois espéces différentes. La premiére est lors qu'on employe le Sublime dans des matiéres basses & auxquelles il ne convient point. Les gens de Lettres par exemple, pénétrez qu'ils sont de leurs occupations, prévenus de l'importance des objets de leurs recherches, emploient tout de même, que s'il s'agissoit

du

du Salut de la République. Un Savant a déja remarqué que les Critiques faisoient trop de cas de leur Art : ce défaut est assez ordinaire à tous les Savans, à quelque Science qu'ils se soient attachez. *Jules César Scaliger*, par exemple, écrivant à son fils, qui devoit s'attacher à une étude plus sérieuse de la Langue Latine, que celle qui se fait dans les Colléges, lui parle de cette occupation, comme s'il se fut agi de prendre en main les rênes de la République. On diroit d'entendre *Hannibal* qui exhorte *Annibal* son Fils à faire une guerre immortelle aux Romains ; ou du moins Jules César qui anime son cher *Sylvius* à recouvrer par sa vaillance la Souveraineté de * Vérone, dont il a été injustement dépouillé. Tels sont ceux qui font parler *Tityre* dans une Eclogue du même ton qu'*Enée* dans l'*Enéide*, qui dans une Tragédie font disputer *Medée* avec sa Nourrice, à qui prononcera des Sentences plus sublimes, & des moralitez plus relevées ; qui haranguent dans une Lettre familiére & dans un billet, comme ils feroient en plein Senat ; & qui

* *Scaliger se vantait d'être descendu des Souverains de Verone ; ce qui l'exposa à la raillerie de bien des gens.*

qui parlent dans des Dialogues le langage des Dieux avec les Sibylles.

La seconde enflure du Discours est lors que dans un sujet grave, & digne d'être traité d'une maniére sublime, on tombe dans un faux sublime, qu'on prend pour le véritable. Tels sont tous ceux, qui croyent que pour être éloquent il faut être obscur. *Ciceron*, *Tite-Live*, sont des Orateurs du bas étage, parce qu'ils leur paroissent trop clairs, & qu'on les entend. Ils diroient d'eux volontiers, ce qu'un manant disoit de certain prédicateur.

Hardé, tenez, le beau préchage,
J'entendions tout ce qu'il disoit:
Palsanguié faut-il pas être un fin personnage,
Pour jargonner comme il faisoit?
Pour moi j'aime bien mieux Monsieur votre Vicaire,
Je ne savons ce qu'il nous dit.

Ceux dont nous parlons aiment bien mieux les Panégyristes des Empereurs, ou les éloquentes obscurités de *Tertullien*. *Tacite* vaut mieux que Tite-Live, seulement parce qu'il est plus obscur. *Horace* n'est jamais si *Pindari-*

que

que dans ſes Odes, que lors qu'il faut un *Oedipe* pour le deviner. Mr. Werenfels pénétre habilement dans les raiſons de ce mauvais gout.

Un autre défaut qui ſuit naturellement le précedent, c'eſt de n'aimer que les mots rares, extraordinaires, hors d'uſage. C'eſt pour cela que *Plaute*, *Ennius*, parmi les Anciens, ſont préferez à Ciceron, à *Céſar*, à *Cornelius Nepos*. Jamais ils n'appellent les choſes par leurs noms, **David*, eſt toujours *le Prophéte couronné*, ou le *Prophéte Roi*; *S. Paul* l'*Apôtre des Gentils*; *Salomon* le *plus ſage de tous les Rois*; *Homére*, le *Prince des Poëtes Grecs*; un *Miroir* le *Conſeiller des graces*, &c. une choſe très-*excellente*, eſt *excellentiſſime*, un homme *très-ſavant*, eſt un *ſavantiſſime*. Ils ne s'aperçoivent pas, que quelquefois voulant atteindre au plus haut, ils tombent dans le plus bas, & diſent tout le contraire de ce qu'ils penſent. *Alexandre le Grand* eſt *le* †*Jeune Pelleen*; *Ariſtote*, le *Stagyrite*: ne prenant pas garde que ces grands hommes

* On *change quelquefois les exemples de l'Auteur, pour le rendre intelligible à ceux qui n'entendent pas le Latin. S'ils ſont mal choiſis, c'eſt notre faute & non celle de l'Auteur.* †*Qui eſt né à Pella.*

mes sont plus grans par leurs noms propres, que par ces sobriquets, & que c'est se rendre aussi ridicule, que si, pour parler d'une maniére sublime de *Charles Quint*, ou d'*Henri IV.* on appelloit l'un *le Gantois* & l'autre *le Beaumois*. Quand nos Orateurs veulent élever quelque chose au dessus des autres du même genre, ils ne manquent jamais de dire, avec Virgile, qu'elle s'éleve autant au dessus des autres que le Cyprès au dessus de la Viorne ployable.

* *Quantum lenta solent inter viburna Cupressi.*

Ils n'ont jamais pensé que c'est là la comparaison d'un campagnard, & qu'on pourroit leur apliquer avec justice ce que Virgile fait dire à un de ses bergers dans une autre occasion.

Rusticus es, Corydon.
Monsieur l'Orateur, vous n'êtes qu'un grossier; un harangueur de Village.

Autre erreur de même nature. On croit que tous les Tropes & toutes les figures rendent le Style sublime; au lieu

* *Virgil. Eclog. 1.*

lieu qu'il y en a qui l'abaiſſent & le rendent tout-à-fait rampant ; telles ſont ces riches expreſſions ; *la Voute des Cieux*, *les Mortels*, pour dire *les Hommes*, ſi ce n'eſt lors qu'il s'agit de les humilier, la *trompette céleſte* pour *le tonnerre*, &c.

Enfin il y en a qui joignent enſemble les deux défauts que nous venons de marquer ; ils traitent un ſujet commun ou bas d'un Style, qui donne dans le faux ſublime. Tels ſont ceux qui ne peuvent parler ſur rien ſimplement & ſans figure. Ils declament une citation, ou un point de Critique, du même ton & avec les mêmes termes, que la paſſion de Jeſus-Chriſt. Vous ne ſauriez comprendre aux termes dont ils ſe ſervent pour partager leur Diſcours, s'ils ſont à la diviſion ou à l'aplication. Demandez-leur de quelle profeſſion ils ſont, ils répondront, qu'ils ſont *Conſeillers Gardenotes*, pour dire qu'ils ſont *notaires* : ou qu'ils ont *l'honneur d'entonner les Cantiques du Roi Prophéte dans l'Aſſemblée des Bienheureux* ; pour dire qu'ils ſont Chantres dans l'Egliſe. Ils ne datent jamais *l'an de Jeſus-Chriſt*, mais *l'an de l'Incarnation*, ou *l'An de l'Ere Chrétienne*. S'ils veulent qu'un *valet* leur tire leurs botes

botes, ils diront, avec un certain Rhéteur, dont parle Mr. Werenfels, *Toi qui es moindre que moi apuie toi sur les colonnes qui soutiennent l'édifice de ton corps, & me délivre des dépouilles de ce bœuf mort.* Il loüe la Nation Françoise d'avoir rejetté tout ce faux clinquant, où il n'y a ni esprit, ni jugement; mais il craint que son naturel fort enclin au changement ne lui fasse bientôt perdre ce bon goût. Il ne sauroit goûter cette queüe de nos Lettres, *Votre très-humble &c.* Il voudroit qu'on en revint à la simplicité des Grecs & des Latins, & qu'on finît tout court par *bon-jour*, ou, *Adieu*.

ARTICLE VI.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre.* La nouvelle Traduction de *Joseph* par Mr. *L'Estrange* commence de paroître. Il y a mis deux discours préliminaires. Dans le premier il recherche les circonstances de la vie de Joseph, & quelle étoit sa Religion. De là il prend occasion d'examiner le célébre passage où il est parlé de *Jesus-Christ*. Il n'est pas du nombre

bre de ceux qui le croyent ſuppoſé. Il s'efforce, au contraire, de détruire leurs raiſons, & on doit, ſans doute, lui tenir compte de la bonté de ſon intention. Le ſecond Diſcours eſt deſtiné à examiner la Chronologie de Joſeph. Mr. *Hudſon* a eu le ſoin de comparer la Traduction de Mr. l'Eſtrange avec l'original Grec & de la réformer dans les endroits où il a pû s'en écarter. On promet une Traduction Angloiſe des Harangues de *Démoſthéne*, de la façon du feu Lord *Herbert*. On prétend qu'elle ne cédera en rien à celle de Mr. *Tourreil*. Il faudra bien poſſeder les deux Langues, pour en pouvoir juger ſainement. On a traduit en Anglois le Traité de Perſpective du P. *Lamy*: de même que le Projet d'une nouvelle Verſion de la Bible de Mr. *le Cene*, qu'on a coupé en deux. La premiére partie parut il y a plus d'un an, & la ſeconde ne fait que de paroitre. Mr. *Roſſ* Miniſtre de l'Egliſe Anglicane, qui en eſt le Traducteur, a dédié cette ſeconde Partie au Clergé de cette Egliſe. Il a apliqué à la Verſion Angloiſe de la Bible ce que Mr. le Cene diſoit de la Françoiſe, & il ne lui a pas été difficile d'y trouver les mêmes fautes, quoi qu'el-

le

le soit souvent moins défectueuse.

Il paroît un onzième Volume de *Sermons Posthumes* du Docteur *Tillotson* Archevêque de Cantorbery. Ce Volume en contient quinze, qui traitent de l'efficace de la Sainteté, de la nécessité de faire de bonnes Oeuvres & de raporter tout à la gloire de Dieu; de la sureté qu'il y a à bien vivre; de la diligence avec laquelle on doit s'aquitter de sa vocation publique ou particulière; du bonheur qu'il y a de donner plûtôt que de recevoir; des maux que produit le commerce des méchans; des remédes qu'on doit employer contre les incommoditez de la vie.

On vient de traduire en en Anglois la vie d'*Apollonius de Tyane* de Mr. de *Tillemont*. Le Traducteur Mr. *Jenkin* y a mis une Préface, qui n'est proprement qu'un Extrait de ce que Mr. *Bayle*, qu'il nomme toujours *Boyle*, a dit d'Apollonius, dans son *Dictionaire Historique & Critique*. Il tâche quelquefois de le refuter. Mais à propos de Mr. Bayle, on est si content de son Ouvrage en ce Pays, qu'on va le traduire en Anglois en faveur de ceux qui n'entendent pas notre Langue. Le même Mr. Jenkin a publié deux Dialogues contre les Athées & les Déistes.

Voi-

Voici le contenu des *Transactions Philosophiques* de Novembre & de Décembre. I. Lettre de Mr. *Wilson*, à l'Auteur, contenant une Description de la pierre *amiante*, *asbeste*, ou Lin incombustible, trouvée depuis peu en Ecosse. II. Extrait du cinquiéme Livre des *Plantes des Indes Orientales* de Mr. *Sam. Brown* avec leur nom, vertu, description, &c. par *Jaques Pettiver*, Apoticaire & Membre de la Societé Royale: à quoi il a ajouté la Description de quelques Animaux qu'on lui a envoyez de ces pays-là. III. Seconde Lettre du Dr. *Wallis* à l'Auteur, touchant le Traité de Mr. *Sommer*, qui a pour titre *Charta Nova*, avec quelques réflexions sur l'aiguille aimantée. IV. Extrait d'un Livre nouveau, qui a pour titre *Aloysii Fernandi Comitis Marsigli Danubialis Operis Prodromus. Ad Regiam Societatem Anglicanam. Fol.* 1700. V. Extraits de quelques Lettres à l'Auteur, contenant le titre de quelques Livres nouveaux.

Il y a déja quelque tems qu'on a publié les Lettres du Chevalier *Faushaw*, *Original Letters &c. Lettres Originales du Chevalier* Richard Fauthaw, *durant ses Ambassades en Espagne & en Portugal, avec diverses Lettres & les Répon-*

Réponſes des principaux Miniſtres d'Etat d'Angleterre, d'Eſpagne, & de Portugal, contenant l'entiére négociation du Traité de Paix conclu entre ces trois Couronnes in 8. *pagg.* 510. Fanshaw mourut à Madrid pendant ſon Ambaſſade d'Eſpagne, le 26. Juin 1666. âgé de 59. ans. Voici un autre Livre de Politique. *Miſcellanea Aulica, or a Collection of States Treatiſes*, &c. C'eſt-à-dire, *Recueuil de pluſieurs Traitez de Politique, qui n'avoient point encoor paru, contenant des Lettres de* Charles II. *& de* Jaques II. *de Mylord* Arlington, *du fameux* Abraham Cowley, &c.

On a fait l'Hiſtoire du dernier Parlement. *The Hiſtory of the Late Parliament.* On a publié une ſeconde Edition du Procès du Comte de *Staffort*, qui commença le 22. Mars, Stile d'Angleterre, & ne finit que le 10. de Mai, 1641. Il fut accuſé par les *Communes* pour Haute trahiſon. Ceux qui ſouhaiteront d'aprendre la maniére dont on procéde dans une telle accuſation, trouveront ici de quoi ſe ſatisfaire.

Je ne ſaurois bien vous dire ce que c'eſt que *Topographical Deſcriptions &c.* C'eſt-à-dire, *Deſcriptions Topographiques, avec des Remarques d'Hiſtoire, de Médecine, & de Phyſique, ſai-*

faites dans plusieurs Voyages en divers endroits de l'Europe, par Jean Nortleigh *Docteur en Médecine.*

Je n'ai pas lû non plus un Volume de *Lettres des Morts aux Vivans*, comme de *Scarron* à *Loüis le Grand*, d'*Annibal* au Prince *Eugéne*, d'*Arlequin* au Pére *de la Chaise*, de *Juvenal* à *Boileau*, &c. Cela n'a pas l'air de valoir grand' chose. J'oubliois de vous parler d'un petit Livre qu'on a réimprimé pour les Ecoliers en Théologie. *Confessio sive Declaratio Sententiæ Pastorum qui in Fœderato Belgio Remonstrantes vocantur, super præcipuis Articulis Religionis Christianæ. In usum Juventutis Theologiæ Studiosæ jam denuo impressa, in* 12.

Le S. *Irenée* de Mr. *Grabb* dont vous avez parlé plus d'une fois, commence, enfin, à se débiter ici. (Oxford) Mr. Hudson travaille à une nouvelle Edition de *Denys d'Halicarnasse*. En voici le titre: *Dionysii Halicarnassensis Opera Omnia Gr. & Lat. duobus Voluminibus (in folio) comprehensa; quorum prius Antiquitates Romanas complectitur, posterius Tractatus ejusdem Rhetoricos & Criticos. Horum omnium Exemplaria tum edita quàm Manuscripta contulit, Interpretationes emendavit; Glareani,*

reani, Sylburgii, Stephani, Casauboni, Æ. Portι, Aliorumque Observationes, quibus lux & media loca obscura & vitiosa afferuntur, summâ cum curâ digessit, atque Indices denuò Græcos & Latinos locupletissimos adcudit Joannes Hudson S. T. P. Protobibliothecarius Bodl. & Coll. Universitatis Socius. Accedit Chronologia accuratissima per Id. Dodwellum. Le Texte Grec sera revû sur la premiére Edition de *Robert Etienne*, le Manuscrit du Vatican, & ceux du Roi de France. On comparera la derniére Version Latine avec l'Original & avec les Versions de *Lipse* & de *Gelenius*; & on la corrigera en plusieurs endroits. On mettra au bas des pages les diverses Leçons & les Notes, qui se raportent au Texte, comme celles de l'Edition de *Sylburgius*, les Remarques d'*Henri Etienne*, d'*Isaac Casaubon*, d'*Emilius Portus*, d'*Henri de Valois*, & plusieurs autres qui seront nouvelles. La Chronologie dressée par Mr. *Dodwel* sera marquée aux marges au haut des pages, & à la fin on trouvera des Tables Chronologiques complettes avec des Notes. Voila l'état où sera le premier Volume, qui comprendra les Antiquitez. On observera la même methode dans le second,

qui

qui contiendra les Ouvrages Critiques de cet Auteur comparez avec les meilleurs Manuscrits, rangez dans l'ordre dans lequel ils ont été écrits. A la tête de chaque Volume il y aura une Préface, où l'on donnera l'Histoire de la vie de l'Auteur, &c.

Mr. *Keill*, qui a écrit autrefois contre la *Theorie de la Terre* de Mr. *Burnet*, vient de faire imprimer quelques Dissertations Physiques. *Introductio ad veram Physicam, seu Lectiones Physicæ habitæ in Schola Naturalis Philosophiæ Academiæ Oxoniensis. Quibus accedunt Christiani Hugenii Theoremata de vi Centrifuga & motu circulari demonstrata, per* Jo. Keill *è Coll. Ball. A. M. & Reg. Soc. Soc. Oxoniæ è Theatro Sheldoniano. in* 8. *pagg.* 291.

De France. Mr. *de Vert* Prieur de *S. Pierre* d'Abbeville, connu par les beaux Ouvrages qu'il a publiez sur les Rites, va nous donner une *Explication simple & Historique des Cérémonies de la Messe.* Ce sera un *in* 4. où il y aura des choses fort curieuses.

Mr. l'Herminier Docteur en Théologie de la Faculté de Paris vient de publier le second Volume de sa *Summa Theologiæ ad usum Scholæ accommodata, &c. in.* 8. il donna le premier l'an passé.

On a rimprimé l'*Etat de la France* en trois Volumes *in* 12. On y trouve l'Etat de la Maiſon de Mr. le Duc d'*Orleans*.

Voici le tître d'un Livre, qui a été ſuprimé, pour avoir été imprimé ſans permiſſion. *Lettre de Mr. *** à un de ſes Amis touchant le titre d'Alteſſe Royale du Duc de Savoye & les traitemens Royaux que ſes Ambaſſadeurs reçoivent de l'Empereur, & de tous les Rois de la Chrétienté.* A Paris, chez Colombat. 1702. *in* 12. pagg. 183.

Il paroit depuis quelque tems, *Prima Diſſertatio Joannis Demiſe de Concurſu & Præmotione Phyſica ad familiarem. Singulis menſibus prodibunt hujusmodi Diſſertationes Philoſophicæ, ſi hæc prima placuerit. Pariſiis apud Carolum Cabry in Janua Scholæ Sorbonicæ.* 1702. *in* 12. avec privilége & aprobation. pagg. 12.

Le P. *Jouvency* Jeſuite, qui eſt à Rome, a traduit de François en Latin les Lettres, que le P. Daniel de la Societé de Jeſus a écrites en 1696. & 1697. au R. P. *Alexandre* Dominicain, ſur les matiéres de la probabilité & de la grace, la traduction eſt libre, ſans aucune addition. C'eſt un *in* 12. dont on voit ici (Paris) quelques exemplaires.

Mr.

Mr. *Suriam* le fils eſt ici (Paris) & y a fait aporter les vint deux Volumes *in folio* des Plantes les plus curieuſes de l'Amérique, deſſignées à la main par feu Mr. ſon pére, avec des diſcours, qui ſervent d'explication.

Mr. de *Hautefeuille* vient de publier un petit Ouvrage, qui a pour tître, *Balance Magnétique avec des réflexions ſur une Balance inventée par Mr. Perrault de l'Académie Royale des Sciences, où il eſt parlé d'un moyen de perfectionner le ſens de l'ouïe &c.* à Paris *in* 4. pagg. 10. Mr. Perrault avoit avancé dans ſon premier Volume des Eſſais de Phyſique, une opinion particuliére ſur la peſanteur, où il prétend que les corps, qui ne ſont pas naturellement agitez par un principe interne de mouvement, ſont naturellement dans un état qui n'eſt point indifférent au mouvement & au repos; mais qui a plus d'inclination au repos qu'au mouvement, auquel ils réſiſtent de leur nature. Il aporte quelques expériences familiéres, pour prouver ce ſentiment. La premiére de ces expériences eſt celle des balances, qui ont un trait plus fort, à proportion qu'elles ſont plus chargées, &c. Mr. de Hautefeuille dit, que faiſant réflexion ſur ce ſentiment

de Mr. Perrault, il lui eſt venu en penſée de ſuſpendre en l'air le pivot d'une balance, en le faiſant d'acier bien poli, & en l'apliquant aux armures d'un aiman naturel ou artificiel. Il apelle cette balance *Magnétique*. Il prétend qu'il lui arrive tout le contraire de ce que l'on voit dans les balances ordinaires. Ainſi ſon expérience étant oppoſée à celle de Mr. Perrault, il ſoutient qu'elle doit détruire ſon opinion. Il exhorte tous les Savans, qui ont de forts aimans à vérifier cette expérience, à en faire même d'autres dans le vuide, & à les publier, afin qu'on puiſſe connoître certainement, ſi les corps ſont indifférens au mouvement & au repos, ou s'ils réſiſtent de leur nature au mouvement. Cette idée de la Balance Magnétique finit à la 4 page. Le reſte contient diverſes réflexions ſur d'autres matières traitées dans les Eſſais de Phyſique de Mr. Perrault. On refute, entr'autres, ſon ſentiment ſur la glace publié dans le premier Volume, au Traité du reſſort & de la dureté des corps. Pour faire voir que ce n'eſt point le retréciſſement des vaſes dans leſquels on met de l'eau, qui les fait caſſer, ou qui la fait élever en boſſe, & que l'eau glacée ſe raréfie con-

considérablement; Mr. de Hautefeuille dit qu'il faut mettre de l'eau dans une vessie, & l'exposer au grand froid. On s'apercevra, si on la mesure avant & après la congélation, qu'elle occupe un plus grand volume, & qu'on ne peut attribuer cette raréfaction au retrécissement de la vessie. Il dit ensuite qu'il a inventé un moyen, pour perfectionner l'ouïe; mais qu'il différera encore quelque tems à le publier. Il parle aussi d'une balance hydraulique, qu'il a inventée. Il propose deux moyens de mesurer la pluye. Il les appelle *Brakmètres*, & après les avoir proposé, il est assez de bonne foi pour avertir que ceux qui les examineront n'y trouveront rien de nouveau. Enfin, de peur qu'on n'ignore les Ouvrages que Mr. de Hautefeuille a publiez, il en donne une liste à la fin de cette brochure.

Mr. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris a fait imprimer depuis peu les Instructions de S. *Charles Borromée* aux Confesseurs, avec les Canons pénitentiaux, *in* 12. pagg. 128. A la tête de ces Instructions il a mis un mandement qu'il adresse aux Confesseurs du Diocèse de Paris. Il a pour but de les exhorter à joindre la pure-

té de doctrine à la pureté d'intention. Ce Prélat a fait imprimer à ſes frais ces Inſtructions pour les diſtribuer *gratis* à tous les Confeſſeurs de ſon Diocéſe.

De Rome. Les R. R. P. P. Jéſuites font eſpérer une Réponſe à l'Ecrit des Dominicains intitulé *Il Diſinganno.* C'eſt contre le Certificat de l'Empereur de la Chine. Mr. le Soudataire a compoſé un Livre ſur le port d'Anzo où le Pape fait travailler. Les Savans de ce Pays diſent, que ce ſera un fort bon Ouvrage.

L'Archevêque de Sebaſte, qui faiſoit les fonctions d'Evêque à Utrecht, eſt toujours ici (Rome) pour juſtifier ſa doctrine & ſa conduite. Vous ſavez, ſans doute, qu'il y a déja du tems, que ſes ennemis l'ont accuſé de Janſéniſme près du Pape.

L'Avocat des pauvres a pris la défenſe du Marquis *Del Vaſto*, & a fait un Ecrit en réponſe au Monitoire, publié par ordre du Pape contre ce Marquis.

De Hollande. Les Sieurs *Waesbergues* Libraires à Amſterdam ont imprimé *in folio* *La Guerre d'Italie repréſentée en pluſieurs Cartes, dans leſquelles on peut voir toutes les routes, les mar-*

marches, les Campemens, & les Champs de bataille de l'Armée Impériale & de celle des Alliez. Avec un Journal Abrégé de ce qui s'eſt paſſé juſques à préſent entre ces deux Armées. Il y a ſeize Cartes différentes, qui ont été gravées avec ſoin, & ſur les meilleures inſtructions qu'on a pû avoir. On s'eſt ſervi de marques différentes pour repréſenter ſur ces Cartes les principaux événemens: en ſorte qu'après avoir lû un court Avertiſſement qu'on a mis à la tête, on peut ſans peine, & comme d'un coup d'œil, voir tout ce qui s'eſt paſſé & dans l'Armée de l'Empereur, & dans celle des Alliez, de même que les combats & les rencontres qu'il y a eu entre l'une & l'autre.

Les Sieurs *Wetſteins* viennent de publier un *Properce in* 4. dont nous parlerons le mois prochain. Ils débitent auſſi depuis quelque tems *Menſonis Alting Deſcriptio Friſiæ Pars Altera; & Horti Medici Amſtelodamenſis &c. Deſcriptio & Icones, Pars Altera.* Nous pourrons parler de ces Livres dans les mois prochains; de même que de quelques autres, que nous avons reçus d'Allemagne: & ſurtout du *Theſaurus Brandenburgicus ſelectus Gemmarum & Numiſmatum* &c. en trois Volumes *in*

folio, par Mr. *Boger*. Ce dernier Ouvrage se trouve à la Haye, chez les Frères *L'Honoré*. Le Sr. *Moetjens* débite présentement la *vie du Prince Eugéne* en François, traduite de l'Allemand.

On trouve chez le Sieur *de Lorme*, Libraire d'Amsterdam, la nouvelle Traduction du N. T. en François par M. *Simon*, imprimée à Trévoux en 4 vol. *in* 12.

TABLE *des Matieres Principales.*

Juin 1702.

GER. JOH. VOSSII *Operum Tomus II* 603

Extrait d'une Lettre écrite à l'Auteur des Nouvelles. 626

Accidentia profligata, Species instaurata. 632

BAYLE, *Dictionnaire Historique & Critique.* 648

SAM. WERENFELSII *Dissertatio de Logomachiis Eruditorum.* 680

Extrait de diverses Lettres. 692

TABLE ALPHABETIQUE

Pour les Nouvelles des six premiers Mois de 1702.

Académie des Sciences, ce qui se passa dans l'Assemblée du 26 Avril 1702. 629.

Accens des Hébreux, Remarques sur ce sujet. 572.

Acus, Signification de ce mot. 173.

Accidentia profligata, Extrait de ce Livre. 632.

Achin (Royaume) N'eut gouverné que par des Reines. 516.

Acolyte, Sa Lettre contenant des Remarques de Literature. 391.

Adam, son corps fut formé d'une terre de couleur de vermillon. 548.

Adam & Eve, leurs habits ne furent pas faits de peaux d'animaux. 434.

Adjectifs n'ont point de genre. 612.

Adrien, Etymologie de ce nom. 493.

Aigle à deux têtes, les Empereurs s'en sont servis avant Charles Quint. 256.

Alexandre le Grand, son véritable caractere. 174.

Alexandre VII. ses Troupes pourquoi ne pas fournir du secours aux Venitiens. 191.

Alfonse VI. Roi de Portugal, Remarques sur sa fuite. 83.

Amauri, ses Erreurs. 258.

Anbubaja, Signification de ce mot. 496.

Amphisbene, Serpent, remarque sur ce sujet. 494.

Anabaptistes, Gens utiles dans une République. 158.

Anarchie, punie contre *Lacédemone*. 317.

Anciens, ont eu leurs défauts, comme les Modernes. 10.

Ancien Testament, il s'y est glissé des fautes. 14.

Angleterre, jointe à la France par un Isthme. 449.

Anglois, au service de Portugal, récompensez avec du Tabac en poudre. 95.
Animaux, n'étoient point carnaciers avant le Déluge. 434.
Année, premiere maniere de la compter. 308. Année rustique quelle elle étoit. 309.
Anonimana, Extrait de ce Livre. 350.
Antiquitez Ecclésiastiques, leur utilité. 581.
Antium, Comment les Oracles s'y rendoient. 367
Ἀναγκαῖος, signification de ce mot. 23.
Apollon n'est pas le même que le Soleil. 379.
Araignées, d'une prodigieuse grosseur. 522.
Arche de Noé, Extrait d'une Dissertation sur ce sujet. 421. Sa description, ses dimensions, & sa capacité. 422. Fut faite de cedre. 432. Comment elle étoit éclairée, & comment les animaux y étoient nourris. 455.
Arche de l'Alliance, ce qu'elle renfermoit. 181.
Arétin, Remarques sur son Epitaphe & sur sa prétendue conversion. 664.
Aristophane, passage de cet Auteur expliqué. 25. Cette explication refutée. 395.
Aristote, Sa Philosophie a donné lieu à plusieurs Hérésies. 258. Bon mot de *Bacon* à son égard. 390. S'est égaré par trop d'esprit. 653.
Armes parlantes, sont fort anciennes. 308.
Arnobius (Jaques) innove inutilement. 659.
Armoiries, leur origine. 556.
Artible, ses Livres n'en ont point. 672.
Asclepiade, épouse successivement la Mere & la fille. 636.
Astres, leurs influences expliquées. 544.
Astrolabes, Livre nouveau de leur Usage par Bion. 438.
Astronomie, les Grecs n'en ont eu connoissance que fort tard. 435.
Athenagoras, s'il fut député à l'Empereur par les Chrétiens. 634.
Athéniens, diverses remarques sur leurs années & leurs mois. 126. &c.
Atomes (le Système des) est le plus ancien de tous.

toux. 531
Averroes, s'eſt égaré par trop d'eſprit. 653.
Auguſte, pourquoi cette Epithete eſt donnée aux faux Dieux. 378.
St. Auguſtin, s'il étoit adonné au vin. 660.
Auteurs, devroient marquer en petits caractéres les endroits ſur leſquels ils veulent qu'on paſſe légérement. 195. Le ſuccès d'un Livre les engage dans un autre. 558.
Aymar (Jaques) découvert fripon par ſa propre confeſſion. 677.
Aymon, replique à ce qu'il a répondu à Mr. D. C. ſur le Cartéſianiſme. 65.

B.

B******** (Jean) ſes remarques diverſes ſur pluſieurs choſes qui concernent les belles Lettres. 24.
Barlæus, plaiſante diſpute de cet Auteur avec Conſtantin Huygens. 2.
Bayle, Extrait de ſon Dictionaire. 648.
Bayle, difficultez ſur la maniere dont il explique pourquoi l'eau ne garde pas le niveau dans un ſiphon dont les branches ſont fort inégales. 196.
Beaulieu (de) Ses Ephémérides. 448.
Belenus, Etymologie de ce mot. 379.
Bellegarde (l'Abbé) Ses Lettres curieuſes &c. 712.
Bellum, la Guerre, d'où vient ce mot 499. 501.
S. Benoit, Diſſertation ſur ſon Homme & ſur ſa Livre. 438.
Benſerade, perdit ſa penſion pour un bon mot. 671.
Béotiens, quel étoit leur Cycle. 147.
S. Bernard, Ses Lettres traduites en François. 467
Bêtes, ont de la connoiſſance, ſelon Mr. Dierkinſon. 546.
Bible Hébraïque, ſans points. 474.
Bohu, dans *Moyſe*, c'eſt le vuide. 590.
Boiſſon & Urines, leur paſſage expliqué. 2386
Bombaſt (le Comte de) Ses Prophéties publiées & puis défenduës en France. 231.
Bomberge, Sa Bible Hébraïque, il fut obligé d'y

Convocation du Clergé de l'Eglise Anglicane, Remarques sur son sujet. 217. Divers Livres faits sur les demêlez des deux Chambres. 217.
Corinthiens, leur maniére de compter les années. 289.
Couleuvres, qui sortent du corps d'une femme. 465.
Courtisans, Nation fort délicate. 159.
Couper, Sa réponse à Mr. Bidloo. 814.
Crapaut, trouvé vivant au milieu d'une pierre, où il s'étoit conservé plusieurs années. 558.
Croix (véritable) Si elle fut trouvée par Helene. 261.
Cycle, quel semble avoir été le premier de tous. 308.
Cycles Civils des Olympiades. Ce que c'est, &c. 143.

D

Dacier (Madame) Critiquée. 27. 29 31. 35.
Dampier (Guillaume) Extrait du troisiéme Volume de son voyage. 502.
Dares (Phrygien) Nouvelle Edition de cet Auteur. 204. Remarques sur son sujet. 212.
Declinaison, la troisiéme chez les Latins, n'est pas tant anomale qu'on croit. 615. La quatriéme ne différe pas de la troisiéme. 616. La cinquiéme tire aussi son origine de la troisiéme. 617.
Delphes, de quels Cycles on s'y servoit. 144.
Déluge, fut universel. 435.
Démocrite, étoit fort éloigné de l'Athéisme. 532.
S. Denis, l'Aréopagite. Livre pour prouver que les Ouvrages qu'on lui attribuë sont de lui. 223.
Dens, ses plus noires sont les plus belles à Tonquin. 511.
Descartes (René) Extrait de ses Oeuvres Posthumes. 181. Lettre pour refuter son Argument sur l'existence de Dieu. 271. Autre pour le soutenir. 475.

Description plaisante de ce qui arriva dans un Vaisseau agité d'un gros vent. 349.
Desprezaux, Extrait de la Nouvelle Edition de ses Oeuvres. 587.
Devot, est souvent fort différent d'un Chrétien. 590.
Dickinson (Edmond) Extrait de sa *Physica vetus & vera*. 528.
Dicteys de Crete. Nouvelle Edition de cet Auteur. 204. Remarques curieuses sur son sujet. 208.
Disputes entre particuliers, comment terminées à Tonquin. 513.
Dissertation sur ce que raconte *Hégésippe*, de S. Jaques Evêque de Jerusalem. 226
Dodwell (Henri) Extrait de son Livre des anciens Cycles des Grecs & des Romains. 123. 288.
Dominicains, écrivent contre le Certificat que les Jesuites ont fait venir de la Chine. 453.
Dresemius, Remarques sur ce Critique. 207.
Dyssenterie, les bains d'eau froide sont salutaires contre ce mal. 516.

E

Eaux de jalousie, sont en quelque sorte en usage en Guinée. 514. *Supérieures*, ce que c'est. 389.
Ecoles publiques, remarques importantes sur ce sujet. Si elles sont fort anciennes. 250.
Ecrire, quatre maniéres différentes d'écrire. 608.
Elie, s'il a été nourri par des corbeaux. 163 Remarques curieuses sur ce sujet. 764.
Elien (Claude) avec les Notes de Perizonius. Extrait de ce Livre. 2. Editions qu'on en a faites. 5. A vécu cent ans plus tard qu'on ne le croit ordinairement. 6
Elixir, pour nourrir les animaux dans l'Arche. 555.
Enfant, qui a ses intestins &c. dans la cavité du Thorax. 449.
Epistola Insignium virorum. Extrait de ce Livre.

vre. 148.
Erasme, une de ses Lettres qui n'avoit jamais été imprimée. 671.
Espagnol, qui n'osoit s'asseoir de peur de gâter ses habits. 560.
Espagnols, si ce sont les seuls Hérétiques, qui les ont accusez de n'aller faire des conversions, que dans les Pays où il y a à gagner. 315.
Espèces intentionnelles, réfutation de tout ce qu'en disent les *Péripatéticiens*. 640. Explication véritable de leur nature, &c. 645.
Etymologies; usages qu'on en peut tirer. 488.
Eusèbe, favorisoit l'Arianisme. 265.
Exéchiel. XXI. 26. Expliqué. 336.

F.

Femme, qui se couche par l'Anus. 627. Autre qu'on veut payer au poids de l'or. 654.
Femmes, sont absolument maîtresses dans les Isles Mariannes. 320.
Février, étoit le dernier mois de l'année chez les Romains & comment. 306.
Filles, ont eu des Prénoms chez les Latins. 611.
Flaterie & *Louanges*, deux Traitez sur ce sujet par Mr. Girard de Ville-Thierry. 473.
Fleuves souterrains, selon Mr. Dickinson. 141.
Fœtus, qui sort par l'Anus. 627.
Fourmis, de diverses sortes. 523.
S. François Xavier, étoit le patron de la dernière Reine de Portugal. Remarques curieuses sur ce sujet. 84.

G.

G; Lettre nouvelle dans l'Alphabet des Latins. 608.
Généalogies, de J. C. comment concilièes. 328.
Genèse XV. 2. Expliqué. 35.
Gérondifs, leur véritable nature. 618.
Ghirardini (Gio:) Extrait de son Voyage de la Chine. 348.
Le Gobien (Jésuite) Lettres de quelques uns de sa Compagnie qu'il a publiées. 228.
Grammairé, Quels en sont les premiers Auteurs. 605. *Gré-*

Grégoire VII. Fit brûler quantité de bons Livres des Anciens. 569.

H.

Hatton I. (Archevêque de Mayence) son Histoire fabuleuse. 254.
Helène, Mére de *Constantin*, son Histoire est toute fabuleuse. 267.
Henri le Grand, Réponse spirituelle de ce Prince à un Harangueur ennuyeux. 259.
Histoire du Roi de France par Médailles, particularitez sur ce Livre. 469.
Histoires prophanes, ne sont point si anciennes qu'on le prétend 310.
Historiens, Panégyristes plus dangereux, que les Satyriques. 573.
Hollande (Nouvelle) Description de l'Etat pitoyable des Peuples de ce Pays. 503.
Homére, en quel tems il vivoit. Il étoit un peu plus ancien qu'Hésiode. 136.
Homme armé, trouvé dans un poisson. 345.
Homo, ce mot signifie quelquefois *On*, dans les Auteurs Latins. 27.
Homœomeres, remarques sur ce sujet. 651.

I.

[illegible] sa raisonnemens. 402.
Jésuites, priére singuliére qu'ils font à la Reine de Portugal. A qui ils parlent des mouvemens de son sein. 86.
Indulgences, leur vente est le plus sûr revenu du Roi de Portugal. 79.
Inutiles, ce que ce mot signifie dans un endroit de Terence. 31. Il se prend quelquefois pour préjudiciable. 33.
Isabelle Louise (Infante de Portugal) son Histoire. 84.
Italie, quelles étoient ses anciennes bornes. Servius censuré. 241.
Jubilé, de l'Eglise Romaine, quelle est son origine. 586.
Julien, l'Apostat, les Péres en ont dit trop de mal.

mal. 572.
Juſtin (Martyr) diverſes Remarques contre cet Auteur. 400.

L.

Lacus, un *Lac*, remarques importantes ſur ce ſujet. 438.
Lettre ſervant de replique à Mr. Aymon. 65.
Lieux de débauche, Solon ordonne qu'on en établiſſe. 255.
Linge, fait de chanvre, l'uſage en eſt moderne. 571.
Loix de *Dracon* & de *Solon*. 255.
Lucrèce. Comment elle fut violée. 678.

M.

Mahomet, vrai Prophéte ſelon Poſtel. 264.
Maignan (Minime) ſon ſentiment ſur la Préſence réelle. 633.
Marianes (Iſles) Extrait de la Rélation de ces Iſles. 312. Leur deſcription. 313. Mœurs des Habitans 317. N'avoient point de feu. *ibid.*
Marie de Savoye, Reine de Portugal, plaiſans éloges que lui donnent les Prédicateurs. Son caractére. 82.
Marie (Reine d'Ecoſſe) n'étoit rien moins qu'une Sainte. 575.
Meel (Guillaume van) Extrait de ſon Recueil de Lettres. 148.
Méré (Chevalier) Caractére de cet Auteur. 560.
Merſenne & *Rivetus*, leur diſpute au ſujet des dogmes Sociniens. 59.
Metempſychoſe, pluſieurs remarques en faveur de ce Dogme. 411.
Mica, explication de ſon Hiſtoire. 107.
Mithra, remarques curieuſes ſur ce faux Dieu. 374. Pourquoi ſa naiſſance fixée au 25. de Décembre. 376.
Mongault (Abbé) Eſt Auteur de la Traduction Françoiſe d'*Hérodien*. 224.
Monumenta Veteris Antii. Extrait de ce Livre. 363.
Moyſe, étoit ſavant & Chymiſte. 596.

Nas-

N.

Naaman, Remarques sur son sujet. 168.
Nabuchodonosor, Sa Métamorphose expliquée. 336.
Nani (Baptiste) Extrait de la seconde Partie de son Histoire de Venise. 189.
Natal, Pays d'Afrique, sa description. 527.
Naudæana & *Patiniana*. Extrait de ce Livre. 566.
Nicaise (Abbé) Son Epitaphe. 471.
Nidhard (Confesseur de la Reine d'Espagne) pourquoi aimé de cette Princesse. 672.
Noë, étoit Chymiste. 555.
Nye, Extrait de son Traité de la Sainte Trinité. 50.

O.

Obscénitez, ne font pas le même effet sur toutes sortes de Personnes. 676.
Observationes selectæ. Extrait de ce Livre. 245. 397.
Oiseveté, punie de mort. 255.
Opium, pris en abondance sans mourir. 450.
Ours, qui se nourrit de fourmis. 521.
Ouvrages d'esprit, ce qui les fait aprouver du Public. 588.

P.

Paresseux, Animal d'une lenteur extraordinaire. 522.
Parques, pourquoi ainsi nommées. 499.
Parvi curo. n'est pas une Phrase Latine. 622.
Pellerier (Jean le) Extrait de son Livre sur l'Arche de Noë. 42.
Pensée neuve, ce que c'est. 588. Exemples de quelques pensées froides. 589.
Pères de l'Eglise, étoient pour la plupart méchans Philosophes. 401.
Περιπατεῖν, signifie quelquefois s'en aller. 37.
Personne, différente signification de ce mot. 51.
Perspective (Traité de) du Père Lamy. Extrait de ce Livre. 383. Son utilité dans la Peinture.

ture. 383
Philippe (Empereur) n'a point été Chretien. Fix célébrer les Jeux seculaires. 383
Philosophes, n'ont point connu Jesus-Christ comme l'ont pretendu les Péres. 403.
Pieces fugitives, Remarques sur ce sujet. 243.
Portugal (Rélation de la Cour de) Extrait de ce Livre. 76. Le Pape y a beaucoup d'autorité. 92. Dont il abuse souvent. 92.
Poftel (Guillaume) Remarques curieuses sur son sujet. 262.
Prodigi, Satyre par *Marin*, publiée par Mr. *Fabrice*, Extrait de ce Livre. 440. Abregé de sa vie. 443.
Prude, Caractére d'une Prude. 565.

R.

Raleigh, Ses Ouvrages Posthumes imprimez 355.
Recueil des anciennes Formules de Loix en Anglois. 470.
Réfraction, maniére nouvelle de l'expliquer. 631.
Régis (Jesuite) on travaille à sa Canonisation. 632.
Religion, fait dire du bien ou du mal d'un homme, selon l'opinion qu'on en a prise. 572.
Remarques diverses, sur plusieurs choses qui concernent les belles Lettres. 24. 391.
Renards de Samson, remarques sur ce sujet. 104.
Fête à Rome, où l'on faisoit courir des Renards. 106.
Romulus, ne composa point son année de dix mois. 308. Son Histoire est toute fabuleuse. 311.

S.

Sabbath, toutes les grandes fêtes étoient ainsi appellées chez les Juifs. 301.
Sabellianisme, les Péres de Nicée en ont été accusez. 61.
Sardaigne, d'où vient le nom de cette Isle. 366.
Savans, Nation peu endurante. 153.

Scipp-

Scioppius, diverſes remarques ſur ſon ſujet. 191.
Selah, ſignification de ce mot. 179.
Semaines de Daniel, Remarques ſur ce ſujet. 338.
Sené, maniere de l'adoucir & de lui ôter ſon mauvais goût. 235.
Septimius, Auteur de l'Ouvrage qui paſſe pour la Traduction de celui de Dictys de Crete. En quel tems il a vécu, &c. 411.
Serment de fidélité, comment prêté à Tonquin. 514.
Seurin, racheté le Corps de Jeſus-Chriſt des mains du Diable en ſe livrant à lui. 673.
Sidonius (Michel Eldinge) Hiſtoire de cet Evêque accuſé de Magie. 253.
Siecle, ce mot ne marque pas toujours un même eſpace de tems. 584.
Singes, ſingularitez ſur leur ſujet. 519.
Sis, pour *ſi vis*, remarque ſur ce ſujet. 28.
Socrate, étoit véritablement idolatre. 404.
Solon, établit les mois lunaires à Athenes. 137.
Sorbes Amiana, Ce que c'étoit. 365.
Spinoza, Ses ſentimens peu entendus, comment on doit les réfuter. 666.
Subſtance, Si nous ignorons ce qu'elle eſt. 413.
Succeſſions (Traité des) Nouvelle Edition. 598.
Suetone, corrigé. 367.
Supins, leur nature. 623.
Surnoms, ne ſont pas fort anciens en certains Pays. Remarques ſur ce ſujet. 137.

T.

Tacite, jugement ſur cet Auteur. 350.
Térence, paſſage de cet Auteur expliqué. 29.
Termes ſales & deshonnêtes, pourquoi il y en a de tels. 590.
Thalés, a été le premier Aſtronome chez les Grecs, qui a reglé leur année. 136. 140.
Theſaurus Theologico Philologicus, continuation de l'Extrait de ce Livre. 101. 166. 325.
Thomaſius (Joſeph Marie) Son projet pour étudier la Theologie. 460.
Tréſor, qu'on cherche en France à côté de Dernetal.

métal. 453.
Tolérance, a toujours été prêchée par les plus foibles. 409.
Tonquin, Particularitez de ce Pays. 508. &c.
Traducteurs François, critiquez. 12.
Traductions, il y en a de deux sortes. Remarques sur ce sujet. 13.
Trinité, Remarques importantes sur ce sujet. 51.
Turretin (Jean Alphonse) Extrait de son Oraison inaugurale, & de ses Questions sur les jeux Séculaires. 579.
Tuteur, Solon défend d'établir pour Tuteur le plus proche héritier du Pupile. 255.

V.

Vanini (Jules César) Particularitez sur son sujet. 578.
Vif argent, pourquoi il demeure suspendu dans un tuyau renversé. 257.
Vigneul-Marville, Extrait de son troisiéme Volume, de *Mélanges d'Histoire*. 557.
Virgile, les premiers vers de son Eneide expliquez. 41. & le 29. 46.
Vossius (Gerard Jean) Ses Oeuvres reimprimées. Extrait de son Dictionaire Etymologique. 483. Ses défauts. 484. S'il a pillé *Martinius*. 486. Extrait de son Aristarque & de ses autres Ouvrages de Grammaire. 603.
Voyelles, leur nombre chez les Grecs & chez les Latins. 607. Les Hebreux en ont toujours eu. 608.
Urspers (l'Abbé d' Conrard de Lichtenau.) Remarques sur la Chronique. 260.

W.

Werenfels (Samuel) Extrait de ses Logomachies. 680.
Wicquefort, Remarques sur cèt Auteur. 420.
Wotton, A publié l'Histoire de Rome. 357.

X.

Xenophon, la suite des Magistrats qu'on trouve dans ses Helléniques n'est pas de lui. 295.

Fin de la Table Alphabétique.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Juillet 1702.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCII.,
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

RÉPUBLIQUE

DES

ÉTATS-UNIS

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Juillet 1702.

ARTICLE I.

THESAURUS BRANDENBURGICUS SELECTUS: *sive Gemmarum, & Numismatum Græcorum, in Cimeliarcho Electorali Brandenburgico, Elegantiorum series, Commentario illustrata à* L. BEGERO, *Serenissimi Electoris Brandenburgici Consiliario, ab Antiquitatibus & Bibliotheca. Coloniæ Marchiæ Typis & Impensis Electoralibus.* C'est-à-dire, *Thresor choisi de Brandebourg: ou suite des plus belles Pierres Precieuses*

& Médailles, du Cabinet de l'Electeur de Brandebourg, expliquées par L. Beger, Antiquaire & Bibliothécaire de ce Prince. A Berlin, de l'Imprimerie & aux dépens de Son Alteſſe. En trois Volumes *in folio*, gros caractère, contenant en tout 1342. pages, sans les Indices. Et ſe trouve à la Haye, chez les Freres L'Honoré.

CET OUVRAGE n'a pas tout paru en même tems; le premier Volume fut publié l'an 1696. L'année de l'impreſſion n'eſt point marquée dans les deux autres: mais le dernier n'a été mis au jour, que depuis que Mr. l'Electeur de Brandebourg a été couronné Roi de Pruſſe. C'eſt ici, pour ainſi dire, un monument, que Mr. *Beger* éléve en l'honneur de ſon Souverain & de ſon Bienfaiteur. Car outre que tout l'Ouvrage fait voir, que le Roi de Pruſſe, au milieu des pénibles affaires du Gouvernement ne néglige pas de ramaſſer dans un riche Cabinet tout ce qu'il peut trouver de plus rare & de plus curieux; outre les Epîtres Dédicatoires miſes au devant de chaque Volume, où l'Auteur ne manque pas de

fai-

faire paroître avec éclat les vertus de son Héros ; toutes les Vignettes du Livre, toutes les Préfaces ou Introductions de chaque * Entretien, marquent quelque événement, quelque Edifice, ou quelque Etablissement utile, qui servent à relever l'éclat de la Cour de Berlin, & la Gloire du Maître qui y commande.

Il y a peu de Savans à qui le nom de Mr. Beger ne soit connu par les divers Ouvrages qu'il a donnez au Public, & sur tout par un Livre semblable à celui-ci, qu'il publia il y a quinze ou seize ans sous le titre de *Thesaurus Palatinus*. Il ne se pique point d'écrire uniquement pour ces Savans du premier ordre, qui n'ignorent presque rien, & à qui il ne faut fournir que des choses de la plus profonde recherche. Quoi que ces Savans puissent trouver ici de quoi se satisfaire ; on y lit aussi de quoi contenter abondamment les Lecteurs qui ne volent pas si haut, & dont les lumières ne s'étendent pas si loin. Il se présente peu d'occasion d'expliquer ou

* *L'Ouvrage est écrit en forme d'Entretiens entre* Archæophile *&* Dulodore, *dont le dernier fait voir & explique au premier toutes les raretez du Cabinet de l'Electeur.*

la Fable, ou l'Histoire, que Mr. Begerus le faſſe d'une maniére également claire & concise. C'eſt auſſi en faveur de cette ſeconde ſorte de Lecteurs, qu'il ne s'eſt pas contenté de raporter les piéces rares, & qu'on auroit peut-être, de la peine de trouver ailleurs que dans le Cabinet du Roi de Pruſſe, mais qu'il nous donne toutes celles qui lui ont paru importantes par elles-mêmes, ſoit qu'elles ſoient rares, ſoit qu'elles ſoient communes. Il a d'autant moins négligé ces dernières, que quoi qu'on les trouve ailleurs, on les y trouve preſque toujours avec quelque différence conſidérable. C'eſt là l'idée générale qu'on peut donner de cet Ouvrage; mais il ne ſera, peut-être, pas inutile d'entrer un peu plus dans le détail.

I. UNE bonne partie du premier Volume eſt employée à raporter & à décrire les principales Pierres Précieuſes du Cabinet du Roi de Pruſſe, qui contiennent quelque figure en gravée ou en relief. L'Auteur marque toujours de quelle eſpéce & de quelle grandeur eſt la pierre dont il donne la figure, & ſi elle eſt ou gravée ou en relief. Il y en a de ſéparées, & d'autres enchaſſées dans des bagues, quelques

ques unes, repréſentent des Divinitez Payennes & d'autres des hommes. Tout cela eſt rangé par ordre dans cet Ouvrage. A l'égard de l'explication, l'Auteur avoüe qu'il eſt ſouvent rédevable de ſes découvertes à l'Illuſtre Mr. * *Spanheim*, dont il raporte même quelquefois des Lettres toutes entiéres, dans leſquelles les Savans du premier ordre trouveront toujours de quoi ſe ſatisfaire. Il commence par les Figures, qui repréſentent quelque Divinité, & paſſe de là à celles qui concernent les hommes.

Entre les premiéres il y a un fort grand Onix ovale, ſur lequel on voit une figure humaine en relief, qu'il n'eſt pas difficile de reconnoître à ſes ornemens, pour le *Bacchus* de la fable. Il paroit plus qu'à demi nud, les cheveux abattus, couronné de lierre, tenant de la main droite un Thyrſe, au haut duquel il ſemble qu'il y ait une pomme de pin, & de la gauche une corne. Mr. Beger explique tout cela. Il remarque que ce Bacchus n'a point de barbe; parce que les anciens ont reconnu deux Divinitez de ce nom. Le Bacchus de Béo-

* *A préſent Ambaſſadeur Extraord. du Roi de Pruſſe en Angleterre.*

cie, qui eſt celui, dont il s'agit ici, qui eſt repréſenté comme un jeune homme, à qui le poil n'eſt point encore venu; & le Bacchus Indien, qu'on repréſente toujours barbu, parce que les Indiens nourriſſoient ſoigneuſement leur barbe durant toute leur vie. On montre auſſi qu'il n'eſt pas ſurprenant de voir que le Thyrſe de Bacchus ſoit couronné d'une pomme de pin, puis que cét arbre étoit conſacré à cette fauſſe Divinité pour les raiſons alléguées par notre Auteur: & ſi notre figure tient une corne de la gauche, ce n'eſt que parce que les anciens s'en ſervoient pour boire; comme on peut s'en convaincre par pluſieurs exemples citez par *Athenée*.

Il ne faut avoir qu'une legére connoiſſance de la Fable, pour ne pas ignorer, que les Poëtes & les autres Mythologues font ſouvent pluſieurs Divinitez d'une ſeule, que ſouvent auſſi ils n'en font qu'une ſeule de pluſieurs, & qu'enfin pour cette raiſon & pour quelques autres, c'eſt un Labyrinthe, dont ne peut ſe tirer, que tout ce qui concerne la Généalogie fabuleuſe de toutes ces fauſſes Divinitez du Paganiſme. On trouvera divers éclairciſſemens ſur tout cela dans cette

cette premiere Section de notre Auteur. On en a déja vû un exemple dans ce qu'on vient de dire de Bacchus. On en trouve un autre assez près de là dans l'explication de trois figures gravées sur trois Sardoines, & que Mr. Beger prend pour des *Faunes*. Il remarque à cette occasion, que les Faunes, les *Pans*, les *Silénes*, & les *Satyres*, ne sont que les mêmes Divinitez, ou que, du moins, les Auteurs les confondent très-souvent. Cependant la coutume veut qu'on prenne pour des Pans & pour des Satyres, celles de ces Divinitez rustiques, qui sont représentées avec des piés de Chévre; & pour des Faunes & des Silénes, celles qui ont des piés d'homme.

Entre les figures qui représentent des hommes, celle du célébre Crotoniate *Milon* portant un bœuf sur ses épaules, gravée sur une Sardoine, n'est pas des moins considérables. Le graveur y a fait voir son habileté dans l'attitude qu'il donne à ce fameux Athléte. Il paroit marcher d'un pas leger & peu embarrassé du pesant fardeau, dont il est chargé. On peut dire de même de celle de ce fameux pleureur de l'antiquité, je veux dire *Héraclite*. L'Ouvrier a si bien sû re-

présenter le caractère de son personnage, qu'il n'y a pas le moindre trait, auquel on n'aperçoive le chagrin qui rongeoit cet ancien Philosophe, ou, du moins, celui dont il vouloit qu'on crût qu'il étoit possedé: car notre Auteur prétend que toutes ces larmes n'étoient que pures grimaces, les véritables pleurs ne convenant guéres à un Philosophe aussi fier qu'Héraclite; qui disoit qu'il avoit tout appris de lui-même; qui regardoit de haut en bas tout le reste des hommes, qui mépris fièrement *Darius* Roi de Perse, & qui osa avancer qu'*Homére* & *Architochus*, méritoient d'être foüettez.

Entre les figures, qui sont sur des pierres précieuses enchassées dans des anneaux, une des plus rares & des plus curieuses est celle de l'Empereur *Galba*; puis que notre Auteur assure, qu'il y en a peu aujourd'hui de telles, qui soient sur une seule pierre. C'est une Sardoine. Comme ce Prince y est représenté avec des cheveux si longs, qu'ils descendent au dessous de sa couronne, & que *Suetone* nous dit qu'il étoit chauve, *capite prælongo*; Mr. Begue fait remarquer que le mot *præcumbens* ne signifie pas dans cet endroit de l'Historien un homme, qui est extré-

trémement chauve; mais un homme qui eſt chauve par devant, ce qui n'empêche pas qu'il ne puiſſe avoir des cheveux aſſez longs à côté & par derriére.

A l'occaſion d'un anneau de fer, dans lequel eſt enchaſſée une Sardoine avec la tête de *Socrate*, l'Auteur parle de l'antiquité des anneaux faits de ce metal. Il dit qu'anciennement toutes ſortes de perſonnes en portoient de tels, ſans en excepter les plus diſtinguez. Il eſt vrai qu'*Iſidore* veut qu'il n'y eût que les Eſclaves, qui en portaſſent; mais cela ſe doit uniquement entendre du temps auquel le luxe s'empara des Romains, & non des premiers Siécles de la République.

Les Médailles ſuivent les Pierres précieuſes. L'Auteur commence par les Grecques dans ce premier Volume. Il donne la premiére qu'il rapporte à *Archelaüs* fils de *Perdiccas* Roi de Macédoine, fondé principalement ſur ce qu'on voit au revers un cheval effrayé, avec un parallélogramme avec ces lettres. ΑΡΧΕΛΑΟ. Le parallélogramme repréſente la Macédoine, qui, au témoignage de *Strabon*, étoit à peu près de cette figure. Le cheval marque aussi ſeulement que ce Pays en pro-

duiſoit de fort bons ; mais auſſi qu'Archelaus prit un grand ſoin de ſe fournir de tout ce qui eſt néceſſaire, pour faire la guerre heureuſement. On trouve après cela diverſes autres Médailles des autres Rois de Macédoine, comme de *Philippe*, d'*Alexandre*, &c.

Il y en a auſſi des Rois d'Epire, de Syrie, d'Egypte, &c. de même que de diverſes perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui ſe ſont diſtinguées par quelque endroit dans l'Antiquité. On voit enſuite les Médailles frapées dans cette partie de l'Italie, qu'on nommoit autrefois la Grande Gréce, & qui compoſe aujourd'hui le Royaume de Naples. On y en trouve preſque de toutes les anciennes villes de ce Pays-là. L'Auteur paſſe en après aux Iſles Lipares dans la mer Tyrrhéne ou de Toſcane, & de là en Sicile, quoi qu'il nous ait donné ci-devant quelques Médailles des Rois de Syracuſe; mais il s'attache principalement en cèt endroit aux Médailles des Villes de ce Pays, telles que ſont Himére, Panorme, Agrigente, Syracuſe, &c. Il y en a un grand nombre, qui concernent cette derniére ville.

De là l'Auteur paſſe aux Iſles de la Gréce, telles que ſont Cypre, Rhodes,

des, Chio, Tenedos, &c. Il va ensuite dans le Peloponnèse, & nous donne les Médailles des principales Villes de cette Presqu'isle; il passe de là dans la terre ferme de la Gréce, où l'on voit les Médailles d'Apollonie, de l'Epire, de l'Attique, de la Béotie, de la Macédoine, &c. Elles sont suivies de celles, qui concernent l'Asie, où l'on en trouve de Pergame, de Chalcedoine, de Smyrne, de Magnesie, de Lydie, de Sardes, de Philadelphie, d'Ephése, &c. Il finit ce Volume par celles d'Afrique, qui sont en petit nombre.

II. Les Médailles Romaines tant Consulaires qu'Impériales occupent tout le second Volume. La premiére & la plus ancienne qui paroisse ici, & qui est de bronze, représente d'un côté *Janus* aux deux visages, & de l'autre un Navire; c'est une de ces vieilles piéces de monnoye, que les Latins appelloient *As*. Et à l'occasion de cette piéce l'Auteur refute le sentiment de *Pline*, qui prétend que *Servius Tullus* fut le premier, qui fit battre de la monnoye de cuivre. *Varron* dit que ce fut de la monnoye d'argent, & non de cuivre, que ce Prince fit fraper. Il montre qu'*Athenée* &

Macrobe., ont fait remonter jusques au tems de Janus le commencement de la monnoye de cuivre chez les Latins; & *Eusèbe* & *Victor*, jusques à ceux de Saturne. S'il est vrai qu'*Erichthonius* quatriéme Roi des Athéniens soit l'Inventeur de la monnoye, comme l'assure *Pollux*, & que Janus fut venu de Gréce en Italie, il y a bien apparence qu'il y aporta ou qu'il y put aporter, du moins, l'usage de la monnoye, puis qu'Erichthonius a vécu deux cens ans avant ces deux Rois d'Italie, *Janus* & *Saturne*. Les médailles des anciennes Familles Romaines sont rangées ici par ordre d'alphabet, & il y en a une suite assez nombreuse.

A l'égard des Médailles des Empereurs, il y en a ici quelques unes d'assez rares. Telle est, par exemple, une Médaille Grecque de l'Empereur *Claude*, au revers de laquelle on voit l'effigie de *Messaline* toute entiére & debout s'appuyant sur une Colonne, habillée comme la *Cerés* que les Grecs ont nommé Κουροτρόφος, *Nourrice d'enfans*, portant deux enfans debout, sur la main droite en tenant des épies de bled de la gauche avec ces lettres autour ΜΕΣΣΑΛΙΝΑ ΚΑΙΣΕΒΑΣ. On

a bien vu des Médailles de Claude avec Meſſaline au revers ; mais il n'y a que ſon buſte ; au lieu qu'ici on la voit toute entiére. Mr. Spanheim a parlé de cette Médaille dans ſa *Diſſertat. VII. pag.* 617. Il y en a une de Neron à la *pag.* 622. que l'Auteur croit qu'on n'a jamais publiée. Elle eſt du nombre de celles que les Antiquaires apellent *contourniates*, parce qu'elles ſont frapées avec une certaine enfonçure tout autour, qui laiſſe un rond des deux côtez. Il y a une eſpéce de figure énigmatique au revers. Je ne trouve point ici d'*Othons* de bronze, auſſi ſont ils fort rares, & ſurtout ceux de grand bronze. Il n'y en a que quatre d'argent, & ceux là ſont aſſez communs. On trouve une Médaille d'*Antonin* en grand bronze, qui eſt rare. Celles de *Geta* du même metal, qu'on voit ici, ne ſont pas communes. Il y en a cinq de grand deur différente. Les dernières Médailles de ce Volume, qui appartiennent aux derniers Empereurs d'Orient, reſſentent la barbarie des tems auſquels elles ont été frapées.

III. Le troiſiéme Volume, qui eſt le plus gros, contient une eſpéce de ſuplément aux deux autres. Les An-

ti-

tiquitez, que le Roi de Prusse a fait acheter en Italie depuis peu, ont servi à grossir considérablement le volume. On y voit d'abord de nouvelles Médailles Grecques & Latines, tant des Rois, & des Villes, à l'égard des premiéres; que des Empereurs & des autres personnes illustres, à l'égard des secondes. Elles ne sont ni toutes rares, ni toutes communes. On peut mettre au rang des rares celle d'*Amyntas*, qui régnoit en Macédoine du tems de *Cyrus*. C'est celui dont le fils nommé *Alexandre* sût reprimer si adroitement l'amour impetueux des Ambassadeurs des Perses, qui vouloient pousser un peu trop loin la galanterie dans un festin qu'on leur fit. On en peut voir l'Histoire tout au long dans † *Justin*.

Mr. Beger prétend aussi, que les Antiquaires n'ont jamais ouï parler des Médailles de deux anciens Rois d'Auvergne nommez *Bitucus* & *Bituvius*. On voit d'un côté une tête nuë sans couronne & sans diadême, avec des cheveux courts & crépez, & par derriére une massuë. Au revers, paroit un lion, avec ces mots au dessus; dans la premiére ΒΙΤΟΥΚΟΣ ΒΑ-

ΣΙΛ,

† *Liv. VII. Ch. 3.*

ΟΣ, & dans la seconde ΒΙΤΟΥΙΟΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Ce n'est que par conjecture, & par la ressemblance des noms, que notre Auteur soupçonne, que ce sont deux Rois d'Auvergne. Il semble que l'Inscription Grecque s'oppose à cette conjecture ; mais on remarque après *Strabon*, que les anciens Gaulois étoient si amoureux de la Langue Grecque, qu'ils s'en servoient dans leurs contracts. Si ces Médailles avoient été frapées en Gréce, les caractéres n'en seroient pas si grossiers.

La Médaille qui suit n'est pas moins curieuse que les précédentes, elle est du Pére du grand *Mithridate*, qui fut surnommé † *Philopatreus*. Il y est representé avec une *Tiare Pontique*, qui est d'une figure toute singuliére.

On trouve encore ici deux Médailles de *Demetrius I.* Roi de Syrie, qui ont été omises par l'illustre Mr. *Vaillant* dans l'Histoire des Rois de ce Pays qu'il nous a donnée. On voit d'un côté l'image de ce Prince honorée des ornemens d'Apollon, & au revers un Trepié avec ces deux mots aux deux côtez ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ

† C'est-à-dire, *Ami des Romains*. Il s'apelloit aussi *Mithridate*.

TRIOR. On en voit une autre peu de pages après d'*Antiochus. Philopator*, qu'on ne trouve pas non plus dans l'Ouvrage de Mr. Vaillant.

A l'occasion des *Ptolemées* Rois d'Egypte, dont plusieurs ont épousé leur propre sœur, Mr. Beger examine en peu de mots l'origine de cette coutume. Il croit qu'elle étoit en usage, non seulement chez les Egyptiens, mais aussi chez les Grecs & chez les Macédoniens, qui se piquoient d'être beaucoup plus polis que ces Africquains. *Solon* le permit expressément. *Ptolemée Cerauno*s Roi de Macédoine épousa *Arsinoé* sa sœur veuve de *Lysimachus*. On ne voit point que cette Princesse ait pu soupçonner, qu'il y avoit des embûches cachées sous le mariage que son frére lui proposoit, se soit servie de la raison de la parenté pour s'en excuser, ou quelle apparence qu'elle ne l'eût pas fait, si son frére lui eut proposé un mariage contraire aux loix, en lui offrant de l'épouser? C'est le raisonnement de notre Auteur, qui ne paroîtra, peut-être, pas tout-à-fait démonstratif à ceux qui auront aprisl par l'histoire, la situation dans laquelle se trouvoit alors cette Princesse. Il tire une autre rai-

son-

ſon de ce que Juſtin, qui nous raporte cèt infortuné mariage, ne nous dit point qu'il fût contraire aux Loix des Macédoniens.

Il ſeroit impoſſible de raporter ici toutes les Médailles rares, ou qui ont du moins quelque ſingularité remarquable, & qu'on trouve dans ce Volume; le peu d'exemples que nous en avons allegué ſuffira, pour ce qui concerne les Médailles des Princes.

A l'égard des villes, il y en a auſſi de très-curieuſes. On peut mettre dans ce rang les quatre Médailles de brouze, qui concernent la ville d'Athènes, & qu'on trouvera à la page 51; celle des *Enianes* peuples de Theſſalie de la page ſuivante; car quoi que le P. *Hardouin* ait parlé d'une Médaille où ce nom ſe trouve, il n'en a point raporté l'eſtampe. On a mis enſuite dans ce Volume un ſupplément conſidérable aux Médailles des Familles Romaines, & des Empereurs, entre leſquelles il y en a quelques unes, qu'on auroit de la peine de trouver ailleurs. Je ne dois pas oublier celle du Batême & celle de l'Apotheoſe de *Conſtantin*. Si ces deux Médailles ſont bien véritables, & qu'elles ayent été frapées dans le tems des évenemens qu'elles re-

représentent ; la premiére doit assurer les incrédules de la vérité du Baptême de cet Empereur : & la seconde peut faire naître quelque préjugé sur la sincérité de son Christianisme. Il est vrai que l'Auteur prétend que cette derniére ne sent point son Paganisme. L'ame du Prince enlevée dans un Char à quatre chevaux est un emblême de l'enlévement du Prophéte *Elie* ; ce qui auroit plutot l'air d'une canonisation, que d'une apothéose. Mr. Beger n'est point de l'opinion de ceux qui veulent que Constantin ait différé son Batême, jusqu'à la fin de ses jours.

Après les Médailles, l'Auteur a mis diverses pierres précieuses, dont il n'avoit point parlé dans le premier Volume. Elles sont suivies d'un grand nombre de bustes & de statues de diverse matiére. Il y en a qui représentent des Divinitez Payennes, d'autres des Heros fabuleux de l'Antiquité, d'autres des anciens Poëtes & Philosophes, comme *Homére*, *Socrate*, *Platon*. Il y en a des anciens Rois & Reines de Gréce, d'Egypte, & d'ailleurs. Les Héros de l'ancienne Rome & ses Empereurs n'y sont pas oubliez. On y voit, par exemple, *Scipion* l'Africain, *Caton* d'Utique, *Galba*, *Trajan*, *Antonin le Pieux*, & di-

divers autres; qu'il seroit trop long de raporter. On y trouve aussi quelques Dames Romaines, & d'autres personnes inconnues. Ce qu'il y a surtout de remarquable, ce sont deux Boucliers de Terre, sur lesquels sont représentez *Probus* & sa femme. Ces deux piéces sont si bien travaillées & ces deux portraits sont touchez si délicatement, qu'ils sont infiniment estimez de tous les connoisseurs. Ceux qui veulent savoir quelle étoit la figure du Gryphon, du Sphinx d'Egypte, & de celui de Thébes, des Harpyes, & des autres animaux fabuleux, dont les Poëtes nous ont tant parlé, trouveront aussi de quoi se satisfaire dans ce troisiéme Volume. On y voit encore des Autels de toutes les sortes, des trepiés, des Vases anciens de plusieurs figures, des urnes, des lampes, divers instrumens, des clés, des armes, & un grand nombre d'autres raretez, qu'il seroit ennuyant de spécifier. Tout cela est accompagné de courtes explications, qui sont de bonnes preuves du profond savoir, & des curieuses recherches de Mr. Beger. Il pourra bien encore avec le tems ajouter un nouveau suplément à ces trois Volumes; puis qu'il sert un Prince,

qui

qui, au milieu des grandes affaires du Gouvernement, ne néglige pas de favoriser les Arts & les Sciences, & de faire les dépenses nécessaires pour ce sujet.

ARTICLE II.

LETTRE *de M.* MARIN LABBE *nommé par le Saint-Siége Evêque de Telopolis & Coadjuteur au Vicariat Apostolique de la Cochinchine, au Pape, sur le* CERTIFICAT *de l'Empereur de la Chine, & sur la nécessité de condamner sans délai toutes les superstitions Chinoises.* A Anvers, chez les Héritiers de Jean Keerberg. 1702. pagg. 127.

*DE tous les Ecrits qui ont été publiez sur la grande affaire que les Jésuites ont avec les Evêques de la Chine, touchant la Religion des Chinois, il n'y en a peut-être point, qui soit plus propre à satisfaire le Lecteur, que cette Lettre de Mr. *Labbé*. Je ne m'attacherai point à le suivre pié à pié, je me contenterai de toucher seulement

**Cet Extrait nous a été envoyé par une personne d'esprit & de mérite.*

ment quelques endroits que j'ai remarquez. Celui qui a fait imprimer cette Lettre y a mis un Avertissement de quatre pages dans lequel il relève une circonstance de la Déclaration de l'Empereur de la Chine, qui lui paroit des plus remarquables. C'est que les Jesuites avoüent de bonne foi leur ignorance sur les cérémonies de ce grand Empire. *Comme nous sommes étrangers*, disent ils, *que nous avons peu de connoissance de ces cérémonies, & que nous ne savons pas si ce que nous en écrivons est parfaitement conforme à la vérité.* Le merveilleux, dit sur cela le Libraire, c'est que dans ces matières de la Chine ce sont ces Jesuites de Pekin, qui ne savent rien, & ceux d'Europe qui savent tout.

Mr. Labbé dans sa Lettre raporte tout au long *la Déclaration touchant quelques cérémonies Chinoises selon le sens dans lequel les Péres de la Compagnie de Jesus les ont permises jusqu'ici, présentée à l'Empereur* Canhi *le 20. Novembre* 1700. avec la Requête présentée à l'Empereur, & le certificat accordé sur leur Requête, conformément à leur Déclaration. C'est sur cet Edit que Mr. Labbé fait ses judicieuses Réflexions.

La

La premiére eſt que ce Certificat n'eſt point muni de la ſignature, ni du ſeau de l'Empereur : ſeulement cinq Jéſuites atteſtent que les Mandarins leur ont raporté la réponſe de l'Empereur ; il n'eſt pas légaliſé par l'Evêque de Pekin ; mais par des Jéſuites d'Europe, qui atteſtent que la ſignature des cinq Péres eſt véritable. Il ne paroit point que ce Certificat ſoit obtenu de concert avec les Vicaires Apoſtoliques, ni avec aucun Miſſionaire François. D'ailleurs, ſans charger les Jeſuites du ſoupçon que ces témoignages peuvent jetter dans l'eſprit par raport au Certificat, il eſt fort naturel de craindre, que les diverſes traductions par où il a paſſé en Chinois, en Tartare, en Latin, en Italien, en François, &c. ne l'ayent altéré. Qui ſait de plus ſi les deux Mandarins l'ont bien expoſé ? ſi l'Empereur l'a bien entendu ? ſi même il s'eſt mis fort en peine de le bien entendre, ou ſi voyant que les Jéſuites donnoient en pluſieurs choſes dans ſon ſens, il n'a pas été bien aiſe, à ſon tour, de leur faire un plaiſir, qui ne lui coutoit rien, peu touché d'ailleurs de ce qui devoit ſe paſſer à ſix mille lieües de lui ? Qui ſait ſi les Jeſuites

ſuites eux mêmes en ont fait une verſion bien exacte? Mr. Labbé raporte, pour juſtifier ſes ſoupçons, pluſieurs exemples de falſification de la part des Jeſuites, & entr'autres celles dont le Pape lui-même fut témoin le ſecond Dimanche de Septembre dernier, à l'occaſion du Livre intitulé *Monumenta Sinica* comparé avec un autre beaucoup plus ancien intitulé *Innocentia victrix*. Il les accuſe même d'avoir falſifié le Diſcours que le Pape fit devant les Cardinaux, en déclarant le Patriarche d'Antioche. Les Jéſuites ont traduit ce Diſcours en François & l'ont fait imprimer. Voici un endroit falſifié. Sa Sainteté avoit dit, *les Princes des Pays Infidéles laiſſent croître la moiſſon Evangélique, comme nous l'avons entendu dire*: les Jéſuites dans leur Traduction ont retranché ces derniéres paroles, *ut audivimus, comme nous l'avons entendu dire*; pour rendre ſa Sainteté en quelque ſorte reſponſable de tout ce qu'ils ont publié en Europe, des grands progrès de la Foi dans la Chine.

Dans le même Diſcours, le Pape avoit dit ce qu'on lit dans l'Ecriture, que Dieu avoit excité l'eſprit de Cyrus Roi des Perſes à faire publier même

par écrit dans tous ses Etats &c. Les Jésuites ont ajouté *la Loi Sainte*, pour autoriser par le témoignage du Pape l'erreur que Mr. *Coulau* avoit publiée dans un Livre, dont il a desavoüé l'impression en pleine Faculté, & qui contenoit, entr'autres choses, que la Religion & la Loi du vrai Dieu avoient été répandues par toute la Perse. Voila des échantillons de la bonne foi des Révérends Péres, lors qu'il s'agit de leurs intérêts.

Mr. L'abbé suppose ensuite que le Certificat soit vrai, & demande de quelle autorité il doit être. C'est à peu près comme si les Juifs, qui n'eussent pas été d'acord entr'eux sur les honneurs rendus à la statuë de *Nabuchodonosor*, fussent allez demander à ce Prince, si ces honneurs étoient politiques ou religieux, ou comme si les Chrétiens étant en contestation sur les viandes immolées aux Idoles eussent tâché d'avoir un certificat de l'Empereur *Tibére*, pour prouver qu'il n'y avoit aucun mal à en manger; ou enfin, comme si de faux frères voulant excuser les erreurs du Paganisme, avoient suplié l'Empereur *Julien* l'Apostat de donner cette Déclaration, que par le nom de *Jupiter* on en-

entendoit le Dieu Souverain & tout puissant, qui régnoit dans le Ciel & sur la Terre. Il eut même été facile de le justifier par une Etymologie spécieuse, *Jupiter*, *quasi Juvans Pater*, ou bien en faisant venir *Jovis*, *Jovem*, *Jove*, de *Jehova*, qui chez les Hébreux signifie le Dieu véritable. Quels Tribunaux, & quelle maniére de finir les Controverses de la Religion Chrétienne!

Mais à examiner ce Certificat dans le fonds, il est encore plus insoutenable, qu'en le regardant dans ses circonstances. Le mélange confus qu'on y voit de narrations, de fragmens de Lettres, d'expositions de faits, de requêtes, de réponses, & les termes obscurs & ambigus, qui s'y trouvent, le rendent peu intelligible. Les Jésuites proposent ce qu'il y a de plus foible, & laissent ce qu'il y a de plus fort. Ils ne parlent ni de l'immolation des animaux, ni de l'oblation qu'on en fait; ni de la procession solennelle pour enterrer leurs entrailles; ni des jeûnes, qui doivent servir de préparation aux Sacrifices, ni des Temples où on les offre; ni des jours que l'on tire au sort &c. Leur intention est-elle de justifier par ce Certificat les cérémonies

ſolennelles de *Confucius* ? Ils ne s'en ſont pas expliquez en termes formels dans ce qu'ils ont expoſé à l'Empereur. Le myſtére paroit facile à développer. Ils n'ont voulu ni paroitre aprouver les grandes cérémonies, de peur de déplaire à Rome, où elles ſont inſuportables, ni paroitre auſſi les condamner, de peur de déplaire à la Chine. Ils ont nagé, pour ainſi dire, entre deux eaux. Ils demandent s'il n'eſt pas vrai que c'eſt par reconnoiſſance qu'on honore Confucius &c: qui en doute, & qui ne ſait que toute l'idolatrie, non ſeulement de la Chine, mais de tout l'Univers, celle des Egyptiens, des Aſſyriens, des Babyloniens, des Perſes, des Grecs, & des Romains, a commencé par une reconnoiſſance exceſſive & par une affection déréglée? Les Jeſuites demandent à l'Empereur ſi ces mots écrits de ſa propre main *King-tien*, *adorez le Ciel*, ne ſignifient pas *adorez le Seigneur du Ciel*, c'eſt-à-dire, ſi le mot de *Tien*, *Ciel viſible*, ne vouloit pas dire *Chamti*, *Seigneur ſuprême* ou *Souverain Empereur*. Le Prince a répondu qu'*oui*. Mr. Labbé prétend que cette réponſe n'eſt d'aucune autorité, & que l'Empereur ne pouvoit

pas

pás répondre autrement; puis qu'il eſt conſtant que les Chinois donnent au Ciel les deux noms de *Tien* & de *Chamti*; l'un pour ſignifier le ciel viſible, & l'autre pour ſignifier la vertu du ciel. Où en ſommes-nous, dit Mr. Labbé, ſi pour prêcher l'Evangile aux Gentils, il faut uſer de toutes ces modifications? Que deviendra la méthode des Apôtres? Que deviendra la véritable Religion? N'eſt ce point par un juſte & terrible jugement, que ceux qui dans des choſes de moindre importance ont trop favoriſé les équivoques, ſont reduits en cette occaſion à porter l'ambiguité juſques à la notion de Dieu même, pour éviter toute équivoque? Que ne demandoient-ils à l'Empereur ſi par les termes de *Tien* & de *Chamti* il entendoit une ſubſtance purement ſpirituelle, intelligente, éternelle, indépendante, infinie en tout genre de perfection, qui étoit avant tous les Etres, & qui n'a nul beſoin d'eux, qui a tout créé de rien, le Ciel même comme le reſte, & qui peut d'un ſeul acte de ſa volonté replonger tout dans le Néant, quand il lui plairra? Que ne lui demandoient-ils ſi par ces mots il entendoit ce Souverain Etre, devant qui tous les Em-

perceurs de la Terre ne ſont que de la cendre & de la pouſſiére; qui, quand il veut, les renverſe de deſſus le Thrône &c. Si l'Empereur avoit répondu que c'étoit là ce qu'il entendoit par les termes de *Tien* & de *Chamti*; alors les Jéſuites auroient aporté quelque choſe de nouveau.

Enfin tout ce qui n'eſt point détruit ni éclairci par le certificat, doit paſſer pour conſtant, reconnu, & accordé tacitement par les Jéſuites, comme ſont tous les faits, qu'ils ont tâché de conteſter d'abord, & dont ils n'ont fait aucune mention dans le prétendu Certificat.

Mr. Labbé repréſente enſuite au S. Pére, qu'il eſt tems de juger ſur les informations éclaircies dans la Congrégation des Cardinaux, que de nouvelles informations ſeroient inutiles & préjudiciables à la Religion par le délai. Qu'elles ne pourroient tomber que, ou ſur l'extérieur des Cérémonies, ou ſur la ſignification des termes que l'on y employe, ou ſur l'intention de ceux qui les font & qui y aſſiſtent. Il prouve que ce ſeroit en vain qu'on voudroit chercher un plus grand éclairciſſement que celui qu'on a ſur ces trois chefs, & qu'on en a plus qu'il n'en faut pour les condamner.

AR-

ARTICLE III.

RÉPONSE DE Mr. DES MAIZEAUX *à la* LETTRE *que Mr.* J*** *a fait inſerer dans le Mois de* Septembre 1701. *de* l'Hiſtoire des Ouvrages des Savans.

IL y a deux ou trois Ans que Mr. *Werenfels* publia un Ecrit, où il fait voir que l'*Argument* favori de *Descartes* pour prouver l'*Exiſtence de Dieu*, eſt un pur Sophiſme. Mr. J*** n'eût pas plûtot oüi parler de cet Ecrit, qu'il reſolut de le refuter, & il fit imprimer la Réponſe dans l'*Hiſtoire des Ouvrages des Savans* *. Quelque tems après Mr. *Werenfels* m'ayant fait l'honneur de m'écrire, il me dit qu'il *avoit lû cette Piece* † mais qu'*elle ne l'avoit pas fait changer de ſentiment*; qu'*il étoit facile de montrer à l'Auteur en quoi il ſe trompoit*, *mais qu'il ne le croyoit pas neceſſaire*; qu'*enfin on n'avoit qu'à lire avec un peu d'attention ſon Ecrit*, *pour voir qu'il prenoit le change preſque par tout.* Comme je croyois alors que

* Mai 1700 *p.* 199. † Voyés les Nouv. de la Rép. des Lettres, Nov. 1701. *p.* 512.

c'étoit le desir de chercher la Vérité, plutot que toute autre chose qui avoit engagé Mr. J*** à prendre le Parti de *Descartes*; je me persuadai aisément qu'il ne seroit pas faché de voir ce que Mr. *Werenfels* pensoit de sa Réponse. Il est cependant arrivé tout le contraire. Mr. J*** n'a pû souffrir que l'on dit qu'il s'*étoit trompé* & qu'il *avoit pris le change*. *Il faut avouer*, dit il, * que Mr. *Werenfels est menager de son tems & de sa peine jusqu'à l'excès. Pourquoi ne pas ajouter trois lignes pour faire connoître au Public en quoi j'ai pris le change? J'ai tâché de raporter l'essence de son Ecrit, pour montrer que je ne voulois lui rien imputer: je n'ai pas oüi dire à Personne que je ne l'aie pas compris. Il est le seul qui s'en soit apperçu; aussi doit-il savoir mieux qu'aucun autre ce qu'il a voulu dire: mais pourquoi ne me pas tirer de l'erreur où je suis, & tous ceux qui l'auront compris comme moi? Un Auteur doit écrire pour se faire entendre. Abandonnons donc cette Enigme à ceux à qui Mr. Werenfels voudra l'expliquer. Chacun est le maitre de son Secret*; il prend le change presque par tout: *le croye qui voudra, il ne juge pas qu'il soit*

* Hist. des Ouv. des Savans Sept. 1701. p. 421.

soit necessaire d'en dire davantage.

Mr. J*** ne trouvera peut-être pas mauvais que je lui dise à mon tour, qu'il *est menager de son tems & de sa peine jusqu'à l'excès.* Pourquoi ne pas relire un Ecrit de 15 ou 16 pages *? A-t-il de si grandes & de si pressantes occupations qu'il ne puisse pas revoir ce qu'a dit Mr. *Werenfels*, & le comparer avec sa Réponse. Il est vrai qu'il nous avertit qu'*il n'a pas son Ecrit* non plus que le *sien.* Mais est il si rare qu'on ne puisse le trouver ? N'a-t-il pas eû trois ou quatre Mois pour le chercher; & quand il lui en auroit fallu dix, ne devoit-il pas attendre ce tems-là, avant que de hazarder sa Réponse ? Mais peut-être qu'une pareille conduite ne lui convenoit pas. Permis à un petit Genie, un Esprit bouché, de s'imaginer qu'il a mal pris la pensée d'un Auteur; permis encore à lui de la relire, & de repasser sur ses idées, lors qu'on l'accuse de s'être trompé: mais un Genie sublime, un Esprit profond, s'oublieroit lui-même s'il avoit cette foiblesse; il lui suffit de vouloir pour emporter du premier coup. *J'ai tâché*, dit Mr. J***, *de raporter l'essence de l'Ecrit* de Mr. *Werenfels*; *je n'ai osé*

* *in* 4.

dire à perſonne que je ne l'aie pas compris; Il eſt le ſeul qui s'en ſoit aperçu. Un raiſonnement auſſi rare que celui-là merite d'être developé? Mr. J*** a *taché de raporter l'eſſence de l'Ecrit* de Mr. *Werenfels*; donc il l'a bien raportée: Il *n'a oui dire à perſonne qu'il ne l'eût pas compris*; donc il l'a effectivement compris: Mr. *Werenfels eſt le ſeul*, qu'il ſache, *qui s'en ſoit aperçu*; donc il a tort de l'en accuſer; donc il ſe trompe lui même dans un Jugement ſi temeraire. Voilà ce qui s'appelle raiſonner.

Mais pourquoi, dit Mr. J***, *ne pas ajouter trois lignes pour faire connoitre au Public en quoi j'ai pris le change? pourquoi ne pas me tirer de l'erreur où je ſuis?* C'eſt ſupoſer que Mr. *Werenfels* avoit écrit ſa Lettre dans le deſſein qu'elle fut publiée; ce qui n'eſt pas, comme je l'ai déja inſinué. Mais quand même cela ſeroit: Mr. *Werenfels* eût-il été obligé de marquer préciſément les endroits, où Mr. J*** *prend le change*, & de compoſer là-deſſus un Ecrit encore plus long que le premier? Je ne le penſe pas: du moins eſt-il ſûr, que pluſieurs Savans en ont uſé de cette maniére, lorsqu'ils ont eu à faire à des gens, qui les ont critiquez, ſans les entendre.

Au

Au reste Mr. J*** parle un peu trop décisivement lorsqu'il dit que Mr. *Werenfels* eût *le seul qui se fût aperçu qu'il n'avoit pas compris* ses raisons; je connois plus de dix personnes très-capables d'en juger, & dont quelques unes même ne sont pas inconnues à Mr. J***, qui après avoir lû les deux Ecrits, m'ont assuré la même chose. *Un Auteur*, ajoute Mr. J***, *doit écrire pour se faire entendre*: Il n'est rien de plus vrai; & je ne doute point que Mr. *Werenfels* n'ait eu cette vûe, lorsqu'il a composé son Ecrit. C'est à ceux qui l'ont lû sans préocupation à juger s'il y a réussi, & s'il a donné lieu aux *Enigmes* & aux *Mysteres* qu'il plaît à Mr. J*** de lui attribuer.

Mais afin que ceux qui n'ont pas les Ecrits de ces Messieurs pour les comparer ensemble, puissent néanmoins se former quelque idée de la Logique de Mr. J***, je m'en vais faire quelques Remarques sur la maniere dont il a répondu aux difficultez que j'avois proposées contre ce fameux Argument. Peut-être ne voudra-t-on pas m'en croire si je dis qu'il y en a quelques unes, qu'il ne s'est pas seulement donné la peine de lire. En voici pourtant une preuve où je ne vois point de Re-

plique. *N'en déplaise*, dit-il, *à Mr. Des Maizeaux, il eſt auſſi certain & auſſi clair qu'un Etre qui a toutes les Perfections, doit avoir l'exiſtence, qu'il eſt certain que le nombre 4 peut être diviſé en deux parties égales, ſavoir*, 2. Y a-t il quelcun qui ne crût en liſant ces paroles, que j'ai nié qu'un Etre qui a toutes les perfections, doive auſſi avoir l'Exiſtence? Cependant il eſt ſûr que j'ai prétendu ſoutenir le contraire: voici mes propres termes. *Supoſons neanmoins que* l'Exiſtence *eſt une* Perfection, *& que c'eſt même la plus grande de toutes. Que veulent prouver Meſſieurs les* Carteſiens *avec leur Argument? Qu'il y a un DIEU? Mais qu'entendent-ils par ce mot? Un Etre qui poſſede toutes les* Perfections *imaginables, un* Etre très-parfait. *Et* l'Exiſtence *en eſt-elle une de ces* Perfections? *Sans doute. Prétendent-ils donc prouver qu'un* Etre qui a l'exiſtence l'a effectivement? *Mais qui a jamais nié une verité ſi claire & ſi ſolide?*

Eſt-ce là nier qu'un Etre qui a toutes les Perfections doive auſſi avoir l'Exiſtence: n'eſt-ce pas au contraire le démontrer? Me voila donc juſqu'ici, du ſentiment de Mr. J***; j'ai préciſément les memes idées que lui-

& cependant il ne s'en eſt pas aperçu. Plein de la penſée de ceux qui convenant avec *Descartes* que l'*Exiſtence* eſt une *Perfection*, & que l'idée de DIEU les renferme toutes, nient en même tems qu'il s'enſuive de là qu'il exiſte; il n'a pas plûtôt vû que j'attaquois ſon Argument, qu'il a conclu que je devois me ſervir des mêmes Armes qu'eux, & qu'il ne falloit que repeter ſon Principe pour me confondre. Je ne m'étonne pas après cela qu'il n'ait pas compris que reduiſant cette Propoſition, *Un Etre qui a toutes les Perfections, exiſte*; à celle-ci, qui lui eſt équivalente; *Un Etre qui a l'Exiſtence, exiſte*, je lui attribuois *un Sophiſme des plus groſſiers*. Je ſuis encore moins ſurpris qu'il ne ſe ſoit pas aperçu de la Petition de Principe dont je l'accuſois, dans les paroles qui ſuivent immédiatement celles que je viens de tranſcrire.

Mais ſi Mr. J*** a paſſé legerement ſur tout cela, il ſemble s'être un peu plus arrêté ſur le reſte. J'avois eû l'audace de nier que l'*Exiſtence* fut une *Perfection*, & ce monſtrueux Paradoxe a reveillé ſon attention & ſon indignation tout enſemble. Mr. *Des Maizeaux*, dit-il, *s'eſt mis modeſtement ſur les rangs.* *Il entre pourtant*

en matiere par le coup le plus hardi qu'aucun Philosophe ait pû s'imaginer. Je tiercis tout net, dit-il, que l'existence soit une perfection. *Si je ne le voyois de mes propres yeux, je n'eusse jamais crû qu'un homme raisonnable eût avancé une telle proposition; quoi? Avoir l'être, n'être pas un néant ne seroit pas une perfection? Ce seroit faire injure à la Raison que de le prouver!*

S'il m'étoit permis de rendre à Mr. J*** Exclamation pour Exclamation; *si je ne le voyois de mes propres yeux*, m'écrierois-je, *si je ne le voyois, je n'eusse jamais crû qu'un homme* qui a enrichi le Public d'une si vaste litterature, qui l'a instruit par des raisonnemens si solides, & qui est toujours prêt de rompre une lance pour maintenir l'honneur de *Descartes*; eût ignoré les Elemens de la Philosophie? *Je n'eusse jamais cru* que les *Méditations* de son Heros, que les *Objections* & les *Instances* de *Gassendi*, que les *Réponses* que *Descartes* y a faites, que la *Philosophie* de Mr. *Du Hamel*, &c. lui fussent des Livres inconnus. Il est pourtant vrai que s'il s'étoit donné la peine de les lire, il auroit vû qu'on y traite sérieusement l'Objection qui le dalize si fort; & que *Descartes* fcan lui-

lui-même ne croyoit pas que ce fut *faire injure à la Raiſon, que de prouver* que l'*Exiſtence* eſt une *Perfection.*

Il eſt vrai auſſi qu'il ne s'en eſt pas tiré ſi galamment que Mr. J***: il a voulu raiſonner, & il n'y a pas trouvé ſon compte. Le moyen le plus ſûr de ſe débarraſſer d'une difficulté qu'on n'avoit point encore vûe, que l'on n'entend pas trop bien, ou que l'on ne ſauroit réſoudre; c'eſt de ſe récrier ſur ſon ridicule, de ſoutenir hautement qu'elle eſt impertinente, & que ce ſeroit *faire injure à la Raiſon*, que de s'y arrêter. Le parti du raiſonnement eſt toujours le plus long & le plus ennuyeux, & celui où il y a ſouvent le moins à gagner. Pourquoi donc trouver mauvais que Mr. J*** n'ait pas répondu aux raiſons que j'avois données, pour prouver que l'*Exiſtence* n'eſt pas une *Perfection*? Après tout s'il avoit eû la charité de m'en faire ſentir le ridicule, je lui aurois l'obligation de m'avoir tiré de l'erreur; mais puiſqu'il m'abandonne à mes ténebres, je me vois obligé malgré moi, de perſiſter dans ma premiere penſée, & de ſoutenir encore une fois que l'*Exiſtence n'eſt pas une perfection.*

Cependant comme c'eſt peut-être parce

parce que je ne me ſuis pas expliqué, qu'il n'a pû me rendre ce ſervice; je veux bien lui donner ici une idée plus étendue des raiſons que je crois avoir pour n'être pas du même ſentiment que lui. Peut-être le feront-elles convenir qu'il n'y alloit pas beaucoup du mien, quand même il m'eût *pris au mot*.

L'*Exiſtence* n'eſt qu'une idée abſtraite, que nous formons en ne faiſant attention qu'à ce que tous les Etres ont de commun, qui eſt d'*être* ou d'*exiſter*: d'où il ſuit clairement qu'il n'y a rien de réel dans le Monde qui réponde à cette Idée-là; puiſque toute *Exiſtence* eſt *particuliére*, c'eſt à dire, attachée à quelque Etre particulier. Il ne s'agit donc plus que de faire voir que l'*Exiſtence particuliere*, ne ſauroit être une perfection. Pour s'en convaincre, il faut remarquer d'abord que par l'*Eſſence* ou la *Nature* d'un Etre, on entend le reſultat de toutes les Propriétez que l'on conçoit devoir s'y trouver pour le rendre d'un certain Genre, & le diſtinguer de tout autre Etre. Si, par exemple, on raſſemble les Propriétez d'être étendu, ſolide, organiſé, vivant, raiſonnable, compoſé d'une tête, de deux bras, deux jambes, &c. il en reſultera une certaine

Eſ-

Essence ou *Nature* particuliere, qui se trouvera distincte de toutes les autres, & à laquelle nous donnerons le nom d'HOMME. C'est-à dire, que nous faisons consister l'*Essence* de tous les Etres dans l'*assemblage de certaines proprietez exterieures que nous y apercevons, & par où nous les distinguons les unes des autres.* Tout Etre où cet *assemblage* nous paroit complet, est *parfait*; & à mesure qu'il lui manque plus ou moins de ces *Proprietez*, on le regarde comme plus ou moins *imparfait*: jusques là que si les principales lui manquent, ou qu'on ait de la peine à les apercevoir, on pourra douter de son *Essence*, & ne savoir à quel genre d'Etres le raporter. Concluons de là que chaque *Propriété* d'un Etre, en est une *Perfection*; & qu'ainsi par le mot de *Perfection*, il faut entendre *ce qui fait partie de l'Essence d'un Etre, ce qui entre dans sa composition, pour le rendre d'un certain genre, & le distinguer de tout autre Etre.* D'où il faut nécessairement conclurre que l'*Existence particuliere* ne sauroit être une *Perfection*, puisqu'elle ne fait partie de l'Essence d'aucun Etre, & qu'on ne la compte jamais parmi ses propriétez.

Mais quoi, s'écrie Mr. J***, *avoir l'être*

l'être, n'être pas un néant ne seroit pas une perfection? Si par *avoir l'être*, n'*être pas un néant*, il veut dire avoir des propriétez réelles & existantes, il prend le change; & se trompe outre cela en s'imaginant que le *néant* ou *ce qui n'est point*, doit être regardé comme *imparfait*. Mais si par *avoir l'être*, n'*être pas un néant*, il entend l'*Existence* même ou l'Acte d'exister; j'ai fait voir que ce n'étoit pas une *Perfection*, puis que cet Acte n'ajoute absolument rien à l'*Essence* ou à la *Nature* des choses.

Mr. J*** ajoute qu'*il n'est pas possible que j'ignore que sans l'existence tout ce qu'on dit de l'essence des Etres ne consiste qu'en idées, qui ne mettent rien dans la nature des choses*; c'est-à-dire, qui ne font pas que leurs Propriétez existent hors de nous. J'en conviens, & le remercie en même tems de la bonne opinion qu'il veut bien avoir de mes petites lumieres: mais il ne s'ensuit non plus de là que l'*Existence* est une *perfection* de l'*Etre*, qu'il s'ensuit que le *Canevas* est une perfection de la *Tapisserie*, & le *Lieu* une perfection du *Batiment*; parce qu'une Tapisserie sans Canevas, & un Batiment sans Lieu, *ne consistent qu'en idées, qui ne mettent rien dans la nature des choses.*

AR-

ARTICLE IV.

HISTOIRE CRITIQUE *des* PRATIQUES SUPERSTITIEUSES, *qui ont séduit les Peuples & embarrassé les Savans. Avec la Méthode & les Principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas. Par un Prêtre de l'Oratoire.* A Paris, 1702. en grand *in* 12. pagg. 637. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles. Et se vend à Amsterdam, chez Henri Schelte.

LE P. * *Le Brun* est l'Auteur de cèt Ouvrage. Le dessein qu'il s'y propose ne sauroit être plus loüable; puis qu'il a pour but de guérir l'esprit des Chrétiens d'un grand nombre de superstitions, qui deshonorent la sainteté de la Religion qu'ils professent. Il y garde un juste milieu entre le vice des petits esprits, qui ne savent douter de rien, & l'incredulité des prétendus esprits forts, qui veulent à peine

* *Il est l'Auteur des* Lettres qui découvrent l'illusion des Philosophes sur la Baguette, *imprimées à Paris en* 1693. *& à Amsterdam en* 1696.

ne en croire leurs propres yeux. L'Ouvrage eſt diviſé en trois Parties ; & comme la matiére eſt fort abondante, ce premier Volume pourra bien être ſuivi dans quelque tems d'un ſecond.

II. La premiére Partie contient l'Hiſtoire de l'Origine & du progrès de l'Uſage de la Baguette, parmi toutes les Nations, avec les Jugemens qu'on en a porté juſques à préſent. On a tant parlé de cette Pratique ſuperſtitieuſe depuis quelques années, & on en a tant écrit, qu'il n'y a perſonne qui ne ſache que par le moyen d'une Baguette de différente figure & tenuë différemment entre les mains, pluſieurs perſonnes prétendent découvrir les ſources d'eau, l'or, l'argent, & les autres métaux cachez, les voleurs, les meurtriers, les bornes des champs transportées, & pluſieurs autres choſes. On nous aprend d'abord ici, ce que c'eſt que cette Baguette, de quelle matiére on la fait, quelle en eſt la figure, comment on la tient, & quel eſt ſon mouvement. Notre Auteur ne diſconvient pas qu'il ne puiſſe y avoir beaucoup de fourberie ; mais il prétend qu'on ne ſauroit douter que la Baguette ne tourne ſans art & ſans fraude en la main de quelques perſonnes.

Il

Il eſt lui-même témoin de ce fait conſidérable. Un Préſident du Parlement de Grenoble, homme de mérite & de probité, ſachant que l'Auteur avoit de la peine à croire ce qu'on diſoit de la vertu de la Baguette, l'aſſura qu'il ne pouvoit pas douter qu'elle ne tournât ſans fraude à quelques perſonnes ſur les eaux, parce qu'ayant fait cette épreuve plus d'une fois à la campagne, elle avoit tourné fortement entre ſes mains ſur des ſources. L'occaſion ſe préſenta peu de jours après de faire l'expérience au Villart près de Tencin l'une de ſes terres. L'Auteur lui tint la main droite avec ſes deux mains, une autre perſonne lui tint la gauche, dans une allée de Jardin, ſous laquelle il y avoit un tuyau de plomb, qui conduiſoit de l'eau dans un baſſin. En un inſtant la Baguette fourchuë qu'il avoit entre ſes mains, la pointe tournée vers la terre, s'éleva, & ſe tordit ſi fort, que le Préſident demanda quartier, parce qu'elle lui bleſſoit les doigts. Pluſieurs perſonnes ont aſſuré l'Auteur, que ſouvent même elle ſe rompt en ſe tordant.

Le P. le Brun ne croit point qu'on puiſſe traiter de fable l'Hiſtoire de la dé-

découverte du meurtre de Lyon par la Baguette, dont le fameux *Jaques Aymar* étoit le porteur ; & il fait là-dessus des questions, qui sont capables d'embarrasser les incrédules. Il avouë pourtant que la Baguette ne tourne pas toujours, qu'il y a souvent ou fourberie ou illusion dans cèt usage. Qu'il est constant qu'en plusieurs occasions elle n'a tourné à Aymar, ni sur l'eau, ni sur les métaux, ni sur l'endroit, où il s'étoit fait des vols & des meurtres. Il est, au contraire, très-certain que la Baguette a souvent tourné en des endroits, où il ne s'est trouvé ni eau, ni métaux, ni aucune des choses, qui la font tourner ordinairement. On en raporte divers exemples, dont quelques uns sont tous recents; car comme l'Auteur cherche de bonne foi la vérité, il n'est pas moins sincére à publier les exemples où l'expérience a manqué & dont il a été témoin, que ceux où elle a réussi. On croyoit d'abord que la Baguette ne tournoit que pour les eaux & pour les metaux, on a ensuite étendu son efficace sur les meurtriers, les voleurs, les limites transportées ; on a passé de là aux maléfices, on a voulu découvrir l'infidélité des femmes, les faux contracts,

&

& un grand nombre de choſes purement morales.

L'étenduë de cette vertu a failli à la rendre inutile, & on a couru riſque de tomber dans l'indigence par trop de richeſſes. Comme la Baguette tourne, à ce qu'on prétend, preſque par tout, & qu'on ne peut pas faire un pas, en quelque endroit que ce ſoit, ſans trouver quelques unes de ces choſes qui la mettent en mouvement; comment s'aſſurer, quand elle tourne, qu'elle tourne pour celle que l'on cherche. On s'eſt aviſé de trois expédiens pour cet effet. Le premier, qui eſt le plus ſimple, mais qui eſt ſuffiſant pour détromper tous ceux qui veulent chercher des cauſes Phyſiques de tous ces mouvemens, c'eſt que la Baguette ne tourne que ſur ce qu'on veut découvrir. Je cherche une borne cachée dans un champ. Je rencontre en chemin ici des ſources d'eau, un peu plus loin de l'or, puis du fer, puis la piſte d'un meurtrier; la Baguette tourneroit ſur tout cela, ſi c'étoit là ce que je cherche: mais comme ce n'eſt qu'une borne cachée, que je veus découvrir, immobile ſur tous les autres endroits, elle ne tournera que ſur cette borne.

Le ſecond expédient, & qui paroit

plus

plus apuyé ſur la Phyſique, eſt que lors qu'on veut ſavoir s'il y a de l'eau ou des métaux dans l'endroit où la Baguette tourne, on met ſur la Baguette du linge ou du papier mouillé. Si elle continuë à tourner, c'eſt une marque qu'il y a de l'eau, & ſi elle ne tourne plus, on juge qu'il y a autre choſe. Pour connoître enſuite s'il y a du métal, & de quelle eſpéce il eſt, on échaſſe ſucceſſivement à la tête de la baguette diverſes piéces de metal; la Baguette tourne, lors qu'elle touche du même metal, que celui qui eſt dans la terre, & elle ceſſe de tourner, ſi on lui fait toucher d'un metal différent.

Le troiſiéme expedient, & qui ſe pratique en Dauphiné, eſt directement oppoſé au ſecond; c'eſt-à-dire, que la Baguette ne tourne plus, ſi on lui préſente un corps de même nature que celui pour lequel elle tourne. Les Auteurs de la *Verge de Jacob ou de l'Art de trouver des Tréſors* expliquent au long cette méthode.

En quelques endroits d'Allemagne on ſe ſert d'une Baguette de coudre ou de frêne, pour remettre les os diſloquez ou rompus, pour guérir les playes, & pour étancher les Hemorragies. Elle a eu auſſi ſes uſages en Bohême, en

en Suéde, en Hongrie, en Angleterre, en Italie, & en Eſpagne. Il paroit par ce que le ſavant Mr. * Boyle en dit, que cét uſage n'eſt pas bien ancien en Angleterre, & qu'il n'y a été introduit que par les Allemands. Il avoüe qu'il ne ſait ce qu'on doit penſer ſur ce ſujet, & il ſe contente de raporter hiſtoriquement ce qu'il en avoit apris.

Après avoir expliqué l'uſage moderne de la Baguette, notre Auteur remonte juſqu'aux tems les plus anciens. Il y a aparence que le pouvoir de faire des miracles donné de Dieu à *Moyſe*, & qui étoit, ce ſemble, attaché à la Baguette que ſon frére *Aaron* ou lui-même portoit à la main, eſt la véritable origine de l'opinion qui s'eſt répanduë parmi toutes les Nations, de regarder un Bâton ou une Baguette, comme le ſigne le plus ordinaire de la puiſſance donnée aux hommes. On verra dans notre Auteur les pratiques diverſes des peuples ſur ce ſujet. Il croit que c'eſt l'uſage ſuperſtitieux de deviner par la Baguette, que le Prophéte *Oſée* condamne, lors qu'il accuſe les Iſraëlites d'avoir *conſulté du bois*; quoi qu'on explique ordinaire-

* *Dans ſes* Tentamina Phyſiologica.

ment ces paroles des Idoles.

Quant à la méthode de découvrir l'eau avec une Baguette, l'Auteur la croit très-récente & de notre Siécle. Les Traitez des Jardins, de la Science des Eaux, la Maison Rustique, & autres Livres de cette nature n'en disent pas un mot. Le P. le Brun dit que les premiers, qui ayent prétendu trouver de l'eau avec des Baguettes, sont le Baron de *Beau Soleil* & la Dame de *Bertereau* sa Femme, qui vinrent de Hongrie en France en 1630. pour chercher des mines. Ils publiérent qu'ils avoient de merveilleux instrumens, pour connoître tout ce qu'il y a dans la terre; mais surtout sept Verges *Métaliques* & *Hydroiques*, par lesquelles ils prétendoient découvrir & discerner les metaux, les mineraux, & toutes les différentes sortes d'eaux. Comme la femme étoit une fort grande causeuse, elle en imposa d'abord à quelques personnes, & obtint à son Mari une commission pour travailler aux Mines du Royaume. En 1640. elle dédia un Livre au Cardinal de *Richelieu* sous le titre *de la Restitution de Pluton*, dans lequel voulant porter ce Ministre à fournir l'argent nécessaire pour creuser des Mines, elle fait une

longue

longue énumération de celles qu'elle assure avoir trouvées en France. Mais on ne fit pas grand cas de ses Discours, & bien des gens furent scandalisez d'entendre dire qu'elle découvroit avec des Baguettes les metaux, les eaux, & tant d'autres choses cachées dans la terre.

Le bruit de ces prétenduës merveilles ne laissa pas d'exciter la curiosité & la cupidité de diverses personnes, & de les porter à découvrir un secret inconnu jusqu'alors. Chacun suivit dans l'essai qu'il en fit, ou ce qu'il avoit entendu dire, ou ce qu'il jugeoit plus raisonnable.

Les Savans portérent divers jugemens de ces Pratiques. Les uns prétendirent expliquer ces effets physiquement, comme *Majolus*, *Peucer*, *Fludd*, &c. Il y en eut qui n'oférent pas décider ; & plusieurs les condamnérent absolument. On met dans ce dernier rang *Agricola*, *Paracelse*, *Roberti*, *Stengelius*, *Cajus*, *Forerus*, *Fabry*, *Kirker*, le P. *Malebranche*, &c. Ce dernier, quoi qu'excellent Physicien, & très-propre à bâtir un bon Systême, pour rendre raison de tous ces Phénoménes, s'ils étoient naturels, a soutenu que l'effet de la Ba-

guette devoit être absolument interdit, comme un effet de l'imposture des hommes, ou du pouvoir des Intelligences, qui portent les hommes à la superstition. On n'oublie pas Mr. *Hennin*, qui dans son Commentaire sur les Lettres de * *Tullius*, a refuté solidement tous les Systêmes Physiques, qu'on a inventez sur ce sujet. Notre Auteur examine pourquoi les Savans ont été si partagez à l'égard des effets de la Baguette.

II. DANS la seconde Partie il donne les moyens de juger de son usage, & de plusieurs autres effets surprenans. Il suppose d'abord, comme un Principe incontestable, que tout effet procéde ou des communications ordinaires des mouvemens, ou de Dieu qui agit indépendamment des loix générales, ou des Anges, ou du Démon. Il entend par la superstition ce qui met du déréglement dans le culte, qui est dû à Dieu; & ce qui cause ce déréglement, c'est tout ce qui ne se raporte pas à Dieu; car c'est à Dieu seul que le culte est dû, toûjours & en toutes choses, & celui qui ne se raporte pas à Dieu seul est un culte

con-

* *Voyez ce qu'on en a dit dans ces Nouvelles. Mois d'Avril 1700. pag. 379.*

condamnable, un culte, qui n'eſt pas dans l'ordre, & que l'on nomme d'un ſeul mot, *ſuperſtition.*

Ces principes & quelques autres étant établis, le Pére le Brun prouve que les effets de la Baguette ne ſont pas de vrais miracles. Ceux-ci n'ont pour but que de renouveller l'attention des peuples pour affermir la Religion, pour autoriſer les pratiques & la doctrine de ceux qui en font profeſſion, &c. au lieu que l'uſage de la Baguette ne ſert qu'à l'avarice, à la curioſité, à la vanité, &c. ou à découvrir des choſes, que l'on peut ſuffiſamment découvrir par les voyes ordinaires.

Ces effets ne ſont pas non plus naturels, ni des ſuites néceſſaires des régles du mouvement. Il eſt vrai que divers Philoſophes ont bâti des Syſtêmes, pour tâcher de les expliquer par les Loix de la Méchanique; mais y a-t-il quelque choſe que les Philoſophes n'entreprennent pas de vouloir expliquer? Qu'on propoſe à divers d'entr'eux, qui n'auront jamais ouï parler de la Baguette, s'ils croyent que ce qui s'exhale d'un louïs d'or, & qui eſt ſi peu ſenſible, qu'il faut des ſiécles, pour qu'il arrive quelque diminution conſidérable dans ſon poids, doit faire

re remuer un bâton ; ils en riront : mais dites leur que c'eſt un fait ; qu'on a vû des Baguettes ſe tordre entre les mains de pluſieurs perſonnes qui cherchent l'or & l'argent cachez ; les voila ſérieux, & pour peu qu'ils y penſent, il eſt difficile, que quelcun d'eux ne croye voir, que cela doit être ainſi. Il s'eſt vû des Philoſophes au ſiécle paſſé, qui ont ſoutenu qu'on peut voir clair à travers les corps les plus opaques ; parce qu'il y avoit en Eſpagne des hommes qui voyoient, diſoit-on, à travers la terre, à plus de vint piques de profondeur, & qui apercevoient les ſources, les métaux, & les cadavres, ſans que des cercueils fort épais & bien enfoncez puſſent les en empêcher. Les anciens Philoſophes ont bâti je ne ſai combien de Syſtêmes, pour montrer comment on pouvoit deviner par l'inſpection des entrailles des animaux.

La principale régle qu'on doit établir pour juger ſi un effet eſt naturel, c'eſt qu'une cauſe Phyſique & materielle agit toujours de la même maniére dans les mêmes circonſtances. On peut diſtinguer trois ſortes de circonſtances, les phyſiques, les morales, & les vaines. Les phyſiques ſont

tout

tout ce qui a raport à la disposition des parties d'un corps. Ainsi un corps qui subsiste dans le même arrangement de ses parties est dans les mêmes circonstances physiques: si, au contraire, il se trouve exposé à l'action de quelque corps, qui donne à ses parties une disposition différente, il n'est plus dans les mêmes circonstances physiques.

Les morales sont celles qui n'ont raport qu'à un ordre établi par les hommes, & celles-là ne changent point les dispositions physiques d'un corps. Qu'un voleur prenne un louïs d'or, une pierre d'aiman, & une montre. Ces corps volez ne changent que moralement, ils demeurent physiquement les mêmes qu'auparavant. Le louïs d'or produira toujours les mêmes effets dont il pouvoit être capable, l'aiman ne laissera pas d'attirer le fer, & la montre de marquer les heures.

Enfin, les circonstances vaines, sont celles qui n'ont nul raport, ni à l'ordre physique, ni à l'ordre moral, & généralement tout ce qui ne change en rien au corps, ne le rend capable d'aucun nouvel effet, peut être apellé une circonstance vaine. Or comme les circonstances, qui sont ou vaines ou

morales, ne changent point la disposition du corps, il n'y a que le changement des circonstances physiques, qui puisse faire produire à un corps l'effet qu'il ne produisoit pas auparavant, ou qui fasse cesser celui qu'il produisoit.

Il suit de là, 1. qu'un corps doit produire le même effet dans les mêmes circonstances physiques; & que si elles changent, l'effet doit aussi changer. 2. Qu'un effet n'est pas naturel, s'il dépend des vuës ou des intentions différentes des hommes, de quelques conventions, des signes d'institution divine ou humaine; en un mot, si des circonstances morales le font varier. Car les causes matérielles ne peuvent être déterminées, que par des circonstances matérielles. C'est pourquoi l'effet doit varier, si ces sortes de circonstances varient, & il doit être uniforme, si elles ne changent point. Ces principes qui paroissent si solides, servent à notre Auteur, pour mettre au rang des contes frivoles, ou des effets, qui ne sont pas naturels, une infinité de faits, dont les Auteurs anciens & modernes ont parlé. *Ciceron* jugeoit fort bien sur ces principes, que les augures qu'on tiroit des oiseaux &

de

de pluſieurs autres choſes étoient de pures folies. On doit dire la même choſe des Taliſmans, dont on fait voir l'origine & la vanité.

Le P. le Brun aplique enſuite ſa régle aux effets de la Baguette, & fait voir qu'ils ne peuvent être naturels. On dit, par exemple, qu'elle ſert à découvrir les bornes. Une pierre devient borne, lors qu'étant miſe en terre, deux perſonnes conviennent, qu'elle ſervira à marquer la ſéparation d'un champ. Cette convention eſt une circonſtance morale, qui ne peut donner à cette pierre une vertu phyſique qu'elle n'avoit pas auparavant. Il eſt vrai qu'on dit que quand on plante une borne, on frote avec du fer deux des côtez de la pierre: on met du charbon au deſſous des gardes; ou des témoins à côté: mais tout cela n'eſt pas capable de faire tourner la Baguette; puis que ceux qui plantent de fauſſes bornes, obſervent la même choſe, & que c'eſt pourtant une maxime conſtante, que la Baguette ne tourne point ſur les fauſſes bornes.

Notre Auteur aplique le même raiſonnement à tous les autres effets de la Baguette, & montre avec beaucoup de netteté, qu'ils ne peuvent point

tre naturels. Il fait voir que ſi ces ffets étoient naturels, elle ne manueroit pas ſi ſouvent, elle ne tourneroit pas ſur un ſi grand nombre de oſes ſi différentes entr'elles, l'intenon de celui qui s'en ſert ne pourroit oint la déterminer à tourner ſur une elle choſe plutot que ſur une autre. On montre qu'il eſt impoſſible que ce ui s'éxhale de l'eau ou des métaux lt la force de remuer la Baguette; ue quand il l'auroit, la Baguette ne ourneroit point ſelon la détermination u'elle tourne; mais étant parvenuë à n certain point, elle y devroit demeurer fixe & inébranlable: que les ratiques de ceux qui ſe ſervent de la aguette & ſes effets étant directement ontraires, elles ne peuvent avoir la ême cauſe phyſique, qui doit toujours être uniforme. A quelques uns Baguette tourne lors qu'elle touche même metal, que celui qui eſt en rre, & ceſſe de tourner, ſi on lui it toucher du metal différent; à d'aes c'eſt tout le contraire. Que les hyſiciens expliquent, s'ils le peuvent, omment une même cauſe phyſique, ans les mêmes circonſtances, peut oduire des effets ſi oppoſez.

Il ſuit de tout cela, que ſi on ne

peut

peut revoquer en doute la vérité de pluſieurs de ces effets, on doit les attribuer ou aux Anges, ou aux Démons. Pour mieux établir cette penſée, le Pere le Brun prouve la néceſſité qu'il y a d'admettre des Eſprits, & de leur attribuer ce qui ne peut être produit par les corps. Il raporte diverſes preuves du pouvoir des Démons; & recherche les ſources de l'incrédulité de pluſieurs perſonnes à l'égard des prodiges & des miracles. Il ſemble que l'Auteur, qui paroit d'ailleurs ſi judicieux & ſi réſervé, ajoute un peu trop facilement foi à divers miracles raportez par certains Ecrivains, mais à l'égard deſquels il n'y a pas de preuve bien convainquante. Je ne ſai ſi l'on ne peut point mettre en ce rang le grand nombre de miracles opérez par *Simeon Styliſte*, ſi *Théodoret* en eſt cru. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſur qu'on peut pécher par excès d'incrédulité, de même que par trop de crédulité.

Notre Auteur ne croit point qu'on puiſſe attribuer aux bons Anges l'effet de la Baguette; parce que ces Eſprits ne peuvent nous porter qu'à Dieu, ce qui n'arrive point dans cette occaſion: d'où il ſuit qu'il ne peut y avoir que

le Démon, qui en ſoit l'Auteur. On montre que cèt eſprit de menſonge peut être l'Auteur de quelques pratiques, quoi qu'on n'ait point fait de pacte avec lui. Une curioſité dérégléе, telle que celle de l'Abbé *Trithème*, ſuffit quelquefois pour mettre en œuvre cèt Eſprit de menſonge. Cette ſeconde Partie finit par la réfutation de quelques autres pratiques ſuperſtitieuſes, & par un éclairciſſement curieux ſur cette prétenduë fontaine brûlante, qu'on voit près de Grenoble en Dauphiné. Il eſt vrai qu'il y a en cèt endroit une terre d'où ſort ordinairement de la flamme ou de la fumée dans l'eſpace de trois ou quatre toiſes quarrées. La terre eſt rougeâtre, chaude au toucher, elle prend feu fort facilement, & répand toujours une odeur de ſoulphre aſſez forte. Un tems chargé de nuages, quelquefois même une petite pluye ſuffiſent pour l'allumer, & une pluye rude avec un grand vent l'eteignent: mais en y préſentant de la paille allumée, elle prend feu tout auſſi tôt, & ſi l'on creuſe avec un bâton, il en ſort des flammes, à la faveur deſquelles on aprête aiſement à manger.

Un petit ruiſſeau coule au bas de

cette

cette terre, & c'eſt ce qui a donné lieu à la mépriſe: car il ſemble que ce ruiſſeau ne pouvoit autrefois paſſer ailleurs, que dans l'endroit même où eſt la terre qui brûle. Comme il eſt aſſez avant dans la terre, l'Auteur croit qu'il étoit autrefois couvert, & qu'il ne ſe montroit que dans l'endroit même où les flammes avoient fait quelque ouverture. Ainſi lors qu'on préſentoit à cette ouverture des flambeaux éteints ils s'allumoient, & en les plongeant dans l'eau, il étoit tout naturel qu'ils s'éteigniſſent. C'en étoit aſſez, pour faire croire à quelques perſonnes, que c'étoit l'eau même qu'on apercevoit par le trou, qui produiſoit ces flammes. Le bruit s'en répandit, & l'on apella cette eau la fontaine qui brûle.

III. Dans la troiſiéme Partie, l'Auteur paſſe de la Baguette aux autres uſages ſuperſtitieux, qui ont trompé pluſieurs perſonnes & embarraſſé les Savans. Il commence par ſe plaindre de ce que les hommes ont toujours été portez à ne pas condamner des effets, quelque ſurprenans qu'ils ſoient, pourvû qu'ils ne paroiſſent pas nuiſibles. Une * Loi du Grand *Conſtantin* étoit

* *Elle a été inſerée dans le Code Théodoſien.*

toute propre à favoriſer cette diſpoſition d'eſprit. Il y condamnoit les ſuperſtitions qui naiſoient à la ſanté des hommes, & qui les portoient à l'impureté ; mais par cette même Loi il excuſoit toutes les pratiques qu'on employoit pour la ſanté, ou pour détourner la pluye ou la grêle, qui auroient gâté les fruits de la terre, à cauſe que tout cela étoit avantageux & ne nuiſoit à perſonne. C'étoit dans Conſtantin un reſte de Paganiſme, qu'on auroit bien de la peine d'arracher encore aujourdhui de l'eſprit de pluſieurs Chrétiens. Cette Loi fut abrogée par l'Empereur *Leon* ; & divers autres Princes défendirent ſous peine de mort de guérir des maladies par des enchantemens ou par des amulettes. Cependant la diſpoſition de ne pas condamner ce qui n'eſt pas nuiſible reprit bientôt le deſſus, & l'on vint même à autoriſer pluſieurs pratiques, qui étoient viſiblement ſuperſtitieuſes ; quelques unes ont été abolies, d'autres ont paſſé juſques à nous. Notre Auteur les examine toutes dans le détail, & en fait toujours voir le ridicule avec beaucoup d'évidence. Nous nous contenterons d'en raporter quelques unes.

Il

Il y a toujours eu des perſonnes, qui ont crû que les Exorciſmes & les Excommunications, que les Eccleſiaſtiques employent, devoient avoir un effet extérieur à l'égard des hommes, & des créatures mêmes privées de la raiſon. Les Officiaux de Lyon, de Mâcon, & d'Autun, ont rendu gravement dans le quinziéme Siécle pluſieurs ſentences contre des bêtes, qui incommodoient le Pays. Quelquefois on avoit aſſez de condeſcendance pour faire plaider juridiquement la cauſe des habitans & des bêtes, par des Avocats, qui devoient expoſer les raiſons des deux parties, avant qu'on prononçât la ſentence. Apparemment que l'Avocat des Bêtes ne manquoit pas de repréſenter; que Dieu qui leur avoit donné la vie, devoit avoir pourvû en même tems par ſa providence à ce qui étoit néceſſaire à leur entretien, que ce ſeroit une brêche dans le Syſtême de la providence, que de faire naître des bêtes, ſans les pourvoir en même tems d'alimens, que la terre où elles ſe trouvoient étoit leur Patrie de même que celle des hommes; que ſi ceux-ci en ſouffroient, ils devoient regarder le mal qui leur en arrivoit, comme une punition du Ciel, à laquelle il n'y avoit

avoit que des enfans rebelles qui vouluſſent ſe ſouſtraire. Ces Avocats pouvoient encore ſe plaindre de l'incompétence des Juges; ils devoient repréſenter que les hommes étoient juges & parties dans la même cauſe; qu'afin que la ſentence fut juridique, il faudroit établir des chambres miparties où il y eut un nombre égal d'hommes & de bêtes, pour diſcuter les raiſons & prononcer une ſentence définitive. Quoi qu'il en ſoit, les pauvres bêtes perdoient toujours leur procès. On lit une ſentence prononcée gravement par *Jean Milon* Official de Troyes en 1516. qui déclare maudites & anathématiſées toutes les petites bêtes, qui gâtoient le terroir, ſi elles n'en ſortent, ou ne ceſſent de faire du mal dans tout le Diocéſe. On la trouve toute entiére dans notre Auteur; mais on ne nous aprend pas ſi les bêtes obéirent.

Le moyen qu'on employoit dans le Royaume de Navarre pour obtenir de la pluye merite d'être allegué, pour faire voir juſques où les hommes peuvent pouſſer leur extravagance. En tems de ſechereſſe on alloit demander de la pluye à l'Image de S. *Pierre*, & pour preſſer davantage le Saint de faire

re pleuvoir, on portoit l'Image en procession sur le bord de la riviére. Là quelques uns crioient ou chantoient : *Saint Pierre, secourez-nous dans le besoin & obtenez-nous de la pluye, une fois, deux fois, trois fois* & comme l'Image ne répondoit rien, on se mettoit à crier, *qu'on plonge l'Image du très-heureux Pierre.* Alors les premiers du lieu représentoient qu'il ne faloit pas en venir là : que le Saint, comme un bon Pére, ne manqueroit pas de leur obtenir de la pluye. On donnoit caution, laquelle étoit acceptée, & on dit qu'il ne manquoit jamais de pleuvoir dans l'espace de vint quatre heures.

N'oublions pas la superstition pratiquée par de sages Evêques, qui faisoient jurer sur les Reliques des Saints. Ces graves Prélats croyoient pieusement, qu'on n'étoit pas obligé à tenir son serment, lors que la chasse du Saint sur laquelle on avoit juré se trouvoit vuide ; ce qui étoit un merveilleux secret pour tromper les simples, qui n'étoient pas bien sur leurs gardes. Les Princes employoient cét artifice pour se défaire de leurs Ennemis, en leur promettant par serment, mais sur des chasses vuides, qu'ils ne

ne leur feroient aucun mal.

La coutume de décider les cauſes par un duel a produit une infinité d'injuſtices, & n'a pas laiſſé d'être tolérée par l'Egliſe dans les cauſes civiles. Cette épreuve du duel n'a ceſſé en pluſieurs endroits, qu'en y ſubſtituant celle du fer chaud, & de l'eau boüillante, qui ne faiſoient point de mal aux innocens, & agiſſoient naturellement ſur les coupables. On nous donne ici les principales expériences, qui en ont été faites, ce qu'en penſoient les Savans, le tems auquel on a fait ceſſer ces épreuves, & l'on tâche de reſoudre les difficultez, que cette matiére peut faire naître. L'Auteur ne doute point de la certitude de ſes épreuves faites par le feu & par l'eau chaude; quoi qu'il ſoit ſûr qu'il y en eut auſſi pluſieurs, qui trompoient, le feu épargnant ſouvent des coupables & brûlant des innocens. Il ſe faiſoit quelquefois de vrais miracles, comme lors que des ſaints entroient dans le feu, ou y jettoient des habits, qui ne ſe brûloient point pour convaincre les Hérétiques. C'eſt dommage que de tels miracles ne ſe faſſent plus aujourd'hui; ce ſeroit l'abrégé des controverſes; à moins que ceux contre la doctrine deſquels

les

les miracles ſe feroient ne s'aviſaſſent de dire, que le Démon donne efficace à l'erreur ; mais pourquoi ne s'en aviſeroient-ils pas, puis que notre Auteur avoüe que ces épreuves étoient ſouvent ſuperſtitieuſes, & que le Diable s'en mêloit quelquefois, pour confondre les gens de bien, & juſtifier les coupables? Qu'on ſe ſerve de quelque moyen que l'on voudra, jamais les Savans, & les Théologiens ſurtout, ne demeureront courts, quand l'envie leur prendra de diſputer.

De l'épreuve de l'eau chaude, l'Auteur paſſe à celle de l'eau froide. On lioit le pié droit avec la main gauche de celui que l'on éprouvoit, & le pié gauche avec la main droite, de peur qu'il ne put remuer, & le tenant par une corde on le jettoit dans l'eau. S'il alloit au fond, comme y va naturellement un homme ainſi lié, il étoit reconnu innocent : mais s'il ſurnageoit, ſans pouvoir enfoncer, il étoit cenſé coupable. On ſe ſervoit ſurtout de cette épreuve envers les Sorciers, & il y a eu des Philoſophes aſſez aveuglez, pour ſoutenir qu'il faloit naturellement, que les Sorciers fuſſent plus légers que les autres ; parce qu'ils étoient tout poſſedez du Démon, qui n'a point de pe-

peſanteur, étant d'une ſubſtance ſpirituelle & volatile. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt qu'en Allemagne on brûla une infinité de perſonnes, par la raiſon qu'elles n'enfonçoient point dans l'eau. N'oublions pas de remarquer que l'Auteur s'inſcrit en faux contre la penſée où l'on eſt, que le Parlement de Paris ne connoît point de Sorciers & ne les punit point. Il eſt vrai, qu'il veut des preuves claires & évidentes : qu'il ne condamne point comme Sorciers de purs viſionnaires, qui penſent avoir été au Sabbath, quoi qu'ils n'ayent bougé de leur lit: qu'il a infirmé ou modéré un grand nombre de ſentences des Juges ſubalternes, & a même pluſieurs fois renvoyé abſous de prétendus Sorciers, qui avoient été condamnez au feu à Troyes & ailleurs; parce qu'on a craint de condamner des viſionnaires, plutot que des malfaiteurs. Mais lors qu'il eſt évident que quelques perſonnes ont porté préjudice au prochain par des maléfices, ce Parlement les punit avec rigueur juſqu'à la peine de mort; on en voit ici divers exemples d'aſſez fraîche datte. Il y a ſurtout un fait étrange arrivé à la Tournelle & à ſix lieuës de Paris en 1687. Il eſt trop long pour

être

être raporté ici. On le trouvera à la page 518. L'incredulité la plus outrée ne fait que dire au recit de semblables événemens, si ce n'est qu'elle ne les a pas vû. Mais où est l'homme, qui ne croye que ce qu'il a vû?

L'Auteur employe un Chapitre entier à éclaircir les difficultez proposées par le premier qui a écrit ces * Nouvelles, sur l'épreuve de l'eau froide, à l'occasion d'un Livre de *Rickius* réimprimé en Allemagne, & établit des principes & fait des réflexions, pour un bon traité des sortiléges, sur un plan proposé par le même Auteur. Le P. le Brun fait quelques réflexions sur ce qui est nécessaire pour un tel Traité. Il croit, entr'autres choses, qu'il faut avoir pour cèt effet une notion exacte de ce qu'on apelle *fort* & *sortilége*. Il raisonne sur les sorts d'une maniére qui paroit très-juste & très-exacte, & fait voir qu'il n'y a rien que de très-naturel, & par conséquent de très-juste, lorsqu'on tire des Loteries, à moins qu'on ne rende cette pratique criminelle par des circonstances particuliéres. Il y a un grand nombre d'autres choses très-curieuses dans ce

* *Nouvelles de la République des Lettres du mois d'Août 1686. pag.* 884.

ce Livre: mais on ne sauroit les indiquer toutes. Il faut finir, & ménager de la place, pour d'autres Ouvrages.

ARTICLE V.

GERARDI JOANNIS VOSSII TRACTATUS PHILOLOGICI *de Rhetorica, de Poëtica, de Artium & Scientiarum Natura ac Constitutione.* C'est-à-dire, *les Traitez Philologiques de Gerard Jean Vossius, savoir de la Rhétorique, de la Poëtique, de la Nature, & de l'Etablissement des Arts & des Sciences.* A Amsterdam, chez les Waesbergues, Boom, van Someren, & Goethals. *in fol.* pagg. 925. sans les Tables.

CE TITRE fait assez voir ce qui est contenu dans ce Troisiéme Volume des Oeuvres de *Gerard Jean Vossius.* On y voit d'abord ce que ce grand Homme a écrit touchant la Rhétorique. Je ne sai point les raisons qui ont obligé ceux qui ont eu soin de cette Edition, de mettre un Livre séparé de l'Auteur, où il est parlé de la Rhétorique en général, après ses In-

Inſtitutions de l'Orateur; mais il me ſemble que l'ordre naturel vouloit, que ce premier Ouvrage précédât ce dernier. C'eſt même ce que ſuppoſe Voſſius, qui dit que ce premier Traité eſt comme une introduction à la Rhétorique. Quoi qu'il en ſoit, je crois que l'ordre naturel veut, que je parle d'abord de ce premier Ouvrage.

I. On peut le regarder comme de bons Prolégoménes de la Rhétorique, où Voſſius explique tout ce qu'on doit ſavoir de cèt Art en général, avant que d'entrer dans l'étude des parties qui le compoſent. Il en fait auſſi une eſpéce d'Hiſtoire, en marquant quels ont été ſes commencemens, ſes progrès, ſa perfection, ſa décadence, ſon rétabliſſement; il y parle des principaux Orateurs, tant Grecs, que Latins; il porte ſon jugement ſur leur ſtile, & les compare quelquefois les uns aux autres. Tout cela eſt fort inſtructif, & il n'y a guéres de lecture que pour un jour.

Il y remarque un défaut, qui eſt commun preſque à toutes les Univerſitez, qu'une infinité de gens connoiſſent, & qu'on n'a pas, ce ſemble, la force ou le courage de corriger. C'eſt qu'on y enſeigne aux enfans la Rhétori-

torique avant la Logique & les autres parties de la Philoſophie. Or il eſt bien ſûr que c'eſt, ce qu'on apelle en François, mettre la charruë devant les bœufs. On n'a qu'à lire les premiers Chapitres des Inſtitutions de l'Orateur de Voſſius, pour connoître qu'il eſt impoſſible de les entendre, ſans avoir l'intelligence d'une infinité de termes, qu'on explique en Logique, & dont le Rhétoricien ſuppoſe qu'on a la connoiſſance. Dites à un jeune homme que la Synecdoche eſt un Trope où l'on prend l'eſpêce pour le genre, il ne vous entendra point; parce qu'il ne ſait ce que c'eſt qu'eſpêce & que genre. C'eſt au Logicien à définir ces termes, & aux autres parties de la Philoſophie, à faire connoître les véritables genres & les véritables eſpêces; en ſorte que, quand on pourroit donner aux jeunes gens une juſte idée de la Synecdoche, ſans la Logique, ils ne ſauroient les reconnoître en liſant les Auteurs, ſans cette ſeconde connoiſſance dont je viens de parler.

Il y a une ſeconde raiſon, plus forte que la premiére, pour prouver, qu'on doit aprendre la Philoſophie avant la Rhétorique; c'eſt que la principale partie d'un bon Rhétoricien eſt

la ſolidité du jugement ; or c'eſt à la Philoſophie à le former, & c'eſt une grande erreur de prétendre que les hommes raiſonnent naturellement bien. Je ſai que la nature a donné à de certaines gens des talens admirables; mais je ſuis convaincu, que, toutes choſes étant d'ailleurs égales, on trouvera toujours une grande différence entre un eſprit Philoſophe & Géométrique, & un autre qui ne l'eſt point.

Ajoutons en troiſiéme lieu, qu'à moins qu'on ne veuille accoutumer les jeunes gens à raiſonner ſur des riens, il eſt néceſſaire de leur remplir l'eſprit d'un grand nombre de connoiſſances, avant que de leur aprendre à les mettre en œuvre par les régles de la Rhétorique; or c'eſt en partie à la Philoſophie à fournir ces matériaux; l'Hiſtoire & la connoiſſance du Monde donnent le reſte.

Je dis en quatriéme lieu, que l'étude de la Philoſophie eſt beaucoup plus facile que celle de la Rhétorique; il faut pour cette derniére un jugement formé, un certain degré de pénétration & de bon goût, qui ne ſont point ſi néceſſaires à celui qui veut devenir Philoſophe. Auſſi voyons-nous

qu'il y a peu de gens, qui ayant étudié ſérieuſement la Philoſophie, n'y ayent fait des progrès conſidérables: au lieu que de mille perſonnes qui ſe ſeront rompu la tête à étudier l'Art Oratoire, à peine en voit-on deux ou trois qui y excellent.

Enfin, il n'eſt pas juſques à cette partie de cèt Art, qu'on apelle la Prononciation, qui n'exige une connoiſſance préalable de la nature des choſes dont on ſe mêle de parler. Pour bien prononcer un diſcours, il faut être pénétré tout entier de ſon ſujet; & on ne peut l'être, ſi on ne le connoit qu'imparfaitement. Auſſi n'y a-t-il rien de ſi pitoyable, que la maniére dont déclament la plûpart des jeunes gens: les uns chantent, les autres pleurent, d'autres clabaudent; à peine y en a-t-il un qui parle: c'eſt une certaine viciſſitude réglée de haut & de bas, qui ne change jamais, quoi que la matiére change ſouvent; c'eſt une très-mauvaiſe Muſique, qui n'eſt pas même faite pour les paroles. Il eſt vrai qu'il faut rendre juſtice aux jeunes gens; de méchans maîtres leur gâtent entiérement ce que la nature leur avoit donné d'Eloquence; & ils aprendroient mieux à prononcer en écou-

écoutant des Pêcheurs, qui se racontent les uns aux autres leurs petites affaires, & qui se querellent quelquefois, qu'entre les mains de ces sortes de Maîtres. Ils verroient ici la simple nature, grossiére & rustique à la vérité, mais marquée de tous ses traits; au lieu qu'il n'en paroit pas un seul de reste dans tous ces déclamateurs par compas & par mesure.

Pour revenir à Vossius, quoi que le Livre dont nous parlons soit très-bon, on peut dire qu'il s'y attache trop à de petites minuties de Grammaire, qui ne sont de nulle conséquence; ce qui soit dit aussi pour divers de ses autres Ouvrages.

La Rhétorique de notre Auteur, ou, comme il la nomme, ses *Institutions de l'Art Oratoire*, comprennent ce qu'*Aristote*, *Quintilien*, *Ciceron*, & plusieurs autres, qui ont traité cette matiére, ont dit de plus important sur ce sujet. Vossius explique & examine tout cela, & y ajoute ses réflexions particuliéres. Ce n'est point ici un Ouvrage pour ceux qui commencent; l'Auteur a fait une petite Rhétorique pour eux, & on l'enseigne dans les Ecoles, en Hollande & ailleurs. Il n'écrit ici proprement, que pour ceux qui veu-

lent aprendre cèt Art à fonds. Souvent il ne s'étend pas beaucoup sur certaines matiéres, mais, comme il avoit une prodigieuse lecture, il indique toujours les sources, où l'on pourra trouver ce qu'il se contente de marquer en passant. Cèt Ouvrage est diviſé en six Livres.

I. Il explique dans le premier tout ce qui concerne ce qu'on nomme les *trois Genres* de la Rhétorique, savoir, le *Délibératif*, où l'on examine ce qu'on doit faire ou ne pas faire; le *Démonstratif*, où l'on loüe ou blame, les personnes, les choses, & les actions; & le *Judiciaire*, qui regarde principalement le Barreau, où il s'agit d'accuser & de défendre. Voſſius s'attache à indiquer les lieux, qui sont propres à châcun de ces genres en particulier; & il faut avoüer que ce qu'il dit sur ce sujet n'est pas si inutile, que ce que la Logique enseigne des lieux Dialectiques. Ceux qui veulent s'adonner à l'éloquence ne feroient pas * mal d'en prendre du moins, une legére teinture. En

* *Il y a un passage remarquable de Ciceron au sujet de ces lieux dans le Livre II. de l'Orat. Il montre qu'ils ne peuvent servir qu'à ceux qui connoissent les choses à fonds & qui ont de l'expérience.*

En traitant du Genre Démonſtratif, Voſſius donne un avis qu'on ne ſauroit aſſez repeter, c'eſt qu'il faut avoir ſoin en loüant une perſonne, de la loüer par des choſes qui lui ſoient propres, & qui n'apartiennent en quelque ſorte qu'à elle ſeule. *Comment*, dit Ariſtote, *loüerons-nous les Athéniens, ſi nous ne ſavons ce qui s'eſt paſſé à la bataille navale de Salamine, ou à Marathon, ou ce qu'ils ont fait pour les Héraclides & autres choſes ſemblables?* Les Epithétes, fuſſent-elles entaſſées les unes ſur les autres juſques aux nuës, ne diſent rien; parce qu'il eſt auſſi facile de les donner à un fat qu'à un Héros. Voſſius a encore raiſon de blâmer ceux qui veulent, qu'en loüant une perſonne on donne à ſes vices les noms des vertus qui en aprochent; qu'on apelle ſon Avarice Epargne, ſa Prodigalité Libéralité. Cela n'eſt permis tout au plus qu'à un Amant, ſelon le précepte d'*Ovide:*

* *Sit gracilis macie quæ male ſana viſa eſt,*
Dic agilem quicunque brevis; quæ turgida, plenam.

* *Livre II. de l'Art d'aimer.*

Dites à celle qui a trop de maigreur, qu'elle a la taille fine; à celle qui eſt petite qu'elle eſt leſte & agile; & à celle qui crève de graiſſe, qu'elle a de l'embonpoint. La raiſon en eſt qu'on ſait bien que tous ces beaux diſcours ne doivent pas ſe prendre au pié de la lettre & qu'autant en emporte le vent: mais dans un diſcours grave & ſérieux, la vérité doit paroître par tout, & c'eſt abuſer d'un des plus beaux dons de la nature, qui eſt l'Eloquence, que de la faire ſervir à établir le menſonge. Tout Orateur doit ſe ſouvenir de cette belle maxime de Mr. *Deſpreaux:*

* *Rien n'eſt beau que le Vrai. Le Vrai ſeul eſt aimable*
Il doit régner partout, & même dans la Fable.
De toute fiction l'adroite fauſſeté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.

En parlant du Genre Délibératif, *Voſſius* remarque après Quintilien, qu'anciennement l'Orateur compoſoit à la vérité la défenſe de l'Accuſé; mais que c'étoit à l'Accuſé lui-même à la prononcer. Auſſi voyons-nous dans

* *Epître IX.*

dans † Ciceron, que *Lysias* compoſa un diſcours pour *Socrate*, mais que ce Philoſophe ne voulut pas s'en ſervir, parce qu'il trouvoit qu'il ne lui convenoit point.

2. Le ſecond Livre traite des Paſſions. L'Orateur eſt obligé de les connoître; parce qu'un des principaux de ſes talens eſt de les ſavoir exciter à propos. On trouve ici divers moyens de le faire utilement.

3. Dans le troiſiéme il eſt parlé de la *Diſpoſition*, c'eſt-à-dire, de l'Ordre & des Parties du Diſcours. On y trouve des préceptes très-utiles à l'égard de l'Exorde en particulier, dont on ſe forme d'ordinaire une ſi fauſſe idée. On y condamne beaucoup ceux qui en font de trop longs; qui ne craignent point de conſtruire le * Portail plus grand que l'Edifice; & qui auroient beſoin, qu'on leur criât ſouvent, comme le Juge, dans *les Plaideurs*, *au fait*, *au fait*. Voſſius remarque encore, que tous les ſujets n'ont point beſoin d'Exorde; il y en a qu'il faut commencer *ex abrupto*: ils

† *De Orat. Lib. I.*

* *Lucien dit dans la Loüange de Demoſthéne*, de faire l'étiquette du ſac plus grande que le ſac même.

ſont ſi importans par eux-mêmes, ils intéreſſent ſi puiſſamment l'Auditeur, que c'eſt l'ennuyer cruellement, que de n'entrer pas d'abord en matiére. Qu'on liſe les *Catilinaires* de Ciceron; ce grand Orateur n'y perd pas un ſeul mot en préliminaires: il en eſt de même des *Philippiques* de *Démoſthéne*.

4. L'Elocution fait le ſujet du quatriéme Livre. Il y a des régles très-utiles touchant la proprieté des mots & la pureté du ſtyle: mais il contient auſſi bien des choſes à l'égard du ſon & du choix des lettres; qui ne ſont point de notre uſage, & auſquelles je doute que les grands Orateurs de l'Antiquité ayent jamais penſé, quoi qu'en puiſſent dire les Rhétoriciens. J'avoüe qu'il y a de certains ſons rudes & desagréables, des conſonances choquantes, qu'il faut tâcher d'éviter; & qu'au contraire il y a de certains ſons agréables, de certaines cadences, qui conviennent ſi bien à ce qu'on veut dire, qu'un Orateur ne doit pas les rejetter, lors qu'elles lui viennent naturellement: mais un homme qui s'attachera avec ſcrupule à toutes ces minuties, ne ſera jamais que très-médiocrement éloquent. Voſſius veut que Virgile ſe ſoit ſervi de pluſieurs *e*, dans le diſ-

cours

cours qu'il met dans la bouche de *Nisus*, lors que ce tendre ami vit son cher *Euryale* environné des Ennemis.

Me me adsum qui feci, in me convertite ferrum;

Contre moi, contre moi qui ai fait le coup; me voici; c'est moi que vous devez frapper: mais j'ose assurer, que jamais le Poëte ne pensa à rien de tel, lors qu'il composa ce beau vers; & je crois l'assurer pour le moins avec autant de fondement, que l'Auteur de *l'Art de penser*, a assuré contre *Ramus*, que *Virgile* n'avoit point eu dessein dans cet endroit de tirer un argument de la cause efficiente. Ajoutons avec lui, que jamais le Poëte n'auroit fait ce vers & les suivans, s'il eut pensé ou à la Cause efficiente, ou à mettre plusieurs choses dans la bouche de Nisus: & qu'il faut nécessairement que pour produire des vers si nobles & si animez, il ait non seulement oublié toutes ces régles de Rhétorique, s'il les savoit; mais qu'il se soit en quelque sorte oublié lui même, pour prendre la passion, qu'il représentoit. Vossius remarque qu'il faut soigneusement se donner de garde de ne pas faire des

vers dans la prose. Cet avis est d'autant plus nécessaire, qu'il est difficile d'éviter ce défaut, surtout en écrivant en Latin. Quoi que Ciceron ait pris un très-grand soin de l'élocution; il n'a pas laissé de pécher contre cette régle. On trouve assez souvent des vers tout entiers dans ses écrits; en sorte qu'on peut dire que lui qui étoit très-mechant Poëte, lors qu'il vouloit se mêler de faire des vers, en faisoit souvent d'assez bons, quand il ne vouloit pas en faire.

Il est parlé des Tropes dans le même Livre, & l'Auteur avertit, qu'il ne faut point les accumuler dans un discours. Le Discours le plus simple & le plus bas même est infiniment préférable à un Discours tout figuré: l'un ne marque que beaucoup de négligence, & l'autre une affectation ridicule, qui choque & souléve l'Auditeur: le premier est intelligible; mais il est rare que l'autre ne dégénére en pompeux Galimatias. Il est d'ailleurs bien difficile que dans un grand nombre de figures, elles soient toutes justes, & naturelles.

Ce que Vossius dit de cette espéce de Trope, que les Grecs nomment *Litotes*, & que nous apellons *diminution*,

sion, me fait naître la pensée d'expliquer un doute que j'ai au sujet de cette figure. Je n'oserois pas assurer que c'est une chimére; mais j'ose bien dire, que l'idée qu'on en donne n'est point juste, & qu'on la trouve souvent où elle ne fut jamais. Voici la Définition, que j'en lis dans *Furetiére*, * *c'est augmenter & exaggerer ce que l'on veut dire, par une expression, qui semble l'affoiblir.* Voſſius dit que la Litote est, *lors qu'en niant le contraire, nous signifions plus que nous ne disons*; comme, quand nous disons, *je ne vous loüe point*; pour dire, *je vous blâme beaucoup*. Je demande si c'est une Litote, ou, Diminution, lors qu'on n'exprime qu'une partie de sa pensée, & qu'on n'en veut pas exprimer davantage; ou, lors qu'en n'exprimant qu'une partie de sa pensée, on veut pourtant qu'on en conçoive davantage? Je ne crois pas qu'on puisse dire le premier; la définition de cette figure parle de *signifier plus qu'on*

* *La Définition de Furetiére n'est point exacte; il falloit dire, que la Diminution*, est une figure de Rhétorique, par laquelle on augmente &c. *C'est tout de même que si on disoit que* la haine c'est d'avoir de l'aversion &c.

ne dit, d'augmenter & d'exaggerer, par une expreſſion, qui ſemble affoiblir. Il faut donc s'arrêter au ſecond. Or de là je tire des deux conſéquences; la premiére, que la Litote ne peut ſe connoître que par le ton de la voix, ou par la ſuite du diſcours; puis que les paroles dont on ſe ſert n'ont point naturellement le ſens qu'on leur donne, & que bien loin de là elles en ont un tout contraire. Par exemple, S. *Paul* dit aux Corinthiens, qu'*il ne les loüe point.* On veut qu'il y ait là une Litote, & que cela ſignifie qu'*il les blâme beaucoup:* mais comment le ſait-on? A-t-on ouï de quel ton il dictoit ces paroles à ſon Secretaire? mais, dira-t-on, la faute des Corinthiens étoit trop énorme, pour en parler ſi foiblement. N'eſt-il donc pas permis de ne dire point toujours tout ſon ſentiment d'une choſe? Ne peut-on jamais garder des ménagemens; marquer une partie de l'opinion qu'on en a, ſans l'exprimer toute entiére. Je crois donc que S. Paul a voulu dire, & a voulu qu'on crût qu'il penſoit, qu'il ne loüoit point l'action des Corinthiens, & que ſon deſſein n'a point été, que ces Chrétiens en liſant ces paroles y ajoutaſſent ce *s'eſt-à-dire*,

re, je vous blâme infiniment.

Ma seconde conséquence est qu'on ne doit point admettre de Litote, toutes les fois qu'on a sujet de croire que celui qui parle n'a voulu dire, que ce qu'il a dit véritablement, & n'a pas voulu qu'on en pensât davantage; ce qui pourroit bien diminuer des trois quarts le nombre des Litotes qu'une mauvaise Rhétorique a trouvé dans les bons Auteurs. Deux exemples expliqueront ma pensée. Voſſius croit qu'il y a une Litote dans ce vers de Virgile,

Quid prodeſt, quod me ipſe animo non ſpernis, Amynta?

Il assure qu'il faut entendre ce *ſpernis*, comme s'il y avoit, *amore proſequeris*. Je crois qu'il se trompe. Le Berger parle de cette maniére pour faire voir, que l'Amour d'Amyntas ne lui servoit de rien; puis qu'ils n'étoient point ensemble; & pour diminuer l'avantage de cet amour, il lui dit *de quoi me ſert-il, que tu ne me mépriſes point, Amyntas?* Tant s'en faut, que, selon l'idée qu'on nous donne de la Litote, le Berger ait voulu dire en cet endroit, qu'Amyntas l'aimoit beaucoup, qu'il

a voulu lui insinuer, qu'il regardoit son amour simplement, comme une *absence de mépris*, s'il est permis de parler ainsi. Une personne me proteste qu'elle m'aime beaucoup. Je lui répons : *de quoi me sert-il que vous ne me haïssiez pas, si je ne retire aucun fruit de ce que vous pensez sur mon compte?* Je ne lui dis, ni ne veux lui dire, qu'elle m'aime beaucoup ; & ce seroit très-mal expliquer ma pensée, que de lui donner ce sens. Que si on veut apeller une Litote, toutes les fois qu'on dit peu, lors qu'on peut dire beaucoup, ou qu'on extenue à dessein certaines choses, je ne m'y oppose point : mais ce ne sera plus là la Litote des Rhétoriciens, selon la définition que nous en avons donnée.

Le second exemple sera tiré de ce que dit S. Paul dans son Epître aux Romains, * *Je ne prens point à honte l'Evangile de Christ* : on veut que cela signifie, *j'en fais toute ma gloire.* Qu'on attribuë ce sentiment à S. *Paul*, je ne m'y oppose point ; mais je crois que ce n'est là ni le sens de ses paroles, ni l'idée qu'il avoit dans l'esprit ; & qu'il ne vouloit dire que ce que ces paroles signifient naturellement. L'Evan-

* *Chap.* 1. *vers.* 16.

vangile étoit assez généralement mépriſé; il faiſoit le ſcandale du Juif & la folie du Grec; S. Paul déclare qu'il n'en porte point le même jugement, qu'il n'a point de honte de la profeſſion de l'Evangile; ni d'en être l'Apôtre; puis qu'après tout, quelque mépriſable que paroiſſe cette Doctrine, elle ne laiſſe pas d'être la puiſſance de Dieu, qui procure le Salut de tous les croyans. Si cela ne remplit pas tous les ſentimens de S. Paul; je ſuis ſûr qu'il remplit parfaitement & ſa penſée & ſon expreſſion. Il faudroit avoir plus d'eſpace que je n'en ai pour donner à ma conjecture ſur la Litote toute la clarté qu'elle devroit avoir, afin de gagner le ſuffrage du Lecteur. Peut-être, que ſi on examinoit avec ſoin & en détail toutes les figures de la Rhétorique, le nombre en diminueroit conſidérablement.

5. Dans le cinquiéme Livre, Voſſius explique ce que les Rhétoriciens Grecs appellent les *Schêmes*, & que nous nommons des *figures*, en diſtinguant ce nom, de ce qu'on nomme plus particuliérement des Tropes, qui ont fait le ſujet du Livre précédent.

6. Le ſixiéme traite des diverſes ſortes

ſortes de Style, de la Prononciation, & du Geſte. Pluſieurs des Régles des anciens Rhétoriciens ſur ces deux dernières parties, ne ſont preſque plus de nul uſage. Anciennement c'étoit la coutume de reciter preſque en chantant; & dans notre Siécle un Orateur qui chante n'eſt guéres plus agréable, qu'un Orateur qui pleure. On haranguoit autrefois dans des Tribunes, où il y avoit aſſez d'eſpace pour ſe promener; d'où vient qu'on demandoit à un certain Orateur en riant, combien il avoit harangué de mille pas? Les Anciens frapoient auſſi des piés & des mains en haranguant. L'un & l'autre nous paroit aujourdhui inſuportable. Cependant, comme il y a des loix établies ſur la nature, qui ſeront de tous les tems & de tous les lieux, on trouve & dans les Anciens & dans Voſſius divers préceptes utiles ſur la prononciation & ſur le geſte. Notre Auteur veut qu'on recite ſon Diſcours par cœur; & j'avoüe que je ne ſaurois comprendre, comment un homme qui lit dans ſon papier peut paſſer pour Orateur. On renvoye au mois prochain la ſuite de l'Extrait de ce troiſiéme Volume.

AR-

ARTICLE VI.

LE NOUVEAU TESTAMENT *de Notre Seigneur Jesus-Christ. Traduit sur l'Ancienne Edition Latine. Avec des Remarques Literales & Critiques sur les principales Difficultez.* A Trevoux 1702. *in* 8. Tom. I. pagg. 409. Tom. II. pagg. 300. Tom. III. pagg. 332. Tom. IV. pagg. 298. Et se trouve à Amsterdam, chez de Lorme.

1. C'EST ici la Traduction du N. Testament de M. *Simon*, que nous annonçames dans nos *Nouvelles il y a quelques mois. La profonde érudition de l'Auteur, la liberté qu'il s'est donnée de relever dans ses Ouvrages, & souvent avec justice, les fautes des Traducteurs qui l'ont précédé, & les régles qu'il a données pour faire une bonne Traduction, en faisoient attendre une de sa façon avec impatience. Je puis dire, autant que je suis capable d'en juger, qu'elle répond assez à l'attente du Public, & que si elle n'est pas exemte de défauts, elle est

* *Mars.* 1702. *pag.* 358.

eſt, du moins, beaucoup plus parfaite que la plûpart de celles qu'on a vuës juſques à préſent; elle eſt littérale, autant qu'on le peut raiſonnablement ſouhaiter, ſans être obſcure; & je ne ſai s'il y en a de celles qui ont été faites par des Catholiques R. qui aprochent plus de la Verſion de Genéve que celle-ci. En un mot, c'eſt un très-bon Ouvrage, & dont ne peuvent ſe paſſer ceux qui veulent avoir les meilleures Verſions, qui ſe ſoient faites du N. Teſtament en notre Langue.

Le but de Mr. Simon a été, comme cela paroit par le tître, de traduire la Vulgate telle qu'elle a été publiée par les Papes *Sixte V.* & *Clement VIII.* dans la vuë de la faire entendre au Peuple, parce que c'eſt celle dont on ſe ſert dans l'Egliſe Romaine. Il n'y a cependant rien dans le Grec, qui ne paroiſſe ici, M. Simon ayant eu ſoin de le marquer exactement dans les Notes. Il a même raporté les différentes leçons, lors qu'elles ont paru un peu importantes, tant des textes Originaux, que des meilleures Verſions Orientales, ce qui forme une eſpéce de petite Polyglotte, en faveur de ceux qui n'entendent pas ces Langues; & c'eſt, je penſe, ce qu'on n'avoit point

encore exécuté dans une Version Françoiſe du N. Teſtament. Comme on n'a plus les anciens Originaux de la Bible, ni en Hébreu, ni en Grec, le ſeul moyen qui nous reſte de les rétablir, c'eſt d'avoir recours aux meilleurs Exemplaires, & d'en remarquer les varietez; & c'eſt ce qu'a fait Mr. Simon avec ſoin.

Il croit que ſon Ouvrage vient fort à propos, pour l'oppoſer à ces explications Myſtiques de l'Ecriture, *qu'on a portées juſqu'à l'excès dans notre Siécle & principalement en France. Il ſemble*, ajoute-t-il, *que nous ſoyons aujourd'hui dans ces anciens tems, où les Hérétiques appellez Gnoſtiques avoient tellement accommodé les paroles du Texte Sacré à leurs Interprétations Allégoriques & Philoſophiques, qu'ils avoient entiérement étouffé par leur Philoſophie la Religion de Jeſus-Chriſt. Ces Gnoſtiques ou faux ſpirituels s'étoient formé une Théologie ſpirituelle pleine de viſions. Ils affectoient de ne rien dire de commun, traitant les autres Chrétiens de gens ſimples & groſſiers, qui expliquoient les livres ſacrez d'une maniére baſſe & littérale. Voila le caractére de nos faux Myſtiques, qui n'ayant rien de fixe & d'arrêté, s'éloignent du ſens littéral de l'Ecriture*

criture, pour ſuivre leurs viſions.

Mr. Simon a tâché d'obſerver dans ſa Verſion, les judicieuſes Remarques que Mr. de *Sacy* a faites dans la Préface, qui eſt au devant de la Verſion des Livres de *Salomon*. La Vulgate étant obſcure & équivoque en quelques endroits, il a eu recours aux Originaux ſur leſquels elle a été faite, pour ôter cette obſcurité.

La plus grande difficulté qu'on rencontre dans ce travail, c'eſt de bien rendre les particules. Les Hébreux n'en ont qu'un petit nombre, qu'ils employent dans une infinité de ſens différens. Les Septante ayant traduit ordinairement ces prépoſitions mot pour mot, & comme elles ſont dans l'Hébreu, ils leur ont donné en même tems dans le Grec tous les divers ſens qu'elles ont dans l'original Hébreu. Les Ecrivains du N. Teſtament ont ſuivi en cela le Grec des Septante, & c'eſt qui fait la difficulté. En voici un exemple remarquable.

Romains, Chap. IX. vers. 3. On lit dans la Vulgate, *optabam enim ego ipſe anathema eſſe à Chriſto.* Selon M. Simon aucun Traducteur, ni Commentateur n'a expliqué parfaitement le ſens de ces paroles, faute d'avoir fait

fait réflexion, sur la particule Grecque ὑπὲρ, que l'Auteur de la Vulgate a traduit à la lettre par *à*, *à Christo*; au lieu qu'en cèt endroit & en quelques autres, tant du Vieux que du N. Testament, elle signifie *propter*, *à cause*, en sorte qu'il falloit traduire ici *propter Christum*, *à cause de Jesus-Christ*, & non pas *de Jesus-Christ*, ou, par *Jesus-Christ*. La raison de cette signification est fondée sur ce que la particule Grecque ὑπὲρ & la Latine *à*, répondent à l'Hébraïque *Min*, qui signifie quelquefois en Hébreu *propter*, *à cause*.

Avant que de quitter cèt endroit, achevons de raporter ce que M. Simon remarque dans sa Note, c'est que dans toute l'Ecriture, quand ce mot *être Anathème*, se prend en mauvaise part, il ne signifie autre chose qu'*être dévoüé*, *être traité comme un Scélérat*, *être exterminé*. C'est le sens que S. *Jerôme* a suivi, & celui, peut-être, qui est sujet à moins d'inconvéniens.

A l'égard des Hébraïsmes, M. Simon a crû qu'il ne devoit ni les rendre tous mot pour mot, de peur de devenir inintelligible; ni les omettre tous, de peur de faire une version trop éloi-

gnée

gnée de l'Original. Il n'a rien changé dans de certaines façons de parler qui ſont fréquentes aux Hébreux; mais qu'on entend facilement ſans Commentaire. Ainſi *Matth. IX.* 30. on lit dans la Vulgate & dans le Grec, *leurs yeux furent ouverts*. M. Simon a gardé cette expreſſion & s'eſt contenté de marquer à la marge, que c'eſt un Hébraïſme, qui ſignifie, *ils virent*. Par la même raiſon, il a mieux aimé traduire avec le Pére *Amelote* & Meſſ. de Port-Royal, ces paroles du *Chap. V. vers.* 2. du même Evangeliſte, *aperuit os ſuum*, par ces autres, *ouvrant ſa bouche*, que par celles-ci avec les Jéſuites de Paris, *commençant à parler*. En effet pluſieurs ſavans Commentateurs après S. *Auguſtin*, ont trouvé je ne ſai quoi de myſtérieux dans cette premiére expreſſion Certain Prédicateur, à ce que j'ai ouï dire, expliquant ces paroles, trouva que Jeſus Chriſt ouvrit ſa bouche pour dix raiſons, qu'il raporta l'une après l'autre, encore oublia-t-il la meilleure, c'eſt qu'il ouvrit ſa bouche pour parler.

Mr. Simon a auſſi retenu certains mots conſacrez par l'uſage de la Vulgate dans l'Egliſe Latine, tels que ſont ceux de *Baptême*, *Pénitence*, *Foi*, *Au-*

Ange, *Eglise*, *Synagogue*, *Scribe*, &c. parce que, quoi que ces mots ne soient pas originairement François, ils sont pourtant entendus de tout le monde.

Il y a d'autres mots, qu'il n'est pas possible de rendre en une autre Langue, que par de longues périphrases. Mr. Simon les a aussi conservez & en a renvoyé l'explication à ses Notes. Tel est le mot de *Phylactére*; qui, selon son Etymologie, signifie ce qui sert à conserver, parce que ces Phylactéres sont faits pour conserver quatre sentences de la Loi, écrites sur du parchemin & renfermées dans une peau de veau noire, qui a la forme d'un petit quarré. Ce petit quarré est au milieu de deux courroyes où il est attaché. Quand les Juifs font leurs priéres, ils se ceignent la tête de ces courroyes, en sorte que le quarré, qui est au milieu, vient droit sur le milieu du front, pendant tant soit peu sur le haut du nés: ce sont là les Phylactéres de la tête. Ils attachent aussi d'autres Phylactéres semblables au pliant de leur bras gauche. Les Pharisiens, pour paroître plus gens de bien, affectoient d'avoir des Phylactéres plus larges & plus grands que les autres Juifs.

Il paroit assez par ce que nous venons de dire, que l'Auteur ne croit pas, comme quelques autres, qu'afin qu'une traduction soit bonne il ne doit rien y avoir qui ne soit conforme à nos usages & à nos coutumes. Ces versions trop libres sont sujettes à de grans inconvéniens, & quand il s'agit de l'Ecriture Sainte, il vaut mieux y laisser quelques endroits obscurs, que de se donner trop de liberté.

Il ne faut pas néanmoins être si scrupuleux, que de ne pas oser mettre deux mots pour un. S. *Jean* & S. *Paul* s'expliquent quelquefois d'une maniére si abrégée, qu'il n'est pas possible de dire les mêmes choses dans notre Langue en aussi peu de mots. Il est alors permis, pour ne rien laisser de suspendu, d'achever le sens; mais il faut bien prendre garde de ne pas le limiter, sous prétexte de ces additions.

Pour les Notes, n'ayant eu d'autre dessein, que d'y expliquer le sens littéral des Ecrivains Sacrez, * *on n'y doit point chercher cette* MYSTIQUERIE, *qui ne peut être goûtée que des personnes peu judicieuses.*

II. VOILA l'Idée générale qu'on doit

* *Ce sont les termes de l'Auteur.*

doit avoir de cèt Ouvrage. En le liſant, nous avions fait diverſes remarques particuliéres, dont nous voulions faire uſage dans cèt Article: mais un ſavant homme nous ayant prévenu dans un Article qu'il a inſéré dans les *Mémoires de Trevoux*, qui s'impriment à Amſterdam, & ayant raporté quelques unes de ces remarques, nous ne pouvons que glaner après lui. Nous nous reſtraindrons dans l'Evangile ſelon S. Matthieu; laiſſant au Savant, dont nous venons de parler, le ſoin d'examiner tout l'Ouvrage, ſelon la promeſſe qu'il en fait dans l'Article que nous avons cité.

Chapit. V. vers. 26. *Que vous n'ayez payé juſqu'au dernier liard.* L'Auteur qui a ſouvent conſervé les noms des monnoyes anciennes, auroit pû encore le conſerver ici, ou traduire, comme Meſſ. de Port-Royal, *la derniére obole.* Le mot de *liard* ſonne ſi mal, que je ne ſai s'il peut entrer dans une verſion de l'Ecriture.

Chapit. VIII. vers. 8. *Commandez ſeulement de parole*; je ne ſai ſi on a jamais parlé ainſi en François; c'eſt s'attacher un peu trop à ſon Texte; il me ſemble que la Verſion de Port-

Royal eſt aſſez littérale en cèt endroit, pour ne pas l'abandonner. *Dites ſeulement une parole*, ou ſi l'on veut *commandez ſeulement*; car c'eſt de parole que l'on commande, cela s'en va ſans dire. La Note de l'Auteur, où il dit qu'il faut traduire à la lettre la Vulgate comme il a fait ne guerit de rien, & ne ſauve pas le barbariſme.

Chap. XII. vers. 4. *& mangea les pains, qui avoient été mis devant le* Seigneur. Je ne ſaurois blâmer cette traduction. Quoi que nós oreilles ſoient accoutumées aux *pains de propoſition*, je conviens avec Mr. Simon que le mot de *propoſitionis* en Latin, ſignifie toute autre choſe que celui de *propoſition* en notre Langue. *Proponere* ſignifie ici tant dans le Latin que dans le Grec *mettre devant quelcun*; or très-certainement ce n'eſt point ce que les mots de *propoſer* & de *propoſition* ſignifient en François. J'aimerois autant qu'on traduiſit *comburere lignum*, *brûler une ligne*, au lieu de, *brûler du bois*; parce que le mot de *ligne* a bien plus de raport à celui de *lignum*, que le mot de *bois*. Mais, dira-t-on, on ne peut rendre le mot Latin par un ſeul mot: qu'importe? Surtout puis qu'en

qu'en mille autres occaſions on n'a pas eu le même ſcrupule : témoin le mot d'*ἐνεργέω*, qu'on traduit avec raiſon par ces trois ici *opérer avec efficace*.

Chapit. XII. 20. *Il ne briſera point un roſeau caſſé &c.* Mr. Simon remarque avec ſolidité, que cette expreſſion, de même que celle qui précéde, ne ſignifient que la grande douceur & la patience de J. C. dans toutes ſes actions. Ceux qui l'expliquent autrement auroient bien de la peine de trouver de la liaiſon entre ces paroles & celles qui précédent.

Vers. 39. *Cette race méchante & infidéle.* Il y a dans le Grec & dans la Vulgate le mot d'*adultére* au lieu de celui d'*infidéle* ; je conviens avec qu'il s'agit ici de l'incrédulité ; mais pourquoi Mr. Simon, qui pouſſe quelquefois le ſcrupule ſi loin ; a-t-il été ſi peu ſcrupuleux en cét endroit ? C'eſt qu'il eſt bien rare d'être toujours uniforme.

Chap. XIII. vers. 30. *Cueillez premiérement l'yvraie, & en faites des paquets pour brûler.* Je doute que le mot de *paquet* ſoit bien propre, lors qu'il s'agit de blé : pourquoi ne pas ſe ſervir de celui de *bottes* avec Port-Royal ;

eſt-ce que ce mot ne répond pas aſſez à celui de *Faſciculos*, qui eſt dans la Vulgate?

Chap. XV. vers. 24. *Je n'ai été envoyé qu'aux brebis de la Maiſon d'Iſraël, qui ſont perdues.* Voici la Note de l'Auteur ſur cèt endroit. *La promeſſe du Meſſie avoit été faite à Abraham pour ſa poſtérité, & en effet J. C. ne s'eſt adreſſé qu'aux Juifs.* J'entends mieux le texte, que cette Note: afin qu'elle eut du ſens, il me ſemble, qu'il faudroit dire, *la promeſſe du Meſſie n'avoit été faite à Abraham, que pour ſa poſtérité*; mais alors la choſe ſeroit fauſſe, à moins que par la poſtérité d'Abraham on n'entendit tous les vrais croyans; & en ce ſecond cas, la remarque ne ſeroit rien au fait.

Chap. XVI. vers 18. *Vous êtes Pierre, & ſur cette pierre.* Je crois aſſez avec M. Simon, que cela regarde perſonnellement l'Apôtre S. Pierre, au ſens que l'a expliqué *Cameron:* mais n'eſt-ce point entrer dans les Notes Théologiques, contre le plan qu'il s'eſt formé, que de prouver dans ſa Note, qu'il ne s'agit là que de *Pierre*? Il n'ignore pas les Controverſes, qui ſont entre les Chrétiens ſur ce ſujet. Cèt exemple, & quelques autres qu'on

pour-

pourroit alleguer, prouvent que s'attendre à un Interprète & à un Commentateur, qui ne laisse point glisser ses sentimens dans sa Version & dans ses Notes, c'est s'atendre à de belles Chimères. La Note qui suit, & qui est sur le même sujet, mérite d'être raportée. *Il n'y a rien de si commun, dans les Livres des Juifs*, dit Mr. Simon, *que ces mots* lier & délier, *pour dire qu'une chose est défenduë, ou licite & permise. Ainsi J. C. donne à S. Pierre tout pouvoir de déclarer dans la nouvelle loi ce qui étoit péché & ce qui ne l'étoit point,* & d'en absoudre. Il me semble que ces deux derniers mots sont de trop, & qu'après avoir si bien débuté, par le sens que les Juifs donnent aux mots de *lier & délier*; il ne faloit pas si mal finir. Il y a plus dans la conclusion, que dans les prémisses.

Chap. XVII. vers. 5. *C'est là mon fils bien aimé en qui je me plais, écoutez-le. C'est-à-dire*, remarque Mr. Simon dans sa Note, *ce n'est plus Moyse & les Prophétes qu'il faut écouter; mais plutot mon fils unique qui est venu pour perfectioner l'ancienne Loi.* Je connois bien des Savans, qui mettront cette Note au rang des Théologiques; & qui soutiendront d'ailleurs qu'elle est fausse.

On en voit assez la raison.

Chap. XVII. vers. 25. *Les enfans, dit Jesus, sont donc libres.* Le mot *Libre*, ne signifie point celui qui est exemt de payer un tribut ; & c'est pourtant ce qu'a voulu dire Jesus-Christ. Il est vrai qu'on lit dans la Vulgate le mot *Liberi* ; mais ce mot signifie quelquefois exemt, d'où vient qu'*immunis* est expliqué par *liber à munere*. Il en est de même du mot de l'original ἐλεύθεροι, qui signifie aussi *exemt*, témoin le Proverbe, ἐλεύθεραι αἶγες ἀρότρων, *les chévres sont exemtes de la charrue*.

Chap. XVIII. vers. 21. *Combien de fois lui pardonnerai-je ? Jusqu'à sept fois ?* Le scrupule de ne pas vouloir suppléer deux petits mots, rend cette Traduction bien rude, pourquoi ne pas dire avec Port-Royal, sera-ce *jusques à sept fois* ?

Chap. XIX. vers. 6. *Il sortit aussi sur l'onzième heure*, n'en déplaise à Port Royal & à Mr. Simon, cette expression n'est point Françoise ; & *sur les onze heures* explique aussi exactement l'original, que *sur l'onzième heure*.

Chap. XXI. vers. 5. *Dites à la fille de Sion*, Mr. Simon dit qu'il faut entendre par là la Ville de Jérusalem, & que les Hébreux la nommoient ainsi à cause

cause d'une montagne de ce nom, qui étoit dans la Ville, & sur laquelle étoit une forteresse. Il ajoute qu'ils donnent souvent à leur ville le nom de fille.

Chap. XXII. vers. 16. *& par les Hérodiens.* Notre Traducteur, après avoir raporté divers sentimens sur ces Hérodiens, dit qu'il y a de l'apparence qu'on donna ce nom à ceux qui s'attachérent au parti d'*Hérode*, pour maintenir le commandement dans sa famille, y ayant eu là-dessus de grandes divisions entre les Juifs. Le Chef de ces gens-là fut *Manahem*, dont il est parlé au *Chap. XIII. des Actes des Apôtres.* Il étoit fort attaché aux opinions des Saducéens.

Vers. 37. *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur &c.* Mr. Simon prétend, que toutes les expressions que Jesus Christ entasse en cèt endroit ne signifient autre chose, sinon vous aimerez Dieu sincérement du fonds de votre cœur, & par préférence à toute autre chose. Il ajoute que les Hébreux se servent souvent de mots synonymes, qui ne signifient tous que la même chose. Ce n'est point là une Note litérale, mais Théologique. Mr. Simon n'ignore pas les disputes qu'il y

a entre les Chrétiens ſur le ſens de ces paroles; & que les Réformez, qui s'en ſervent contre la Doctrine des Conſeils Evangéliques, ne les expliquent pas ainſi.

Chap. XXIII. 24. *Guides aveugles qui coulez ce que vous beuvez, pour ne pas avaler un moucheron*, il y a proprement dans l'original, *qui coulez le moucheron*. Mr. Simon, qui dans l'exemple raporté ci-deſſus, a fait ſcrupule d'ajouter deux petits mots, pour parler intelligiblement, en a ajouté ici ſept ou huit, ſans en marquer aucun en Italique. Nouvelle preuve de la difficulté qu'il y a d'être uniforme.

Chap. XXV. 24. *Je ſai que vous êtes un homme rigide.* Je doute que le mot de *rigide* ſoit bien propre en cèt endroit, celui de *rude*, ou de *ſevére*, ou même de *dur*, me paroit être beaucoup plus conforme & à l'intention de J. C. & à la Vulgate, qui a traduit *durus es.*

Chap. XXVI. vers. 26. 28. *C'eſt là mon corps, c'eſt là mon ſang.* Mr. Simon dit dans ſa Note, que c'eſt de cette maniére qu'il faut traduire le pronom démonſtratif *hoc*, ſelon les régles de la Grammaire. J'avoüe que je ne ſuis pas aſſez habile Grammairien pour découvrir

couvrir, qu'on ne puiſſe pas exactement traduire ces paroles *hoc eſt corpus meum*, par, *ceci eſt mon corps*; comme les traduiſent preſque tous les Interprêtes.

Chap. XXVII. vers. 9. *Cette parole du Prophéte Jeremie.* On ne ſera pas fâché de lire la remarque de M. Simon ſur un paſſage ſi difficile. *Ce paſſage*, dit-il, *ſe trouve dans* Zacharie. *On lit néanmoins dans tous les Exemplaires Grecs* Jéremie, *à la reſerve d'un de Mr.* Colbert, *où il y a* Zaxapiou: *mais cette leçon ne peut venir que de la correction de quelque Copiſte: car l'autre leçon eſt dans le Grec dès les premiers Siécles de l'Egliſe. Quelques Critiques croyent que c'eſt une faute, qui vient de ce que les Copiſtes ont écrit* ΖΡΙΟΥ, *d'où l'on a fait* ΙΡΙΟΥ. *S.* Jerôme *a lû dans un Livre Apocryphe, attribué à Jéremie qui étoit à l'uſage des Nazaréens, ce même paſſage mot pour mot: on ne lit dans la Verſion Syriaque ni* Jeremie *ni* Zacharie; *mais ſeulement le mot de* Prophéte: *ce qui paroit être une correction.* Sanctius *a cru qu'une partie de ces paroles étant dans Jéremie, S. Matthieu n'a cité que ce Prophéte, ſans parler de Zacharie: cette maniére d'écrire ſe trouve en d'autres endroits des Evangeliſtes. Il y en a qui croyent qu'on*

cité Jérémie ; parce qu'il étoit autrefois à la tête de tous les Prophètes. A l'égard de la Prophétie, l'Evangeliste en a plutôt rapporté le sens que les paroles. C'est là, je pense, en peu de mots, tout ce qu'on peut conjecturer de plus plausible sur ce passage.

Vers. 28. *Que sa mort retombe sur nous & sur nos enfans.* Je ne vois pas pourquoi Mr. Simon a abandonné en cet endroit & le Grec & la Vulgate, & les autres Traducteurs, le mot de *sang* me paroit pour le moins aussi intelligible en cet endroit que celui de mort ; & je ne sai s'il est plus François de dire *que sa mort retombe sur nous*, que de traduire mot à mot, *que son sang soit sur nous.*

ARTICLE VII.

SEXTI AURELII PROPERTII ELEGIARUM LIBRI QUATUOR, *Ad fidem Veterum Membranarum sedulo castigati : Accedunt Notæ & terni Indices ; quorum primus omnes voces Propertianas complectitur.* C'est-à-dire, *les quatre Livres d'Elégies de Sextus Aurelius Properce, corrigez avec soin sur les anciens Manuscrits.*

nuscrits. On y a joint des Notes, & trois Indices, dont le premier comprend tous les mots dont s'eſt ſervi Properce. A Amſterdam, chez les Weſteins. in 4. 1702. pagg. en tout 552.

QUOIque les Poëſies de *Properce* ayent été fort eſtimées des Anciens, & qu'ils en ayent parlé avec Eloge, elles n'ont pas laiſſé de courir grand riſque de ſe perdre. Du tems de *François Pétrarque* & de *Jean Bocace*, c'eſt-à-dire, bien avant dans le quatorziéme Siécle, on ne les avoit point encore déterrées. Ce ne fut que vers le milieu du quinziéme, qu'on les trouva par hazard dans une cave, ſous des tonnaux, à moitié effacées par le tems. Dès lors on commença de les publier, & châcun s'occupant à les entendre, les Critiques ſe donnérent auſſi la peine de tâcher de rétablir les endroits corrompus. Mr. *Broekhuyſe*, à qui nous ſommes redevables de cette nouvelle Edition, dit qu'on auroit pû eſpérer d'y réuſſir, ſi des Critiques hardis, & qui n'avoient pas toute la ſuffiſance néceſſaire, n'euſſent eu la témérité de l'entreprendre, & de changer & gâter tout ce qu'ils n'entendoient pas; en ſorte que, ſelon lui, les Edi-

tions les plus anciennes de Properce, ſont les moins défectueuſes, parce qu'elles n'ont pas paſſé par les mains de ces hardis & téméraires Critiques. C'eſt auſſi à celles-là que Mr. Broekhuyſe a eu recours, pour nous procurer cette nouvelle Edition: mais il ne s'en eſt pas contenté. Il a trouvé le moyen d'avoir divers Manuſcrits, & d'en faire conſulter quelques autres à Paris, par le moyen de ſes Amis. C'eſt avec ces ſecours qu'il s'eſt apliqué à nous donner un Properce beaucoup plus correct, que tous ceux qu'on a vûs juſques à préſent; on n'a qu'à en lire une ſeule Elégie avec les Notes qui l'accompagnent, pour s'apercevoir de cette vérité.

Quant aux Remarques, quoi qu'il y en ait pluſieurs, qui contiennent l'explication des paroles du Texte; il paroit pourtant que le principal but de Mr. Broekhuyſe n'a pas été de rendre ſon Auteur intelligible: preſque toutes ſes Notes tendent à raporter les diverſes leçons, à les examiner, à apuyer celle qui lui paroit la meilleure, par de ſemblables expreſſions, qui ſe rencontrent dans les autres Poëtes, à refuter ſouvent les Interprétes qui l'ont précédé, & à illuſtrer les penſées de Pro-

Properce par les paſſages paralléles des autres Poëtes Latins. Mr. Broekhuyſe étoit d'autant plus capable de ſe bien aquitter de cette derniére partie de ſon deſſein, qu'étant lui même très-bon Poëte, il poſſéde très-bien *Virgile*, *Horace*, & les autres Auteurs ſemblables.

Je n'entrerai dans aucun détail; ce que je viens de dire ſuffit, pour donner une aſſez juſte idée de cette Edition; mais je me ſervirai de cette occaſion, pour raporter deux Remarques ſur Properce, que j'ai rencontrées dans le Dictionaire de Mr. *Bayle*, & qu'on auroit, peut-être, de la peine à y trouver, ſi on vouloit l'entreprendre, parce qu'il n'en eſt rien dit dans la Table. Du moins, ſai-je bien que me ſouvenant de les y avoir luës, ſans marquer l'endroit, j'ai emploié enſuite à peu près tout un jour à les y retrouver. On ne rendroit pas un petit ſervice au Public, ſi on publioit une Table plus ample de tout ce qu'il y a de remarquable dans ce vaſte Ouvrage, que celle qu'on y trouve, & qu'on n'a pas voulu faire plus longue de peur d'épouvanter certaine ſorte de Lecteurs. Pour moi je ſuis ſûr, que ce Dictionaire ſeroit de la moitié plus

utile qu'il n'eſt, ſi l'on en avoit une Table bien ample & bien exacte. Cela ſoit dit en paſſant. Je viens aux deux Remarques que j'ai promis de raporter.

La premiére eſt ſur * la derniére Elegie du ſecond Livre, où on lit ces vers

Qualis & Adraſti fuerit vocalis Arion
Triſtis ad Archemori funera Victor Equus.

Paſſerat a prétendu que le mot *Triſtis* ſe raportoit à *Arion*, & que Properce avoit donné cette Epithéte à ce cheval, pour marquer la triſteſſe qu'il eut de voir qu'un autre qu'Adraſte ſon maître légitime ſe ſervoit de lui. Mr. Bayle croit que le mot *triſtis*, ſe raporte à l'accident funeſte d'Archemore, pour lequel les Jeux Néméens étoient célébrez: car, comme nous l'avons remarqué † ailleurs, Archemore fut tué par un Serpent à l'occaſion des Princes qui alloient aſſiéger Thébes. Mr. Broekhuyſe, qui cenſure auſſi vivement Paſſérat, & le ‡ *miſérable* Commentateur Pariſien, qui

* *Dans l'Article d'Arion.*
† *Nouvelles de Juill. 1700. pag. 65.*
‡ *C'eſt l'épithéte dont il le régale.*

qui l'a copié, eſt auſſi du ſentiment que le premier mot du ſecond vers ſe raporte à Archemore & non au cheval; mais il veut qu'on liſe *triſtia* & non pas *triſtis*, & que l'*a* du mot qui ſuit ait été cauſe de la faute. Il eſt vrai que je ne vois pas que ſa conjecture ſoit apuyée ſur la foi d'aucun manuſcrit.

La ſeconde Remarque eſt ſur la * ſeconde Elégie du même Livre, où Properce ayant dit que l'Amour eſt une paſſion qui contraint les jeunes gens, à tout endurer, le prouve par la priſon de *Melampus*.

Turpia perpeſſus vates eſt vincla Melampus
Cogitus Iphicli ſubripuiſſe boves.

Mr. Bayle ſoutient que cèt exemple eſt mal allegué; parce que ce ne fut point l'amour d'une fille, mais l'amitié fraternelle, qui porta Melampus à s'expoſer à la honte de la priſon. † *Théocrite* a ſervi de guide à Pro-

* *Mr. Bayle marque la troiſiéme, & il y a effectivement des Editions, où de la premiére Elégie de ce Livre on paſſe à la 3. ſans en marquer une ſeconde. Telle eſt une Edition de Louïs Elzevier de 1651. dont je me ſers. Cette ſeconde remarque de Mr. Bayle ſe trouve à la page 1087.*

† *Eidyll. 3. ſub finem.*

Properce pour s'égarer. Il a mis auſſi Melampus entre les exemples de la force de l'Amour. L'envie de placer une Erudition á extorqué pluſieurs choſes mal à propos aux anciens Poëtes. *Ronſard* & quantité d'autres au ſeiziéme ſiécle donnérent dans cèt Ecueil. J'emprunte tout cela de Mr. Bayle, & je me ſers de ſes propres paroles.

Mr. Broekhuyſe a ajouté trois Indices à ſes Notes; le premier eſt des mots qui ſe trouvent dans Properce; le ſecond eſt des Auteurs citez, expliquez, corrigez, ou critiquez dans les Notes, avec les endroits, où il en eſt parlé; le troiſiéme eſt des mots & des choſes qu'on trouve expliquées dans ces mêmes Notes.

ARTICLE VIII.

Extrait de diverſes Lettres.

D'*Angleterre.* Mr. *Allix* a traduit du Grec la Réfutation que *Nectarius* Patriarche de Jéruſalem a faite de l'Autorité du Pape ſur l'Egliſe, & y a joint quelques Notes. *Beatiſſimi & Sapientiſſimi Magnæ & Sanctæ Urbis Jeruſalem Patriarchæ Domi-*

ni

ni Nectarii *Refutatio Theſium de Papæ Imperio, quas per* Petrum *eorum Magiſtrum ad ipſum attulerunt Fratres, qui Hieroſolymæ agunt.* Cela fait un *in* 8. de 439. pages. L'Original fut imprimé dans la Moldavie en 1672. Vous ne ſerez, peut-être, pas fâché de ſavoir ce que ce bon Patriarche répond à la difficulté, que le Catholique lui avoit faite ſur les Miracles. Il lui avoit ſoutenu, qu'il n'étoit pas poſſible, que ſon Egliſe fût la véritable, puis qu'on n'y voyoit faire aucun Miracle; au lieu que dans la Romaine, il s'y en fait, comme chacun ſait, pluſieurs milliers tous les jours. Le Grec dit qu'il ne veut pas s'inſcrire en faux contre les Miracles, qui ſe font dans l'Egliſe Romaine; mais qu'il eſt ſi peu vrai, qu'il ne s'en faſſe aucun dans la Grecque, qu'il peut lui en citer quatre, qui ſont connus de tout l'Orient. Le premier regarde le *Pain de l'Euchariſtie*, qui n'étant beni qu'une fois l'année, c'eſt-à-dire, à la Pentecôte, demeure un an ſans ſe corrompre. On trouva même à Chandace ville de Créte, qu'il s'étoit une fois conſervé trois cens ans (*Trecentos annos.*) Le ſecond Miracle, qui eſt d'une notorieté publique, paroit dans l'Eau ſanctifiée,

ctifiée, qui étant consacrée tous les ans, le jour de la Théophanie, par l'invocation de la très-sainte Trinité, par la vertu & l'intervention du saint Esprit, ne se corrompt point; mais demeure dès soixante & dix années plus pure & plus claire que le cristal. On en déterra dans les fondemens d'un Monastére du mont Sina, qui avoit été *sanctifié*, il y avoit quatre vints ans. Cependant elle étoit très-claire, & avoit une odeur merveilleuse; elle guérissoit même les malades, ce dont l'Auteur est témoin oculaire. Les vertus journalieres de cette eau, c'est de faire lever la pâte, lors qu'on la mêle avec la farine, de chasser le Diable, &c. Un Prêtre déposé ayant voulu un jour s'aprocher, pendant qu'on la sanctifioit; non seulement elle se corrompit à l'instant, mais elle devint plus noire que de l'encre, & d'une odeur insuportable. Le troisiéme miracle a quelque chose d'afreux. Si une personne, sur qui on a lancé l'excommunication legale & canonique, vient à mourir pendant ce malheureux période, son cadavre ne se dissout point; mais au lieu d'être incorruptible & d'avoir un air agréable, comme une personne, qui dort, tels

que

que ſont les corps des Saints; il devient difforme, infect, & enflé, comme un tambour. Si néanmoins les héritiers, les domeſtiques de ce malheureux, ou ceux qu'il avoit offenſez, veulent bien s'intereſſer pour lui, & engager les prêtres ou leurs ſupérieurs, à faire des priéres pour lui, il ſe diſſout & ſe réduit en pouſſiére dans très-peu de tems. Le quatriéme Miracle, qui revient conſtamment tous les ans, & qui n'eſt pas moins connu des Infidéles que des Chrétiens, arrive le jour de Pâques, dans le S. Sépulcre. Le Prêtre y entre un peu avant le jour pour faire le ſervice; les chandelles ſont alors toutes éteintes, & le Prêtre a une pleine main de bougies, qui le ſont auſſi. Mais on aperçoit bientôt une petite *flamme*, comme un rayon de *lumiére*, qui ſort de la *Pierre ſainte*, qui s'avance peu-à-peu, & qui allume enfin les bougies du Prêtre, qui les diſtribuë à tous les Aſſiſtans. Les Arabes, qui s'y ſont trouvé pluſieurs fois, n'ont pû retenir leurs Exclamations à la vuë d'un miracle ſi éclatant.

Mr. *Bever* a donné le premier Volume de ſon Hiſtoire du Roi *Guillaume*

me M. qui va juſqu'à ſon Couronnement. L'Edition en eſt preſque toute venduë; ce qui eſt une marque qu'elle n'a pas été mal reçuë. Auſſi peut-on dire, que perſonne n'a encore ſi bien éclairci ce qui regarde la derniére Révolution. Le long ſéjour, qu'il a fait en Angleterre, le commerce qu'il entretient avec des perſonnes, qui ont eu part aux affaires publiques, la commodité qu'il a de conſulter les Regîtres des Chambres du Parlement, & d'avoir toutes les piéces, qui ont été imprimées, feront toujours préférer ſon Hiſtoire, à toutes celles qu'on pourra faire ſans ces ſecours. Il ſeroit à ſouhaiter, qu'on la traduiſit en François.

De Rome. L'Abbé *Fontanini* fait actuellement imprimer la Vie de S. *Caſſien*, où il y aura des choſes fort curieuſes. Nous attendons préſentement la publication des Décrets ſur l'affaire de la Chine. Mr. *Charmot* paroit fort content; il n'en eſt pas de même des PP. Jéſuites: cependant ils ſe flattent encore, que le Pape ne décidera rien, qui leur porte du préjudice, ni qui ſoit directement contraire à leurs prétenſions. Il paroit ici une Lettre d'un Religieux Auguſtin Miſſio-

ſionaire à la Chine, par laquelle il repréſente au Pape, que Sa Sainteté ne doit rien innover au ſujet des Cérémonies de la Chine conteſtées; mais s'en tenir aux Décrets des Papes *Alexandre VII.* & *Clement IX.* qu'autrement ce ſeroit ſe mettre en danger de perdre la Religion Catholique dans ce vaſte Empire. Ce Miſſionaire ajoute, que les Vicaires Apoſtoliques ont ſuſcité cette querelle aux Jéſuites par un eſprit de jalouſie, &c. On a donné une copie de cette Lettre à tous les Cardinaux de la Propagande, ce qui les embarraſſe fort.

De France. Une Lettre écrite de Gerberoy près de Beauvais en Picardie & dattée du 2. Mai 1702. porte qu'un jeune homme âgé de vint cinq ans nommé *Teſtard*, ſe ſentant incommodé de quelques mouvemens irréguliers vers le bas ventre, & entendant une eſpéce de croaſſement, ſemblable à celui des grenouilles, crut qu'il avoit le corps plein de ces animaux. Il ſe mit entre les mains d'un Médecin nommé Mr. *du Sauſſay.* Après quelques remédes, il a rendu des grenouilles par haut & par bas, les unes en vie, les autres mortes & entiéres, les autres par morceaux. Cependant il n'eſt point gué-

ri;

ri ; le croaſſement continuë, & cela dans des tems réglez, par exemple, vers les ſix heures du ſoir. Ce croaſſement ceſſe dès que le malade a mangé.

Mr. l'Abbé *Faydit* avoit fait imprimer depuis peu la *Vie de S. Amable* Prêtre & Curé de la ville de Riom en Auvergne &c. avec des Eclairciſſemens ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & Civile d'Auvergne, où il refutoit ce que Mr. *Baillet* en avoit dit. Ce Livre étoit *in* 12. & ſe vendoit chez *Moreau*. Mais quoi qu'imprimé avec Privilége, il n'a pas laiſſé d'être ſuprimé deux jours après qu'il a été mis en vente. La raiſon en eſt, que l'Auteur avoit manqué de bonne foi dans l'impreſſion de ſon Livre, en changeant quantité d'endroits du Manuſcrit ſur lequel il avoit obtenu le Privilége ; & ne ſe faiſant point ſcrupule d'inſérer ce qu'il a jugé à propos dans le corps de ſon Livre, & ſurtout ce que l'Examinateur ne lui auroit pas paſſé. Il croyoit, que c'étoit aſſez d'être à l'abri d'un privilége, pour ſe donner toute liberté. Il ſemble que cèt Abbé ſoit né pour ſe faire des affaires. Son Ouvrage eſt diviſé en trois Parties. La premiére contient la Vie de S. Amable écrite par

Juſte

Juſte Archiprêtre, vers l'an 1125. La ſeconde Partie comprend des Eclairciſſemens & Diſſertations Critiques ſur cette vie, & ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Civile d'Auvergne du cinquiéme & du douziéme ſiécle. La troiſiéme Partie eſt un Panégyrique ou Eloge hiſtorique de S. Amable.

D'Allemagne. Mr. *Jean François Budé* a publié depuis peu à Hall, *Introductio ad Hiſtoriam Philoſophiæ Ebræorum. Accedit Diſſertatio de Hæreſi Valentiniana.* Il y a bien des choſes propres à remplir un Extrait. Il y a un peu plus de tems que le Livre ſuivant paroit, * *Burcardi Antiquitatum Romanarum Syntagma, ſive de Ritibus Sacris Syſtema abſolutius, adjecta Bibliotheca, Figuris æneis, & Indicibus neceſſariis.* C'eſt un aſſez gros *in* 4. imprimé à Jena.

Voici un petit *in* 12. ſur une matiére aſſez ſinguliére, imprimé à Francfort. *Joannis Nicolai Tractatus de Calcarium uſu & abuſu, nec non juribus illorum, lectu jucundus, utilis, & variis antiquitatibus illuſtratus.* Le même Auteur avoit publié peu de tems auparavant un autre petit *in* 12. *Diſquiſitio*

* *On le trouve à Amſterdam, chez van der Plaats, de même que le ſuivant.*

ſitio de Chirotecarum Uſu & Abuſu, in qua varii ritus, varia jura, & ſymbola illarum fuſè exhibentur. Ces deux petits Ouvrages ſe peuvent relier enſemble & faire un Volume raiſonnable.

AVIS.

A la page 635. des Nouvelles de Juin lig. 7. avant ces mots 7. *En ſeptiéme lieu.* mettez ceux-ci. 5. *S'ils ſont ſéparables de leur ſujet.* 6. *comment ils ſe produiſent.* Pag. 47. lig. 7. de ce mois *par tout.* liſ. *pour tout.*

TABLE

Des Matiéres Principales.

Juillet 1702.

L. Begerus, *Theſaurus Brandenburgicus.* 3
Marin Labbe', *Lettre ſur le Certificat de l'Empereur de la Chine.* 22
Des Maizeaux, *Réponſe à une Lettre de M. J***.* 31
Le Brun, *Hiſtoire Critique des Pratiques Superſtitieuſes.* 43
Ger. Jo. Vossii *Operum Tomus III.* 70
Richard Simon, *le N. Teſtament traduit en François, avec des Remarques.* 89
S. Aur. Propertii, *Elegiarum Libri IV.* 106
Extrait de diverſes Lettres. 112

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Août 1702.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCII.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Août 1702.

ARTICLE I.

Sancti OPTATI *Afri, Milevitani Episcopi de* SCHISMATE DONATISTARUM *Libri Septem: Ad Manuscriptos Codices & Veteres Editiones collati, & innumeris in locis emendati. Quibus accessere Historia Donatistarum una cum Monumentis veteribus ad eam spectantibus: nec non Geographia Episcopalis Africæ. Opera & studio* M. LUD. ELL. DU PIN, *Sacræ Facultatis Parisiensis Doctoris Theologi; nec non Philosophiæ Pro-*

fessoris Regii : Cum ejusdem notis, ut & Gab. Albaspinæi, Mer. Casaubon, Casp. Barthii, & aliorum, singulis paginis, in hac nova Editione subjectis. C'est-à-dire. *Sept Livres du Schisme des Donatistes, par S. Optat Africain Evêque de Milève, collationnez sur les Manuscrits & sur les anciennes Editions, & corrigez d'un nombre infini de fautes. On y a ajouté l'Histoire des Donatistes avec les Monumens anciens qui la concernent & la Géographie Episcopale de l'Afrique. Par les soins de M. Louis Ell. du Pin, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Professeur Royal en Philosophie. Avec ses Notes, & celles de Gab. d'Albaspine, de Mer. Casaubon, de Gasp. Barthius, & d'autres, qu'on a mises sous chaque page dans cette nouvelle Edition.* A Anvers, chez les Huguetan. 1702. in fol. pagg. en tout 436.

CEt Ouvrage d'Optat avoit déja été imprimé plus d'une fois, ce qui n'empêchoit pas que le Texte n'en fût encore extrêmement fautif. *Il le fut d'abord à Mayence en 1549. avec beau-

* Voyez la Nouvelle Bibliothèque de M. Du Pin, Tom. II. pag. 121. Edit de Holl.

beaucoup de fautes. Ensuite Mr. *Baudouin* savant Jurisconsulte le fit imprimer à Paris en 1563. après l'avoir revû sur un Manuscrit que Mr. *Dépense* lui avoit communiqué & l'avoit corrigé en plusieurs endroits. Il mit à la tête une grande Préface contre *Calvin*, dans laquelle il tâchoit de refuter la conclusion que ce Réformateur avoit tirée de l'Histoire d'Optat, qui est, que les Princes sont des juges légitimes en matiére de Religion. Il relevoit en même tems quantité de lourdes fautes & d'erreurs grossiéres, qu'il prétendoit que Calvin avoit embrassées. Il ne jugea pas à propos de mettre cette Préface dans la seconde Edition d'Optat, qu'il fit imprimer à Paris en 1569. avec *Victor d'Utique*, après l'avoir revû & corrigé sur un Manuscrit. C'est sur cette seconde Edition, que fut faite celle de *Commelin* de l'an 1599. Les Annotations de Baudouin sont savantes & curieuses, & éclaircissent bien l'Histoire des Donatistes; mais elles sont si longues qu'elles doivent plutot passer pour un Commentaire, que pour des Notes. En 1631. Mr. de *Laubespine* fit imprimer à Paris les Livres d'Optat dans un Volume *in folio* avec de petites Notes,

& de longues Observations, qu'il joignit aux Annotations de Baudoüin, & à quelques Notes d'un Auteur inconnu. Il y ajouta les Monumens concernant l'Histoire des Donatistes, avec l'Histoire de la Conférence de Carthage par Baudoüin; & les Observations Françoises & Latines sur la Discipline de l'Eglise. La même année 1631. *Mer. Casaubon* fit imprimer à Londres le Texte d'Optat en petit Volume, avec des Notes Critiques très-judicieuses. Enfin, Mr. *le Prieur* prit soin d'une nouvelle Edition de cet Auteur faite à Paris en 1679. On mit dans cette Edition les Préfaces de Baudoüin, les Notes de Mr. de Laubespine, de Casaubon, de Barthius, & celles de l'Auteur inconnu. Mr. le Prieur en ajouta encore quelques unes, qu'il mit au dessus de celles des autres. Tout cela fut suivi du Commentaire de Baudoüin, des Observations de Mr. de Laubespine sur Optat, de la Conférence de Carthage, & des autres piéces, dont on a parlé. Enfin l'Histoire de la Conférence de Carthage écrite par Baudoüin, étoit le dernier Ouvrage de ce Volume, qui eût quelque raport aux Livres d'Optat.

Après

Après tant d'Editions & de Commentaires, il sembleroit que cèt Auteur devroit être correct & bien éclairci. Il est pourtant vrai que le texte étoit encore fort corrompu & avoit grand besoin des soins de Mr. Du Pin. D'ailleurs les Notes de Baudoüin éclaircissent l'Histoire; mais il s'est trompé en plusieurs rencontres, comme l'a fait voir Mr. *de Valois*, dans sa savante Dissertation du Schisme des Donatistes. Les Notes & les Observations de Mr. de Laubespine expliquent quelques points de Discipline; mais elles ne sont pas toujours justes. Celles de Casaubon sont les meilleures pour l'intelligence du texte. Pour celles de *Barthius* & des autres, elles ne sont pas d'un grand prix. Le savant Mr. *Rigaut*, après avoir donné le *Tertullien*, le *Minutius*, & le S. *Cyprien*, avoit dessein de donner l'Optat, & comme il étoit fort habile Critique, & très-versé dans l'Antiquité Africaine, & dans la connoissance des Manuscrits, il auroit fait des corrections considérables, & rétabli le Texte d'Optat en plusieurs endroits. Mais il est mort avant que d'avoir entrepris cèt Ouvrage. On a quelque lieu de s'en consoler; puis que Mr. Du Pin a

bien voulu s'en charger.

On voit d'abord ici une Préface composée de trois parties. La premiére contient la vie d'Optat en peu de mots. 2. La seconde parle de son Ouvrage 3. La troisiéme rend compte de cette nouvelle Edition. Parcourons brièvement ces trois Articles.

1. On ne sait presque autre chose d'Optat, si ce n'est qu'il étoit Africain & Evêque de Milève. Mr. Du Pin conclut de quelques endroits de l'Ouvrage de ce Saint qu'il écrivit vers l'an 370. Il est vrai que dans le Catalogue des Evêques de Rome, qu'on trouve au Livre II. l'Auteur parle de *Sirice* qu'il met après *Damase*, & il est vrai que Sirice ne fut pas fait Evêque de cette ville avant l'an 384. On léve cette difficulté, en disant que le nom de Sirice a été ajouté à l'Ouvrage d'Optat, après qu'il eut été composé, ou d'une autre main, ou par Optat lui-même, comme cela paroit plus vraisemblable à Mr. Du Pin. Il vécut donc jusques au tems de l'Episcopat de Siride; il revit alors son Ouvrage, & peut-être y ajouta-t-il ce qui compose présentement le septiéme Livre. Sa vertu & son savoir lui aquirent le nom de Saint, & Baronius

ronius le place dans le Martyrologe Romain au quatriéme de Juin, comme un Saint dont le Calendrier doit être chargé.

2. Pour ce qui concerne l'Ouvrage d'Optat, il le composa pour refuter celui que *Parmenien* Donatiſte avoit composé, dans le deſſein de décrier la conduite du Parti contraire, qu'on nomme ſimplement du nom de Catholique. Il a diviſé tout ſon Ouvrage en ſix Livres, dont il nous donne lui-même le plan au ſeptiéme Paragraphe du premier. S. Jerôme ne parle que de ſix Livres d'Optat: mais on en trouve maintenant un ſeptiéme, qui a été rejetté de pluſieurs Savans, & de Mr. Du Pin lui-même, dans ſa *nouvelle Bibliothéque Eccléſiaſtique*: mais il nous déclare qu'il a changé de ſentiment, & il refute les trois raiſons qui l'avoient porté à le croire ſuppoſé. Il ſoutient préſentement que ce ſeptiéme Livre n'eſt pas proprement un Livre différent des précédens; mais que ce ſont quelques additions faites par l'Auteur, après avoir achevé ſon Ouvrage. Il eſt vraiſemblable, que S. Jerôme, qui ne compte que ſix Livres, ſe ſervoit d'un Exemplaire, où le ſeptiéme n'étoit point diſtingué des

précédens, comme n'en étant que le Suplément.

Mr. Du Pin prétend, qu'on peut tirer de grandes utilitez de cèt Ouvrage d'Optat; puis qu'outre la Défense de l'Eglise contre le Schisme des Donatistes, on y lit quantité de choses très-propres à éclaircir la Doctrine & la Discipline Chrétienne. Il semble pourtant qu'Optat donne un peu trop un franc Arbitre, puis qu'il enseigne, que c'est à l'homme à vouloir & à courir; quoi qu'il ne soit pas en son pouvoir de parachever la course; & qu'après qu'il a marché il reste encore à Dieu à supléer au défaut de l'homme. En général je puis dire, que, quoi qu'Optat ne manquât pas d'esprit, il n'avoit pas pourtant des idées fort nettes sur divers points de la Doctrine Chrétienne. Ce qu'il y a surtout à reprendre dans cèt Auteur, & que Mr. Du Pin desaprouve aussi; c'est la maniere allégorique, dont il explique plusieurs passages de l'Ecriture Sainte, en leur donnant un sens fort éloigné de celui qu'ils ont naturellement, & en les apliquant à des choses auxquelles elles n'ont point de raport. *Ce défaut*, ajoute Mr. Du Pin, *qui seroit tolérable dans un Prédicateur*, *ne*

ne semble pas être pardonnable à un Auteur, qui écrit un Traité de controverse, dans lequel il faut que toutes les preuves soient solides & convaincantes. Mais Optat avoit affaire à des Ennemis, qui en usoient de même, & qui abusoient des passages de l'Ecriture pour calomnier l'Eglise, & pour donner des éloges à leur Secte.

Quand on n'est pas accoutumé à cette méthode des Anciens, on ne sait où l'on en est en les lisant. S'ils ne se disoient pas d'ailleurs de grosses injures, & s'ils ne se persécutoient pas cruellement les uns les autres, on croiroit facilement, que leur combat n'est qu'une feinte, qu'ils ont peur de se blesser, & que pour l'éviter, ils choisissent dans l'Ecriture les armes les plus foibles, qu'ils y peuvent trouver, pour se les jetter à la tête. On se confirmeroit dans cette pensée, en faisant attention, que souvent ceux qui tiennent le parti de la vérité, négligent les argumens les plus solides, & que les partisans de l'erreur omettent les difficultez les plus importantes. Aussi voit-on que ceux qui ont renouvellé dans ce Siécle quelques unes des anciennes erreurs, savent bien mieux prendre leurs avantages, & que ceux qui soutiennent le parti de la vérité,

les refutent d'une maniére infiniment plus ſolide.

3. Il reſte à parler de ce que M. Du Pin a éxécuté dans cette Édition. Il s'eſt propoſé principalement quatre choſes. La premiére a été de corriger le texte d'Optat. Pour cèt effet, non content de conſulter toutes les anciennes Editions, il a trouvé cinq Manuſcrits, par le moyen deſquels, il a corrigé une infinité de fautes, en ſorte qu'il croit qu'il s'en faut peu que ce texte, qui avoit été juſqu'ici fort corrompu, ne ſoit à préſent à peu près rétabli. On a mis au deſſous de chaque page & au deſſus des Notes, les diverſes leçons, afin que le Lecteur puiſſe choiſir celle qui lui paroitra la plus juſte, & voir le grand nombre d'endroits, qui ont été corrigez.

La ſeconde choſe que Mr. Du Pin s'eſt propoſée, eſt d'ajouter de courtes Notes de ſa façon à celles dont nous avons parlé ci-deſſus. Il paroît avoir eu pour but, non d'y étaler une érudition hors d'œuvre; mais de faire entendre ſon Auteur. Il a omis celles de Mr. le Prieur, parce qu'elles ne contiennent rien de conſidérable, qui n'ait été remarqué par les autres Critiques.

La troiſiéme choſe qu'a fait Mr. Du

Du Pin, c'eſt qu'il a ajouté à l'Ouvrage d'Optat, les anciens Monumens qui concernent l'Hiſtoire du Schiſme des Donatiſtes. Cela avoit été déja exécuté, ſoit ſéparément, ſoit par quelques uns de ceux, qui ont publié ci-devant les Oeuvres de cet ancien Pére: mais il y en a qui paroiſſent ici pour la premiére fois, & d'autres qui ſont plus corrects que dans les Editions précedentes.

Enfin, Mr. Du Pin a fait précéder l'Ouvrage d'Optat, d'une Hiſtoire exacte & Chronologique du Schiſme des Donatiſtes. Voici quelle fut ſon origine. C'eſt Optat qui nous l'apprend.

L'Egliſe d'Afrique ſoufrit beaucoup par la perſécution que les Empereurs *Diocletien* & *Maximien* firent aux Chrétiens. On les obligea ſurtout de livrer leurs Livres Sacrez. Il y en eut pluſieurs, qui aimérent mieux ſoufrir le Martyre, que de commettre une telle lâcheté; mais il y en eut d'autres qui ſuccombérent, & qui ſauvérent leur vie aux dépens des Saints Livres. On leur donna le nom de *Traditeurs*. La perſécution finie, les Evêques de la Province d'Afrique s'aſſemblérent à Carthage pour élire un Evêque à la place de

Mensurius, sans y apeller les Evêques de Numidie. Ils choisirent par le suffrage de tout le peuple *Cecilien* Diacre de la même Eglise, *Felix* Evêque d'Aptunge lui imposa les mains, & il fut ordonné Evêque. Immédiatement après on lui remit le Mémoire des vases d'or & d'argent que Mensurius avoit confiez aux anciens de Carthage dans un voyage qu'il fut obligé de faire, & où il mourut. On apella les anciens à qui le dépot avoit été confié, & qui avoient résolu d'en faire leur profit. Se voyant contraints de le rendre ils firent un parti contre Cecilien. *Botrus* & *Celestius* irritez de n'avoir pas été élûs se joignirent à eux. Mais ce parti fut surtout puissamment fortifié par une Dame nommée *Lucille*, qui avoit été censurée par Cecilien de ce qu'elle avoit accoutumé avant que de communier de baiser l'os d'un mort, dont la Sainteté même n'étoit pas bien avérée.

Toutes ces gens se déclarérent contre Cecilien, refusant de communiquer avec lui, & voulant faire casser son ordination. Le Chef de ce parti étoit un certain *Donat des Cases Noires*, qui dès le tems que Cecilien étoit Diacre avoit déja fait un Schisme.

Ils envoyérent à *Second* Evêque de Tigisi & Primat de Numidie, le priant de se rendre à Carthage. Avec lui vinrent *Donat* de Mascule, *Victor* de Russicade, *Marin* de Tibili, *Donat* de Calame, *Purpurius* de Limate, *Menale* & plusieurs autres, dont la plûpart avoient confessé être Traditeurs, dans un Concile tenu auparavant à Cirthe. Ils ne s'assemblérent point dans la Basilique, où Cecilien se trouvoit avec presque tout le peuple de la Ville; mais dans une maison particuliére, où ils citérent Cecilien. Le peuple ne l'y laissant pas aller, parce qu'on découvrit qu'on vouloit le surprendre; il fut condamné, pour n'avoir pas voulu comparoître, & avoir été ordiné par un Evêque Traditeur, quoi que la plûpart de ses Juges fussent dans le même cas. Ils élurent en sa place *Majorin*, qui avoit été Domestique de Lucille & Lecteur, du tems que Cecilien étoit Archidiacre. Telle fut l'origine du Schisme, causée par l'avarice de quelques Vieillards, par l'esprit vindicatif d'une femme ambitieuse, par le dépit de quelques Evêques, & peut-être aussi par le trop de fermeté de Cecilien; car c'est une question à décider, si un Ecclésiastique, pour

éviter un Schiſme, n'eſt pas obligé de ſe démettre d'un emploi, qu'il poſſéde légitimement. On nomma les Schiſmatiques Donatiſtes, non pas tant à cauſe de Donat des Caſes Noires, un des principaux de ce Parti, qu'à cauſe d'un autre Donat plus fameux, qui ſuccéda à Majorin dans le tître d'Evêque de Carthage.

Il y eut un Concile aſſemblé à Rome, & enſuite un autre à Arles par l'autorité de l'Empereur *Conſtantin*, pour juger la cauſe de Cecilien, & il fut abſous dans l'un & dans l'autre. Les Donatiſtes en appellérent à l'Empereur, qui confirma ce que les deux Conciles avoient fait. Il fit après cela des loix contr'eux, qu'il revoqua en quelque ſorte dans la ſuite.

Il paroît par ce qu'on vient de dire qu'il ne s'agiſſoit d'abord d'aucun point de Doctrine entre les deux partis; cependant les choſes s'aigriſſant de plus en plus, pour fortifier le Schiſme, les Donatiſtes tomberent dans diverſes erreurs contraires à ce que croyoit le parti oppoſé. Ils ſoûtinrent que l'Egliſe Catholique ne ſe trouvoit que dans leur communion; qu'elle avoit été éteinte dans les autres parties du Monde; & que le Baptême

&

& les autres Sacremens dans toute autre communion que dans la leur étoient nuls. Ils rebâtizoient tous ceux qui se rangeoient de leur parti. Ils regardoient comme prophanes les Sacrifices & tout le service des Catholiques; ils fouloient aux piés l'Eucharistie que leurs adversaires avoient consacrée; ils racloient ou brûloient leurs autels, rompoient leurs calices, lavoient les murailles & le pavé de leurs Eglises, & regardoient en un mot comme prophane tout ce qui venoit de leur part. Ils se piquoient surtout d'une Discipline plus sévére, que celle des Catholiques, & rapellant la pratique de l'Eglise primitive, ils ne vouloient point reconnoître pour membres de l'Eglise les pécheurs publics & scandaleux. Mr. Du Pin avoüe que Cecilian ayant été condamné par un Concile composé de soixante & dix Evêques, quelques uns de ceux qui ne voulurent pas d'abord communiquer avec lui, emportez par une si grande autorité, furent en quelque sorte excusables.

Les Donatistes eurent souvent beaucoup à souffrir de la part des Catholiques, & ils n'épargnérent pas non plus leurs Adversaires, lors qu'ils en trouvérent

vérent l'occaſion favorable. Il y eut diverſes loix contr'eux, ils en obtinrent auſſi quelques unes en leur faveur, ſurtout de l'Empereur *Julien*. Ils ſe diviſérent entr'eux ſur des prétextes fort legers. On écrivit auſſi de part & d'autre avec beaucoup de véhémence: mais comme les ſujets de cette diviſion étoient des plus minces, il faut auſſi avoüer qu'il n'y a guéres de force dans tous ces Ecrits, & que les deux partis abuſoient miſérablement de l'Ecriture, ſoit pour ſe défendre, ſoit pour attaquer.

Mr. Du Pin n'oublie pas la fameuſe Conférence tenuë à Carthage entre deux cens quatre vints ſix Evêques du Parti des Catholiques, & deux cens ſoixante & dix neuf du Parti des Donatiſtes. On y diſputa avec beaucoup de véhémence de part & d'autre, & on ne put convenir de rien. *Flavius Marcellin*, qui y préſida comme juge, de la part de l'Empereur *Honorius*, condamna les Donatiſtes, & cette condamnation fut apuyée d'une Loi du Prince qui impoſoit diverſes amandes, à ceux qui ne ſe réuniroient pas à l'Egliſe Catholique. Cette Loi eut beaucoup plus d'efficace que toutes les diſputes des Théologiens. Peu à peu

le

le parti des Donatiſtes diminua, & le ſchiſme fut enfin éteint trois cens ans après avoir été allumé.

Une des Piéces les plus conſidérables de ce Volume & qui rend l'Edition de Mr. Du Pin beaucoup plus recommandable que les précédentes eſt un Traité de Géographie Sacrée de l'Afrique, accompagnée d'une Carte fort exacte. Ceux qui ſavent combien il a falu ſurmonter de difficultez pour venir à bout de ce travail, & nous donner ſur ce ſujet quelque choſe de meilleur que tout ce qui avoit paru juſques ici, auront de l'obligation à celui qui a bien voulu ſe donner cette peine.

ARTICLE II.

LETTRE *de Mr.* JEAN B******** *à l'Auteur de ces* Nouvelles, *pour répondre à celle que Mr. Acolzer a écrite contre lui.*

MONSIEUR.

JE ne croyois pas que les Remarques dont vous avez bien voulu charger votre Journal de Janvier (a) va-

(a) *p.* 24. *& ſuiv.*

valussent la peine d'être critiquées. Mr. *Acolzer* vient de me faire cet honneur; je lui en suis obligé. Je ne m'arrêterai point à rechercher si celui qui me communique sa censure par votre canal ne seroit pas un François travesti en Allemand, qui se cache sous une Anagramme fort exacte & fort aisée à déchiffrer. C'est dequoi le Public se met fort peu en peine. Il vaut mieux examiner les choses mêmes. L'air dont on s'y est pris, ne me permet pas de garder le silence. Je tacherai, Monsieur, de répondre en peu de mots, & avec un extrême desinteressement.

D'abord Mr. *Acolzer* me fait dire tout autre chose que je n'ay ni écrit ni pensé. Pour en être convaincu, il ne faut que jetter les yeux sur mes Remarques. Je ne prétens point qu'il faille lire dans le passage d'Aristophane, dont il s'agit, *ἐν τῷ τρώματι ἐνδάλλει*. J'ai dit seulement que *Stesichore alloit ajouter ἐνδάλλει ou quelque autre terme équivalent*, &c. Mr. *Acolzer* devoit sur tout faire attention à ces dernieres paroles; il ne se seroit pas attaché à relever une minutie, qui n'est nullement essentielle au sujet. Mais en cela même il n'a gueres bien

réussi,

réuſſi, quoy qu'il faſſe voir beaucoup de confiance, & qu'il parle d'un ton fort affirmatif. Car il ſemble ignorer une choſe extrémement commune, c'eſt que les bons Auteurs Grecs, & à leur imitation, les Latins, repétent ſouvent la prépoſition après les verbes, dans la compoſition deſquels elle entre, & qui régiſſent d'ailleurs un certain cas en vertu de cette prépoſition toute ſeule. Les Grammaires en fourniſſent des exemples, & j'en pourrois alléguer, outre cela, une infinité, ſur ces deux ci, ; ἀπὸ & ἐκ. Mais je dois me borner à mon ſujet. Si Mr. *Acolzer* eut conſulté le *Thréſor* d'*Henry Etienne*, il y auroit lû ΕΚΒΑΛΛΕΙΝ ΕΚ τῆς ἀρχῆς, cité comme d'*Iſocrate*. On trouve auſſi là ΕΚΒΑΛΛΕΙΝ ΕΚ τῆς παιδιᾶς. Il eſt vrai que le Dictionaire ne donne aucun Auteur en particulier pour garand de cette derniére expreſſion. *Scapula*, & le dernier Commentateur (b) d'Euripide, l'attribuënt à *Démoſthéne*. Mais voici d'autres exemples, que chacun pourra trouver d'abord, & qui ſont à l'abri de toute chicane. *Iſocrate*, dans ſon *Oraiſon Panathénaique*, parle ainſi: μα-

(b) Joſ. Barnes. *Voyez ſes Notes ſur la Medée, vers.* 106.

μάχῃ δὲ νικήσαντες, τοὺς μὲν ἀπηλθήνας ΕΚ τε τῶν πόλεων, καὶ τῆς χώρας ΕΞΕΒΑΛΟΝ. Et dans la *Harangue pour ceux de Platée*: οὓς τοὺς μὲν ἀποκτείναντες, τοὺς δ'ΕΚ τῆς πόλεως ΕΚΒΑΛΟΝΤΕΣ, διηρπάκασι τὰς οὐσίας, &c. Bien plus: *Ariſtophane* même s'eſt ſervi quelquefois de ce tour. Il y en a deux exemples dans une ſeule Scene du *Plutus*. C'eſt la *Pauvreté* qui parle: (c)

Ἀληθές; ἐγὼ δεινὰ ἔδρακα τον.
Ζητοῦντες ΕΚ πάσης με χώρας ΕΚΒΑΛΕΙΝ;

Et *Chrémyle* luy répond un peu plus bas: (d)

Σὺ πρῶτος ΕΚΒΑΛΛΟΝΤΕΣ ΕΚ τῆς Ἑλλάδος.

Après ces autoritez inconteſtables de deux ou trois des meilleurs Ecrivains profanes, auxquelles on en ajouteroit d'autres, s'il étoit néceſſaire; je puis bien citer les Auteurs Sacrés, qui ne ſont pas toujours des *barbariſmes*. Υποκριτά, dit Jeſus dans St. (e) Mathieu

(c) *Act. II. Sc. IV. vers.* 16. (d) *vers.* 49. (e) *VII*, 5.

thieu & dans. St Luc (f) ΕΚΒΑΛΕ πρῶτον τὸν δοκὸν ΕΚ τοῦ ὀφθαλμοῦ σου, &c. Ainſi, Monſieur, prononcer avec un air de maitre, qu'*ἐκβάλλειν ἐκ ne ſe peut pas dire en Grec*, c'eſt ſans contredit *ſe tromper manifeſtement*. Et ſi on travaille jamais à quelque Traité *de Helleniſmo falſò ſuſpecto*, comme on en a fait *de Latinitate falſò ſuſpecta*, Mr. *Acolzer* pourra lui ſeul fournir un article conſiderable.

Quelque démontrée que ſoit la précipitation de Mr. *Acolzer* à condamner une expreſſion très-correcte, je n'aurois pas employé, pour me défendre, des termes un peu forts, s'il ne m'en avoit lui-même montré l'exemple. *Ma prétenduë correction*, ajoute-t'il, met de la *rudeſſe dans le vers*; Je le veux; mais je demande. Croit-on que les Auteurs les plus purs & les plus polis, le ſoient également en tout & par tout? Ne ſommeillent-ils pas quelquefois? Et ſi on ne pouvoit ſe tirer d'affaires dans l'explication d'un paſſage, qu'en ſuppoſant quelque rudeſſe, ou quelque autre petite irrégularité de Poëſie, ſeroit-ce un ſi grand mal, que de ſacrifier ces ſcrupules & ces minuties de Grammaire, à l'intelligence

(f) *VI*, 42.

telligence du sens & des choses même? Mais voici enfin le grand point où je m'imagine que Mr. *Acolier* s'applaudit de la critique. Il y trouve un *correction prétendue* une *fausse censure de quantité*. Mr. *Acolier* a donc oublié, que le Σ a souvent le même privilege que les *liquides*, de sorte, que selon les principes de tous les Grammairiens, il peut rendre brève la Syllabe où il se trouve, quoy qu'une consonne suive? En voicy un exemple bien clair, du Poëte *Aratus*:

Ὅσσα τε καὶ ἀρότοιο τομὴν ἐπιτέλλεται ἐργάτῃ.

Ainsi, quand on lira dans Aristophane,

Δᾶνες μὲ δήμαρχος τὸς Σ' ἐκ τῶν τεμπέων.

le pied τὸς Σ' ἐκ peut fort bien être un Iambe. Mais à l'occasion de cette critique de Mr. *Acolier*, toute mal fondée qu'elle est, il m'est venu dans l'esprit quelques reflexions sur lesquelles je serois bien aise de savoir le sentiment des personnes éclairées. C'est une conjecture, ou si vous voulez, un soupçon, que je soumets,

Mon-

Monſieur, au jugement du public, & ſur tout au votre.

Il eſt indubitable, que pour l'ordinaire les Poëtes Grecs mettent l'Iambe dans tous les *pieds pairs*. Mais n'y auroit-il pas à cela quelque exception? Déja c'eſt un grand préjugé, quand on conſidere la licence preſque ſans bornes de la Poëſie Grecque. Toutes les Grammaires en fourniſſent une infinité d'exemples, & *Martial* ſe plaint agréablement de ce qu'il n'a pû inſerer dans ſes vers un nom que les Poëtes Grecs n'auroient pas eu de peine à placer dans les leurs; parce, dit-il, qu'ils ſont infiniment moins ſeveres que les Poëtes Latins: (g)

Dicunt Ἐαρινὸν *tamen Poëtæ,*
Sed Græci, quibus eſt nihil negatum,
Et quos Ἄρες, Ἄρες *decet ſonare:*
Nobis non licet eſſe tam diſertis,
Qui Muſas colimus ſeveriores.

Or tout le monde ſait que les Comiques Latins ſe contentant de finir le vers par un Iambe, mettent dans tous les autres lieux indifféremment l'Iambe, le Tribraque, le Spondée, le Dactyle, & l'Anapeſte. Mr.

G *Acolzer*

(g) *Lib. IX. Epigr. XII.*

Acolzer l'insinuë indirectement Pourquoi ne pourroit-on pas soupçonner que les Grecs, qui ont été, presque en tout, le modele des Latins, se soient quelquefois servis du même privilége ? Un ancien Grammairien (h) dit positivement, que les Comiques Grecs *ne se sont pas beaucoup mis en peine de la mesure des vers*. Il est vrai, qu'à tout prendre, les Latins se donnent infiniment plus de liberté, à l'égard de la structure des Iambes. Mais, quoi qu'en dise *Horace*, (i) ce n'est, à mon avis, ni par paresse, ni par ignorance des régles de l'art, qu'ils en ont usé ainsi. Et j'entre fort dans la pensée de *Vossius*, qui semble croire que c'est plûtôt par raison & par principe, afin que le langage de la Comédie, qui est un langage de conversation, parût plus négligé, & plus éloigné du style sublime qui convient à la Tragédie. Ainsi je ne vois pas pourquoi les Poëtes Grecs, qui avoient, sans doute, autant d'esprit & de bon sens que les Latins, ne se seroient pas quelquefois laissé aller à une semblable négligence. Et ce qui me paroit confirmer ce soupçon, c'est que

(h) ὁ λίαν ἀντιποιεῖται τῆς συμμετρίας, Hephæstion. (i) *De Arte Poët. vers* 261, 262.

que les Poëtes Grecs ont une infinité de Syllabes communes, qui se trouvent souvent placées dans les *pieds pairs*. Or qui nous assûrera qu'on n'ait pas voulu faire longues ces Syllabes, de sorte qu'au lieu de l'Iambe, il y ait un Spondée ; sûrtout quand ces Syllabes forment d'ailleurs une *position*, comme on en trouve quantité, même dans les Tragiques (k). Ajoutez à cela, que, comme l'a très-bien remarqué un ancien Grammairien (l) que l'on a déja cité, l'on mettoit dans les pieds pairs des vers Iambiques, non-seulement l'Iambe, mais encore le Tribraque & l'Anapeste ; & que ce dernier sûrtout se trouve à tout bout de champ dans les Comiques, quoy qu'il soit plus rare dans les Tragiques. Or l'Anapeste vaut un spondée, pour la mesure (m). Si l'on a employé l'un, ne pourroit-on pas s'être aussi servi de l'autre? D'ailleurs on voit aussi quelquefois dans les vers Iambiques, des *Pieds Critiques* (n), qui sont bien plus

(k) *Voyez en plusieurs exemples dans les Notes de* Jos. Barnes *sur le vers* 19. *des* Phéniciennes *d'Euripide.* (l) *Hephæstion.* (m) *Voyez* l'Art de Parler, *pag.* 318. *Ed. d'Amst.* 1699. (n) *Voy.* J. Ger. Vossii *Instit. Poët. Lib. II. p.* 130.

contraires à la nature des Iambes. Enfin, on a quelquefois corrigé dans les Poëtes bien des choſes, pour les aſſujettir aux Loix rigoureuſes dont on s'étoit fait un Syſtême. Il en eſt arrivé ici, comme à l'égard de la Latinité, que les Copiſtes ont très-ſouvent reformée, pour l'accommoder ſcrupuleuſement aux déciſions des Grammairiens, qui ſe trouvent pourtant en bien des endroits démenties par l'uſage.

Je ne ſuis pas au reſte le premier à qui on ait reproché de n'obſerver pas rigoureuſement les régles ordinaires de la Poëſie Grecque. Des Savans du premier ordre, avec qui je n'ay garde de vouloir me comparer en aucune maniére, ſont tombez dans le même cas. *Euſtratius*, ancien Commentateur d'Ariſtote, cite un paſſage d'Euripide, (o) autrement qu'il n'eſt dans nos éxemplaires, ἐν τούτῳ γὰρ πάσχουσι, ce qui fait un auſſi bon ſens que la leçon ordinaire, ἐν τῷ δὲ γὰρ καμόντι: mais avec un Spondée au ſecond pied, comme l'a remarqué Mr. *Barnés*. Un très-habile Critique du XV. Siécle, (p) liſoit ἅπαντᾰ, au lieu d'ἅπαντα dans le vers 449. de l'*Iphigénie en Aulide*, ce

(o) *Hecub* vers 306. (p) *J. Brodæus.*

ce qui mettoit un Spondée au second pied ; & *Stiblinus* adopta cette correction dans sa traduction. Un autre Critique, (q) les en reprend tous deux, aussi vigoureusement que Mr. *Acolzer* me censure aujourd'hui pour le même sujet. Il y a trois ou quatre ans qu'on fit le même reproche (r) à Mr. *Le Clerc*, à l'occasion d'un passage d'Aristophane qu'il corrige dans son *Ars Critica*. Ces Messieurs entendoient sans doute les régles de la Poësie, aussi bien que Mr. *Acolzer*; & s'ils ont passé par dessus les régles ordinaires, je m'imagine que ce n'a pas été sans quelque fondement. Je souhaiterois bien que mes idées se trouvassent un peu conformes aux leurs. Avec de tels garands, je donnerois quelque poids à mes conjectures. Et si on ne pouvoit expliquer un passage sans admettre quelque chose de contraire aux régles ordinaires des Iambes, je ne ferois pas difficulté d'y avoir recours. Mais, comme je l'ay fait voir, cela n'a point de lieu dans la correction que je propose du passage d'Aristophane. Et quand même elle contiendroit un Spondée, ce que

(q) *Gul. Canter. Nov. Lection. L. VI.* C. 23. (r) *Jensius, Lect. Lucian. p.* 41, 42.

y dit juſqu'ici ſuffiroit pour empê-
er que je n'abandonnaſſe entiére-
ent ma conjecture. Car enfin,
elques efforts qu'ait fait Mr. Acol-
r pour expliquer le paſſage, dont il
git, je ne ſaurois encore trouver
autre expédient que le mien. Δάκνει
eſt *fort bon*, dit Mr. *Acolzer*.....
omere eſt plein de ces régimes, de ces
gimes, dis-je, car il n'eſt pas queſtion
de conſtruction: comme s'il y avoit
régime ſans conſtruction. Cha-
n s'attendoit ſans doute à voir après
la quelque paſſage d'Homere; mais
Ir. *Acolzer* nous tranſporte tout d'un
oup dans Euripide. Il eſt néceſſaire
repeter le paſſage, ſoit pour l'in-
lligence de ce qu'on va dire, ſoit
arce que Mr. *Acolzer* a mis quelque
oſe de l'original, & que ſa traduction
eſt pas tout à fait éxacte.

Ἰώ, μᾶτερ μᾶτερ, τί βοᾷς; τί νέον
κραύξασ' οἵαν μ' ὠδῖν' ἔχειν
θάμβει τῷδ' ἐξεπλάξας;

Helas! ma mere, ma mere! d'où
iennent ces cris que vous pouſſez? quel
ouveau malheur m'annoncez-vous, qui
ar les frayeurs où il me jette, me fait
rtir promptement de la maiſon, comme

un

un oiſeau (de ſon nid) Mr. *Acolzer* tout Allemand qu'il ſe dit, a apporté ici des *idées Françoiſes*, & une *traduction trop literale*, ou plutôt une fauſſe interpretation; puis qu'il explique οἶκον ἐξεπλάξας, par *vous m'épouvantez hors de la maiſon.* Le Scholiaſte ſeul auroit pû luy apprendre la veritable ſignification du verbe ἐκπλήσσω en cet endroit. Voicy ſes paroles. *Vous m'avez fait envoler, c'eſt-à-dire en un mot vous m'avez fait ſortir de la maiſon par cette épouvante*, ταύτῃ τῇ ἐκπλήξει, par où il explique le θάμβει de l'original, auquel Mr. *Acolzer* n'a pas fait aſſez d'attention; car il auroit pû en conclurre, qu'ἐκπλήσσειν ne ſauroit déſigner ici proprement & directement l'*épouvante* qui eſt aſſez exprimée par le θάμβει. Outre qu'on ne trouve jamais ἐκπλήσσειν pour dire, *épouvanter dehors.* Dans ſon idée ordinaire, il ſignifie ſimplement *épouvanter*, auſſi bien qu'ἐκφοβεῖν. Ainſi on voit bien qu'il a ici un ſens particulier, c'eſt à dire, celui que le Scholiaſte luy donne. Pour achever de le prouver, voici ce qui m'eſt venu dans l'eſprit. Comme la fuite eſt un effet de la peur, le verbe ſimple ἐκπλήσσω, ſignifie ſouvent *s'enfuir.* C'eſt la remarque de *Suidas*, adoptée par

H. Etienne, qui allégue là-dessus un passage bien clair d'Euripide même. Suivant cette idée, ἐξέπταξας, signifie, dans l'autre passage d'Euripide, *vous m'avez fait fuir*, *ou sortir* de la maison, car c'est là aussi un effet de l'épouvante. On trouve employé dans le même sens ἐκπεπλάζω. *Henri Etienne* le prouve par un passage de (c) *Théophylacte*, ἢ τὸν πέρδικας ἐξεπέτασας. Si Mr. *Acolzer* avoit eu à traduire literalement ce passage, il auroit sans doute dit, *vous avez étendu dehors les perdrix*. Il n'est pas mieux fondé à traduire dans l'*Hecube*, *vous m'épouvantez hors de la maison*; pour ne pas dire, que ce n'est pas tout à fait la même chose dans le passage d'Aristophane, où la prépositon ne se trouve pas attachée au verbe.

Après tout, quand Mr *Acolzer* seroit tout à fait bien fondé, & dans l'explication du passage d'Euripide, & dans l'usage qu'il en veut faire pour expliquer Aristophane; il me permettroit bien, malgré tout cela, de trouver *dur & bizarre* le tour de la phrase Grecque, fût il autorisé par l'exemple de tous les anciens Auteurs, Grecs & Latins. A moins que d'être admirateur

(c) *Epist. XXXVII.*

rateur outré de l'antiquité, on seroit toujours choqué d'une expression comme celle-là, pour peu qu'on l'examinât par des principes naturels, communs à toutes les Langues. Du moins est-il certain qu'il paroitroit obscur & embarrassé dans la Langue Françoise, qui est la plus naturelle de toutes, comme bien des gens en conviendront, & sur tout Mr. *Acolzer*, qui n'est Allemand que parce qu'il demeure en Allemagne.

Je ne sçay s'il trouvera encore dequoy appuyer son sentiment. Mais je souhaitterois fort que quelque habile homme voulût nous communiquer, sur le sujet dont il s'agit, des reflexions plus sûres que celles de Mr. *Acolzer*, & que les miennes. Pour ce qui est de celles ci, je n'en suis nullement amoureux, non plus que des autres, que Mr. *Acolzer* paroit mépriser si fort. Je n'ay jamais prétendu les donner, ou pour des démonstrations, ou pour des choses de grande conséquence. Si j'ay parlé quelque part un peu affirmativement, c'est au sujet d'une remarque, qui a le bonheur de ne pas déplaire à Mr. *Acolzer* luy même. Mais il me semble qu'il fait voir une grande *affectation*, lors même qu'il

témoigne vouloir éviter *l'affectation.* Ou plutôt, je trouve enveloppé, dans ce tour affecté, un raiſonnement que les perſonnes judicieuſes & équitables ne manqueront pas de deſaprouver. Et s'il faut que je m'explique, quand je me ſerois trompé dans ma premiére remarque auſſi groſſiérement que le prétend Mr. *Acolzer*, s'enſuivroit-il delà, que tout le reſte fût faux, & qu'on ne pût s'arrêter à en faire voir le foible, ſans donner lieu de croire, qu'on *affectoit* de décrier des remarques, qui tomboient aſſez d'elles mêmes? Que diroit il lui, ſi, après l'avoir convaincu clair comme le jour, de condamner comme un *barbariſme*, une façon de parler employée par Demoſthéne, Iſocrate, Ariſtophane; & de prendre pour une *faute contre la quantité*, une correction conforme à ce qu'on trouve dans toutes les Grammaires; ſi après cela, dis-je, j'en concluois que ſes deux autres remarques ne valent rien. Il diroit ſans doute que la conſéquence n'eſt pas juſte, & il auroit raiſon. Je ne veux point éxaminer icy, ſi ces Remarques en elles mêmes ſont ſolides. Ce n'eſt pas là mon affaire. Mais pour ce qui eſt

de

de mes petites reflexions, ſi elles ſont auſſi dignes de mépris que Mr. *Acolzer* le veut donner à entendre, il doit en faire voir le foible par de bonnes raiſons; ſur tout préſentement qu'on luy a prouvé, qu'il n'eſt nullement infaillible dans ſes déciſions. Nous ſommes dans un ſiécle où l'on ne ſe paye plus de ces affirmations graves, deſtituées de preuves. Et tant que Mr. *Acolzer* ne s'y prendra pas autrement, je ne croirai pas mes remarques entiérement mal fondées. Il n'ignore pas d'ailleurs, que les gouts ſont différens. Puis qu'il a bien approuvé une de mes remarques, il ſe pourroit bien faire que des perſonnes moins éclairées & moins délicates, ſe laiſſaſſent ébloüir par quelque autre de ces remarques. Mais en cas qu'il veuille enfin prouver ce qu'il a avancé, je le ſupplie de ne point s'attacher à des fautes, ou d'impreſſion, ou d'inadvertence. S'il le faiſoit, je pourrois à mon tour luy dire, que ſa grande mémoire l'a trompé, en citant un paſſage de Juvenal, auſſi bien qu'en citant celuy d'Euripide. Comme je ne luy fais pas une affaire de ces petites fautes, il aura auſſi la bonté d'excuſer celles qui ſe ſont gliſſées dans

mes Remarques. Je cherchois, Monsieur, l'occasion de vous les indiquer: agréez que je me serve de celle cy. Je ne marque pourtant que les plus considerables. *Pag. 28. lig. 3. *Scaene*: lis: *Scene*. p. 42. l. 8. *Levant*: il faut, *Couchant*. Celle ci est apparemment de moy; mais quiconque a des yeux & des Cartes, ne sauroit tomber dans une telle mépriſe, que par inadvertence. Ibid. lig. 11. *étenduë du païs*, il faut, *de païs*, pour parler François. Je suis bien aise aussi d'apprendre au Public, en même tems, que l'Abbé *Danet*, dont j'avois oublié, je ne say comment, de consulter le Dictionnaire, explique précisément comme moy, l'*inutilis* du passage de Terence, dont Mr. *Acolzer* approuve l'explication; quoy que l'Abbé n'apporte aucun autre exemple, & qu'il ne raisonne pas, comme je l'ay fait, pour établir le sens de ce terme. Je suis

Votre très-humble & très obéissant serviteur

Jean B*******

A B*****
Ce 29 Avril 1702.

ARTI-

*Quelques unes de ces fautes ont été corrigées dans les Errata.

ARTICLE III.

DISQUISITIO *de* CHIROTECARUM USU *&* ABUSU, *in qua varii ritus, varia jura, & Symbola illarum fusè exhibentur, Lectu jucundissima & in bonum publicum editus à* JOANNE NICOLAI. C'est-à-dire, *recherche touchant l'Usage & l'Abus des Gands, dans laquelle on raporte au long diverses Coutumes, divers Droits, & divers Symboles qui les concernent. Ouvrage très-agréable à lire & publié pour l'utilité publique par Jean Nicolai.* A Giessen en Hesse. 1702. in 12. pagg. 144.

JOANNIS NICOLAI, *Antiquit. Professoris & Contubernii Rectoris. Tubingens.* TRACTATUS *de* CALCARIUM USU *&* ABUSU, *nec non Juribus illorum; Lectu jucundus, utilis & variis Antiquitatibus illustratus.* C'est-à-dire, *Traité de l'Usage, de l'Abus, & des Droits des Eperons, agréable à lire, utile, & enrichi de plusieurs Antiquitez. Par Jean Nicolai Profess. en Antiquitez à Tubingue &c.* A Francfort 1702. in 12.

pagg. 202. Gros caractére. Et ſe trouvent à Amſterdam, chez François van der Plaets.

MONSIEUR NICOLAI n'eſt pas du nombre de ces Auteurs, qui croyent qu'on ne doit mettre dans un Ouvrage, que des choſes rares & inconnuës, de nouvelles découvertes dont on n'avoit point ouï parler. Il paroit par ces deux petits Ouvrages qu'il eſt de ceux qui s'imaginent, que quand on traite un ſujet il faut l'épuiſer; ne ſe mettre point en peine ſi ce qu'on en dit eſt ſû ou ignoré de tout le monde, mais dire tout ce qu'on en peut dire, ſans oublier les choſes les plus communes. Par exemple au ſujet des Gands, il nous dit qu'on ſe ſert des gands pour ſe garentir du froid & de la chaleur, que l'expérience nous aprend, que ceux qui vont au Soleil ſans gands, prennent la peau baſanée ou noire, à peu près comme celle des Mores; & que ceux qui ont les mains nues durant les rigueurs de l'hiver courent riſque d'avoir des engelures & des crevaſſes, qui non ſeulement rendent les mains laides, mais qui cauſent auſſi de grandes douleurs. Il eſt vrai que ce ſont là de ces choſes que perſonne

ſonne n'ignore, ni ne peut ignorer; mais ſi elles ne nous aprennent rien, qui ſait ſi elles n'aprendront rien à nos Neveux? Si l'uſage des Gands ou des Eperons venoit à ſe perdre, & que dans dix ou douze Siécles d'ici on entrouvât parmi les Anticailles de quelque Curieux, on ſeroit bien aiſe de ſavoir à quoi pouvoient ſervir de ſemblables meubles, & le Livre de Mr. Nicolai viendroit tout à propos, pour développer une queſtion ſi difficile, & impoſer ſilence aux Critiques de ces Siécles avenir, qui s'iroient, peut-être, imaginer mille chimére ſur l'uſage de nos Gands & de nos Eperons. S'il y avoit eu parmi les Auteurs Anciens, des gens auſſi exacts que Mr. Nicolai, nous ne ſerions pas ſi en peine, ſur la figure de leurs habits, ou de leurs chauſſures, ſur la maniére dont ils faiſoient & cuiſoient le pain, & ſur cent autres choſes de cette nature, ſur leſquelles les Grecs & les Latins ne ſe ſont pas aviſez de faire des Livres; parce qu'aparemment ils n'auroient pas eu le plaiſir de les voir beaucoup rechercher pendant leur vie.

Quant à la Méthode de notre Auteur, c'eſt à peu près celle des Lulliſtes; il commence par le nom de la choſe dont

dont il traite, & par ſon Etymologie; il ne ſe contente pas même d'expliquer le nom de cette choſe dans la Langue Latine dans laquelle il écrit; il nous aprend comment on l'apelle dans toutes les autres Langues qu'il ſait, ou dont il a des Dictionaires dans ſa Bibliothéque, Orientales & Occidentales, Mortes & Vivantes, & tous ces noms ſont accompagnez d'Etymologies, quelquefois même de dérivez, & de compoſez, renvoyant ceux qui veulent être plus amplement informez ſur tout cela aux Dictionaires dans leſquels il a puiſé, & prenant toujours grand ſoin de marquer les pages & les éditions: en quoi il eſt beaucoup plus loüable, que bien d'autres Auteurs, qui faiſant leurs Livres à force de Dictionaire, cachent avec ſoin les ſources qui ont fourni des matériaux à leurs Ouvrages. Notre Auteur s'eſt ſurtout ſervi fort utilement du *Theatrum Vitæ Humanæ*, qu'il cite toujours avec ſoin; en ſorte qu'on auroit grand tort de le ſoupçonner d'être Plagiaire. Du nom & de ſon Etymologie, il paſſe à la choſe même, il en explique ſoigneuſement la matiére, la forme, l'uſage, les abus &c.

Un défaut que je trouve dans ſon Livre

Livre & qu'il me permettra bien de relever, parce qu'il lui eſt commun avec beaucoup d'autres ſavans Hommes de ſa Nation, c'eſt de raporter de longs paſſages Allemands, ſans les traduire en Latin. Mr. *Bayle* a, ce me ſemble, remarqué quelque part, qu'il ne faudroit jamais raporter de paſſage dans une Langue différente de celle en laquelle on écrit, ſans l'accompagner de ſa Traduction. Je ſerois fort de cèt avis, ſans y aporter la moindre exception; mais je voudrois ſurtout qu'on le pratiquât à l'égard des Langues, qui ſont généralement moins connuës. J'avoüe que l'Allemand eſt une Langue aſſez en uſage, hors des Pays où elle eſt naturelle; mais elle eſt principalement connuë des gens de guerre, plutot que des gens de Lettres: or ce n'eſt pas d'ordinaire les Guerriers qui font beaucoup valoir les Boutiques des Libraires. J'ajouterai un autre avis à celui-là, c'eſt que ſi on jugeoit à propos de mettre les paroles qu'on cite dans le corps de l'ouvrage, il faudroit toujours mettre le tître & l'endroit du Livre à la marge. Comme ces citations ne ſont utiles, que pour y avoir recours, s'il eſt néceſſaire, elles interrompent beaucoup le

fil

fil du Diſcours, ſurtout lors qu'elles ſont fréquentes, & ne ſervent qu'à ennuyer un Lecteur.

Après ces remarques générales, j'en ai peu de particuliéres à faire ſur les deux Diſſertations de Mr. Nicolai. Il prétend que les Gands ſont d'un uſage fort ancien, puis que les peaux dont *Rebecca* couvrit ſon fils Iſaac en avoient la forme, & que les doigts étoient même diſtinguez les uns des autres, ſans quoi *Jacob* auroit pû facilement découvrir la fraude. C'eſt, du moins, ce que dit *Bayerling* dans ſon grand Théatre de la vie Humaine, & l'on ne ſauroit douter de cette vérité, après un témoignage ſi authentique.

Notre Auteur nous aprend auſſi, que quand l'Empereur accordoit à une Ville le Privilége de tenir une foire, il lui envoyoit un gand de la main droite, qui étoit comme le Symbole & le gage de cette conceſſion. De là vient qu'à Francfort ſur le Mein, le Senat étant aſſemblé, dans le tems de la Foire du mois de Septembre, on poſe en cérémonie un Gand ſur la table, pour marquer que cette Ville a obtenu ce privilége de l'Empereur. Les Saxons avoient auſſi accoutumé de ſe ſervir de Gands, pour un ſigne de la con-

conceſſion & du tranſport des biens immeubles. En quelques endroits d'Allemagne on attachoit un Gand à une croix pour marquer le droit qu'on avoit de bâtir une Ville, & de lui accorder les Priviléges Civils & Eccléſiaſtiques, qui apartiennent aux Villes. Le Gand marquoit encore le droit de battre monnoye. Les Vaſſaux en donnoient à leurs Seigneurs en leur prêtant hommage; quelquefois ils étoient vuides, & quelquefois pleins de poivre. Il y en avoit qui étoient obligez de payer tous les ans cette eſpéce de redevance. En quelques endroits, comme dans le Comté de Schwartzbourg, il eſt ſpécifié, que ces Gands ſeront de peau de chien. Quand quelque Prince avoit aſſiégé une ville, il y jettoit quelquefois un Gand, & c'étoit une marque qu'il ne léveroit point le Siége que la ville ne fût priſe. Ailleurs le Teſtateur envoyoit un Gand, à celui qu'il établiſſoit ſon héritier, pour témoigner qu'il le reconnoiſſoit pour tel. Quand les Princes d'Allemagne faiſoient la paix entr'eux, ils ſe donnoient la main, pour confirmation du Traité; mais quand ils étoient abſens, la paix ſe ratifioit en s'envoyant des Gands les uns aux autres par leurs Ambaſſadeurs. Dans

Dans quelques Pays lors qu'il s'agit de donner une ſentence, & qu'il faut exiger un ſerment ſolemnel de quelcun, on ne manque point de mettre un Gand de fer ſur la Table, & c'eſt, à ce que dit notre Auteur, pour témoigner que la juſtice eſt inexorable, & qu'elle punit les parjures, ſévérement & avec des mains de fer.

Pour ce qui concerne les abus qu'on a faits des Gands, il me ſemble, que de tous ceux que raporte l'Auteur, il n'y en a qu'un de bien conſidérable. C'eſt qu'en quelques endroits pour éprouver ſi des perſonnes prévenues étoient coupables ou innocentes, on lui faiſoit mettre des gands de fer tout rouges; s'il n'en étoit point brûlé, on le déclaroit innocent, & coupable s'il arrivoit le contraire.

Dans le Traité des Eperons, notre Auteur, qui rapelle les choſes de bien haut, nous parle de tous les aiguillons naturels & artificiels, & de tous les uſages qu'on en fait. Il eſt ſi exact, qu'il n'oublie pas même de nous dire, qu'il n'y a point de roſe ſans épine, ni par conſéquent ſans éguillon, tant il eſt vrai que c'eſt quelque choſe de beau que d'être ſavant, & d'avoir reçu le bonnet de Docteur. Il oſe aſſurer, que

que dès que les hommes eurent trouvé l'Art de labourer la terre, de semer, de moissonner, & de transporter les fruits dans leurs greniers, ils trouvérent aussi les aiguillons & les éperons, puis qu'ils ne pouvoient pas se servir des bœufs & des chevaux pour tous ces travaux, à moins qu'ils eussent de quoi les faire marcher, lors qu'ils s'arrêteroient, ou les faire aller plus vîte, quand ils marchoient trop lentement.

Mr. Nicolai croit que quoi qu'on ait fait des éperons de cuivre, d'argent & d'or, aussi bien que de fer, cependant ceux de fer ont été les premiers en usage; & à cette occasion il prouve contre quelques Auteurs, qu'on s'est servi de fer avant que de cuivre. Il est vrai qu'avant que d'en venir à la preuve décisive, que nous en fournit l'Ecriture, quand elle nous parle de *Tubal-Cain*, il se sert du témoignage de divers Auteurs beaucoup plus modernes que Moyse, & qui n'en savoient pas plus que nous sur ce sujet, mais toutes ces Autoritez grossissent un Ouvrage, étalent une belle érudition, quelquefois assez commune, & produisent un bon effet sur l'esprit de ceux qui aiment mieux compter les raisons,

ſons, que de les peſer.

Pour multiplier l'uſage des Eperons, notre Auteur raporte toutes les occaſions dans leſquelles on peut ſe ſervir de chevaux, à la guerre, dans les tournois, quand on court la poſte, dans le manege, &c. & fait voir que dans toutes ces occaſions on a beſoin d'éperons. Un de ſes uſages les plus ſinguliers, c'eſt dans la diſcipline que ſe donnent les Moines, car non contens d'avoir des foüets de cordes, ils en ont quelquefois avec une eſpéce d'Eperon au bout de chaque corde, ce qui produit un effet merveilleux ſur des épaules larges & dodues. Notre Auteur nous donne la figure de ces ſortes de foüets, & ſe ſert de cette occaſion pour examiner l'origine des Flagellations de ceux de l'Egliſe Romaine; méthode qu'il obſerve dans la plûpart des autres ſujets qu'il traite, & qui l'écarte ſouvent de ſa matiére principale: mais auſſi faut-il avoüer qu'elle eſt merveilleuſe pour groſſir un Ouvrage à peu de frais.

Il prouve qu'autrefois il n'y avoit que ceux qui s'étoient diſtinguez par quelque action de valeur, & à qui les Généraux d'Armée en donnoient la permiſſion qui puſſent ſe ſervir d'éperons.

rons. Il parle de quelques Ordres de Chevalerie distinguez par cette marque d'honneur, & il ne sauroit aprouver que tout le monde s'émancipe aujourdhui d'en porter. Il y a, dit-il, assez d'autres moyens de faire aller un cheval sans celuy-là. C'est en effet, une extrême négligence dans ceux qui se mêlent de la Police de permettre un tel abus, & dont les conséquences paroissent si terribles. On doit espérer que touchez des complaintes de notre Auteur, ils se hâteront d'y mettre bon ordre.

ARTICLE. IV.

A TREATISE *of* VAPOURS, *or, Hysterick Fits. Containing an Analytical Proof of its Causes, Mechanical Explanations of all its Symptoms and Accidents, according to the newest and most rational Principles: Together with its cure at large. By* JOHN PURCELL, *M. D.* C'est-à-dire, *Traité des Vapeurs ou Passions Hysteriques, contenant une preuve analytique de leurs causes, & des explications méchaniques de tous leurs Symptomes & accidens, selon les principes les plus nouveaux & les plus raisonnables.*

Avec

Avec la maniere de les traiter expliquée au long par Jean Purcell, Docteur en Médecine. A Londres, chez Henri Newman. 1702. in 8. pagg. 153. gros caractére.

LEs Vapeurs ſont devenuës un mal à la mode, qui attaquent les hommes & les femmes, contre la penſée des anciens Médecins, qui croyoient qu'il n'y avoit que les femmes, qui y fuſſent ſujettes. Ce n'eſt pas que nos péres n'euſſent le même mal; car je doute qu'il y aît beaucoup de maladies nouvelles; mais il n'avoit pas, du moins, le même nom. Quoi qu'il en ſoit, les vapeurs ſont une aſſez grande incommodité, & peuvent avoir des ſuites aſſez fâcheuſes, pour mériter que les Médecins habiles s'occupent à en découvrir les cauſes, & à y trouver des remedes. C'eſt ce qu'a entrepris de faire Mr. *Purcell*. Ce n'eſt pas à nous à décider s'il y a bien réuſſi. Tout ce que nous pouvons dire, c'eſt qu'écartant tous ces termes de qualitez occultes, de ſympathie, d'antipathie &c. qui ſont la retraite des ignorans; il explique tout par un méchaniſme aiſé à comprendre, & par des Hypothéſes, qui n'ont rien d'obſcur, ni d'embarraſſé.

Il

Il ſuit fort les idées de Mr. *Chirac* célébre Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Montpelier, à qui il donne de grandes loüanges, de même qu'à feu Mr. *Barbeyrac* très habile Médecin de la même ville. Tout l'Ouvrage eſt diviſé en ſix Chapitres.

I. Le premier explique quels ſont les Symptomes & les Accidens, qui ſont cauſez par les Vapeurs, ou qui les accompagnent. Mr. Purcell croit qu'il n'y a point de maladie plus commune, & que, comme un autre Prothée, elle ſe revêt des apparences de la plûpart des autres maux. Ses Symptomes ſont en ſi grand nombre, & même ſi différens à l'égard des différentes perſonnes qui en ſont attaquées qu'il faudroit copier tout ce premier Chapitre pour les raporter tous. Il ſuffit de remarquer avec notre Auteur, premiérement, que ces accidens ont leurs périodes réglez, de même qu'une fiévre intermittente, & que les mêmes accidens reviennent dans chaque accès tout tels que dans les précédens, à moins qu'on n'aît commis quelque excès dans les intervales. Secondement, qu'il ſuffit de deux ou de trois de ces accidens joints enſemble, qui reviennent dans des périodes à peu

près réglez, pour s'assurer qu'on est malade de Vapeurs.

II. Dans le second Chapitre l'Auteur en recherche les causes. Il prétend qu'aucune de ce qu'on nomme les causes non-naturelles des maladies, savoir, l'air, les alimens & la boisson, le dormir ou les insomnies, le mouvement ou le repos de notre corps; la retention ou la trop grande évacuation des humeurs & des excremens, & les passions de l'Ame, n'est la cause immédiate des vapeurs: puis qu'on en voit très-souvent arriver les accès, sans qu'aucune de ces causes agisse sur le corps d'une autre maniére, que dans le tems des intervales. Il prouve de même qu'on ne peut assigner pour la cause immédiate des Vapeurs, ni les parties solides du corps humain, ni le sang, ni les esprits animaux, ni la Lymphe, ni le fiel, ni le suc Pancreatique, ni le ferment des intestins, ou de l'estomac.

Les anciens attribuoient cette maladie à la matrice, ou aux vapeurs qui s'en élevoient; ils croyoient même qu'elle pouvoit monter jusques à la gorge, & qu'elle étoit la véritable cause de ces suffocations, qui saisissent quelquefois les femmes, lors qu'elles sont tra-

travaillées de Vapeurs ; mais une legére connoissance de l'anatomie & un peu de bon sens suffisent pour faire revenir de cette erreur, ceux qui en seroient encore prévenus.

D'autres croyent que la cause des Vapeurs est dans le cerveau, & que ce mal n'est qu'une espéce d'Epilepsie. On avoüe bien que les Symptomes de ces deux maladies sont si semblables, qu'elles peuvent recevoir le même nom : mais on nie que la cause des *Vapeurs* & des Epilepsies, du moins de celles qu'on nomme *Sympathétiques*, reside dans le cerveau, & on en allégue les raisons.

On croit donc que la véritable cause des Vapeurs a son siége dans l'estomac & dans les intestins ; puisqu'un grand bruit dans les intestins, & une pésanteur & indisposition de l'estomac précédent toujours l'accès de cette maladie ; & que ce n'est que des cruditez & des indigestions de l'une, & de l'autre de ces parties. Quand à cause des mauvaises qualitez du ferment de l'estomac, les alimens ne sont pas bien digerez, ils se tournent en cruditez, qui s'amassent peu à peu dans les replis de l'estomac & des intestins, & y croupissent pendant quelque tems,

ſans aucun mouvement ni fermentation. Enfin, la chaleur des parties voiſines vient à diviſer & mettre en mouvement leurs ſels les plus groſſiers. Leur fermentation eſt augmentée par les divers ſucs qui coulent dans les inteſtins de pluſieurs glandes ſituées dans le bas ventre. Ces ſels diſſous & liquefiez par ce moyen entrent parmi les veines lactées dans le ſang, & produiſent tous les accidens auſquels ſont ſujets ceux qu'on dit être malades de vapeurs. Une des plus fortes preuves que l'Auteur allégue de ſon ſentiment eſt tirée des remèdes qu'on employe contre cette maladie, qui ſont tout propres à inciſer & diviſer les parties ſulphureuſes les plus groſſiéres du ſang, & à le faire fermenter, le volatiliſer, & le rendre plus ſpiritueux. Il ne peut comprendre que d'habiles Médecins, qui ſavent les effets des ces remèdes & qui les employent pour guerir les Vapeurs, attribuent encore cette maladie à une trop grande agitation du ſang & des eſprits.

Quant à ſes cauſes éloignées, elles conſiſtent dans l'abus d'une ou de pluſieurs des ſix cauſes non-naturelles des maladies, que nous avons rapportées ci-deſſus: car étant ou malſaines de

leur

leur nature, ou n'étant pas domées dans une proportion convenable, elles changent la constitution naturelle du sang, & le rendent cru, acide, ou gluant & épais. Le ferment de l'estomac, qui s'en sépare, est par conséquent de la même nature, & incapable de changer les alimens en un Chyle loüable, mais les convertit en des cruditez acides, qui croupissant dans l'estomac & dans les intestins, produisent la maladie, qu'on nomme des Vapeurs, de la maniére qu'on l'a expliqué ci-dessus. Seulement faut-il remarquer que ces cruditez ne sont pas toutes de la même nature, ce qui produit la différence des Symptomes. Il y en a de fixes, de volatiles, d'aigres, d'apres & austéres, de nitreuses, d'insipides. La differente nature de ces cruditez, joint au différent tempérament des hommes, & à la différente constitution de leur sang peut produire toutes les varietez qui se trouvent dans les maladies de Vapeurs.

Il est assez difficile d'expliquer, pourquoi les accès en reviennent dans des tems réglez, à peu près comme les accès des fiévres intermittentes. L'Auteur prétend qu'on peut répondre à cette question, en remarquant, que

ces cruditez étant fixes de leur nature, ont besoin d'un certain tems pour fermenter & devenir assez liquides, pour pouvoir passer dans les veines lactées, & se mêler ensuite avec le sang. Une preuve de cette vérité est, que si on donne un verre d'eau ou de quelque autre liqueur au patient une heure, ou une heure & demi, avant que l'accès revienne, vous l'avancerez & le rendrez beaucoup plus violent. La raison en est, que ces cruditez étant à peu près assez digérées & fermentées pour produire leur effet, la liqueur aide le ferment, les dissout plutot, & sert de véhicule pour en porter une plus grande quantité dans le sang. Mais si un malade boit la même liqueur dix ou douze heures avant l'accès, elle ne produira aucun effet; parce que les cruditez étant encore fixes, ne sont pas assez fermentées, pour que la liqueur puisse agir sur les sels, les dissoudre, & les porter dans le sang.

L'Auteur explique en peu de mots, sur la fin de ce Chapitre, pourquoi les femmes sont plus sujettes aux vapeurs que les hommes. Il en allégue quatre raisons principales; la premiére est que l'humeur dont elles se purgent de tems en tems, est très-sujette

aux

aux obſtructions : la ſeconde parce qu'elles mangent des alimens plus mauvais, & de plus difficile digeſtion, comme des ſucreries, des viandes épicées ou ſalées: la troiſiéme parce qu'elles ſont ſujettes à de plus violentes paſſions, & qui les pénétrent davantage que les hommes : & enfin la quatriéme, leur maniére de vivre moins active: car, ajoute notre Auteur, on voit peu de femmes accoutumées au travail & à la peine, qui ſoient incommodées de vapeurs.

III. DANS le troiſiéme Chapitre l'Auteur explique d'une maniére méchanique & conformément aux principes établis dans le Chapitre précédent tous les Symptomes & tous les accidens des perſonnes, qui ſont travaillées de vapeurs. C'eſt ici l'endroit le plus curieux de tout le Livre; mais ſur lequel nous nous arrêterons peu, parce que nous ne pourrions raporter les ſentimens de l'Auteur d'une maniére intelligible, ſans employer un long diſcours. Nous nous contenterons de raporter quelques remarques détachées, qui ſerviront à faire comprendre le Syſtême de l'Auteur. Il explique l'union de l'Ame avec le corps & les ſenſations tout-à-fait à la

maniére des Cartéſiens. Il prétend, avec le Pére *Malebranche*, que nos ſens ne nous ont été donnez, que pour juger des objets & de leur convenance ou diſconvenance par raport à nous. Il rejette l'opinion des anciens Médecins, qui ont attribué le vomiſſement au mouvement periſtaltique de l'eſtomac, & explique ce Symptome préciſément de la même maniére que Mr. Chirac. Il n'eſt pas néceſſaire de raporter ici ce ſentiment, puis que nous l'avons déja expliqué * ailleurs aſſez au long. *Willis* a crû, que le vertige procedoit du mélange de parties hétérogenes, qui fermentoient avec les eſprits dans le cerveau, & y cauſoient un mouvement irrégulier & circulaire: mais Mr. Purcell n'eſt pas de cette opinion; parce qu'on devroit avoir des vertiges dans toutes les réveries, où ſans doute, des particules hétérogénes ſe mêlent avec les eſprits, & tous les vertiges devroient être accompagnez de réveries; ce qui eſt contraire à l'expérience. Il prétend donc que c'eſt le défaut d'eſprits dans le cerveau qui cauſe les vertiges, & il explique méchaniquement comment cela ſe fait. Il donne une ſemblable ex-

* *Nouvelles de Mars* 1699. *pag.* 306.

explication du mouvement alternatif des paupiéres. Il ſoutient que les palpitations du cœur ne ſont point des mouvemens convulſifs de ce Viſcére, comme ſe l'imaginent pluſieurs Médecins. C'eſt un ſang épais & coagulé, qui ſe bouchant ſon paſſage dans les poumons, empêche le ſang, qui eſt pouſſé vers ce côté-là du ventricule droit du cœur, à continuer ſon chemin, & les Artéres ne pouvant recevoir tout ſon mouvement, il rebondit contre le cœur, & y produit un mouvement différent de celui de ſa contraction, ce mouvement pouſſe le cœur contre ſes côtes, & c'eſt ce qu'on apelle *Palpitation de cœur*. Pour preuve de cela, prenez un chien vivant, liez lui l'Artére Pulmonaire à une petite diſtance du cœur, & vous lui cauſerez des palpitations.

Notre Auteur explique le mouvement des Muſcles de la même maniére que Mr. Chirac. Chaque Muſcle eſt compoſé d'une grande multitude de fibres, ſemblables à de petits fils, qui ſont enveloppez enſemble dans une eſpéce de membrane. Chacune de ces pétites fibres a une veine, une artére, & un nerf, qui lui apartiennent. Il y a de plus d'eſpace en eſpace divers petits pores ou cavitez, qui ſont de

figure ovale lors que le muſcle eſt relâché. Le ſang circulant perpétuellement dans le muſcle, s'y décharge d'une certaine liqueur ſulphurée, abondante en ſels alkalis; qui ſe mêlant avec les eſprits animaux qui coulent auſſi des nerfs dans ces mêmes pores, leurs parties nitreuſes fermentent violemment avec les ſels de cette liqueur ſulphurée, étendent ces pores, & les font ronds, d'ovales qu'ils étoient. Et comme cela arrive en même tems à chaque fibre, dont le Muſcle eſt compoſé, il faut néceſſairement que ce Muſcle s'acourciſſe. La maniére dont l'Auteur explique l'inſpiration & la reſpiration n'eſt pas moins curieuſe, que celle qu'on vient de raporter. On la trouvera à la pag. 93.

IV. Le Chapitre quatriéme contient les ſignes Diagnoſtiques des vapeurs: mais comme ces ſignes ne ſont preſque autre choſe que les Symptomes de cette maladie, que l'Auteur a raportez fort au long dans le premier Chapitre, celui-ci eſt fort court. Il croit que le principal dans les Vapeurs, & à quoi pourtant les Médecins ne s'attachent pas beaucoup, eſt d'examiner la nature du ſang du malade, pour ſavoir s'il fermente ou dif-

ficilement ou aiſément ; parce que ſelon cette différence eſſentielle, il faut donner des remédes fort différens au malade. Pour ne pas faire aſſez d'attention à cela, les Médecins ne réuſſiſſent que rarement dans la guériſon des Vapeurs, apliquant les mêmes remédes à tous ceux qui ſont attaquez de cette maladie. Notre Auteur s'attache auſſi à diſtinguer les Maladies des Vapeurs de toutes les autres qui leur reſſemblent. Il croit que les Vapeurs & l'Epilepſie ſont de la même nature, ou que, s'il faut mettre quelque différence entr'elles, elle conſiſte en ce que dans l'Epilepſie les Vapeurs y ſont parvenues au ſouverain degré, que les Convulſions y ſont plus apparentes & plus générales ſur tout le corps & que l'écume de la bouche y eſt plus abondante, que dans les ſimples Vapeurs.

V. Les Prognoſtiques des Vapeurs ſont le ſujet du Chapitre cinquiéme. Quoi que cette maladie ne ſoit pas mortelle, la guériſon en eſt pourtant ſi difficile, qu'on peut dire que c'eſt le fleau & l'opprobre des Médecins. Cette difficulté procéde de pluſieurs cauſes, dont la principale eſt l'appetit déréglé & indomtable de ceux qui ſont at-

taquez de cette maladie, & qui se font plus de mal par les choses contraires qu'ils ne peuvent s'empêcher de manger, que tous les remêdes ne peuvent leur faire de bien.

VI. Le dernier Chapitre contient un grand nombre de remêdes contre les Vapeurs, selon leurs diverses causes, leurs divers effets, & leurs différens Symptomes. Les Médecins y trouveront abondamment de quoi se satisfaire. Pour nous, nous ne jugeons pas à propos d'entrer dans aucun détail à cèt égard.

ARTICLE V.

SUITE *de l'*EXTRAIT *du Troisiéme Volume des Oeuvres de* GERARD JEAN VOSSIUS.

II. APRÈS les Traitez de Rhétorique, on trouve dans ce Troisiéme Volume tout ce que Vossius a écrit sur l'Art Poëtique. 1. Le premier Ouvrage traite de cèt Art en général, c'est-à-dire, que c'en sont comme des Prolégoménes, semblables à ceux qu'il a faits sur la Rhétorique, & dont on fit mention le mois passé. Il y parle

du

du nom, de la définition, de la fin, de l'invention, & des parties de la Poëſie. Il commence par refuter *Strabon*, qui a crû que la Poëſie eſt plus ancienne que la Proſe, & il faut avoüer que la raiſon qu'en allégue cèt ancien Auteur eſt bien pitoyable. C'eſt, dit-il, qu'on apelle le Diſcours *proſaïque pedeſtre*, ce qui marque qu'il eſt comme deſcendu du char où il étoit porté, pour aller à pié. Voſſius répond que ce nom marque au contraire, que le Diſcours en proſe eſt avant la Poëſie, parce qu'on eſt allé à pié, avant que d'aller à cheval. Il eſt ſûr que les hommes ont parlé en proſe avant que de parler en vers: mais ce qui a fait croire aux anciens que la Poëſie étoit la plus ancienne, c'eſt qu'avant l'uſage de l'Ecriture, on avoit déja commencé de célebrer en vers les événemens conſidérables pour les aprendre avec plus de facilité, & pour pouvoir auſſi les chanter. Voſſius convient que les Grecs ont, peut-être, écrit en vers, avant que d'écrire en proſe; mais il ne croit pas qu'on puiſſe dire la même choſe des autres Nations.

Il diſpute fort au long contre ceux qui ont crû que la Poëſie étoit un Art dangereux, ou tout au moins inutile.

On peut voir ce que l'Auteur du *Parrhasiana* en a dit dans ſon premier Volume. Pour moi je crois, que c'eſt aſſez mal employer ſon tems, que de s'occuper à faire des vers: mais je ne penſe pas qu'il ſoit inutile d'avoir quelque idée des régles de la Poëſie, & il me ſemble qu'il y a pluſieurs Poëtes qu'on peut lire avec beaucoup de fruit; quoi qu'il puiſſe y avoir des occupations infiniment plus utiles. Les Défenſeurs de la Poëſie ſe font un devoir de répondre à l'objection tirée de ce que *Platon* a banni *Homére* de ſa République. Au lieu de rejetter tout ſimplement l'autorité de ce Philoſophe, ils ſont allé chercher mille échapatoires, qui ne font pas honneur ou à leur jugement ou à leur ſincérité. Voſſius avoüe que Platon a condamné les Poëſies d'Homére, parce que les Fables de ce Poëte ſont contraires à l'idée qu'on doit avoir de la Divinité, & peuvent corrompre les bonnes mœurs. Il répond donc, que quoi que Platon ait condamné Homére en particulier, il n'a pas laiſſé de faire beaucoup de cas de la Poëſie en général. Il étoit diſciple de *Socrate* qui vivoit très-familiérement avec le Poëte *Euripide*, & qui lui aidoit même dans

la

la compoſition de ſes piéces de Théatre. Platon lui-même cite très-ſouvent les Poëtes, qu'il apelle les *Interprétes des Dieux.* Il n'a pas même voulu défendre abſolument les Poëſies d'Homére, ſeulement a-t-il voulu dire, qu'elles ne devoient pas être miſes indiféremment entre les mains de tout le monde; & qu'il n'étoit pas à propos qu'elles fuſſent luës par des ignorans: & comme il compoſoit ſa République d'hommes groſſiers & peu inſtruits, il ne vouloit pas qu'ils s'amuſaſſent à la lecture de ce Poëte.

Voſſius qui croit que les Poëtes ont renfermé les ſecrets de la Nature dans l'envelope de leurs fictions Poëtiques, demande pourquoi ils n'en ont pas parlé plus clairement. C'eſt, ſelon lui, pour les cacher au peuple groſſier & prophane, qui ne mérite pas de pénétrer dans ces myſtéres. S'ils ont eu cette penſée, ils y ont merveilleuſement réuſſi; puis qu'aujourdhui non ſeulement les ignorans, mais des perſonnes très-ſavantes ne voyent point toutes ces merveilles dans leurs Ecrits, & s'imaginent bonnement qu'ils n'y ont pas entendu autant de fineſſe, que Voſſius & tant d'autres de ſon opinion veulent nous le perſuader. Ils croyent

que

que toutes les Fables des anciens Poëtes ne ſont que l'ancienne Hiſtoire, deguiſée, amplifiée, & renduë merveilleuſe par quantité de faits ſurprenans & incroyables.

Au reſte, les anciens Romains n'ont pas toujours été dans le même ſentiment par raport à la Poëſie. Du tems de *Caton le Cenſeur* on donnoit le nom odieux * d'*Adulateur* & de *Paraſite*, à ceux qui s'y adonnoient. Quand le peuple ſe fut un peu plus civiliſé, on commença à en avoir meilleure opinion, & enfin, ſous les premiers Empereurs Romains, il y en eut qui parurent à leur Cour, & qui y furent fort eſtimez.

Bien des gens parlent de la *Verve* ou de la *Fureur Poëtique*, ſans bien entendre ce qu'ils diſent. Voſſius croit, qu'elle procéde de cinq cauſes différentes. Du tempérament, ou d'une certaine acreté d'humeur mélancholique; de quelque paſſion, comme de la colére, ou de l'amour, qui rendent éloquent; du vin, qui bû un peu largement, réveille & égaye l'eſprit; des inſtrumens de Muſique, qui produiſent le même effet; & de la lecture des excellens Poëtes: d'où il paroit que, quoi

* *Graſſator.*

quoi que notre Auteur attribuë quelque choſe au naturel, il croit pourtant, que diverſes causes extérieures peuvent contribuer à faire un Poëte, & que par conſéquent la maxime qui dit, que nous devenons Orateurs, mais que nous naiſſons Poëtes, n'eſt pas vraye abſolument & ſans aucune reſtriction.

On ne ſait point quelle a été l'origine de la Poëſie. Les Grecs ſe vantoient d'en être les premiers Inventeurs; mais ils ſe trompoient en cela, de même qu'en bien d'autres choſes, dont ils s'attribuoient l'invention; quoi qu'ils les euſſent reçuës des Phéniciens, ou de quelques autres peuples de l'Orient. Il eſt vrai qu'on parle de *Linus*, de *Muſée*, & d'*Orphée*, comme des premiers Poëtes, qu'il y ait eu dans le Monde. Mais, ſelon Voſſius, ces premiers Poëtes ne furent jamais, & leurs noms ſont des noms inventez à plaiſir. Le premier ſignifie un Poëme ou un Cantique; il eſt viſible que le ſecond eſt tiré du mot de *Muſe*, qui vient d'un mot hébreu, qui ſignifie un *Art* ou une *Diſcipline*; & le troiſiéme marque ſimplement un homme ſavant. On ne ſauroit douter, que *Moyſe* n'ait été Poëte, puis que nous avons

avons encore quelques uns de ſes Cantiques. Il eſt donc vrai que c'eſt chez le peuple de Dieu, qu'il faut chercher l'origine de la Poëſie. A moins qu'on ne veuille dire avec quelques uns, que les Iſraëlites l'ont reçuë des Aſſyriens. Il eſt pourtant certain que les Grecs ont cultivé la Poëſie d'aſſez bonne heure. La vie tranquille de leurs Bergers leur donna le loiſir de compoſer des vers, ſur leurs montagnes & près de leurs fontaines: & de là vint qu'on dit que ces Montagnes & ces Fontaines étoient conſacrées aux Muſes, & que ceux qui montoient ſur le Parnaſſe, l'Helicon, ou le Citheron, & qui beuvoient des eaux d'Aganippe ou d'Hippocréne, devenoient Poëtes.

2. Ces Prolégoménes ſont ſuivis d'un Traité de Poëtique diviſé en trois Livres. Le premier traite de ce qui eſt commun à toute ſorte de Poëſie, telles ſont, la fiction Poëtique, les mœurs, les ſentences, l'ordre, la diction, la Fable. L'Auteur paſſe ſur tout cela aſſez briévement. Il eſt fertile en diviſions & ſubdiviſions, comme dans ſes autres Ouvrages: & il me ſemble, qu'il n'eſt pas tout-à-fait exemt d'une faute commune à pluſieurs Ecrivains; c'eſt qu'ils perdent beaucoup de tems

à

à dire qu'ils ont parlé ou qu'ils parleront d'une telle chose. Cette méthode est plus capable d'embrouiller que d'éclairer l'esprit de ceux qu'on veut instruire.

En parlant des sentences dont les Poëtes doivent enrichir leurs Ouvrages, Vossius ne manque pas de censurer *Euripide*, pour en avoir trop fourré dans ses piéces. *Senéque* est encore plus blamable qu'Euripide, pour avoir voulu rencherir sur lui à cèt égard; & quoi qu'il y ait dans ses piéces des endroits inestimables, il ne passera jamais pour bon Poëte Tragique, parce qu'il ne s'est pas assez occupé à imiter la Nature. Vossius remarque encore, qu'il ne faut pas mettre beaucoup de sentences dans la bouche d'une personne animée d'une violente passion; parce que les sentences sont le fruit du raisonnement & de la réflexion; & que les personnes qu'une violente passion possède ne raisonnent & ne refléchissent presque point. Il faut aussi prendre garde qui sont ceux qui parlent sententieusement; car à moins qu'une sentence tienne du Proverbe, il n'est pas à propos de la faire entrer dans le discours d'un esclave ou d'une soubrette. Il y a peu de Poëtes Comi-

Comiques anciens & modernes, qui n'ayent péché contre cette régle. Il faut auſſi éviter avec ſoin les jeux de mots & les pointes. *Corneille*, quelque grand Poëte qu'il ſoit d'ailleurs, n'a pas laiſſé de tomber dans ce défaut. On le voit ſouvent au milieu d'une violente paſſion, faire uſage d'une belle penſée tournée avec eſprit, qui ſeroit bonne ailleurs; mais qui ſoulève le ſpectateur, quand il l'entend prononcer par une perſonne poſſedée par ſa paſſion; parce qu'on voit bien que c'eſt le Poëte qui parle, & non le perſonnage à qui il prête ſes paroles.

Le ſecond Livre diviſe la Poëſie en ſes parties, & traite en particulier du Poëme Dramatique. Il y en a qui croyent qu'Homére eſt l'Auteur de cette ſorte de Poëſie; parce que l'*Iliade* eſt une eſpéce de Tragédie & l'*Odyſſée* une eſpéce de Comédie. Il peut être que cette opinion eſt fauſſe; mais les raiſons que Voſſius employe pour la refuter, ne me paroiſſent pas bien ſolides. Chez les Romains, *Livius Andronicus* eſt le plus ancien Poëte Dramatique. Il donna ſa premiére piéce l'an cinq cens quatorze de la fondation de Rome, ſous le Conſulat

de

de *C. Clodius*, fils de *Cæcus*, & de *M. Tuditanus*.

Voſſius demande ſi l'Hiſtoire Sainte peut fournir de ſujet au Poëme Dramatique, & conclut que le plus ſûr eſt de ne l'y point employer. Il eſt en effet bien difficile, que les Poëtes ne corrompent par des opinions incertaines, & par des fables, une hiſtoire pour laquelle on doit avoir un reſpect tout particulier. Auſſi a-t-on vû peu de piéces de Théatre, dont le ſujet aît été tiré de l'Ecriture, qui ayent bien réuſſi. Quelques-unes de celles qui ont été faites en nôtre Langue, ont eu d'abord quelque ſuccès; mais elles ſont bientôt tombées.

Chacun ſait, que dans les Poëtes Latins toute Piéce de Théatre réguliére eſt compoſée de cinq Actes. Le premier explique le ſujet; mais ne découvre point le dénoüement. Le ſecond réduit le ſujet en action; le troiſiéme excite des troubles, & aporte des difficultez; le quatriéme ouvre le chemin au dénoüement; & le cinquiéme le dévélope. Voſſius n'explique tout cela qu'en deux mots. Ceux qui en voudront avoir une idée beaucoup plus diſtincte & plus nette, peuvent

lire

lire ce que P. Corneille en a écrit, dans le Discours du Poëme Dramatique, qui est au devant de ses Oeuvres. Il seroit même nécessaire que tous ceux qui veulent lire avec plaisir & avec fruit les Piéces de Théatre, se rendissent familier ce petit Discours. Je cite cèt Ouvrage, plûtôt que la *Poëtique* d'*Aristote*, accompagnée même des Notes de Mr. *Dacier*, parce qu'il est beaucoup plus court, & qu'il n'en est pas moins intelligible.

Les anciens ne vouloient pas que les Actes eussent plus de dix Scénes. Voſſius n'en allégue pas la raiſon, & je ne ſai ſi on en pourroit alleguer de bonnes pour ce nombre, plûtôt que pour celui de huit ou de neuf. On ne voit pas que les anciens ayent donné plus de ſept Scénes à un ſeul Acte. Il n'y avoit d'ordinaire pas plus de quatorze Acteurs dans une Piéce. On les nommoit ſur la Scéne & on diſoit quel rôle chacun devoit jouër. C'étoit épargner de la peine au Poëte, qui étoit exempté du ſoin de faire connoître les Acteurs, par les choſes qu'il leur auroit fait dire; mais auſſi faut-il avoüer que par ce moyen la Piéce étoit privée d'un grand agrément. Un homme d'eſprit a beaucoup de plai-

plaisir à voir les tours ingénieux que prend un Auteur, pour faire connoître au plûtôt les personnages, qu'il introduit sur la Scéne. A peine *Alceste* ouvre-t-il la bouche dans le Misanthrope, qu'on sait quel personnage il va faire, & le rôle qu'il va joüer ; sans qu'il soit nécessaire de nous avertir que c'est là le Misanthrope.

Vossius aprouve plus la division que les Grecs faisoient de leurs piéces de Théatre en trois Parties, la *Protase*, l'*Epitase* & la *Catastrophe* ; parce que les Parties de cette Division sont plus oppoſées & plus différentes, que ne le sont les cinq Actes des Latins. Ceux-ci mettoient deux Autels sur leur Théatre, l'une à la droite en l'honneur de *Bacchus*, & l'autre à la gauche, en l'honneur du Dieu, pour qui les Jeux se faisoient. Ils ornoient la Scéne de plusieurs peintures. La profession d'Acteur étoit une profession honteuse chez eux, au lieu que les Grecs les estimoient beaucoup. Les Poëtes même ne joüissoient d'aucun * privilége, ni d'aucune immunité, ainsi que l'a déja remarqué l'Auteur du

* *Vid. Philipp. Imper. Leg. III. Cod. de Profess. & Med. Lib. X.*

du *Parrhasiana*. Il est vrai que dans les Jeux Capitolins, ils étoient honorez d'une Couronne Scénique, par sentence du Juge.

Nôtre Auteur parle des *Pantomimes* sur la fin de ce second Livre. L'Empereur Auguste & ses Successeurs en firent beaucoup de cas. Leurs maisons étoient fréquentées non seulement du peuple; mais aussi des Chevaliers Romains & même des Sénateurs. Cependant ils nuisirent beaucoup à l'Empire Romain, en corrompant les mœurs des Citoyens; en fréquentant trop souvent leurs femmes; & en représentant les actions les plus honteuses sur le Théatre, sans aucune pudeur. Ils partageoient d'ailleurs le peuple en plusieurs factions, qui se déchiroient les unes les autres, ce qui étoit tout propre à causer des séditions. Ces raisons obligérent *Tibére* à les chasser de Rome. Du tems de *Néron* ceux qui protégeoient les Comédiens furent mis en prison. *Trajan* ne voulut point que les Comédiens le loüassent sur le Théatre; de peur que ses loüanges ne s'avilissent, ou ne devinssent suspectes dans la bouche de ces personnes efféminées. Mais surtout les premiers Chrétiens combattirent de toutes leurs

for-

forces tous ces ſpectacles publics ; tant à cauſe des infamies qui s'y commettoient ; que parce qu'on les célébroit d'ordinaire dans des jours conſacrez à quelque fauſſe Divinité, & qu'on ne pouvoit y aſſiſter, ſans participer en quelque ſorte à toutes les idolatries des Payens. C'eſt, ſelon Voſſius, ce que les Chrétiens entendoient, lors que dans le baptême, on faiſoit renoncer le Néophyte, ou ceux qui le préſentoient, ſi c'étoit un enfant, à toutes les œuvres & à la pompe du Démon. Par la même raiſon ils diſoient de ceux qui fréquentoient les Jeux Publics après leur converſion, qu'ils ſe rengageoient dans le ſervice du Démon, auquel ils avoient renoncé. Auſſi ne recevoit-on aucun Pantomime ni Comédien à la Communion, s'il ne renonçoit auparavant à ſa profeſſion.

Le troiſiéme Livre traite du Poëme Epique, & des autres eſpéces de Poëſie dont il n'avoit point été parlé dans le Livre précédent. Ceux qui voudront s'inſtruire à fonds ſur le Poëme Epique, pourront lire l'excellent Ouvrage, qu'en a compoſé le Pére *le Boſſu*, Chanoine Régulier de Sainte *Geneviéve*. Il ſemble qu'on ne peut rien y ajouter ; & comme il a écrit après

Voſſius, on peut préſumer qu'il a rencheri ſur ce que ce ſavant homme en a dit ; ſurtout puis qu'il eſt aſſez court ſur ce ſujet.

3. Après l'Art Poëtique on a mis dans ce Volume un Traité de l'Imitation tant Oratoire que Poëtique, & de la maniére de reciter des Anciens. Voſſius a eu raiſon d'examiner avant toutes choſes, s'il eſt avantageux à un homme qui veut être ou Orateur ou Poëte, de ſe choiſir quelque modéle à imiter. Il avoüe que ſi l'on avoit aſſez de genie, pour ſe frayer ſoi-même un chemin, ſans avoir beſoin de conducteur; il ne ſeroit point néceſſaire d'en prendre: mais comme il y a peu de gens qui ſoient nez avec un aſſez beau naturel, pour pouvoir parvenir d'eux-mêmes & ſans guide, à quelque degré de perfection, il croit que le plus ſûr eſt de ſe choiſir quelque bon modéle à imiter; & il nous donne les régles qu'il faut ſuivre dans cette imitation. La plûpart ſont ſi faciles à trouver, qu'il ſemble qu'on n'ait pas beſoin de maître pour cela. Il nous dit, par exemple, qu'on doit aimer l'Auteur qu'on ſe choiſit pour modéle, qu'on doit le lire ſouvent, le méditer avec ſoin, &c. Mais qui eſt-ce qui

peut

peut ignorer de tels préceptes? A l'égard de l'imitation, on voit rarement que ceux qui n'ont pas assez de génie pour parvenir d'eux-mêmes à l'éloquence, sans avoir besoin de modéle, en ayent assez pour imiter noblement le modéle qu'ils ont choisi. Rien n'est plus commun, que de voir de mauvaises copies de très-excellens originaux. Il me semble que le plus sûr, est de s'abandonner à soi-même, ou que tout au plus, il ne faut chercher dans les excellens Auteurs, que certaines maximes générales, qu'ils ont observées, parce qu'elles étoient fondées sur la raison; & ausquelles, peut-être, on n'auroit pas fait assez d'attention sans leur secours.

4. La derniere Piéce de ce Volume qui a quelque raport à la Poësie, est un Ouvrage qui traite en deux Livres du tems auquel ont vécu la plûpart des Poëtes Grecs & Latins.

L'Auteur commence par les Oracles des Sibylles, qu'il soutient être supposez, & il tâche de découvrir en quel tems ont vécu ceux qui en sont les Auteurs. Les vers attribuez à *Orphée* sont aussi supposez, en sorte que nous n'avons point de Poëmes Grecs plus anciens, que ceux d'*Homére* &

d'Héſiode. Ces deux Poëtes étoient à peu près contemporains ; peut-être qu'Homére étoit un peu plus âgé qu'Héſiode. Voſſius les fait vivre au commencement des Olympiades, ou un peu après, du tems que *Romulus* régnoit à Rome.

Il paſſe enſuite aux autres Poëtes Grecs, qu'il partage en cinq claſſes différentes. 1. Ceux qui ont vécu ſous l'Empire des Médes 2. Sous celui des Perſes. 3. Sous celui des Grecs. 4. Sous celui des Empereurs de l'ancienne & de la nouvelle Rome, juſqu'à la priſe de Conſtantinople. 5. La derniére Claſſe eſt de ceux qui ont vécu depuis la priſe de cette Ville. On peut facilement s'imaginer que ce dernier période n'a pas donné un grand nombre d'excellens Poëtes Grecs. Cette premiére diviſion eſt accompagnée de pluſieurs ſubdiviſions, qu'il ſeroit trop long de raporter.

Il diviſe les Poëtes Latins en deux Claſſes, la premiere eſt de ceux qui ont véeu depuis la fondation de Rome, juſques à ce que la Poëſie Latine fut entiérement éteinte, par la barbarie qui s'empara des eſprits, de même que des Provinces de l'Empire Romain. La ſeconde eſt depuis qu'elle

s'eſt

s'eſt comme relevée du tombeau, ce qui eſt arrivé il y a près de cinq cens ans du tems du fameux *Pétrarque*. Rome eut des Poëtes dès ſa naiſſance, mais leur Poëſie étoit bien groſſiére, & ils ne faiſoient que de très-petites Piéces. Cèt Art n'a paru à Rome dans quelque perfection, que cinq cens quatorze ans après ſa fondation. Ce fut alors que *Livius Andronicus*, commença à donner au Public des piéces de Théatre. *Cn. Nævius* parut cinq ans après. Le Poëte *Quinctus Ennius* ne fleurit qu'après la mort de celui-ci.

III. Les Ouvrages, qui concernent la Poëſie ſont ſuivis de pluſieurs Traitez, qui avoient été autrefois publiez ſous divers tîtres, mais qu'on a reduit à cinq Livres, où il eſt parlé de la Nature & de l'Etabliſſement des Arts & des Sciences: c'eſt-à-dire, que c'en ſont des Prolégoménes, ſemblables à ceux de la Rhétorique & de l'Art Poëtique dont nous avons parlé. Ces ſortes d'Ouvrages peuvent être utiles à ceux qui veulent avoir une legére idée de toutes ces choſes, ſans les aprofondir beaucoup. C'eſt une eſpéce d'*Encyclopedie*, qui a ſes uſages.

1. Le premier Livre traite des quatre Arts Populaires, qui ſont l'Art de

lire & d'écrire, la *Gymnaſtique*, la Muſique, & la Peinture.

La Gymnaſtique, eſt l'Art qui aprend à exercer le corps. Les anciens en faiſoient un ſi grand cas, qu'ils lui aſſignérent un Dieu particulier pour y préſider, ſavoir *Mercure*. On nommoit *Gymnaſe* le lieu où les jeunes gens s'exerçoient, d'un mot Grec qui ſignifie *nud*; parce qu'ils y étoient preſque tout nuds. Ces Gymnaſes étoient compoſez de pluſieurs parties. Il y avoit un Portique avec des bancs, où les Philoſophes diſputoient. Un lieu nommé ἐφήβιον, où s'exerçoient ceux qui étoient ſortis de l'enfance. Un troiſiéme où l'on joüoit au Ballon. Un quatriéme, où étoient les parfums & les onguents. Dans un cinquiéme on couvroit de poudre ceux qui s'étoient oints. Le ſixiéme étoit la Paleſtre où l'on s'exerçoit à la lutte. Dans le ſeptiéme on joüoit à la paume. Le huitiéme entre le Portique & les Murailles, étoit pour la courſe. Dans le neuviéme étoit un lieu couvert où les Athlétes s'exerçoient dans le mauvais tems, & un lieu découvert, où ils s'exerçoient l'été. Dans un dixiéme endroit il y avoit des bains chauds & des bains froids. *Mercurialis* a traité

de tout cela fort au long dans son excellent Ouvrage *de Arte Gymnastica*, qui a été imprimé plusieurs fois. Les anciens Romains n'avoient point de tels Gymnases. Il y en avoit en Gréce du tems d'Homére; mais ce n'étoit que de foibles commencemens, de ce qu'on vit dans la suite. Ce ne fut que peu de tems avant *Platon*, qu'on établit des Gymnases dans les formes, pour exercer la Jeunesse. Quoi que les Romains n'ayent point eu de Gymnase * avant Auguste & même un peu après; il ne faut pas croire que leurs jeunes gens ne s'exerçassent point, puis que le Champ de *Mars* étoit destiné à cela. Ils y couroient à cheval, ils y luttoient, ils y joüoient à la paume, & se baignoient dans le Tibre, qui en étoit tout près.

Comme Vossius ne néglige pas les occasions de mettre sa lecture à profit, il n'oublie pas de nous dire, en parlant de la Musique, que *Pythagore* la divisoit en céleste & humaine. Cette Division étoit fondée sur l'opinion qu'avoit ce Philosophe, que les Cieux formoient une Musique admirable par leur mouvement; & que si nous ne

* *On n'en construisit de publics que sous Neron, comme l'Auteur le dit plus bas.*

l'entendions pas, c'eſt que nous y étions accoutumez. Notre Auteur au lieu de traiter cette opinion de réverie, déclare ſeulement qu'il n'en dira rien, parce qu'il ne ſait pas, s'il y a une telle Muſique ou s'il n'y en a point. Si Pythagore a parlé ſérieuſement & ſans figure, ce que j'ai de la peine à croire; cette opinion étoit fondée ſur la prétenduë ſolidité des Cieux; autre erreur, dont tous les Philoſophes ſont aujourdhui revenus. En parlant de la Peinture, notre Auteur nous donne une petite liſte Chronologique des Peintres anciens & modernes, qui ſe ſont diſtinguez dans leur Art.

2. La Philologie fait le ſujet du ſecond Livre. On comprend ordinairement ſous ce nom, pluſieurs connoiſſances différentes, comme la Grammaire, la Rhétorique, la Poëſie, l'Hiſtoire. Voſſius cite partout les Auteurs qui ont le mieux écrit ſur toutes ces Sciences, tant anciens que modernes.

3. Le troiſiéme Livre traite des diverſes Parties des *Mathématiques*. Elles ont tiré leur nom d'un mot Grec, qui ſignifie *apprendre*; mais on ne ſait pas trop bien, pourquoi on leur a donné ce nom. Voſſius en allégue

pluſieurs

plusieurs raisons ; c'est, peut-être, parce qu'on les aprenoit avant que d'aprendre la Philosophie : ou ce nom leur a été donné par excellence, parce qu'il n'y a point de Science plus certaine ; & qu'on peut dire véritablement que ceux qui les ont aprises savent quelque chose ; au lieu que toutes les autres Sciences humaines ne sont presque que des conjectures, & ne méritent pas par conséquent le nom de *Science*. Vossius n'a pas de peine de faire voir l'utilité des Mathématiques dans toute la vie civile, & pour l'aquisition des autres Sciences.

En parlant de l'Arithmétique, notre Auteur remarque que lors qu'il écrivoit, il n'y avoit pas quatre cens ans que ces caractéres Arabes dont nous nous servons, 1. 2. 3. &c. étoient en usage en Europe. Il y a aparence que les Arabes les ont reçus des Perses ou des Indiens ; mais pour dire quelque chose d'assûré sur ce sujet, il faudroit savoir quels sont les Peuples qui ont un Alphabet, dont les lettres aprochent de la figure de ces caractéres.

A l'égard de l'Astrologie Judiciaire, que certaines gens confondent mal-à-propos avec l'Astronomie, Vossius prouve fort au long, non seulement

la vanité de cette prétenduë Science; mais auſſi l'impiété de ceux, qui en font profeſſion, qui veulent ſoumettre la liberté de l'homme aux influences des aſtres, & qui prétendent, qu'on peut par leur moyen, prédire les futurs contingens, dont Dieu ſeul s'eſt réſervé la connoiſſance. Il croit que tant s'en faut que les hommes puiſſent prédire les choſes avenir par la contemplation des Aſtres; que les Démons mêmes ne ſavent pas ce qui arrivera le lendemain, s'il dépend d'un agent libre, qui puiſſe ſe déterminer pour l'un ou pour l'autre de deux partis oppoſez. Il eſt vrai que le Démon peut ſavoir les réſolutions que les hommes ont priſes, & les deſſeins qu'ils ont formez; mais comme ils ſont extrêmement inconſtans dans leur conduite, il ne s'enſuit pas qu'il puiſſe aſſurer certainement qu'un homme fera le lendemain telle ou telle choſe. Je ne ſai pas même ſi ce n'eſt point trop attribuer au Démon, que de dire qu'il ſait les réſolutions que les hommes prennent, ſi, du moins, ils ne ſe ſont point expliquez à d'autres ſur ce qu'ils ont réſolu. La Philoſophie ne nous aprend point que cela ſoit: & la Religion ſemble aſſurer le contraire,

puis

puis qu'elle donne à Dieu le nom de ſcrutateur des cœurs, excluſivement à toute créature.

4. Le quatriéme Livre eſt tout deſtiné à la Logique, qu'on ne regarde pas d'ordinaire comme une partie de la Philoſophie; mais comme une connoiſſance néceſſaire pour devenir Philoſophe. Il eſt vrai que cette queſtion eſt bien inutile, de même que pluſieurs autres qu'on a accoutumé d'agiter dans les Ecoles; en expliquant les Prolégoménes de Logique, & que Voſſius n'oublie pas. Ce qu'il raporte des Traitez de Logique compoſez par Ariſtote & de ſes Commentateurs paroit un peu plus important.

5. Le cinquiéme & dernier Livre eſt employé aux Prolégoménes des différentes parties de la Philoſophie. L'Auteur explique entr'autres choſes la méthode qu'on doit ſuivre, pour devenir Philoſophe; mais, peut-être, que tout le monde ne conviendra pas que ce ſoit la meilleure de toutes. Il me ſemble qu'un Philoſophe, qui doit raiſonner indépendemment de toute autorité, ſe doit mettre peu en peine, de ce que ceux qui l'ont précédé ont penſé ſur la nature des choſes qu'il examine. La Philoſophie Hiſto-

sique ne doit venir, ce semble, qu'après qu'on a tâché de trouver la vérité par les seules lumiéres de la raison & par l'expérience, indépendemment de ce qu'en ont pensé *Platon*, *Aristote*, *Descartes*, ou *Gassendi*. Je souhaiterois même que ceux qui enseignent la Philosophie ne parlassent point de ces Auteurs à leurs Disciples, quand ils leur en expliquent les sentimens ; de peur de les prévenir pour ou contre, par l'autorité de ces grans noms, ou par le mépris qu'on pourroit leur avoir inspiré pour quelcun de ces Philosophes.

Au reste, Vossius donne à la Philosophie, une beaucoup plus grande étenduë qu'on n'a accoutumé de lui donner, puis qu'il y comprend la Medecine, la * Chymie, qu'il confond avec l'Alchymie ; l'Eloquence, la Critique &c. Ainsi comme il parle de toutes les Parties de la Philosophie, on trouvera ici quelque chose sur toutes ces Sciences en particulier.

IV. Le dernier Traité de ce Volume est un Ouvrage assez court sur les différentes Sectes des Philosophes. L'Auteur s'étend beaucoup plus sur celle

* *Ces deux mots étoient autrefois Synonymes.*

celle de *Pythagore*, que sur les autres, parce, peut-être, qu'il y a un plus grand nombre de choses curieuses à en dire. Quoi que nous ayons parlé * plus d'une fois de cet ancien Philosophe dans ces Nouvelles; nous ne laisserons pas de nous y arrêter encore ici un moment. Chacun sait qu'il ordonnoit le silence à ses Disciples. Il y en avoit de deux sortes, l'un étoit un silence à tems, qui devoit être tout au moins de deux, & tout au plus de cinq ans. Ils devoient employer tout ce tems à écouter les leçons de leur Maître. Il y avoit un autre silence qui étoit perpétuel; mais seulement par raport à ceux qui n'étoient point de leur Secte; avec lesquels il n'étoit pas permis de parler de ce qu'ils avoient apris dans leur Ecole. Ils entretenoient d'ailleurs entr'eux une parfaite amitié; ils conversoient familiérement les uns avec les autres, & leurs biens même étoient communs. Ils mépriſoient souverainement tout le reste des hommes, & ne vouloient avoir aucun commerce avec eux; quelques puissans & quelques riches qu'ils fussent. C'est ce qui leur attiroit des envieux, & souvent

* *Voyez Décemb. 1699. pag. 647. & Avril 1702. pag. 409.*

même de très-fâcheuſes affaires.

On pourroit ſoupçonner que Pythagore a tiré ſon dogme de la Métempſychoſe, des Phariſiens, ſi on ne ſavoit que la Secte de ceux-ci eſt plus moderne que celle de Pythagore. Il y avoit d'ailleurs cette différence entre leurs ſentimens ſur cèt Article ; que les Phariſiens n'enſeignoient la Métempſychoſe qu'à l'égard des gens de bien, prétendant que les ames des méchans étoient condamnées à des ſuplices éternels : au lieu que Pythagore étendoit ſon dogme à tous les hommes tant bons que méchans & * aux bêtes même.

On a cru que Pythagore défendoit de manger de la chair des animaux, parce qu'il étoit dangereux de manger la chair de quelcun de ſes proches parens ; mais Voſſius ſoupçonne que ce n'étoit là qu'un rétexte, pour détourner plus efficacement les hommes de la cruauté. On a auſſi expliqué myſtiquement le précepte de ce Philoſophe de ne point manger de féves : mais il faut avoüer, que quelques unes des explications qu'on a données, comme entr'autres celle de s'abſtenir des plaiſirs de

* *Tout le monde ne convient pas de ce dernier Article.*

de l'amour, ſont bien tirées par les cheveux. Pythagore a auſſi enſeigné, qu'il y avoit du feu au centre du Monde; que le Ciel & les Etoiles étoient en repos, & que la Terre ſe mouvoit.

ARTICLE VI.

The HISTORY *of King* WILLIAM *the Third. In III. Parts.* C'eſt-à-dire; *L'Hiſtoire du Roi Guillaume III. en trois Parties.* A Londres, chez A. Roper. 1702. in 8. pagg. 532. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

MR. *Boyer* eſt l'Auteur de cette Hiſtoire. Quoi qu'il ſoit François, il s'eſt ſi fort attaché à l'étude de la Langue Angloiſe, qu'il peut écrire auſſi facilement en cette Langue, qu'en ſa Langue maternelle. Il nous dit dans ſa Préface, qu'il a tâché d'éviter autant qu'il lui a été poſſible, les extrêmitez où tombent la plûpart de ceux qui s'occupent à écrire l'Hiſtoire. Il y en a qui ſe contentant de raporter les événemens, n'entrent point dans les motifs, ni dans les cauſes qui les ont produits;

produits ; d'autres ont l'eſprit tellement tourné du côté de la Politique & des vuës ſecrétes, qu'ils ne raportent jamais l'action la plus commune & la plus ordinaire des Princes ; ſans l'attribuer à quelque grand deſſein. Il y en a qui pour faire la Cour aux grands aviliſſent la Majeſté de l'Hiſtoire par de baſſes & honteuſes flateries. D'autres ſe faiſant un mérite de leur eſprit ſatyrique, & de leur manque de reſpect pour les têtes couronnées, empoiſonnent tout ce qui paſſe par leurs mains, & donnent un tour malin aux actions les plus innocentes. Il y en a qui moraliſent ſurtout, & qui ne laiſſent pas paſſer le moindre petit événement, ſans y joindre quelque ſentence, d'ordinaire ou inſipide, ou fort commune. Ce ſont plûtôt d'aſſez méchans Philoſophes moraux, que de bons Hiſtoriens. Il y en a, enfin, qui décident ſur tout d'une maniére péremtoire, & comme ſi leurs ſentimens étoient tout autant d'oracles, & qui produiſent au jour leurs conjectures, comme des véritez infaillibles.

Nous l'avons déja dit, Mr. Boyer a tâché d'éviter tous ces défauts. Non content de reciter les faits tels qu'il les a trouvez dans ſes Mémoires, il en indi-

indique les motifs & les cauſes, quand il a pû les découvrir. Il déclare qu'il loüe & qu'il blâme ſans égard, ce qu'il a crû digne de loüange ou de blâme. Il ne donne rien à ſes conjectures, & ſes réflexions n'ennuyeront ni par leur nombre, ni par leur longueur. Surtout, il n'abandonne point ſon ſujet, & ne ſe jette point dans des digreſſions inutiles, qui puiſſent faire oublier au Lecteur le but principal de l'Hiſtorien.

Tout ſon Ouvrage eſt diviſé en trois Parties, ſelon les trois principaux périodes de la vie de *Guillaume III.* Roi de la Grand' Bretagne. La premiére comprend tout ce qui lui eſt arrivé depuis ſa naiſſance juſqu'à l'avénement de *Jaques II.* à la Couronne d'Angleterre, & cette Partie eſt aſſez courte. La ſeconde contient le Régne de Jaques II. Le Prince d'Orange y paroit peu, ſi ce n'eſt vers la fin, lors de ſon expédition en Angleterre. Cette partie eſt fort longue, & elle étoit néceſſaire, pour faire bien comprendre l'état déplorable de la Nation Angloiſe, la perte inévitable de ſa liberté & de ſa Religion, la néceſſité dans laquelle elle ſe trouva de recourir à un ſecours étranger, pour rompre les fers qu'on

lui

lui préparoit, & la juſtice de l'entrepriſe du Prince & des ſecours, que les Provinces Unies lui prêtérent. La troiſiéme, qui n'eſt pas encore publique, contiendra l'Hiſtoire du régne de Guillaume III. & les commencemens de celui de la Reine *Anne*.

Dans la premiére Partie, l'Auteur s'eſt ſervi principalement des Mémoires de *du Maurier*, des Vies des Princes d'Orange, des Lettres & des Mémoires du Lord *Arlington* & du Chevalier *Temple*. On y voit le Prince **ſortant de ſon obſcurité* à l'âge de vint un ans, pour ſe mettre à la tête des Armées de l'Etat & de leurs Alliez, arrêtant le torrent des conquêtes de la France, animant toutes les réſolutions de l'Allemagne, de l'Eſpague, & de la Hollande; entretenant des correſpondances ſecrétes avec les Mécontens d'Angleterre, tant pour enlever à la France un puiſſant Allié, que pour ſe procurer un mariage, qui fortifiât ſes droits ſur une Couronne, qu'il avoit déja en vuë, à ce que dit notre Hiſtorien, & ménageant un Traité de Paix, dans le tems même, qu'il pouſſe la guerre avec une extrême vigueur.

La ſeconde contient fort au long l'Hiſtoire

* *Ce ſont les termes de l'Hiſtorien.*

l'Hiſtoire du Régne de Jaques II. & de la grande révolution, qui ſuivit ſa retraite. Notre Auteur prétend, que pluſieurs de ceux qui ont écrit cette Hiſtoire avant lui, ont été des médiſans outrez, qui ſe ſont trop déchainez contre un Prince malheureux & trompé par ſes favoris. Il déclare, qu'il eſt contraint par la force de la vérité, de dire que Jaques II. étoit un bon pére, un tendre époux, & un généreux maître, & que ç'auroit été un bon Roi, s'il n'avoit eu de très-méchans Miniſtres, & ſi la fureur d'un certain parti ne lui avoit frayé le chemin à des violences inſoutenables, & n'avoit aigri ſon tempérament, qui le portoit naturellement à la douceur. Malgré cette Déclaration, l'Auteur ne diſſimule point dans cette partie de ſon Hiſtoire, toutes les injuſtices, toutes les cruautez, & pour tout dire en un mot, toute la mauvaiſe conduite de Jaques II. C'eſt aſſez l'ordinaire, ſurtout dans le Pays où écrit notre Auteur, de rejetter ſur les Miniſtres, toutes les fautes du Prince, & j'avoüe, qu'on les leur doit très-ſouvent imputer. Mais le crime des Miniſtres n'excuſe pas toujours les fautes des Souverains: car, après tout, ils ont leur raiſon & leurs lumiéres,

ils

ils ſont maîtres ; s'ils ſe laiſſent trop gouverner par ceux qui les aprochent de plus près, c'eſt leur faute. En pluſieurs rencontres ils doivent voir par leurs propres yeux, & ne ſe pas laiſſer conduire aveuglément par un Courtiſan vicieux & intéreſſé. Que s'ils ne ſont pas capables d'examiner les choſes eux-mêmes, & de diſtinguer le bien d'avec le mal, ils doivent laiſſer à d'autres le ſoin de gouverner des peuples qu'ils ſont incapables de conduire : car je ne ſai ſi l'on ne pourroit point apliquer aux Princes qui gouvernent mal, ce que *Charles Borromée* dit des Evêques qui ne conduiſent pas bien leurs Troupeaux, *s'ils ſont incapables d'un tel emploi, pourquoi tant d'ambition ? S'ils en ſont capables, pourquoi tant de négligence ? Si tanto muneri impares, cur tam ambitioſi ? ſi pares, cur tam negligentes ?*

Mr. Boyer n'a pas tant conſulté dans cette ſeconde Partie les Livres imprimez, quoi qu'il ne les ait pas négligez, que les Regîtres & les autres Actes Publics, dont il nous donne d'ordinaire des extraits aſſez longs ; les perſonnes d'honneur & de probité, qui ont eu part dans les événemens qu'il raconte ; & ſes remarques particuliéres ; la plu-

plupart des choſes qu'il raporte s'étant paſſées ſous ſes yeux.

La troiſiéme Partie n'étant pas achevée, il prie tous ceux, qui peuvent avoir quelques lumiéres ou quelques Mémoires ſur ce ſujet, de les lui communiquer.

C'eſt là l'idée générale, qu'on doit ſe former de cèt Ouvrage. Le Lecteur n'atend pas, ſans doute, que je lui faſſe ici un Abrégé de cette Hiſtoire. Les événemens en ſont ſi frais, & tout le monde y a été ſi attentif, par la part que chacun y prenoit, qu'un tel abrégé ne lui aprendroit rien de nouveau. Je ne m'arrêterai donc qu'à un petit nombre de faits détachez, ſur leſquels il me ſemble que Mr. Boyer raporte des circonſtances aſſez particuliéres.

1. En voici une qu'il dit avoir aprife d'une perſonne de la ſincérité de laquelle il ne ſauroit douter. Dans * le tems que le Prince d'Orange étoit en Angleterre, pour ſon mariage avec la Princeſſe *Marie*, le fameux Bil d'exclusion contre le Roi Jaques alors Duc d'Yorc étoit ſur le tapis. Le Docteur *Welwood* a publié que dans cette occaſion, le Prince obſerva une parfaite

* *En* 1677.

faite neutralité, ne ſe déclarant ni pour, ni contre le Bil; quoi que ce Bil paſſant, la Princeſſe Marie, que le Prince devoit épouſer, ſe trouvât l'héritiére immédiate de la Couronne. Mais, ſi Mr. Boyer ou celui qui le lui a raporté, en eſt cru, le Prince n'étoit pas ſi neutre que Mr. Welwood veut le perſuader. Voici le fait. Le Lord *Berkley* étant allé viſiter le Prince, qui lui demanda ce qu'on diſoit de nouveau, il lui aprit qu'il avoit été avec des Membres du Parlement, qui paroiſſoient fort échaufez, pour faire paſſer le Bil d'excluſion; mais qu'il leur avoit allegué pluſieurs raiſons, pour les faire changer de ſentiment; à quoi le Prince repliqua bruſquement, *pourquoi avez-vous fait cela?* Le Lord Berkley en conclut, qu'il avoit mal fait ſa Cour au Prince en prenant le parti du Duc d'Yorc. Sans vouloir examiner la vérité de ce fait, que la ſeule ſincérité de celui qui le raporte ne ſauroit établir; puis que les perſonnes ſincéres peuvent être mal inſtruites: il me ſemble que le Prince d'Orange pouvoit avoir beaucoup de raiſon de ſouhaiter que le Bil d'excluſion paſſât; puis qu'il ne pouvoit ignorer que la Réligion Réformée couroit

un

un grand risque, si un Prince, qui en étoit Ennemi, montoit sur le Thrône d'Angleterre. Les hommes sont malheureux lors qu'il arrive, par hazard, que leur intérêt s'accorde avec ceux du Public; la malignité de l'esprit humain manque rarement d'attribuer à des vuës d'intérêt, ce qu'on peut n'avoir fait principalement qu'en vuë de l'intérêt public. Dans ces occasions le plus sûr est de n'avoir rien à se reprocher, sans se mettre en peine de ce que les autres pensent des motifs de nos actions. On seroit bien malheureux, si on étoit obligé de quitter le droit chemin; parce qu'en le suivant, on travaille en même tems pour son intérêt.

2. Notre Auteur commence sa seconde Partie par la mort de *Charles II.* Chacun sait qu'on a parlé fort diversement des causes de cette mort, qui ne fut précédée que d'une maladie de trois jours. Quelques-uns dirent que c'étoit une Apoplexie causée par les débauches de ce Prince: mais l'opinion la plus commune fut qu'il étoit mort de poison. L'Auteur paroit avoir assez de penchant pour ce second sentiment; & il en allégue les raisons. Ce Prince se plaignit d'abord d'une

cruelle

crúelle opreſſion d'eſtomac & tout autour du cœur, & peu après d'une violente douleur dans ces deux parties, ſignes qui ont peu de raport à une apoplexie, laquelle, comme chacun ſait, affecte principalement la tête & le cerveau.

On ajoute à cela que peu de tems avant ſa mort, il échapa à ce Prince certaines paroles, ſur les fauſſes démarches qu'on lui avoit fait faire, qui purent bien l'avancer. Il dit dans la paſſion, que s'il vivoit encore un mois, il prendroit des meſures, pour ſe mettre à ſon aiſe le reſte de ſes jours. On crut que les meſures, dont il vouloit parler, étoient d'éloigner le Duc d'Yorc, & de rapeller près de lui le Duc de Monmouth ſon fils naturel.

Il eſt ſûr d'ailleurs qu'il n'eut pas plûtôt apris que le Lord *Allington*, Lieutenant de la Tour, avec qui il avoit bû du chocolat quelques jours auparavant & concerté les moyens d'arrêter le Duc d'Yorc, étoit mort ſubitement & d'une maniére extraordinaire, que ce Prince commença à craindre pour lui-même.

D'autres remarquérent, que quand on ouvrit ſon corps, on n'examina

point

point avec ſoin ſon eſtomac & ſes inteſtins, quoi qu'il ſe fût plaint qu'il y ſoufroit de grandes douleurs; & un des Médecins ayant entrepris de le faire, on l'éloigna comme une perſonne trop curieuſe.

Cela rapella dans la mémoire, ce qui étoit arrivé à Windſor, quelques années auparavant. Le Roy ayant bû un peu plus qu'il ne faut après s'être fatigué à cheval, ſe retira dans une chambre voiſine, & s'étant enveloppé dans ſon manteau s'endormit ſur un lit de repos. A peine fut-il retourné vers la Compagnie, qu'un Domeſtique de quelcun des Seigneurs de la Cour s'alla coucher ſur le même lit de repos enveloppé dans le même manteau du Roy; & y fut trouvé mort & poignardé, ſans qu'on ſût comment cela étoit arrivé, & ſans qu'on prît la peine de s'en informer.

Au reſte, l'exemple de Charles II. confirme la penſée de ceux qui diſent, qu'il eſt ſi faux qu'un Prince ait beaucoup à craindre de ſes ſujets; qu'il ſuffit, au contraire, qu'il ſoit paſſablement honnête homme, pour en être adoré. Ce n'eſt pas faire tort à la mémoire de Charles II. que de dire, que ſes vices égaloient pour le moins le

nombre de ſes vertus. Cependant les Anglois l'aimérent paſſionnément durant ſa vie, & le pleurérent amérement après ſa mort. Il eſt vrai qu'il avoit maintenu la paix dans ſes Etats, ce qui avoit conſidérablement augmenté les richeſſes de ſes peuples: mais la moleſſe & le luxe de ſa Cour avoient corrompu le reſte de la Nation, & abatardi leur courage martial. Ses alliances avec la France & la vente de Dunkerque avoient fourni à cette Couronne les moyens de parvenir à ce haut degré de Puiſſance, qui allarme encore aujourd'hui toute l'Europe, & avoient fait perdre à l'Angleterre la gloire de maintenir cette belle partie du Monde dans ſon équilibre. Enfin ſes malheureuſes complaiſances pour un Frére Papiſte, donnérent à ſon Succeſſeur les moyens d'établir le Papiſme & le pouvoir deſpotique en Angleterre. Le ſeul bien qu'il fit fut de marier l'aînée de ſes Niéces au Prince d'Orange, & la ſeconde au Prince de *Danemarc* contre l'inclination du Duc d'Yorc, & en dépit de toutes les ſollicitations que lui fit une Puiſſance étrangére de les marier à des Princes Catholiques Romains.

En parlant de la malheureuſe expé-

dition

dition du Duc de Monmouth ; l'Auteur remarque qu'on n'a jamais pû prouver que Charles II. eût épousé la Mére de ce Duc ; mais qu'il est vrai pourtant que ce Monarque eut toujours une tendresse particuliére pour ce fils ; ce qui alluma une haine & une jalousie implacable contre lui dans l'esprit du Duc d'Yorc. On soûtient encore, que peu de tems avant que Charles eut été pris par *Cromwel*, il permettoit qu'on servît à genoux la Mére du Duc de Monmouth ; & qu'on lui rendît à peu près tous les honneurs, qu'on a acoutumé de rendre aux Reines d'Angleterre. Aussi tout le Monde sait-il, que le Duc prétendit toujours être le fils légitime de Charles II. quoi que lors qu'il se vit condamné à perdre la tête, il fit, pour sauver sa vie, des bassesses indignes du sang dont il sortoit, pour ne rien dire de plus.

On sait que lors que le Duc eut débarqué en Angleterre le Prince d'Orange envoya offrir au Roi Jaques & sa personne & ses Troupes. On nous aprend ici que son Ministre *Skelton* empêcha que le Roi n'acceptât ces offres, lui faisant entendre malicieusement que le Duc de Monmouth a-

voit promis au Prince d'Orange de lui remettre la Couronne dès qu'il en auroit dépouillé le Roi Jaques, & que le Duc s'étant lui-même fait proclamer Roi, c'étoit ce qui avoit irrité le Prince contre lui, & l'avoit porté à offrir sa personne & ses forces à son Beaupére. Il y avoit si peu de vraisemblance dans tout ce raport de Skelton, qu'il seroit étonnant que le Roi Jaques y eût ajouté foi, si l'on ne savoit qu'en matiére de Politique, le moindre soupçon suffit, pour se défier des gens, & pour prendre des mesures contr'eux.

On a remarqué que peu avant que le Duc de Monmouth perdît la tête, il prédit que les Anglois seroient délivrez de la servitude sous laquelle ils gémissoient; ce qui arriva trois ans après par l'heureuse expédition du Prince d'Orange. Mais il n'étoit pas nécessaire que le Duc fût inspiré du Ciel, pour faire une telle prédiction. Il n'avoit qu'à connoître le génie des Anglois & l'esprit du Roi Jaques pour s'imaginer qu'ils se lasseroient d'être soumis à un joug si pesant. Ceux qui faisoient attention sur toutes les démarches de ce Prince étoient bien plus surpris de voir les Anglois *souffrir*

frir si longtems; qu'ils ne le furent d'apprendre qu'ils s'étoient enfin lassez de soufrir, & avoient apellé un Libérateur à leur secours.

Ce peu de remarques suffit, pour donner quelque idée de cèt Ouvrage; nous en ferons encore une, avant que de finir; c'est que cette Histoire du Roi Guillaume n'empêchera ni l'impression ni le debit de celle qu'on prépare en Hollande. Monsr. Boyer a considéré ce Prince principalement par raport aux affaires d'Angleterre; un autre Auteur pourra avoir plus d'égard à sa qualité de Statholder & de Général des Armées des Provinces-Unies.

ARTICLE VII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre.* On a publié il y a déja quelque tems la Vie du Roi *Jaques II. The Life of James II. Late King of England, &c. La Vie de Jaques II. ci-devant Roi d'Angleterre, contenant l'Histoire de sa naissance, de son éducation, de sa Religion, de ses entreprises en Angleterre, & ailleurs, tant dans la paix, que dans la guerre, avant*

& après son couronnement, jusques à son détrônement: avec les efforts qu'on a faits pour son rétablissement, l'état de sa Cour de S. Germain, & les particularitez de sa mort: le tout accompagné de diverses Pièces originales, de disputes, lettres, Déclarations, &c. & enrichi de plusieurs Médailles in 8. *pagg.* 420. Cèt Auteur est le même que celui qui a écrit * *l'Histoire secrète des Rois d'Angleterre.*

L'Université d'Oxford a fait publier un Recueil des Vers, qui ont été faits par ses Membres sur la mort du Roi *Guillaume*, & sur le Couronnement de la Reine *Anne*. *Pietas Universitatis Oxonienſis in Obitum Auguſtiſſimi Regis Gulielmi III. & Gratulatio in exoptatiſſimam Sereniſſimæ Annæ Reginæ inaugurationem. Oxonii, in fol.* L'Université de Cambridge a aussi fait la même chose. *Academiæ Cantabrigienſis Carmina, quibus decedenti Auguſtiſſimo Regi Wilhelmo III. parentat; & ſuccedenti optimis auſpiciis Sereniſſimæ Annæ Reginæ gratulatur. Cantabrigiæ. Fol.*

Mr. *Boyer* publia il y a cinq ou six ans un Recueil de Maximes tirées de plusieurs Auteurs tant Anglois que François, comme *Montagne*, *Paſcal*, &c.

* *On a reçu ce dernier Livre & on en parlera le mois prochain.*

&c. *Bacon*, *Cowly*, &c. Il vient de le faire réimprimer sous le titre de *The English Theophrastus* &c. *Le Théophraste Anglois.* Cette nouvelle Edition est augmentée de plusieurs Maximes de la façon de l'Auteur. Elles caractérisent assez bien quelques personnes de la Cour & de la Ville.

Voici le contenu des *Transactions Philosophiques* de Janvier, & Février dernier 1. Histoire de la maniére dont on prend & apprivoise les Eléphans dans l'Isle de Ceylan, écrite par Mr. *Strachan*, Médecin, qui y a demeuré dix-sept ans. 2. Extrait du sixiéme Livre des Plantes des Indes de Mr. *Samuel Brown*, avec leurs noms, vertus, descriptions, &c. Par *Jaques Petiver*, Apoticaire & Membre de la Societé Royale, à quoi il a ajouté les noms &c. de quelques Animaux, que le R. P. *George Joseph Camel* lui a envoyé depuis peu des Isles Philippines. 3. Lettre de Mr. *Jonathan Kay*, Chirurgien à Neuport dans *Shropshire*, touchant un Cancer extraordinaire, dont son Pére est mort. 4. Extrait d'une Lettre de Mr. *Ralph Thoresby*, Membre de la Societé Royale à l'Auteur, sur plusieurs choses remarquables, qui se trouvent dans son cabinet,

auprès de Leeds dans la Province d'Yorck. 5. Extrait de deux Lettres de Mr. *Abr. de la Pryme*, Membre de la Societé Royale à l'Auteur, touchant les arbres ſoûterrains, la morſure des chiens enragez, &c. 6. Extrait d'une Lettre de Mr. *Alexandre Stuart* Médecin, à l'Auteur, ſur quelques Trombes, qu'il a obſervées dans la Mer Méditerranée. 7. Extrait d'un Livre intitulé, * *Edmundi Dickinſoni M. D. Phyſica Vetus & Vera &c.*

Mr. *Nicolſon* a publié *The Scottiſh Hiſtorical Library &c.* C'eſt-à-dire, *la Bibliothéque Hiſtorique d'Ecoſſe, donnant une idée des Ecrivains, des Chartres, Regîtres, &c. qui peuvent être utiles à ceux qui entreprendront d'écrire l'Hiſtoire Générale d'Ecoſſe, juſqu'à l'union des deux Royaumes dans la perſonne de Jaques VI. in* 8. *pagg.* 376. L'Auteur parle d'abord de ceux qui ont écrit, tant en général qu'en particulier, ſur la Géographie, l'Hiſtoire Naturelle, & le Gouvernement d'Ecoſſe. Il vient après cela à ceux qui en ont écrit l'Hiſtoire générale, & à ceux qui ont fait la vie particuliére des Rois

* C'eſt *le même dont on a donné un long Extrait dans les Nouvelles de Mai* 1702. *pag.* 518.

Rois de ce Pays. Il parle ensuite des Historiens Ecclésiastiques, des Histoires, Regîtres, Capitulaires, des Evêchez, Monastéres, & Universitez; de ceux qui ont écrit la vie de quelques particuliers célébres par leur mérite ou par leur valeur; des Regîtres & des Livres de Jurisprudence, & enfin des Médailles & des Monnoyes. Mr. Nicolson a fait la même chose à l'égard de l'Angleterre, dans trois Volumes *in* 8.

On a entrepris une ample critique de *l'Explication des trente neuf Articles de la* Confession de Foi de l'Eglise Anglicane par Mr. l'Evêque de *Salisbury*. L'Auteur n'a encore publié qu'un Discours Préliminaire sur son Ouvrage. *A Prefatory Discourse to an Examination, &c.* C'est-à-dire, *Discours Préliminaire sur l'examen d'un Livre publié depuis peu sous le titre d'*Exposition des XXXIX. Articles de l'Eglise Anglicane par Gilbert Evêque de Salisbury, *avec l'examen de quelques passages de la Préface de l'*Exposition, *par un Prêtre de l'Eglise Anglicane.*

Mr. *Harris* Membre de la Societé Royale nous a donné un petit Traité d'Algébre, *A new Short Treatise of Algebra &c.* c'est-à-dire, *Nouveau Trai-*

té abrégé d'Algébre, avec la Conſtruction Géométrique des Equations, juſqu'à la quatriéme Puiſſance &c. Voici un autre Livre nouveau: *A compleat Hiſtory of Germany &c.* C'eſt à-dire, *Hiſtoire complette d'Allemagne, contenant la Vie & le Régne de tous les Empereurs, depuis leur origine juſqu'à préſent; tirée des meilleurs Auteurs & des Mémoires particuliers par Mr.* Savage. *A quoi l'on a ajouté le portrait de tous les Empereurs, très-bien gravez en taille douce ſur leurs Médailles originales, ce qui n'a jamais encore été fait dans aucune Langue. in* 8. *pagg.* 556. On y a joint une eſpéce de ſecond Volume qui eſt d'un autre Auteur, ſous ce titre: *The Ancient and preſent State of Germany* &c. C'eſt à dire, l'Etat ancien & moderne d'Allemagne, contenant l'Hiſtoire des Electorats, Principautez, &c. & une Hiſtoire de l'Empire & de toutes ſes dépendances; avec une Carte de l'Allemagne, &c. Il y a bien des bévuës dans ce dernier Livre.

Il y a quelque tems que je vous parlai de certaines Lettres, où l'on critiquoit quelques endroits de l'*Eſſai de l'Entendement* de Mr. *Locke*. Une perſonne, qui ne veut pas ſe faire connoître vient d'y répondre dans un *in* 8. de 70. pages ſous

ce

ce titre, *A Deffense of Mr. Lock's Essay of humane Understanding &c.* C'est-à-dire, *Défense de* l'Essai de l'Entendement *de Mr.* Locke, *où l'on examine & justifie ses principes sur la Vertu, la Religion revelée, & l'Immortalité de l'Ame ; pour Réponse à quelques Remarques, que l'on a faites sur cèt Essai :* L'Auteur dédie cette Défense à Mr. Locke lui-même. Ce savant Philosophe vient de trouver un Adversaire plus grand que tous ceux qu'il a eus jusqu'à présent, s'il en faut juger par la taille de son Livre. C'est un *in folio* de 342. pages intitulé, *Antiscepticism, or Notes upon each Chapter &c.* C'est-à-dire, *Remarques sur chaque Chapitre de l'Essai de l'Entendement de Mr. Locke, avec une explication de toutes les matiéres qu'il examine, dans le même ordre qu'il les traite, divisées en cinq Livres ; par* Henri Lee *Bachelier en Théologie, ci-devant Membre du Colége d'*Emanuel *à Cambridge, & présentement Recteur de Tichmarsh dans la Province de Northampton.*

Mr. *Geddes*, qui a traduit en Anglois les *Mémoires de Vargas*, vient de faire imprimer quelques Piéces, qui peuvent servir à l'Histoire d'Espagne & de Portugal. *Miscellaneous Tracts,*

&c. C'eſt-à-dire, *divers Traitez contenant* 1. *L'Hiſtoire de la maniére dont on a chaſſé les Mores d'Eſpagne, ſous le Régne de Philippe III.* 2. *L'Hiſtoire des Guerres civiles de Caſtille, au commencement du Régne de Charles Quint.* 3. *L'Hiſtoire des Etats d'Eſpagne.* 4. *La Deſcription des Manuſcrits & des Reliques trouvées dans les Montagnes de Grenade en* 1588. 5. *L'Hiſtoire de l'Inquiſition de Portugal, avec la Liſte des Priſonniers qui ſortirent de l'Inquiſition de Lisbonne dans un* Auto da Fe, *en* 1682. 6. *Le Martyrologe des Proteſtans Eſpagnols; par* Michel Geddes *Docteur aux Loix & Chancelier de l'Egliſe de Saliſbury. in* 8.

Un Docteur en droit a publié une Hiſtoire Critique du Symbole des Apôtres, où il y a bien de l'Erudition Eccléſiaſtique. *The Hiſtory on the Apoſtles Creed with Critical Obſervations on its ſeveral Articles, in* 8. *pagg.* 415.

Il y a quelque tems qu'on a imprimé, *Dionyſius Halicarnaſſeus de ſtructura Orationis Græcè & Latinè ex recenſione* Jacobi Upſon *Etonienſis A. M. qui & veterem interpretationem emendavit, ſuaſque adjecit animadverſiones, cum integris Notis* Friderici Sylburgii *Weterenſis, ſelectiſque aliorum. His acceſſe-*

ceſſerunt Simonis Bircovii *Exempla Latina, cum duobus Indicibus locupletiſſimis Græco & Latino, Londini in* 8.

On a traduit en Anglois les Livres de *Ciceron de Finibus Bonorum & Malorum*; avec une Préface & une Apologie des Traitez Philoſophiques de cèt Orateur, en forme de Lettre adreſſée au Traducteur par *Henri Dodwel*. Cette Apologie mériteroit bien d'être traduite dans une Langue plus univerſellement entenduë que l'Anglois.

D'Allemagne. Mr. *Lange* Profeſſeur à Gieſſen en Heſſe a publié un petit Traité ſous le tître de *Theologia Chriſtiana in numeris*. Il y explique la Religion Chrétienne depuis le nombre 1. juſqu'au 10. à la maniére de la Table de *Pythagore*. On a publié *in* 4. à Helmſtad de la Bibliothéque de *Jean André Schmidt*, *Joh. Andr. Boſii Notitia Hiſpaniæ*. Mr. *Struve* Bibliothécaire à Jena, travaille à la vie de Mr. ſon Pére fameux Juriſconſulte d'Allemagne, à une Diſſertation de *Jure Bibliothecarum*; & à nous procurer une nouvelle Edition de la vie de Mr. *de Peireſc*. Il a paru pluſieurs Livres nouveaux à la derniére foire de Leipſic; mais qui ne ſont pas de grande importance, & la plûpart en Alle-

mand. Ils contiennent des matiéres de Poëſie, d'Hiſtoire, & des Sermons, à l'uſage des Prédicateurs, qui ne ſont pas capables d'en faire d'eux-mêmes. On a auſſi publié *Bibliotheca Poëtica*; Livre ridicule, qui contient une méthode de trouver dans les meilleurs Poëtes Allemands, pour s'en ſervir dans le beſoin des Epithalames, des Epitaphes, des Félicitations, & autres bagatelles de cette nature. Il eſt diſpoſé de la même maniére que *Bibliotheca Academica*, *Stalitiſtica*, *Duellica*, &c. On a trouvé depuis peu à Berlin un ancien Manuſcrit Hébreu de plus de cinq-cens ans, qui contient, dit-on, la Vie d'*Alexandre le Grand*, par *Ptolémée Lagus* Roi d'Egypte. On y a auſſi reçu d'Italie un Manuſcrit Latin écrit en 1464. qui eſt une Paraphraſe du Manuſcrit Hébreu. Comme ce ſont deux Piéces fort curieuſes, Mr. *Starck*, qui a ſoin des Manuſcrits Orientaux de la Bibliothéque du Roi de Pruſſe, a deſſein de les rendre publics.

De Rome. On a découvert à *Campo Vaccino*, tout joignant l'Egliſe *della Madona Liberatrice*, une Egliſe ſoutterraine. On travaille par ordre du Pape à la décombrer. Il y a des Inſcriptions Grecques, & beaucoup de pein-

peintures d'un fort mauvais gout. On y voit le Portrait du Pape *Paul I.* qui la rétablit, son nom est sous son Portrait. Si quelque Savant étoit ici, on y découvriroit des choses, dont on ne s'apercevra seulement pas. Le Pape ne décide rien touchant les Cérémonies Chinoises non plus que sur l'affaire de l'Archevêque de Sébaste.

De France. * Le R. P. *Dominique Bouhours*, sur lequel vous me demandez quelques lumières, étoit né à Paris. Il y mourut le 27. de Mai dernier, dans sa soixante & quinzième année. Il se fit Jésuite à seize ans, & commença à Paris sa Régence des basses classes, que ses continuels maux de tête lui firent interrompre. Il étudia en Théologie à Bourges, & y réussit avec beaucoup de distinction. Il fit ses Actes de Théologie avec succès. Je lui ai souvent ouï dire qu'il regardoit comme une grande grace de Dieu, que pendant ses quatre années de Théologie il n'eut point été attaqué de ses maux de tête, qui lui auroient fait quitter une étude si nécessaire pour le reste de la vie, & à laquelle on ne revient jamais bien, si

on

* *On met ici ce Mémoire tel qu'il a été envoyé.*

ou a manqué de la faire en ſon tems. Il eut ſoin de l'éducation des Princes de *Longueville*. Le Pére de ces Princes avoit beaucoup de confiance en lui & mourut entre ſes bras. Il donna la Relation de ſa mort, & c'eſt le premier Ouvrage qu'il aît fait imprimer.

On l'envoya à Dunkerque avec un autre Jéſuite Françdis, pour avoir ſoin de la Garniſon, & faire aimer la Nation Françoiſe dans cette ville. Ce fut là, qu'à ſes heures perduës, il travailla à ſes *Entretiens d'Ariſte & d'Eugéne*, dont la ſcéne à proprement parler eſt à Dunkerque. Vous en ſavez le ſuccès. Il ne les fit imprimer que longtems après les avoir compoſez. Mr. *Colbert* le demanda, pour avoir ſoin de l'éducation de Mr. de *Seignelai*, qui étoit penſionnaire au Colége des Jéſuites de Paris. Il fit en ce même tems la *Lettre à un Seigneur de la Cour* pour Mr. d'*Ambrun* & contre les Janſéniſtes.

Ses Liaiſons avec Mr. d'Ambrun Evêque de Mets, l'engagerent à compoſer la Vie de *Pierre d'Aubuſſon* de la Famille de ce Prélat. Ses autres Ouvrages ſont *Les Opuſcules*. *Doutes ſur la Langue Françoiſe*. Deux volu-

lumes de Remarques sur la même Langue. *La Maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit. Pensées Ingenieuses des Anciens & des Modernes Pensées Ingénieuses des Péres. Les Pensées Chrétiennes. Sentimens Chrétiens. La vie de Madame de Bellefonds. La vérité de la Religion par M. Pianeze. La vie de S. Ignace. La vie de S. François Xavier.* Pour le Recueil des vers & quelques autres Livres, il n'y a de lui que le choix, l'arrangement, & la Préface. Il a employé les quinze derniéres années de sa vie à la Traduction du N. Testament, autant que ses maux de tête lui ont pû permettre de s'apliquer.

Vous connoissez, aussi bien que moi, le caractére de son esprit, de son style, &c. mais il n'y a que ceux qui ont vécu avec lui, qui peuvent connoitre son cœur. Il étoit charmant par cèt endroit. Il ne refusa jamais de lire les Ouvrages qu'on lui présenta, d'en dire son sentiment, & de les corriger, pour les mettre en état de paroitre. J'en sai, qui lui ont plus coûté, que ses propres Ouvrages. Jamais de fiel, d'orgueil, d'envie, ni rien qui en aprochât. Humeur toujours égale, même dans la maladie, qui

qui ne faiſoit ſoufrir que lui, en ſorte que ſi on n'eût connu ſon inclination pour le travail, qui faiſoit juger à ſes amis, qu'il étoit malade dès qu'il ne travailloit pas, on ne l'eût pas quelquefois crû malade Il recevoit le monde tout auſſi bien ; & quand il ne pouvoit rien dire par la force de ſon mal, qui lui embarraſſoit la tête ; il laiſſoit parler les autres, faiſoit bonne mine aux gens, ſans les gêner en rien, & ſans paroître lui-même gêné. Jamais perſonne n'a ſû mieux garder les bienſéances de ſon état qu'il aimoit & qu'il eſtimoit au delà de tout ce qu'on peut dire, avec la grace & la politeſſe la plus charmante. Il vivoit comme il parloit, noblement, purement, élégamment, régulierement, & cela naturellement & ſans contrainte.

Tout le monde a ſû ſes conteſtations litéraires avec Mr. *Maimbourg* & avec Mr. *Menage*. Sans blâmer perſonne, il me ſemble que le P. Bouhours avoit bien de l'avantage ſur eux, & pour le fonds des conteſtations, & pour les maniéres d'attaquer & de ſe défendre. Jamais il n'y eut d'aigreur de ſon côté, & il n'en étoit pas capable. La réconciliation fut très-ſin-

cé-

cére de part & d'autre. Je me souviens d'avoir oüi dire à Mr. *Ménage* à ce sujet, *& in tanto vulnere, cùm plagâ ingens fuerit, cicatrix non remansit.* Le P. Bouhours avoit encore mieux fait : car jamais il n'eut de playe. Il a eu une foule d'autres gens, qui ont écrit contre lui. Les Jansenistes & leurs amis lui ont suscité des accusations atroces, dont on a dans la suite reconnu la fausseté. Tout cela ne fut point capable de l'altérer. Il alla toujours son chemin, & laissa à Dieu le soin de sa justification. Il trouva pour lors des gens, qui prirent sa défense, sans avoir jamais eu de liaison avec lui, & seulement par amour pour la verité. Il fut toujours fort lié avec le P. *Rapin*, mais ils étoient d'un caractére d'esprit fort différent. Le P. Rapin sembloit chercher des connoissances, qui lui fissent honneur. Le P. Bouhours faisoit honneur où il alloit, & cherchoit dans ses amis particuliers le bon cœur, & le beau naturel, plus que le bel esprit, dont il n'a jamais été idolatre.

C'étoit le meilleur ami du monde, sincére, discret, prévenant en tout, à l'égard même de ceux qui ne le connoissoient point particuliérement; com-

commode, accesſible, affable, ſans façon, obligeant.

Ses maux de tête devinrent plus violens & plus fréquens à la fin de ſes jours. Il employoit les intervales de ſanté, à achever la Traduction du Nouveau Teſtament, qu'il a miſe en état de paroitre bien tôt. On en étoit à l'impreſſion de l'Epitre aux Hébreux, lors qu'il eſt mort.

On a imprimé ici (Paris) ſon Eloge. On y aſſure qu'*il dit la veille de ſa mort à un de ſes amis, qu'il avoit quelque ſcrupule du plaiſir qu'il avoit à mourir.* Voici comment finit toute la Piéce. *Enfin, pour reduire en peu de mots le caractére du P. Bouhours, il naquit avec un très-bel eſprit, un très-bon cœur, un naturel très-heureux; l'éducation, l'étude des Belles Lettres, le commerce que ſes emplois l'obligérent d'avoir avec des perſonnes du premier rang, tout cela, joint aux qualitez avec leſquelles il étoit né, fit de lui un très-célébre Ecrivain, un homme poli, un parfaitement honnête homme. Mais ce qu'on doit eſtimer infiniment plus que tout le reſte, le P. Bouhours fut, ſelon le témoignage de tous ceux qui ont vécu avec lui, un homme toujours très-religieux & très-attaché aux devoirs de ſa profeſſion.* Voici

Voici ſon Epitaphe compoſée par Mr. *Artaud* ſon ami, Auteur des *Penſées de Montagne*, dont vous avez parlé. C'eſt un homme qui a bien de l'eſprit & du mérite.

Cy gît le célébre Bouhours,
Dont la plume élégante & pure
Fit parler le bon ſens & la ſimple nature,
Et fut la gloire de nos jours.

Il n'eut point dû mourir ſi la Parque traîtreſſe
Epargnoit la vertu, l'eſprit, la politeſſe,
Le ſavoir, la douceur, la ſincére amitié:
Mais l'aveugle qu'elle eſt ravit tout ſans pitié.

Il faut ſubir ſes Loix, quelque choſe qu'on faſſe,
Et de cette immortalité
Qu'on nous vante tant au Parnaſſe,
Connoître enfin la vanité.

Bouhours nous laiſſe des Ouvrages,
Dont la lecture a des appas,
Qui ſe feront ſentir juſques aux derniers âges:

Mais

Mais helas! foibles avantages,
Vous n'avez pû sauver que son nom du trépas.

Ce que votre Gazette a dit, que Mr. le Cardinal de *Noailles* faisoit examiner le N. Testament de M. *Simon* est vrai; mais il n'est pas encore condamné. Le Libraire a eu seulement ordre de n'en point vendre, qu'il ne fût examiné & aprouvé en conséquence de cèt examen. Mr. de *Meaux* & quelques Docteurs de Sorbonne l'examinent avec beaucoup d'attention. Mr. Simon court risque de voir son Ouvrage supprimé.

Le 30. Juin, Mr. d'Argenson alla lui même au Palais, pour faire exécuter l'Arrêt du Conseil contre le Sr. *Cavelier Libraire* au sujet des *Mémoires* du Comte de *Pontac* Général des Armées de l'Empereur, par Mr. *Cavard*; parce qu'il les a publiez sans en avoir supprimé quelques faits, peu importans à ce qu'on dit; mais qu'il avoit eu ordre de supprimer. Il a été condamné à cent Livres d'amende, & à tenir sa boutique fermée pendant quinze jours.

L'Ouvrage du R. P. *Pezron* Abbé de

la

la Charmoye, qui traite de l'Origine & Antiquité des Gaulois est achevé d'imprimer. On dit qu'il prétend qu'ils sont un des plus anciens Peuples du Monde, qu'ils avoient des Rois dès le tems d'*Abraham*; que *Jupiter*, *Mars*, *Mercure*, & autres Divinitez des Payens ont été Rois des Gaules. Il raporte le nom de leurs femmes & de leurs enfans. Cette Histoire est un Ouvrage plein d'érudition. On souhaite que les preuves en soient bien solides. L'Auteur convient lui même dans la Préface, qu'il s'éloigne du sentiment commun des Auteurs, mais il prie le Lecteur de suspendre son jugement, jusqu à ce qu'il aît examiné ses preuves.

Dom Thierri Ruinart Bénédictin de la Congrégation de S. *Maur*, fait imprimer un petit Ouvrage chez *Robustel*, pour prouver la mission de S. Maur en France, contre ce qu'en a dit Mr. *Baillet* dans ses Vies des Saints, & ce qu'on en a mis dans le Bréviaire de Paris.

Le Glorie de gl'Incogniti di Padoua dont vous parlez dans vos Nouvelles de * Mai a été tiré de la Bibliothéque des R.P. Augustins Déchaussez de la Pla-

* 1702. *pag.* 577.

Place des Victoires, qui ont bien voulu la communiquer à Mr. L** pour en tirer une copie. Ce Livre fait partie de la petite, mais fort curieuse Bibliothéque, de feu Mr. *Du Plessis le Houx*, qu'ils achetérent en 1682. & qui contenoit environ 2000. Volumes. Ce Manuscrit est de la propre main de feu Mr. du Plessis.

TABLE

des Matieres Principales.

Août 1702.

S. OPTATI *de Schismate Donatistarum Lib. VII. Opera & studio* L. E. DU PIN. 123
JEAN B***. *Lettre pour repondre à celle de M. Acolzer.* 139
JO. NICOLAI *Disquisitio, de Chirothecarum usu, & Tractatus, de Calceamentis.* 157
JOHN PURCELL, *Treatise of Vapours.* 167
Suite de l'Extrait du III. Tome des Oeuvres de G. J. VOSSIUS. 180
BOYER, *the History of King William the Third.* 207
Extrait de diverses Lettres. 221